L'IDÉE DE JEAN TÊTEROL

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Lionel Têterol n'avait pas fermé l'œil dans son wagon, et le tour du propriétaire l'avait tenu sur pied pendant près de sept heures consécutives. Il était fort las en se mettant au lit. Malgré ses vives préoccupations et le tracas qu'elles lui causaient, à peine eut-il posé la tête sur l'oreiller, il s'endormit profondément et ne fit qu'un somme jusqu'au matin; mais, en s'éveillant, il retrouva sous son chevet ses pensées qui l'attendaient : elles nous attendent toujours. Il se leva, il s'habilla, sans étrenner les deux brosses à ongles ni le flacon d'eau de Cologne qui venait de Cologne. Après avoir achevé sa toilette, qui fut sommaire, il passa une grande heure accoudé à sa fenêtre. La campagne venait de s'éveiller comme lui, le jour naissant la regardait d'un œil doux, elle était heureuse de refaire amitié avec la lumière. Les gazons, trempés de rosée, exhalaient une fraîcheur délicieuse. La Limourde semblait coqueter avec ses bords, que ses eaux luisantes frôlaient amoureusement. De hauts peupliers, rangés en file, rayaient de leurs ombres transparentes la blancheur d'un champ de sarrasin fleuri; sur les coteaux, des bruyères faisaient çà et là des taches roses; des fumées montaient lentement dans l'air, oscillant à droite et à gauche comme si elles avaient dû rapprendre leur chemin. A l'horizon, deux nuages d'un gris argenté voguaient dans l'azur, semblables à des voiles pleines de vent; on eût dit qu'ils partaient pour une joyeuse aventure. Dans toute la vallée régnait une paix profonde, un silence

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

tranquille, tombé du ciel. Pas d'autre bruit que le chuchotement de la brise causant avec un tremble et le bourdonnement confus d'une guêpe qui s'était levée matin pour courir les treilles, dans la chimérique pensée d'y trouver une grappe déjà mûre. Cependant Lionel entendit peu après le cri d'une faucille qu'on aiguisait, les coups cadencés d'un fléau dans une grange et la voix forte d'un marteau de forge retombant sur son enclume. L'homme venait de donner à la nature le signal du travail, et ces deux bons ouvriers, aux gages du même patron, commençaient vaillamment leur journée; le cœur gonflé d'une douce espérance, ils croyaient à leur œuvre et à leur salaire.

Peut-être, retenu par un charme, Lionel serait-il resté plus d'une heure à sa fenêtre, si, ayant tourné la tête à droite, il n'avait aperçu tout à coup au fond de la vallée le château de Saligneux. De ce moment il ne pensa plus qu'à Mlle de Saligneux, son mauvais génie, à qui il envoya à travers l'espace toutes ses malédictions. Puis une idée lui vint, il prit la plume et écrivit la lettre suivante :

« Mon cher monsieur Pointal, vous êtes l'un de ces amis à qui l'on dit tout; je n'ai passé encore à la Maison-Blanche que vingt-quatre heures, et j'ai déjà quelque chose à vous dire. Vous m'aviez averti, homme clairvoyant, que je devais m'attendre à des conflits, ou tout au moins à de pénibles frottemens; vous m'engagiez à m'y préparer, à en prendre mon parti en philosophe. Votre prédiction s'est accomplie plus vite que vous ne pensiez. Nous voilà presque en état de guerre, mon père et moi, et je ne crois pas qu'il y ait de ma faute. J'étais disposé à lui faire toutes les concessions possibles et même de grands sacrifices; mais il m'en demande trop, et je doute que ma philosophie puisse tenir bon jusqu'au bout.

« Il me semble que c'est d'hier seulement que je le connais. Jadis je le voyais avec des yeux d'enfant, et les yeux d'enfant ont le précieux privilège de ne pas juger ce qu'ils aiment; aussi je ne m'expliquais pas les frayeurs qu'il inspirait à ma pauvre mère. Le soir, lorsque nous étions tête à tête et qu'elle me faisait ses confidences... Elle avait une âme de princesse, cette humble petite bourgeoise, et toutes les fois qu'elle daignait l'ouvrir devant moi, je croyais voir un écrin plein de saphirs et d'émeraudes; mais de quoi vais-je vous parler, monsieur Pointal? Quand je me mets à penser à ma mère, je ne termine jamais mes phrases. Il lui arrivait à elle aussi d'interrompre les siennes; souvent au milieu d'un mot elle tressaillait, elle venait d'entendre un pas lourd dans le vestibule, et elle me disait en pâlissant : — C'est lui! Je m'écriais alors : — Tu en as donc peur? Et je m'élançais au-devant de l'homme

qui la faisait trembler. Avait-il de l'humeur, mes caresses, mes cajoleries en avaient bientôt raison, et je me retournais vers elle, en lui jetant un regard triomphant comme pour lui dire : — Tu vois, il aboie, mais il ne mord pas. Eh bien! il me fait peur aujourd'hui. Qui me rendra mes yeux d'enfant?

« On a bien raison de prétendre qu'il est plus facile de faire son devoir que de le connaître. Je suis résolu à faire le mien, coûte que coûte; mais je serais heureux qu'on me le montrât. Vous savez que je ne suis pas un mauvais fils; vous savez quelle affection, quel respect j'ai toujours eus pour mon père, combien j'ai le cœur pénétré de ses bontés pour moi, combien je suis désireux de m'acquitter un jour envers lui. Je vous l'ai dit souvent, et vous m'avez cru, car vous savez aussi que j'ai la sainte horreur des simagrées. Pourquoi mon père me rappelle-t-il sans cesse ma dette? craint-il donc que je ne la renie? Non, ce n'est pas sur la somme à payer, c'est sur le mode de paiement que je conteste avec lui. Si l'occasion se présentait, mes forces, ma santé, ma vie, il peut disposer de tout cela; mais puis-je mettre à sa merci ma dignité, mon honneur, ma conscience, et lui dire : — Décide, prononce, ta volonté, quelle qu'elle soit, sera la seule règle de ma conduite? — Qu'est-ce qu'un homme qui renonce à vouloir? Ce n'est plus un homme, et je veux être un homme.

« De quoi s'agit-il? me demandez-vous. Sans me prévenir, sans me consulter, il s'est mis en tête de me marier. A qui? Je vous le donne en cent, je vous le donne en mille... à Mlle Claire de Saligneux, fille de ce baron Patrice de Saligneux, son ennemi mortel, sa bête noire, qu'il y a quelques jours encore il haïssait à l'égal des portes de l'enfer. N'est-ce pas marier la république de Venise avec le Grand-Turc? A la vérité, le Grand-Turc est ravi de cette union; mais la république proteste. Pour l'un c'est affaire d'intérêt, pour l'autre, ce serait une satisfaction de vanité; mais j'en atteste le ciel et M. Pointal, j'ai de l'orgueil, je n'ai point de vanité. La fille d'un baron ou la fille d'un manœuvre, que m'importe? Je n'en fais pas bien la différence, et la seule femme que je veuille épouser est la femme que j'aimerai. Non, je n'épouserai pas cette fille de baron. Quel misérable petit cœur elle doit avoir! Elle se donne, sans se faire prier, à un homme qu'elle n'a jamais vu; que voulez-vous? elle n'a rien, et on l'assure qu'il lui apportera un million bien liquide. C'est en quoi nous différons, mademoiselle; je demande à vous voir. Mais c'est un droit qu'on me conteste. — Le marché est conclu, me répond mon père. Je t'ai fait venir, parce qu'on ne pouvait se passer de toi pour la cérémonie et qu'on ne peut marier un jeune homme sans qu'il soit là; mais tu n'as pas voix au chapitre.

Dis *amen* à tout, les yeux fermés. Si l'enfant n'est pas sage, si l'enfant refuse d'avaler sa médecine, on le fouettera, et il faudra bien qu'il l'avale.

« Mon cher monsieur, vous m'avez fait un jour l'amitié de me dire que j'avais, comme mon père, du bon sens, l'esprit pratique, l'entente des affaires, mais que j'avais hérité de ma mère le goût de me raconter des histoires et de me figurer que c'est arrivé. Vous ajoutiez qu'on ne pouvait savoir si la nature m'avait destiné au métier de politique ou de poète. Je ne crois pas à cette contradiction, ni à la nécessité de ce choix. Romanesque, je me flatte de ne l'être point; idéaliste, c'est autre chose; mais pensez-vous qu'un peu d'idéalité ait jamais gâté les affaires humaines, et qu'il n'y ait pas de milieu entre les chimères des rêveurs et la mesquine sagesse des empiriques? Hé bien, je ne serai jamais un artiste; le ciel m'a refusé le don d'exprimer ce qu'il y a de meilleur en moi par des mots, par des lignes, par des accords de sons ou de couleurs. Ce que je crois, ce que j'aime, ce que je sens, mes actions seules pourront le dire, mais j'entends qu'elles le disent. Plutôt mourir que de me partager en deux et d'employer la moitié de mon temps à imaginer de grandes choses et l'autre à commettre de plates petites actions. Or n'est-ce pas une action plate et même basse que d'épouser dans une vue d'ambition ou de vanité une femme qu'on n'aime pas et de sacrifier la liberté de son cœur à un calcul? Si tel était mon début dans le monde, ma conscience pourrait-elle me répondre de la suite? Les volontés humiliées ne se redressent plus, et le pas est glissant d'une action qui nous diminue à une action qui nous avilit. Quiconque a été pied-plat dans sa jeunesse risque fort d'être un coquin dans son âge mûr; par un entraînement fatal, les bassesses conduisent aux vilenies. Mais en fût-il autrement, n'ai-je pas lu jadis dans un des dialogues du divin Platon qu'il faut tâcher de mettre un peu de musique dans sa vie? Épouser Mlle de Saligneux, ah! monsieur Pointal, quelle triste musique! et qu'en penserait Platon, et surtout qu'en penserais-je! et je me soucie encore plus de me plaire à moi-même qu'à Platon.

« Monsieur Pointal, accourez à mon secours. Vous êtes le seul homme qui exerce quelque influence sur mon père, le seul dont il ait écouté quelquefois les conseils. En tout ce qui concernait mon éducation, mes études, il vous a consulté et s'est rendu presque toujours à vos avis. Peut-être vous écoutera-t-il encore cette fois-ci. Prenez votre plus belle plume, celle qui vous sert pour expédier vos grosses, trempez-la dans votre meilleure encre, et écrivez à mon tyran que je vous ai fait mes confidences et que son projet

vous semble déplorable. Il ne m'en voudra pas de m'être ouvert à vous, il sait jusqu'où va notre intimité. Faut-il que je vous le dise? représentez-lui que ce mariage pourrait bien compromettre à jamais ma carrière, qu'en m'établissant trop tôt, en me donnant la fille d'un baron et cinquante mille livres de rente, il risque de tuer mon avenir, que je me croirai arrivé avant d'être parti, que je croupirai dans la fainéantise, que je m'enterrerai dans mon épais bonheur, et que les cygnes, soumis à un certain régime, deviennent tout simplement de gros oisons de basse-cour. Il sera sensible à cet argument, il a encore plus d'ambition pour moi que je n'en ai moi-même.

« Je suis, monsieur Pointal, un naufragé qui agite son mouchoir pour qu'on lui vienne en aide. Si vous me tirez de là, si grâce à vous j'échappe à Mlle de Saligneux sans me brouiller avec mon père, je vous devrai un bien beau cierge; mais je n'ose vous promettre que cela ajoute rien à l'affection respectueuse que je vous ai vouée; elle ne dépend point des services que vous m'avez rendus et de ceux que vous me rendrez encore. »

Lionel plia sa lettre, et tout en la pliant il se prit à dire : — Je ne crois pas que Mlle de Saligneux soit bancale, ni bossue, ni laide à faire peur; mais a-t-elle le visage de mon inconnue, sa taille fine, le feu de son regard, la fierté de son noir sourcil bien arqué, la franchise de sa voix claire et mordante, et ce pied mignon que j'ai tenu dans ma main? C'est cela qui arrangerait tout. — Puis il s'écria: — Non, je n'épouserai pas Mlle de Saligneux; je le jure par ma fierté et par tes yeux bruns! — Et il ajouta en se moquant de lui-même: — Voilà trois mois que je ne l'ai vue et je pense encore à elle. Que je suis enfant! — Il l'était en effet. Lui en ferons-nous un crime? Il est bon de posséder à fond le droit administratif; il est bon aussi d'avoir des enfantillages et de les prendre au sérieux. Le premier devoir de la jeunesse est d'être jeune.

Quelle était cette inconnue dont Lionel Têterol venait d'invoquer le souvenir et les yeux bruns? Il aurait bien voulu savoir son nom; mais à qui le demander? et, quand il l'aurait su, qu'y aurait-il gagné? Ce qu'il savait de science certaine, c'est qu'il l'avait rencontrée pour la première fois six mois auparavant, le 27 février; les arbres avaient encore leurs feuilles mortes, mais à leur pied l'herbe était déjà fraîche et luisante; le printemps sortait de sa coquille, narguant l'hiver et la bise, qui le menaçaient de l'y faire rentrer. Le ciel ressemblait au visage d'une Parisienne, dont il avait la mobilité, le caprice, les jeux d'ombre et de lumière; ce n'était pas un ciel d'une beauté classique, mais il s'y passait beaucoup de choses agréables, et on y voyait courir de petits nuages blancs, qui tour à

tour cachaient le soleil ou le découvraient. Lionel, revenu depuis peu d'Angleterre, habitait alors à Auteuil un pied-à-terre qu'un de ses amis lui avait prêté, pour qu'il y travaillât plus tranquillement à sa thèse, à laquelle il mettait la dernière main. Toutes les après-midi, il lui faisait prendre l'air, la promenait dans le bois pendant une heure ou deux. Ce jour-là, il cheminait avec elle le long du joli sentier qui borde la route des Poteaux, réservée aux cavaliers. Il venait de s'arrêter pour reprendre haleine, et il était occupé à regarder un vieux chêne habillé de lierre des pieds à la tête, un groupe de bouleaux qui semblaient frissonner sous leur mince écorce argentée, un énorme fouillis de ronces dont les bras crochus s'entre-croisaient, et trois pins détachant sur le ciel leurs aiguilles du vert le plus doux et leur tronc jaunâtre tacheté de soleil, quand il entendit le hennissement d'un cheval. Il se retourna et vit passer devant lui une jeune amazone, accompagnée d'un cavalier aux cheveux blancs. Après qu'elle eut passé, il la suivit longtemps des yeux. Il faut croire que nous avons tous dans l'esprit à notre insu une figure de femme que nous avons faite à notre fantaisie ; quand nous apercevons dans l'avenue des Poteaux ou ailleurs une inconnue à cheval ou à pied qui lui ressemble, nous nous disons : Enfin, c'est elle ! Il parut à Lionel qu'il avait déjà contemplé en rêve la brune vive et piquante qu'il venait de rencontrer. Hélas ! elle avait bien vite disparu, et il aurait mieux fait de n'y plus penser. Il y pensa pourtant, et dans ses momens perdus il se demandait : — Ce vieillard qui l'accompagnait est-il son père ou son mari ? Cette question était absolument étrangère à sa thèse, qui roulait sur un point de droit international.

Pendant tout le mois de mars, deux ou trois fois chaque semaine, il retourna se promener le long de la route des Poteaux, dans l'espérance de revoir son inconnue. Il la revit, mais elle ne l'aperçut point. Elle ne se doutait pas qu'il y avait là un jeune homme occupé à la regarder, et qu'il était venu tout exprès pour cela. Rien n'est plus désagréable que d'aimer une femme ou une jeune fille qui ne sait pas que vous existez. Heureusement pour Lionel, le hasard lui vint en aide.

Huit jours plus tard, il vit passer de nouveau devant lui celle qu'il attendait, et cette fois il entendit le son de sa voix. L'œil brillant, le teint animé, les cheveux au vent, elle faisait galoper son cheval à bride abattue, et se retournant vers son compagnon, qui avait peine à la suivre, elle lui cria :

— Ah ! mon oncle, que c'est amusant de vivre !

A quoi il répondit : — Fort bien, pourvu que cela dure ; prends garde de tomber.

— Bon vieillard, pensa Lionel, tu n'es pas son mari.

L'homme aux cheveux blancs avait eu raison de s'inquiéter. Au même instant, le cheval de l'inconnue buta et lui fit perdre les arçons. En un clin d'œil Lionel, franchissant un fourré, s'était élancé auprès d'elle et lui offrait son secours, dont elle n'avait guère besoin. Il ne pouvait pas l'aider à se relever, en tombant elle était restée debout; il n'avait pas à courir après le cheval, elle n'avait pas lâché la bride; mais sa toque avait roulé à quelques pas de là. Il s'empressa de la ramasser et la lui présenta. Avant de la remettre sur sa tête, elle s'occupa de rajuster ses cheveux d'un beau brun foncé qui s'étaient défaits. Lionel étendit la main, elle y posa le bout de son pied et remonta lestement en selle, tandis que son oncle la tançait sur son étourderie.

— Prenez-vous-en à Théodore, lui répondit-elle. Je pensais à lui, quand je suis tombée.

Après quoi, faisant à Lionel un gracieux sourire, elle s'éloigna au grand trot.

Ce sourire aurait enchanté le jeune homme, si elle n'avait pas parlé de Théodore; mais Théodore était de trop, Théodore avait tout gâté, ce Théodore à qui elle pensait en tombant de cheval, ce Théodore qui avait le glorieux privilège de lui donner des distractions. — Oh! l'heureux homme que ce Théodore! se dit Lionel. Qu'a-t-il donc fait pour obtenir du ciel une telle faveur? Ses cheveux, son sourire, son cœur, elle lui a tout donné. Heureux et odieux Théodore! — Il allait quitter la place, quand il aperçut à terre une plume de marabout, qui s'était détachée de la toque. Il la prit et l'emporta; c'était un vol qu'il faisait à Théodore.

Il retourna souvent au bois, sans y trouver son inconnue. Il désespérait de la revoir jamais, lorsque sa bonne étoile le conduisit un soir à la Comédie-Française. A peine était-il installé sur son fauteuil de balcon, il la vit paraître, accompagnée de son oncle, dans une loge du premier rang. Elle était habillée de soie rose, elle avait une fleur dans ses cheveux. — Théodore viendra-t-il? se demandait Lionel, et il s'attendait à chaque instant à le voir entrer dans la loge; mais Théodore ne parut point, et comme ce soir-là Lionel avait l'âme bien disposée, il en vint à se persuader que Théodore n'était point le dangereux rival qu'il s'était figuré, que Théodore était tout simplement un chien ou un perroquet. — Si c'était l'homme aimé, se disait-il, en aurait-elle parlé si librement devant moi?

Cette soirée lui fut délicieuse, à cela près qu'il surprit plusieurs fois des lorgnettes braquées sur la reine de ses pensées; il aurait voulu qu'elle fût invisible pour tout le monde sauf pour lui. Il la

contemplait lui-même avec une indiscrétion dont elle ne s'avisa point; ayant la vue longue et perçante, il pouvait se passer de lorgnette. On jouait : *Il ne faut jurer de rien;* il se mit dans la tête que la vraie pièce se jouait non sur la scène, mais dans la salle, qu'il était Valentin, que son inconnue était Cécile, que c'était lui qui disait : « Vous me paraissez savante pour votre âge et en même temps aussi étourdie que moi, qui le suis comme le premier coup de matines, » et que c'était elle qui lui répondait : « Pour étourdie, j'en dois convenir ici; mais, mon ami, c'est que je vous aime. Je ne vous ai vu que trois fois, mais j'ai du cœur et je m'en souviens. »

L'inconnue était bien loin de s'imaginer qu'elle venait de dire à Lionel : « Mon ami, c'est que je vous aime. » L'avait-elle aperçu? se rappelait-elle seulement qu'un jour il lui avait pris le pied pour l'aider à remonter en selle et qu'il se passe quelquefois dans l'avenue des Poteaux des incidens dont le cœur d'un homme se souvient toujours? Elle était tout entière à la pièce, qui l'intéressait comme un conte de fées. Quand on baissa le rideau, elle ne songeait pas à s'en aller; il fallut que son oncle la touchât légèrement sur l'épaule. Alors elle tressaillit, se leva, s'enveloppa dans son burnous, et se perdit dans la foule, où Lionel ne sut pas la retrouver.

Il ne la revit plus, mais il ne l'oubliait point. Ce n'était après tout qu'une passion de tête, qui ne le dérangeait pas dans son travail, puisqu'il passa son examen de docteur avec l'éclat que l'on sait. Cependant, lorsqu'il partit pour l'Allemagne, il y emporta la plume de marabout. L'impossible, le chimérique a le mérite de nous dégoûter des joies vulgaires et nous détourne d'aller au bonheur par de vilains chemins. Lionel aurait pu s'écrier comme cet homme à qui on reprochait son indifférence pour les femmes : — « Que voulez-vous? j'ai dans l'esprit une femme comme il y en a peu, qui me préserve des femmes comme il y en a beaucoup. » Il aurait pu dire aussi : « J'ai bien des obligations à cette femme-là, car elle m'aidera à ne pas épouser Mlle de Saligneux. De toutes les raisons que je puis avoir pour me refuser à ce mariage, c'est la moins bonne, mais c'en est une. »

On a beau être docteur en droit et aspirer à devenir député, on a quelquefois des raisons qu'on n'oserait avouer à personne.

XI.

Après avoir fermé sa lettre, Lionel la fit porter à la poste; puis il déjeuna, et après avoir déjeuné, il refit seul la promenade qu'il avait faite la veille avec son père. Il ne s'occupa le long du chemin ni

de récoltes, ni d'irrigations, ni d'assolemens; il ne pensait qu'à son affaire. Dans quelques heures, son redoutable père serait revenu de Bourg, et alors commencerait la danse. Il croyait le voir debout devant lui, le front sillonné par le pli droit et profond que la colère y creusait, l'œil allumé, les mains crispées, lui disant d'un ton glacial : — Eh bien, monsieur, as-tu réfléchi? — Et cependant, plus il allait, plus il s'affermissait dans sa résolution, et plus croissait son invincible antipathie pour Mlle de Saligneux. Il se la représentait tantôt comme une péronnelle façonnée par des béguines aux petites manières, la tête pleine de petites sottises et de gros préjugés, tantôt comme une grande fille sèche, anguleuse, au teint jaune, aux dents longues, aux épaules pointues, se remuant tout d'une pièce, aussi raide que si elle eût avalé l'une des girouettes du manoir paternel. Enfin, quels que fussent son air et sa tournure, il ne voulait pas d'elle, parce qu'il était fier, parce qu'il était jaloux de sa liberté, parce qu'il n'entendait pas qu'on disposât de son cœur sans lui en demander la permission, parce qu'il était résolu à ne pas se marier ou à n'épouser qu'une femme qu'il aimerait.

De réflexion en réflexion, il se trouva dans la chênaie où son père l'avait conduit. Il la traversa et descendit la pente gazonnée qui se terminait au ruisseau. Il s'arrêta près d'un vieux châtaignier, à cinquante pas de l'endroit où fleurissaient les nénufars. Il regarda sa montre. — J'ai encore trois heures à moi, se dit-il; ce n'est pas le moment de sonner le boute-selle. — Et il s'étendit tout de son long dans l'herbe, qui était haute et touffue. Il apercevait au-dessus de lui les branches tortues du châtaignier, ses larges feuilles dentelées, auxquelles ses fruits mûrissans mêlaient des taches brunes comme les yeux d'une inconnue. Il ne tarda pas à fermer à moitié les siens, et par un effort de sa volonté il réussit à oublier sa situation, son père, Mlle de Saligneux. Il ne pensa plus qu'à un travail qu'il se proposait d'écrire sur les justices de paix en Angleterre, et que lui avait demandé le directeur d'une revue de législation. Il en dessina le plan dans sa tête, en arrêta les grandes lignes, et, tout en méditant, il se disait : — Un homme qui pense et qui travaille n'est jamais tout à fait malheureux.

Soudain une voix le fit tressaillir. Cette voix chantait ou plutôt récitait, en les accompagnant d'une sorte de mélopée, ces vers d'une chanson connue :

> **Je n'ai ni bois ni terre,**
> **Ni chevaux, ni laquais;**
> **Petit propriétaire,**
> **Mes fonds sont deux crochets.**

Lionel se souleva sur ses coudes et regarda. Une jeune fille était assise au bord de la Limourde, près d'un bouquet de noisetiers. Le front penché, son menton dans sa main, les larges ailes de son chapeau de paille lui cachaient entièrement le visage. L'instant d'après, elle releva la tête, et Lionel crut rêver, le cœur lui battit violemment, il faillit pousser un cri. O surprise! ô dispensation mystérieuse de cette divinité toute-puissante que le grand Frédéric appelait sa sacrée majesté le hasard! Cette jeune fille qui chantait, cette jeune fille assise au bord de la Limourde, c'était l'amazone de l'avenue des Poteaux, c'était la Cécile du Théâtre-Français, c'était l'inconnue. Lionel n'eut garde de se montrer; un pli de terrain l'abritait. Dès qu'il fut un peu revenu à lui, il écarta doucement de ses deux mains les herbes qui étaient devant lui et s'arrangea de manière à voir sans être vu. Muet, immobile, il resta là, le cœur palpitant d'émotion, retenant son souffle comme un enfant qui craint de mettre en fuite un papillon. Il savait que les inconnues ont des ailes, qu'elles s'envolent, et qu'on ne les revoit plus.

Sur un appel pressant de son père, Mlle de Saligneux avait pris congé du marquis de Virevieille. Elle était arrivée le matin même de Paris, où Mme de Juines était allée la chercher. Après son déjeuner, elle avait fait le tour de son domaine, pour s'assurer qu'il n'avait pas souffert quelque nouvelle atteinte. Elle adorait son Saligneux, même rogné, échancré, écorné; mais, l'ayant vu diminuer d'année en année, elle n'y revenait jamais sans se demander s'il en restait quelque chose. Elle venait de constater que les restes en étaient bons. Cependant, en songeant à sa grandeur passée, elle n'avait pu retenir un soupir. Elle n'était pas fille à se plonger dans la mélancolie; pour s'égayer, elle s'était mise à chanter, et tout en chantant, comme elle avait le goût des entreprises, l'idée lui était venue de se procurer et de mettre dans ses cheveux un des beaux nénufars qu'elle apercevait à quelques pas d'elle, de l'autre côté du ruisseau. Elle savait que ces nénufars appartenaient à l'ennemi; cette considération ne fit qu'irriter sa fantaisie; mais elle savait aussi que l'ennemi était toujours aux aguets et qu'il était dangereux de se commettre avec lui; cette seconde considération la fit hésiter. Enfin la convoitise l'emporta sur la prudence. Elle se leva, et son premier soin fut d'aller chercher un râteau oublié dans une prairie. Elle le rapporta et promena ses yeux autour d'elle. Regardant à droite, regardant à gauche, regardant partout, elle ne s'avisa pas que dans l'herbe, derrière un pli de terrain, à l'ombre d'un châtaignier qui le protégeait de ses branches traînantes, il y avait un docteur en droit qui la regardait.

Tout à fait rassurée, elle se rassit et commença à se déchausser;

après avoir ôté ses bottines, elle ôta ses bas, et bientôt Lionel, qui ne perdait pas un seul de ses mouvemens, vit apparaître deux petits pieds mignons, qu'il crut voir étinceler au soleil comme deux diamans. Elle-même les contemplait avec quelque complaisance; on lui avait dit souvent qu'elle avait un joli pied, et elle n'avait pas attendu qu'on le lui dît pour le savoir.

Ses apprêts terminés, elle descendit la berge avec précaution, entra dans l'eau, qui dans cette saison était très basse; à peine en avait-elle au-dessus de la cheville. Toutefois, quand elle eut atteint le milieu de la rivière, elle en eut jusqu'à mi-jambe, et dut retrousser sa jupe à la hauteur de son genou, sans se douter que de sa vie le docteur en droit n'avait ouvert de si grands yeux. Elle atteignit bientôt l'autre rive, elle allongea son bras et son râteau, et ramena une longue tige, que couronnait une belle corolle d'une blancheur argentée. Elle accrocha son râteau aux branches d'un osier, et, s'aidant de ses deux mains, elle détacha la fleur, qu'elle contempla d'un œil ravi, en disant tout haut :

— Que tu es belle, toi, d'autant plus que tu es du bien volé !

A ces mots, elle la pressa sur ses lèvres. Puis elle regagna la rive gauche, remonta le talus et s'empressa de se chausser. Quand ce fut fait, comme elle allait s'éloigner, elle s'aperçut qu'elle avait oublié son râteau sur l'autre berge, et au même instant elle s'aperçut aussi qu'un beau jeune homme venait de sortir de terre et la saluait respectueusement.

Elle laissa échapper un cri d'effroi, et son premier mouvement fut de s'enfuir. Par malheur elle n'eut pas fait trois pas qu'un coup de vent emporta son chapeau de paille, dont les brides étaient dénouées, et le fit voler dans la Limourde. Elle s'arrêta, fort embarrassée. Déjà Lionel s'était emparé du râteau, à l'aide duquel il retira de la rivière le chapeau, qu'entraînait le courant. Après quoi, revenant se poster en face de Mlle de Saligneux, il lui dit :

— Est-ce à Mlle de Saligneux que j'ai l'honneur de parler?

— Cela pourrait être, répondit-elle, sans s'aviser de l'effort surhumain qu'il avait dû faire pour articuler d'un ton calme et sans avoir l'air d'un fou cette question qui pour lui était grosse d'une destinée. Elle ajouta : — Puis-je savoir de mon côté qui me fait l'honneur de m'adresser cette demande?

— C'est M. Lionel Têterol, répliqua-t-il.

— Eh bien! monsieur Lionel Têterol, ayez l'obligeance de me rendre ce que vous m'avez pris.

— Tout à l'heure, mademoiselle, lui dit-il gravement; mais au préalable veuillez m'expliquer comment ce râteau se trouve ici; y est-il venu tout seul?

— Je vous jure, monsieur, qu'il est à moi.

— Et pouvez-vous me jurer, mademoiselle, que ce nénufar que vous tenez à la main est aussi à vous ?

— Ainsi vous avez reconnu tout de suite votre nénufar ! s'écria-t-elle. Cela ne m'étonne pas, monsieur ; on a dans votre famille le fanatisme de la propriété. On mettrait sous vos yeux cent nénufars que vous diriez, sans prendre le temps de la réflexion : Voilà le mien. Oh ! l'heureux don !.. Et si je refusais de vous le rendre, ce nénufar charmant qui est à vous, me le feriez-vous réclamer par voie d'huissier? C'est probable. Il pleut des huissiers dans ce pays.

— Non, mademoiselle, je ne vous enverrais point d'huissier ; mais je garderais précieusement le chapeau que voici.

— Allons, un bon mouvement, soyez généreux, restituez sans rien demander. Pourquoi tenez-vous à la ravoir, cette pauvre fleur?

— D'abord elle est à moi, ensuite elle a été cueillie par vous.

— Très joli ! s'écria-t-elle. Du sentiment, de la poésie ! Je ne croyais pas que cette graine levât dans ce pays.

— Tout y vient, tout y pousse, mademoiselle, du moment que vous y êtes.

Elle lui fit une profonde révérence, et après une pause : — J'ai été maladroite, je me suis laissé prendre, il faut payer. Mais comment allons-nous faire pour nous rendre nos biens? Nous ne pouvons pas les jeter par-dessus la rivière.

— Vous oubliez qu'il y a un pont à deux cents pas d'ici.

— Et vous, monsieur, vous oubliez qu'il a été condamné, ce pont, et fermé par une barrière grillée, treillissée, verrouillée, cadenassée.

— J'enjamberai la barrière.

— A vos risques et périls, dit-elle.

A ces mots, ils descendirent l'un la rive droite, l'autre la rive gauche de la Limourde, et arrivèrent en même temps aux deux extrémités du pont. C'était là que les pères avaient eu leur premier colloque, ce fut là que les enfans eurent leur premier tête-à-tête.

Lionel franchit la barrière sans trop de difficulté. Mlle de Saligneux s'avançait à sa rencontre ; mais, s'étant ravisée, elle recula précipitamment de quelques pas.

— Un instant, monsieur, reprit-elle, il me vient un scrupule, une inquiétude. Ce pont est-il à vous ou à moi?

— Je crois qu'il est à vous.

— Vous le croyez, il faudrait en être sûr. Pensez-y, l'affaire est de conséquence. Si j'avais le malheur et l'audace de mettre le bout du pied dans l'empire des Têterol, c'est bien alors qu'on m'enverrait les huissiers. Quand je vous dis qu'il en pleut !

Et aussitôt, changeant de visage et de ton, elle ajouta avec la

gravité d'un diplomate émérite : — Ah! monsieur, entre vous et moi ne pourrions-nous pas inventer un moyen de mettre fin à ces misérables procès qui chagrinent ceux qui les perdent et n'ajoutent rien à la gloire de ceux qui les gagnent ?

Elle le regardait les yeux dans les yeux, et il éprouva un transport de joie. Il fut sur le point de lui répondre : — Mais vous savez bien que ce moyen, on l'a inventé pour nous, et que vous l'avez approuvé. Quant à moi, apprenez que depuis un quart d'heure je le trouve admirable, merveilleux.

Il n'eut pas le temps d'ouvrir la bouche. Elle s'écria subitement : — En vérité, monsieur, il me semble que je vous ai vu quelque part.

— Et, moi, j'en suis certain.

— Où donc ?

— Cherchez.

— Eh ! oui, c'était au bois, un jour que je suis tombée de cheval.

En prononçant ces mots, elle rougit ; elle se souvint que pour la remettre en selle, il lui avait tenu le pied, et du même coup elle se rappela que tout à l'heure elle était nu-pieds.

— Que faisiez-vous sous ce châtaignier ? demanda-t-elle d'un ton de reine.

— Je dormais très profondément.

— Et à quel moment vous êtes-vous réveillé ?

— Permettez, avant de répondre à cette question, j'en ai une à vous faire.

— Décidément vous avez le génie du troc. Donnant, donnant. Je vois bien que nous n'en finirons pas de sitôt avec nos procès... Soit, questionnez.

— Je meurs d'envie de savoir qui est Théodore.

Elle fit un geste d'étonnement : — Théodore ! Qui donc vous a parlé de Théodore ?

— Vous-même, mademoiselle.

— Moi ! Vous rêvez.

— Je ne rêve point. Le jour où j'ai eu l'honneur de vous rencontrer dans l'avenue des Poteaux, n'avez-vous pas dit à la personne qui vous accompagnait et par conséquent à moi qui vous écoutais : — C'est Théodore qui est cause de mon accident, je pensais à lui en tombant de cheval ?

Elle partit d'un éclat de rire. — Vous voulez donc savoir qui est Théodore ? Eh bien ! Théodore...

Elle n'en put dire davantage. Une voix aigre cria : — Claire, où donc es-tu ?

— On y va, ma tante, répondit Mlle de Saligneux. Et jetant le né-

nufar à Lionel, reprenant son chapeau et son râteau, elle se sauva.

Lionel se sauva aussi, comme un homme qui a une grande joie à cacher, car la joie fait courir comme la peur. La sienne était presque folle; le hasard l'avait pris en amitié et venait de frapper un grand coup pour le tirer de la plus cruelle détresse. Il était aussi heureux qu'un chercheur d'or qui a découvert un filon ou qu'un indigent qui apprend qu'il a gagné le gros lot, aussi ému qu'un naufragé qui surgit miraculeusement au port, aussi surpris qu'un enfant qui s'est endormi en demandant la lune et qui au matin la trouve sous son oreiller. Il éprouvait le besoin d'embrasser quelqu'un ou quelque chose. Il s'avisa qu'il tenait à la main un nénufar où Mlle de Saligneux avait posé ses lèvres, il y but le baiser qu'elle y avait laissé, et ce fut la seule folie qu'il fit, parce qu'il y avait là tout près des ouvriers qui travaillaient dans les champs. Quant à s'étonner et à se scandaliser de l'étrange facilité avec laquelle Mlle de Saligneux avait pris son parti d'épouser un homme qu'elle n'avait jamais vu, il n'y songeait plus. Il inventait pour justifier sa conduite les argumens les plus insensés. Elle avait eu des pressentimens, des divinations, sans qu'aucun motif d'intérêt eût influé sur sa décision; son regard, sa beauté, répondaient de la parfaite noblesse de ses sentimens. Lionel était amoureux, et l'amour est une déraison; toutes les inconséquences lui sont permises, l'absurde est son royaume.

A six heures sonnantes, M. Têterol fut de retour; il n'était jamais en retard d'une minute. Il entra dans la salle à manger en faisant craquer le parquet sous ses bottes, et il aborda son fils avec une froide poignée de main. Pendant tout le dîner, il eut l'air sombre, morne et féroce d'un canon Krupp chargé jusqu'à la gueule, prêt à partir. Quand on eut servi le café, il vida sa tasse d'un seul trait et renvoya Joseph. Alors posant sur la table, selon sa coutume, ses lourdes mains qui écrasaient tout ce qu'elles touchaient et ses deux coudes cuirassés qui s'étaient frayé un large chemin au travers de l'humaine cohue, attachant sur son héritier des yeux au fond desquels on apercevait son idée allumée et toute flambante comme un feu de forge, il lui dit d'une voix saccadée :

— Eh bien! Lionel, as-tu réfléchi?

Les mouches qui bourdonnaient autour d'eux se turent, sentant la gravité de la circonstance, et un silence de mort régna dans toute la salle. Lionel fut deux minutes sans répondre, ces deux minutes parurent deux siècles à son père. Enfin le jeune homme dit :

— Oui, j'ai réfléchi. Je ferai ce que tu voudras.

La figure de M. Têterol s'empourpra et il tira son mouchoir de sa poche pour s'essuver les tempes, que la joie rendait moites.

— Tout est pour le mieux, s'écria-t-il. Je savais bien, Lionel, que tu étais un garçon de sens. Tu as fait tes petits calculs, et il t'a paru que ton père avait raison. Moi, d'abord, j'ai toujours raison; c'est la plus vieille de mes habitudes. Voilà ce que c'est que de réfléchir. Tu as découvert que ce n'est pas un mince avantage pour un ambitieux d'avoir une Saligneux dans son sac. Ils ont de belles alliances, ces hobereaux; il y a des marquis dans la parenté, et tous ces gens-là se soutiennent, ils ont le génie de l'intrigue. Pendant longtemps encore, même en république, ils auront beaucoup d'influence. Vois plutôt mes procès! Ils n'ont eu qu'un mot à dire à l'oreille d'un juge, et il s'est trouvé que leurs lapins de garenne n'avaient pas mangé mes choux. Le monde est si bête! Et puis je te l'ai déjà dit, cet écervelé de baron ne fera pas de vieux os, et il n'a pas de postérité masculine à qui léguer son titre. Il se pourrait bien qu'à sa mort...

— N'en parlons plus, interrompit Lionel. Je t'ai promis de faire ce que tu voudras.

— Parlons-en au contraire, reprit M. Têterol. Je t'affirme que ce mariage est pour toi un coup de fortune. Elle est toute jeune, toute verdissante, cette demoiselle, et pourtant elle a déjà beaucoup de raison, beaucoup d'esprit de conduite. Elle t'aidera à te pousser, à faire ton chemin. J'ai eu de ses nouvelles par M. Crépin.

— Qui est M. Crépin? demanda Lionel.

— Une canaille. Et ne va pas croire que Mlle de Saligneux soit laide à faire peur, je t'ai dit cela pour te faire enrager; tu penses bien que je ne voudrais pas d'un monstre pour ma bru. Tu la verras dès demain; j'ai rencontré tantôt le baron, nous avons tout arrangé, et c'est demain que je te présente. Mon Dieu! je ne te dis pas que ce soit une Vénus...

— De grâce, n'en parlons plus, interrompit encore Lionel, que son père mettait au supplice en s'obstinant à faire l'éloge de Mlle de Saligneux, comme s'il eût pris à tâche de le dégoûter de son bonheur.

L'entêté vieillard ne lâchait jamais sa proie. Il se leva et fit le tour de la table pour venir s'asseoir à côté de son fils. Il ouvrit lui-même la caisse de cigares, lui en présenta un et lui procura du feu en frottant une allumette sur la semelle de sa botte.

Pendant que Lionel fumait : — Pardonne-moi, mon garçon, reprit-il; je t'ai un peu brusqué hier au soir. Bon Dieu! je te comprends, tu avais une amourette au cœur. Tu conviendras que je ne t'ai jamais chicané là-dessus. C'est gentil, les amourettes; mais du moment qu'elles nuisent aux affaires sérieuses! Elle est donc bien jolie, l'autre? Eh! cela passe si vite, la beauté: c'est un déjeuner de soleil. La beauté, voilà ce qu'il en reste.

Et il soufflait sur ses doigts comme on souffle sur un chardon pour en faire envoler le duvet. Le duvet parti, il ne reste que les piquans. — Les amoureux, poursuivit-il, s'imaginent qu'il n'y a qu'une femme au monde; il y en a des mille et des mille. Ce n'est pas la plus belle, c'est la plus utile qu'il faut épouser. Tu es un homme sérieux, toi; tu es un homme fort. Je te vois déjà en selle, ta princesse en croupe. Trotte, bidet! C'est moi qui fournirai le picotin...

— Pour l'amour de Dieu, qu'il n'en soit plus question! s'écria de nouveau Lionel, à qui les métaphores de son père semblaient encore plus redoutables que ses coups de boutoir.

En ce moment, Joseph annonça l'abbé Miraud, qui venait rendre ses devoirs à l'héritier.

— Arrivez donc, monsieur le curé, lui cria M. Têterol. Je vous présente mon prince de Galles. Il est bien bâti, n'est-ce pas? Et dire que je l'ai vu pas plus grand qu'une botte! Vous ai-je averti qu'il s'appelle Lionel comme vous? C'est un filleul qui vous fera honneur, mais vous n'en ferez pas un clérical. Lui et moi, nous avons les mêmes opinions, le même cœur, la même volonté.

— La vôtre, monsieur Têterol, répondit l'abbé en souriant de l'air d'un timide qui se décide à tout oser.

— La mienne, la mienne! puisque je vous dis que c'est aussi la sienne! répliqua M. Têterol. Voilà bien mes hommes de sacristie. — Et il ajouta en promenant ses gros doigts dans les cheveux châtains de son fils : — Vous aurez beau faire, vous ne me le gâterez pas, mon prince de Galles. Il sait trop ce qu'il me doit. Et que le diable m'emporte si je regrette tout ce que j'ai dépensé pour son éducation! Regardez bien ce garçon, monsieur le curé; c'est le meilleur de mes placemens, c'est du 20 pour 100.

Lionel profita de la première occasion pour laisser en tête-à-tête l'abbé et son père, et il se retira dans sa chambre. Le bonheur a ses nuits blanches; cette nuit-là, Lionel ne dormit guère. Il lui semblait qu'avant le matin un voleur allait descendre du ciel pour lui dérober son trésor, et il lui tardait de l'enfermer dans un tiroir à serrure.

Il se leva au petit jour et écrivit à M. Pointal les deux lignes que voici :

« Mon cher monsieur, tenez ma lettre pour nulle et non avenue. J'ai vu M[lle] de Saligneux. »

XII.

Faut-il croire que M. Têterol avait menti sciemment à son fils? ou admettrons-nous que lui-même s'était laissé tromper par les

assurances vagues du baron, qui l'avait payé en monnaie de singe? Le fait est que ce dernier n'avait pas dit un mot à sa fille des étranges propositions qu'il avait reçues de son voisin et de la demi-parole qu'il lui avait donnée. Mlle de Saligneux ne soupçonnait point qu'on songeât à la marier; elle était dans une ignorance absolue de l'événement qui se tramait. S'il en avait été autrement, selon toute apparence, elle se fût occupée d'autre chose que de se déchausser pour voler des nénufars.

M. de Saligneux avait eu plusieurs raisons pour ne rien dire à sa fille. D'abord il s'était fait une habitude de retarder jusqu'à la dernière heure tout débat sur un sujet qui lui déplaisait. Quand il lui survenait des choses désagréables, il aimait mieux les subir que de les discuter. Ensuite, avant d'expliquer à sa fille ses intentions, il attendait de les connaître lui-même, et en vérité il ne savait pas encore ce qu'il comptait faire. Marier sa fille hors de son monde, la donner au fils d'un Têterol! A cette pensée, il avait éprouvé d'abord des accès d'indignation, des soulèvemens de cœur, qui s'étaient traduits par des haut-le-corps. On n'en doutera pas quand on saura qu'il possédait une jolie collection de cannes, et dans le nombre un jonc superbe, très souple, à pomme d'agate, que lui avait donné jadis une de ses maîtresses. Depuis quelque temps, il ne s'en servait plus dans ses promenades, il le réservait à un usage particulier. Pendant les jours qui avaient suivi son entretien avec l'ancien maçon, il lui était arrivé de considérer ce jonc avec une sorte d'attendrissement, en lui disant : — Tu auras une belle fin, je te casserai sur l'échine de M. Têterol. — Plusieurs fois il avait eu la velléité de courir à la Maison-Blanche, d'y faire son coup, et de dire à l'insolent, après l'avoir bâtonné : — A présent, mon cher monsieur, achetez mon château; le chagrin que j'aurai de le voir dans vos vilaines mains sera suffisamment racheté par la joie pure et vraiment céleste que je viens de savourer. — Il n'en avait rien fait, le jonc était encore intact.

La conscience du baron de Saligneux avait beaucoup roulé, et en roulant, elle avait perdu ses angles, ses raideurs et sa virginité. Elle ressemblait à ces femmes qui n'en sont plus à compter leurs aventures; il n'y a que la première qui fasse événement, les autres sont des accidens sans conséquence, qu'on a bientôt fait d'oublier. Il en résultait que les soulèvemens de cœur du baron ne duraient guère. Dans la vie de désordres et d'expédiens, la première faculté qui se perd est celle des longues indignations. Les reins s'assouplissent, on s'apprivoise avec les portes basses. A la vérité on commence par se gendarmer contre elles, on leur dit des injures, après quoi on se fait petit, on baisse la tête et on passe.

Voilà pourquoi la canne de jonc à pomme d'agate n'était pas encore en deux morceaux.

M. de Saligneux en était venu par degrés à prononcer tout bas et même à haute voix des phrases qui commençaient par ces mots : « Mais après tout, mais somme toute, mais tout bien pesé... » Ce sont là des locutions qui préparent les acquiescemens ou les démissions de la conscience. — Après tout, pensait-il, cet insolent rustre est mon créancier, il est énormément riche et sa vanité égale sa richesse. Si je dis non, il sera sans miséricorde. Si je dis oui, peut-être obtiendrai-je de lui tout ce qu'il me plaira. Ne prenons pas un parti à la chaude, examinons, faisons le tour des choses, tâchons de voir le bon côté de l'événement et de concilier l'honneur avec les commodités de la vie. — Le baron se souvenait du mot d'un de ses amis, qui lui avait dit un jour : « Mon cher, ce pauvre monde est ainsi fait qu'il est bien difficile d'avaler un verre de vin où il n'y ait pas une mouche. Quand le vin est bon et que la mouche n'est pas trop grosse, il faut boire. » Le baron avait appris à boire. Il est vrai que cette fois la mouche était énorme, grosse comme un Têterol. Nonobstant il ne boudait pas contre son verre. Il s'était accoutumé à établir une grande différence entre les points sur lesquels il est permis de céder et les points sur lesquels toute transaction est déshonorante. Marier sa fille au fils d'un corsaire pour en obtenir de meilleures conditions est un acte qu'à la rigueur on peut commettre sans cesser d'être un vrai gentilhomme. Ce qui fait le gentilhomme, c'est d'abord la tenue et ensuite l'orthodoxie des opinions. M. de Saligneux avait toujours eu de la tenue, et ses opinions étaient irréprochables.

Au surplus, il faisait intervenir dans les capitulations de sa fierté l'intérêt de sa fille et ses sollicitudes paternelles ; il se persuadait qu'il avait agi comme un bon père en ne repoussant pas de parti pris la proposition inconvenante et saugrenue de M. Têterol. La fortune personnelle de Mlle de Saligneux se montait à bien peu de chose, et sous la tutelle fort décousue du baron, ce peu de chose s'était réduit à presque rien ; il ne voyait pas venir sans inquiétude le moment de s'en expliquer, il craignait que ses comptes ne parussent pas aussi orthodoxes que ses opinions. Quant à l'héritage du marquis de Virevieille, qui avait manifesté plus d'une fois sa ferme volonté de laisser toute sa fortune à sa petite-nièce, c'était une espérance un peu maigre. Mlle de Saligneux avait pu constater elle-même que la maison de son grand-oncle était montée sur le pied le plus simple, qu'il recevait rarement, qu'il n'avait pas de voiture et ne se promenait au bois que sur des chevaux de louage. De son côté, le baron avait toujours fait de vains appels à la libéra-

lité du vieillard, il n'en avait retiré que d'éloquens sermons sur l'économie, sur la tempérance, sur cette habitude de modérer ses désirs, qui tient lieu de la richesse. Il avait conclu de tout cela que, si sa fille héritait jamais du marquis quinze ou vingt mille livres de rente, ce serait le bout du monde, et qu'est-ce que vingt mille livres de rente? A son avis, la première condition de bonheur pour les femmes était une existence capitonnée. Il était intimement convaincu que pour sa fille aussi le capiton était un objet de première nécessité, et il la croyait trop raisonnable pour ne pas comprendre que dans sa situation elle ne pouvait trouver un beau parti qu'au prix d'une mésalliance. Peut-être regarderait-elle les écus de M. Têterol comme un de ces baumes souverains qui guérissent toutes les blessures de l'amour-propre, et les coups de canne comme un de ces expédiens surannés qui ne sont plus de mise dans ce siècle.

Ce qu'il y avait de plus simple, c'était de l'interroger; mais cet interrogatoire était délicat, et le baron attendait pour s'exécuter qu'on le mît au pied du mur. Vivant au jour la journée, jouissant du répit que lui laissait M. Têterol, partagé entre ses calculs qui endormaient ses remords et ses remords qui dérangeaient ses calculs, il n'aspirait qu'à obtenir des délais, il appelait à son aide l'imprévu, caressait le fol espoir d'apprendre un matin à son réveil que son inexorable créancier, pris d'un coup de sang, n'était plus de ce monde. Hélas! non-seulement son créancier était incapable d'avoir pour lui une si gracieuse attention, il était devenu pressant et lui avait arraché la promesse qu'avant la mi-septembre les deux jeunes gens auraient été présentés l'un à l'autre. La mi-septembre approchait, le baron se trouvait au bord du fossé, il fallait sauter.

L'explication qu'il allait avoir avec sa fille lui paraissait si déplaisante qu'il aurait donné beaucoup pour pouvoir s'en décharger sur quelque intermédiaire; mais il n'avait sous la main personne qui fût capable de lui rendre ce bon office. Assurément ce n'est pas à sa sœur très aînée, la comtesse de Juines, qu'il aurait pu s'adresser pour cela; c'était la dernière personne du monde à qui il eût osé s'ouvrir sur un pareil sujet. Grande femme sèche, maigre, portant beau, Mme de Juines était une dévote et ne badinait pas avec les principes. M. Têterol, qui l'avait vue une fois et qui gardait dans ses yeux l'éblouissement de ce spectacle, la traitait de vieille haridelle; c'était pourtant une personne fort respectable, bien qu'elle eût un péché sur la conscience. Elle n'était encore que Mlle de Saligneux, lorsqu'à la nouvelle de la révolution de juillet, elle avait prêté serment de ne plus sortir de sa chambre avant que l'usurpateur eût restitué la couronne au roi légitime. Pendant six ans, elle avait tenu sa parole; pendant six étés et six hivers, elle avait ob-

servé la clôture d'une carmélite; mais un matin, cédant aux instances de sa famille, elle avait pris la clé des champs et mis le nez à l'air pour épouser M. de Juines. Elle eût mieux fait de rester chez elle ce jour-là. M. de Juines était un viveur, dont elle n'avait pas eu à se louer. Heureusement elle le voyait à peine dix fois dans l'année, et plus heureusement encore il était mort à la fleur de l'âge des suites d'une indigestion.

Les mésaventures conjugales de la comtesse de Juines n'avaient point abaissé sa superbe. Ses ancêtres lui remplissaient le cœur et la bouche; elle portait enlacées autour de son front toutes les gloires des Saligneux, et si en parlant elle remuait à peine la tête, c'est qu'elle avait peur d'en faire tomber sa couronne de vertus héréditaires. Quand elle était assise, son dos ne touchait jamais le dossier de son fauteuil; quand elle voyageait en chemin de fer, elle ne se permettait pas de s'accoter pour dormir, et le matin elle sortait de son wagon telle qu'on l'y avait mise, sans avoir fait un faux pli à sa robe de taffetas noir, sans avoir dérangé un seul de ses cheveux. Mme de Juines ne se départait jamais de sa majesté; du fond du passé toutes les croisades la regardaient, et, se sachant regardée, elle représentait toujours. Elle incarnait dans sa personne tous les principes, toutes les convenances. Aussi était-elle un rigoureux censeur de la conduite de son frère; elle lui adressait d'aigres réprimandes sur les erreurs de sa jeunesse, bien qu'elle n'en connût pas la dixième partie. Il faut ajouter qu'elle était sévère pour elle-même comme pour les autres. Elle avait souvent de longues absences, de profondes rêveries, qu'elle employait à faire un retour sur son passé. Dans ces heures de recueillement, elle se reprochait ce qu'elle appelait sa faute, expression malheureuse qui aurait pu donner le change aux gens mal informés. Elle était persuadée que sa faute avait eu les conséquences les plus graves, que les incendies, la grêle, les inondations, les tremblemens de terre, tous les désordres de la nature, toutes les catastrophes de l'histoire étaient une juste vengeance que tirait le ciel de la déplorable défaillance d'une Saligneux qui avait manqué au plus sacré des engagemens. Pourquoi était-elle sortie de chez elle avant que le roi fût remonté sur son trône? Si les Prussiens avaient assiégé Paris, la comtesse de Juines se flattait mélancoliquement d'y être pour quelque chose, et si M. Têterol existait, c'était encore une expiation de sa faute. Elle considérait ce Têterol comme le ministre des rancunes célestes, comme un Attila, comme le fléau de Dieu. Mais, quoique son imagination fût vive, elle n'avait aucun soupçon de l'inouï projet que nourrissait ce monstre. Si elle s'en fût doutée, elle aurait fait tant de bruit qu'on ne se serait plus en-

tendu à dix lieues à la ronde. Par prudence, M. de Saligneux avait observé une absolue discrétion. Mme de Juines avait cela de commode qu'il était facile de lui cacher les choses ; elle interrogeait peu, parce qu'elle se faisait une idée extraordinaire de sa pénétration et qu'elle croyait tout savoir. Au demeurant, on pouvait devant elle parler de tout sans se compromettre ; elle était très sourde, et pour qu'elle devinât un secret, il fallait qu'on eût soin de le lui crier aux oreilles.

Le baron avait coutume de faire bonne mine à mauvais jeu. Si embarrassé qu'il fût des ouvertures dont il se disposait à régaler sa fille, il fut charmant pendant le dîner. Il but un peu plus que d'habitude, s'égaya et conta des histoires un peu risquées, que Mme de Juines ne daigna pas se faire répéter, et que Mlle de Saligneux écouta avec plaisir. Elle en savait assez pour s'amuser, trop peu pour se scandaliser. Elle avait employé ses années de couvent à se poser une foule de questions auxquelles elle faisait des réponses plus ou moins baroques, et les dix-huit mois qu'elle avait passés auprès de son grand-oncle à s'assurer si ses réponses étaient justes. Sa curiosité avait déjà fait le tour du monde, mais son innocence n'avait pris partout que la fleur du panier.

Une des histoires de son père la fit rire aux éclats, et Mme de Juines, sortant de sa rêverie, lui dit sèchement :

— De quoi s'agit-il? Qu'est-ce donc? De quoi riez-vous, mademoiselle?

— De rien, ma tante.

— Est-ce qu'une jeune fille qui se respecte se permet de rire à gorge déployée? Est-ce qu'une jeune fille raisonnable se permet de rire sans savoir pourquoi? Ta fille est une vraie sauvage, Patrice; c'est une éducation à recommencer.

— Je vais m'en occuper sur-le-champ et la tancer d'importance, répondit M. de Saligneux.

Et le sourcil froncé, l'air grave, presque tragique, il entama une seconde histoire encore plus hasardeuse que la première. Claire se mit à rire de plus belle et s'attira une nouvelle remontrance de sa tante, qui ne les lui ménageait pas. De toutes les choses qui révoltaient la comtesse, celle qui l'irritait le plus était la gaîté de sa nièce, et sa nièce était toujours gaie, mais surtout quand elle causait avec son père. Elle le trouvait très gentil ; c'était son mot. Il ne fallait pas lui demander de le prendre au sérieux ; elle n'ignorait point ses folies, et le marquis de Virevieille lui avait souvent dit : — Ma pauvre enfant, ton père est un viveur, ton père est un bourreau d'argent, ton père te mettra sur la paille. Elle lui répondait : — C'est possible, mais n'en dites pas de mal, il est si gentil! —

Elle le croyait très capable de la mettre sur la paille; mais elle était convaincue qu'il le ferait sans mauvaise intention, par étourderie, par laisser-aller, et qu'au surplus, quand elle serait sur son grabat, il ferait autour d'elle des gambades qui la divertiraient. Elle avait pour lui, à défaut d'un respect impossible, beaucoup de tolérance, beaucoup d'indulgence; elle le considérait comme un être irresponsable, à la merci de ses fantaisies et condamné à faire des sottises aussi fatalement, aussi innocemment qu'un pommier produit des pommes. Ce qui l'amusait le plus, c'étaient les airs solennels qu'il se donnait dans l'occasion pour la rappeler à son devoir; elle était sûre que, lorsqu'il prêchait, il avait quelque gros péché sur la conscience ou en projet. Elle avait alors une façon de le regarder qui démontait sa gravité. Elle le traitait d'aimable serpent. Elle le comparait aussi à l'un de ces jolis chemins, bordés d'églantines en fleurs, mais dans lesquels il y a des fondrières et des trous. Il est agréable de s'y promener, mais on a un peu de peine à en sortir, et quelquefois on y reste.

Après le dîner, on s'installa dans un beau salon de forme oblongue, où le baron fit allumer un grand feu, la pièce étant crue et les soirées étant déjà fraîches. Mme de Juines s'assit dans sa bergère et se mit à broder un tapis d'autel, retirée en elle-même, seule avec son aiguille, sa surdité et sa conscience. Le baron et sa fille prirent place près de la cheminée au large foyer, au manteau sculpté, et furent quelque temps sans souffler mot.

Chaque fois que Claire revenait à Saligneux, elle commençait par y faire au dedans comme au dehors un inventaire complet; elle craignait toujours d'y trouver quelque déchet; elle avait eu dans ce genre des surprises si désagréables! Enfoncée dans un fauteuil bas, elle parcourut des yeux tous les coins et recoins du salon, les murs décorés en stuc, le plafond formé de caissons en noyer aux moulures dorées, les fenêtres, dont les espagnolettes étaient des chefs-d'œuvre de serrurerie, les dessus de porte peints d'amours et d'emblèmes en grisaille, les portraits de famille, équestres ou autres, les meubles anciens en tapisserie de Beauvais, une commode en marqueterie, des bahuts en ébène. Puis, ramenant ses regards sur la cheminée, elle constata que le chambranle avait gardé son cartouche et son médaillon, que les montans avaient encore tous leurs cuivres précieusement ciselés; mais tout à coup elle s'avisa que jadis il y avait sur cette cheminée une délicieuse pendule ornée de camées antiques qui se trouvait transformée en une sotte pendule moderne, et deux jolis vases en biscuit de Sèvres, dont l'un avait disparu. Lorsqu'il était allé à Paris dans le vain espoir d'y négocier un emprunt, M. de Saligneux y avait emporté la pendule et le vase

sous le prétexte qu'ils avaient besoin de réparation; il ne les avait pas rapportés, probablement il leur avait fait prendre le chemin de l'hôtel Drouot.

— Et votre pendule, qu'est-elle devenue? demanda Mlle de Saligneux.

— Ah! ne m'en parle pas, ma chère, répondit le baron. Les pendules ont leurs maladies; un matin celle-ci a été trouvée dans l'état déplorable où tu la vois.

Claire lui montra le vase de Sèvres, en disant : — Et l'autre?

— Hélas! nous sommes tous mortels, soupira-t-il.

Elle ne poussa pas plus loin son enquête, elle n'avait plus rien à apprendre. Elle allongea ses deux pieds sur les chenets et se plongea dans des réflexions dont elle ne fit part à personne, préférant les garder pour elle. Après un long silence :

— Quel joli pied tu as, ma chère! lui dit le baron.

— Vous trouvez?

— Je n'en ai jamais vu de plus petit ni de mieux fait.

— Et Dieu sait l'expérience que vous avez dans ces matières!

— Oh! pas tant que tu te l'imagines, répondit-il modestement.

— Le pied d'une déesse d'Opéra n'est pas comparable au mien? demanda-t-elle.

— Je ne veux point faire de comparaisons, je dis que le tien est parfait.

— Je sais quelqu'un qui en pourrait parler en connaissance de cause, pour l'avoir vu beaucoup mieux que vous ne le verrez jamais.

— Quel est donc cet heureux mortel?

— Ce n'est point un pédicure.

— Qui donc?

— Quelqu'un qui aujourd'hui même l'a vu à découvert.

— A découvert?

— A nu, répondit-elle en élevant imprudemment la voix, si bien que Mme de Juines tressaillit, et, haussant la tête, s'écria : — Mon Dieu! de quoi s'agit-il? Elle a dit, je crois : à nu. Qui donc est nu?

— Elle me demandait, lui cria le baron, s'il était difficile de monter un cheval à nu.

— Ne pourriez-vous, mademoiselle, employer des expressions plus convenables? reprit Mme de Juines.

— Puisqu'il s'agit de cheval! repartit Claire.

— Cheval ou non, il est des mots qu'on n'emploie pas en bonne compagnie. Vous auriez dû dire : à cru. Quand donc apprendrez-vous à vous observer?

Là-dessus, la comtesse se remit à broder, pendant que M. de Saligneux disait tout bas à sa fille : — Qui donc a eu le précieux avantage de voir ton pied à nu ou à cru?

— Devinez ; mais non, vous ne devinerez jamais... un jeune homme, le fils de votre ennemi mortel, de l'ogre de la Maison-Blanche, M. Lionel Têterol.

— Ah ! par exemple... mais comment se fait-il?.. Tu l'as fait venir, et tu lui as dit de propos délibéré : — Il est charmant, voyez plutôt.

— Entendons-nous; on ne vous a pas dit qu'on le lui ait montré. Ce jeune homme est un sournois qui fait semblant de dormir et qui ne dort pas du tout.

Et Mlle de Saligneux raconta à son père dans le plus grand détail toute l'aventure du nénufar. M. de Saligneux l'écoutait avec ravissement, bénissant le ciel qui se chargeait de lui procurer une transition après laquelle il courait depuis une heure sans pouvoir la trouver.

Quand elle eut terminé son récit : — Ainsi donc, lui dit-il, tu as contemplé aujourd'hui de tes deux yeux ce phénix?

— Quel phénix?

— M. Lionel Têterol.

— En quoi est-il un phénix?

— C'est un jeune homme non-seulement remarquable, mais exceptionnel, extraordinaire, tout à fait extraordinaire, doué des plus belles facultés, digne des plus beaux emplois, à qui tous les notaires de Paris s'accordent à prédire les plus grandes destinées et un superbe avenir. Tu ne t'en étais pas doutée?

— Je vous assure qu'en regardant ce jeune homme extraordinaire, je n'ai pas su lire ses grandes destinées sur son front. Il est vrai qu'il y avait la rivière entre nous.

— Cependant il t'a plu?

— Il ne m'a pas déplu. Il a tenu à me prouver qu'à la rigueur, en y prenant peine, un Têterol pouvait être convenable, poli et même galant.

— Cela ne m'étonne pas, il est charmant. Ce sont encore les notaires qui l'affirment; j'ai vu leur lettre, il y a même des passages qu'on m'a fait lire deux fois. Le fait est que ce joli châtain dont toutes les femmes raffolent a tout simplement un cœur d'or, une âme de la plus exquise délicatesse, une distinction rare dans les sentimens, bref toutes les qualités qui font le bonheur des familles.

Il s'étendit sur ce sujet; elle l'écoutait d'abord le sourire aux lèvres. Elle crut découvrir qu'il était sérieux, elle devint sérieuse à son tour. Elle retira son pied de dessus les chenets, se redressa, se croisa les bras, et, regardant fixement son père, qui n'osait pas la regarder, elle dit :

— Ah çà ! en me promenant dans le chemin bordé d'églantines fleuries aurais-je mis le pied dans un trou ?

— Que veux-tu dire ?

— Vous vantez beaucoup ce jeune homme; auriez-vous par hasard l'intention de me le faire épouser?

— Tiens, c'est une idée, répondit-il en se frappant le front, une idée un peu étrange à la vérité, mais après tout peut-être en vaut-elle une autre, car enfin... As-tu des préjugés, toi? Quant à moi, je n'en ai point, je suis de mon siècle, et il faut être de son siècle. Un grand philosophe, avec lequel j'entretiens d'agréables relations qui contribuent au bonheur de ma vie, me disait l'autre jour : « On entend partout un bruit de sabots qui arrivent et de bottes vernies qui s'en vont. » Rien n'est plus vrai, ces gens-là arrivent, et nous nous en allons. C'est grand dommage, le monde est un charmant séjour. La vieille France n'a qu'un moyen de se survivre, c'est de se marier à la France nouvelle; car, pour ce qui est de s'enterrer dans ses regrets, voilà un vilain enterrement, et il faut au moins qu'un tombeau soit confortable. Si nous n'y prenons garde, ma chère, nous deviendrons le parti des impossibles, et le premier devoir d'un homme est d'être possible.

— Ah! si ma tante vous entendait! lui dit-elle.

— Grâce à Dieu, elle n'entend pas. Je l'aime et la vénère de tout mon cœur; mais de tous les êtres qui ne sont pas possibles, elle est le plus impossible. Regarde-la plus tôt; à quoi ressemble-t-elle? A un plumet de corbillard, tandis que M. Lionel Têterol...

— Encore! Une fois pour toutes, dites-moi si vous êtes sérieux ou si vous plaisantez.

— Eh! certainement je plaisante, et pourtant... Il faut avoir le courage de son opinion; là, mon opinion très sincère est que le beau Lionel est un admirable parti.

— Pour une Saligneux?

— Assurément.

— Ne dites donc pas des énormités.

— Je ne vois d'énorme dans cette affaire que les millions de M. Têterol, Jean premier, Jean l'unique, et je sais pertinemment qu'il entend faire à son fils en le mariant une situation superbe.

— J'ai le préjugé de croire que les millions de M. Têterol ne sont pas nécessaires à mon bonheur.

— Bah! c'est bon à dire; mais le bonheur des femmes est devenu si compliqué, si coûteux! A ces fleurs qui embellissent notre existence il faut de l'engrais, beaucoup d'engrais... D'ailleurs tu m'as confessé que ce jeune homme te plaît.

— En qualité de jeune homme qu'on rencontre au bord d'une rivière; mais du moment qu'il s'agit de l'épouser, il a un défaut grave, impardonnable.

— Lequel ?

— Il est le fils de son père, et je suis persuadée qu'il en tient, qu'il a un peu de son âme.

— Voyons, en conscience, si je te proposais de l'épouser, que me répondrais-tu ?

Elle décroisa ses bras et s'écria d'une voix ferme et résolue : — Je répondrais qu'une Saligneux n'est pas faite pour épouser le fils d'un Têterol.

La comtesse de Juines tressaillit de nouveau. — De quoi s'agit-il ? demanda-t-elle. Je crois vraiment qu'elle parle de M. Têterol. Patrice, tu as oublié de lui apprendre qu'il y a des expressions qu'on n'emploie pas dans le monde.

Mlle de Saligneux courut à sa tante, et lui cria dans le trou de l'oreille :

— Je disais à mon père que M. Têterol est un homme abominable et que M. son fils ne l'est pas moins.

— Qu'est-ce donc ? monsieur son fils ! Il a donc un fils, à présent ! Si ces gens-là se mettent à avoir des fils, où allons-nous ?.. Et dire que ces misérables possèdent aujourd'hui des champs qui ont appartenu aux Saligneux ! dire qu'ils vendangent la vigne des Saligneux ! Je la regardais tantôt, cette pauvre vigne, elle a l'air d'un cheval de race qui se sent monté par un palefrenier.

La comtesse de Juines avait la vue aussi perçante que M. Têterol. L'un apercevait à l'œil nu les hypothèques qui grevaient le château de Saligneux ; l'autre n'avait pas besoin de regarder deux fois une vigne pour découvrir qu'elle était profondément humiliée et marrie de fournir du vin aux Têterol.

— Et où s'arrêteront-ils, ces misérables ? poursuivit-elle en disant plus vrai qu'elle ne pensait. Ils ne seront contens qu'après nous avoir tout pris. Ils aspirent à loger dans le château des Saligneux, à manger dans l'argenterie des Saligneux, à coucher dans le lit des Saligneux.

— Ils n'y coucheront jamais, ma tante, c'est moi qui vous en réponds, lui dit sa nièce.

— C'est vous qui en répondez ? Claire, votre sentiment est bon ; mais je ne sais comment cela se fait, il y a toujours quelque chose d'inconvenant dans tous vos propos.

— Mais, ma tante, je n'ai fait que répéter ce que vous aviez dit.

— Vous oubliez, mademoiselle, que j'ai près de soixante ans, et qu'il m'est permis de dire beaucoup de choses qu'il ne vous est pas même permis de comprendre. Une fille de votre âge qui se respecte ne doit pas savoir qu'il existe des Têterol.

Mlle de Saligneux retourna auprès de son père, et, cherchant à

attirer sur elle son regard qui la fuyait, elle lui dit : — Ainsi M. Têterol a eu l'effronterie de vous faire cette proposition, et vous avez eu la coupable faiblesse de l'accepter?

— Ah! permets, j'ai réservé ton consentement.

— Expliquez-vous; comment cela s'est-il passé?

— C'est ta faute. Tu as rencontré un jour ce scélérat; on a beau dire, il a le cœur sensible, et tes charmes ont produit sur lui une ineffaçable impression. Il en rêvait, il en perdait la tête, et il a fini par s'ouvrir à moi, par me confesser qu'il mourait d'envie de t'épouser. Ah! par exemple, j'ai dit non, un non très catégorique. — Eh bien! m'a-t-il répondu, si elle ne peut pas être ma femme, qu'elle soit au moins ma bru! mais il faut absolument qu'elle me soit quelque chose.

— De grâce, ne riez plus; pour ma part, je ne suis pas en humeur de rire. Il faut que cet homme vous tienne par quelque endroit. Je vous prie, quels droits a-t-il sur vous?

— Il faut te le dire? Les droits d'un créancier sur son débiteur, repartit piteusement M. de Saligneux en baissant la tête.

— Vous lui avez emprunté de l'argent?

— Dieu m'en garde. C'est un affreux tour qu'il m'a joué.

— Dites-moi la vérité, toute la vérité, je veux la savoir, reprit-elle vivement.

Mis au pied du mur, le baron entama sa confession, et, prenant une attitude humiliée, une voix aussi modeste que sa contenance, il se décida à raconter à sa fille tout ce qui s'était passé entre M. Têterol et lui, le transport des deux créances, son voyage inutile à Paris, son retour à Saligneux, sa visite à la Maison-Blanche, tout jusqu'à la contre-lettre. Elle l'écoutait debout, adossée contre la cheminée, le sourcil contracté, les narines frémissantes. Elle contemplait fixement un magot en porcelaine qu'elle avait pris dans ses mains, et il lui semblait que sa vie, qui jadis lui paraissait si belle, était devenue subitement aussi laide, aussi disgracieuse, aussi repoussante que la grimace d'un Chinois.

Quand il eut fini, elle lui dit d'une voix sombre : — Il y a donc une loi qui autorise les créanciers à faire main basse sur les filles de leurs débiteurs et une autre loi qui autorise les débiteurs à livrer leurs filles sans les consulter?

Puis, emportée par son indignation, elle s'écria avec violence : — Ah! mon père, vous m'avez vendue! — Et elle jeta le magot sur le parquet, où il se brisa en morceaux.

Mme de Juines aperçut ce geste et ce magot brisé. Elle laissa échapper son aiguille et bondit sur sa bergère en disant : — Devient-elle folle, Patrice? Qu'est-ce qui lui prend?

— Ce n'est rien, lui répondit le baron. Le temps s'est mis à l'orage, et elle a ses nerfs aujourd'hui.

— Elle n'a pas vingt ans, et elle a des nerfs, répliqua la comtesse. Mais, Patrice, c'est une vraie scène qu'elle nous fait là. Je commence à croire qu'elle a fréquenté les petits théâtres.

— Soyez indulgente, ma sœur, lui dit le baron, elle n'est pas dans son assiette.

— Qu'est-ce qu'une Saligneux qui n'est pas dans son assiette? qu'est-ce qu'une Saligneux qui fait des scènes? Bon Dieu! quelle éducation! On me dira qu'elle n'a pas eu de mère; mais n'a-t-elle pas passé cinq années au couvent? En voilà le beau résultat. Il est vrai qu'avant comme après, elle a toujours vécu avec des hommes.

— Et avec des hommes bien dangereux, lui dit Mlle de Saligneux en montrant son père du doigt.

— Encore une inconvenance, s'écria la comtesse, plus majestueuse que les trois juges de l'enfer, Minos, Éaque et Rhadamanthe. Ce ne sera pas la dernière.

— Excusez-moi, ma tante, lui dit Claire, je me sens sérieusement indisposée, et je vais me coucher.

— Elle va se coucher! C'est assurément ce qu'elle peut faire de mieux, mais son langage est toujours choquant. Dans quel siècle vivons-nous! Le respect s'en va.

— Moi aussi, je m'en vais, dit Mlle de Saligneux à son père.

Et ayant allumé une bougie, elle sortit du salon. Il courut après elle sous prétexte de lui offrir ses soins, la rattrapa au milieu de l'escalier et là, retournant brusquement son char :

— Vraiment, lui dit-il, pour une fille d'esprit, tu m'étonnes. Comment! tu as pu croire que j'étais sérieux? Tu n'as pas vu que je te mettais à l'épreuve? tu t'imagines que je consentirais à te marier à un Têterol! Il est vrai que j'ai donné ma parole à ce butor; mais je dois dire à mon honneur que jamais, au grand jamais, je n'ai eu l'intention de la tenir.

— Vous auriez mieux fait de ne pas la donner.

— Que veux-tu? on s'engage et on se dégage, toute la politique est là; demande plutôt à M. de Bismarck, au prince Gortchakof, à qui tu voudras. Nous en serons quittes pour vendre Saligneux.

La figure de Claire s'allongea. — Vendre Saligneux, mon cher Saligneux! dit-elle. Ce serait plus qu'un malheur, ce serait une honte.

— Ah! ma chère, il faut choisir. Si ces vieux murs sont indispensables à ton bonheur, résigne-toi à épouser le jeune homme extraordinaire.

— Jamais! fit-elle.

— Et comme toi, je dis jamais! En conscience, l'ai-je bien dit, oui ou non? D'ailleurs, quand nous les aurons vendus, ces vieux murs, je ne serai pas inquiet de ton sort; tu as une retraite assurée chez M. de Virevieille. Quant à moi, je ne sais trop ce que je deviendrai; mais ne te mets pas martel en tête. J'irai me louer à un montreur de ménagerie, à quelque directeur de spectacle forain, pour qu'il m'héberge dans sa baraque et qu'il fasse voir aux badauds, par devant et par derrière, de face et de profil, le dernier des Saligneux.

— Taisez-vous donc, lui dit-elle, il y a des plaisanteries qui me font mal.

Et elle gravit précipitamment quelques marches. Il la rappela, elle se retourna.

— Tu me boudes, méchante, tu t'en vas sans m'embrasser?

Elle redescendit jusqu'à lui, mais ne l'embrassa pas.

— Après tout, reprit-il, est-ce ma faute si nous ne sommes pas millionnaires?

— M. de Virevieille prétend que oui, que vous êtes un grand pécheur, un criminel, que vous avez tous les vices.

— Charmant vieillard! Et tu crois tout cela?

— Tout.

— Bonté céleste! que pourrais-je faire pour rentrer en grâce, pour recouvrer ta bienveillance?.. Tiens, il me vient une inspiration, ajouta-il en se donnant l'air d'improviser une solution qu'il avait longtemps méditée et qu'il gardait en réserve pour le cas où ses ouvertures ne seraient pas goûtées. Aux termes de cette maudite contre-lettre, je me suis engagé à rembourser ma dette sur la première demande de M. Têterol ou dans les huit jours qui suivront la rupture du mariage; mais le cas prévu est un refus de ta part ou de la mienne. Si le mariage venait à manquer par quelque autre raison dont je ne serais pas responsable, j'aurais quatre ans pour m'acquitter, et en quatre ans on peut se retourner, trouver des ressources, des expédiens. Ne pas épouser le prodigieux jeune homme et ne pas vendre Saligneux, ce serait parfait. Si tu trouvais moyen de donner des dégoûts à cette perle des docteurs en droit, à ce miroir de chevalerie, à ce chef-d'œuvre de la nature et de l'art, si tu réussissais à te faire refuser par lui... C'est difficile, tu es si jolie! mais ne saurais-tu inventer quelque chose? Sois adroite; si on ne l'était pas, à quoi servirait-il d'être femme?

— Bien, nous aviserons, dit-elle.

Et, prenant entre ses deux mains la tête de son père, elle lui dit:

— N'avais-je pas raison de vous appeler un gentil serpent? mais aujourd'hui vous êtes beaucoup plus serpent que gentil.

A ces mots, elle le baisa au front, ou plutôt elle y donna un coup de dent, ses incisives y laissèrent leur empreinte.

Quand elle eut gagné sa chambre, elle s'assit au pied de son lit, et, tout en défaisant ses cheveux, elle se livra aux réflexions les plus mélancoliques. Puis soudain elle s'écria : — Ah ! Théodore, Théodore ! — Bientôt elle sourit, en disant : — C'est une idée, il faut que Théodore me serve une fois à quelque chose.

Un quart d'heure plus tard, elle dormait profondément. Par la grâce du ciel, la dernière héritière des Saligneux avait le sourire et le sommeil à discrétion.

XIII.

Le 12 septembre 1875, à trois heures de l'après-midi, M. Têterol, après avoir ouvert une petite grille avec une grosse clé, traversa en compagnie de son fils le pont de la Limourde. Une cravate blanche serrait son cou de taureau et l'étranglait un peu. Il portait une redingote en drap noir toute neuve, commandée pour la circonstance et dans laquelle il se trouvait à l'étroit. Ses habits neufs le gênaient toujours ; non-seulement il était de large corpulence, mais, quand il pensait à certaines choses, ses poumons se gonflaient jusqu'à faire craquer toutes les coutures de ses vêtemens. Les tailleurs n'avaient jamais assez de drap pour habiller l'orgueil de Jean Têterol.

Il était de trop belle humeur ce jour-là pour se plaindre ni de sa cravate, ni de sa redingote, ni de son tailleur, ni de ses souliers qui étaient trop justes, ni de personne. Jamais il n'avait eu le visage si épanoui, la lèvre si souriante ; des frissons de bonheur couraient dans ses épais sourcils grisonnans. Tout le long du chemin il avait fredonné l'air de Malbrouc. En passant le pont, il ne put résister au plaisir de pousser du bout de sa canne et de faire tomber dans l'eau une pierre qui ne tenait plus, et il dit à Lionel :

— Voilà comme ces hobereaux entretiennent leur propriété. C'est nous qui leur rendrons le service de raccommoder leur pont.

La comtesse de Juines ne l'aperçut point. Si elle avait vu de ses yeux M. Têterol traversant le pont et si elle s'était doutée de ce qu'il venait faire au château, peut-être eût-elle perdu la raison, peut-être se fût-elle portée à quelque extrémité ; mais à coup sûr elle eût gémi sur les effroyables conséquences de sa faute et reproché au ciel l'excès de ses vengeances. Heureusement Mme de Juines était absente. Le baron avait eu la précaution de l'éloigner ; il lui avait représenté que le temps était superbe, et il l'avait engagée à faire une promenade en voiture, à s'en aller rendre visite aux sœurs de Sainte-Marie, avec qui elle était en commerce de petites douceurs

et de petits caquets. Elle leur racontait sa faute; les bonnes sœurs l'écoutaient, la comprenaient et la consolaient.

Si Mme de Juines s'était trouvée là, un signe d'en haut lui aurait annoncé l'approche de l'ennemi qui aspirait à coucher dans le lit des Saligneux. Quand César mourut, le soleil pâlit, le Pô déborda, des statues versèrent des larmes de sang, des fantômes se promenèrent dans les rues, et les forêts retentirent de funèbres hurlemens. A l'instant où M. Têterol franchit la Limourde, le soleil ne pâlit point, aucun loup ne hurla. On assure cependant que le 12 septembre 1875, à trois heures précises, il se passa quelque chose d'étrange à Saligneux. Quelques minutes auparavant, l'air était parfaitement tranquille; soudain un coup de vent courba violemment la cime des ormeaux de la terrasse, et les murailles du château tremblèrent. Nous n'oserions affirmer qu'une des gargouilles qui surplombaient les toits ouvrit à plusieurs reprises une bouche lamentable, que dans les caveaux de la chapelle où reposaient trois Saligneux un long gémissement se fit entendre, et que des cendres froides remuèrent dans leur tombeau. Ces derniers prodiges pourraient bien être apocryphes; mais il est positif et notoire que la rafale détacha d'une tourelle une grosse pierre, qui par bonheur n'assomma personne, et qu'un magnifique rosier grimpant, qui s'élevait jusqu'à la hauteur des consoles d'un mâchicoulis, fit pleuvoir toutes ses roses, dont il joncha la terre, après quoi le vent tomba comme par enchantement. Ainsi fut annoncée dans ce jour mémorable l'invasion des barbares, l'apparition vengeresse d'Attila, roi des Huns et fléau de Dieu.

Le baron de Saligneux n'avait pas l'imagination aussi vive que sa sœur; il était incapable de voir dans une pierre qui tombe ou dans une pluie de roses des avertissemens du ciel; le coup de vent l'étonna sans l'émouvoir. M. Têterol lui avait annoncé sa visite pour trois heures; il connaissait sa redoutable exactitude, et il attendait l'ennemi en arpentant une allée de son parc. Du plus loin qu'il le vit paraître, il s'avança à sa rencontre, le chapeau sur l'oreille, une fleur à sa boutonnière, une badine à la main.

M. Têterol s'arrêta tout court et lui cria :

— Le voici enfin, monsieur le baron. Comment le trouvez-vous?

Le baron examina attentivement Lionel, qui, après s'être incliné, attachait sur lui son regard pénétrant et fier.

— Ah! monsieur, dit-il, les trompettes de la renommée avaient déjà publié ici vos louanges. Voilà, je crois, la première fois qu'une trompette n'a pas menti.

A ces mots, il lui tendit la main et lui souhaita gracieusement la bienvenue. Pendant qu'ils causaient, M. Têterol avait pris les devans; il avait une idée en tête et préparait un effet, qu'il tenait à

ne pas manquer. Lorsqu'il fut arrivé près du jardin fruitier, qui flanquait à droite le château, il y chercha quelque chose qu'il eut le chagrin de n'y pas trouver. Il poussa une petite porte à claire-voie, entra dans le jardin. Ce qu'il cherchait, c'était un poirier, lequel n'existait plus; mais il reconnut de son œil d'aigle l'endroit où il l'avait vu jadis. Il fit signe à M. de Saligneux et à Lionel, et aussitôt qu'ils l'eurent rejoint :

— Monsieur le baron, dit-il de sa plus grosse voix, dans le temps il y avait ici un poirier, je crois le voir encore, un beau poirier en pyramide. J'étais alors un petit ouvrier de campagne, un aide jardinier, très fier d'être au service d'un baron de Saligneux. Et pourtant je n'ai eu guère à me louer des bontés de M. votre père. A Dieu ne plaise que j'en médise. Mais il prétendait se connaître en horticulture, et il n'en savait pas les premiers principes. J'en suis pour ce que j'ai dit, monsieur le baron, il en ignorait les premiers rudimens. Il me soutenait que le sécateur vaut mieux que la serpette pour tailler les arbres fruitiers. C'est faux, absolument faux. Tous les gens qui s'y entendent vous diront que le sécateur mâche toujours plus ou moins la branche que l'on coupe.

M. Têterol parlait de cette histoire de poirier avec la même animation, avec le même feu que si elle se fût passée la veille; on eût dit que la discussion était restée ouverte pendant quarante ans. Cet homme aux pensées éternelles n'avait pas la notion du temps; ses colères comme ses souvenirs étaient toujours jeunes.

— Donc, poursuivit-il, j'étais occupé un jour à tailler une lambourde de ce poirier, et je me disposais à pincer les brindilles, en les coupant à huit centimètres. Il était dix heures du matin. M. votre père s'approche de moi, vêtu d'une douillette de soie couleur vert-pomme. Pendant quelques minutes, il me regarda faire. Puis, tirant ses mains de ses poches, il me traite d'âne bâté, d'imbécile, et me reproche que j'estropie son poirier. Pourquoi l'aurais-je estropié? Je ne lui voulais ni bien ni mal, à ce poirier; je ne me suis jamais intéressé beaucoup à la propriété des autres; mais j'ai toujours eu pour principe de bien faire tout ce que je faisais. M. votre père se fâche, je lui réponds. Alors... m'écoutez-vous? il était là, j'étais ici; alors il me détache un grand coup de pied, qui m'envoie m'appliquer contre l'arbre.

M. Têterol partit d'un bruyant éclat de rire. Puis il se rengorgea, se carra, planta ses puissantes mains sur ses puissantes hanches, et s'écria :

— Monsieur le baron, qu'aurait pensé M. votre père, si, au moment où il m'administrait cette petite correction, quelqu'un lui avait prédit qu'un jour j'aurais un fils qui épouserait sa petite-fille?

Et ce disant, il gonflait ses joues, tournait sa tête à droite et à

gauche, comme pour embrasser d'un regard tout l'univers, qui reconnaissait en lui son seigneur et son maître.

M. de Saligneux l'écoutait et en écoutant il regardait sa canne. C'était le fameux jonc à pomme d'agate, qu'il s'était promis de casser sur les épaules de M. Têterol. Le tenant par le milieu entre le pouce et l'index de sa main droite, il le faisait tourner, virer, monter et descendre, et il le sentait frémir entre ses doigts. Enfin, chassant loin de lui toute mauvaise pensée, il répondit d'une voix caressante et avec un sourire enchanteur :

— Monsieur Têterol, il est possible que mon père ne s'entendît pas à la taille des arbres fruitiers et qu'il eût tort de préférer les sécateurs aux serpettes. Il ne laissait pas d'être un homme d'esprit. S'il avait prévu qu'un coup de pied adroitement donné pût avoir un jour pour sa famille de si heureuses conséquences, il aurait sûrement doublé la dose pour être plus certain de son effet.

Pendant tout le temps qu'avait parlé son père, Lionel avait éprouvé un malaise mêlé de confusion; il s'était fait petit, il était rentré sous terre. La réplique de M. de Saligneux l'en fit brusquement ressortir, et il sentit le rouge lui monter aux joues et aux oreilles. Quant à M. Têterol, il était devenu rêveur; il se demandait s'il devait prendre cette réplique en bonne ou en mauvaise part. La papillote était en papier doré, mais elle renfermait une fève en guise de dragée, et il avait quelque peine à digérer cette fève. Il regarda le baron, qui avait un air de parfaite et candide innocence. Il se rassura. — Honni soit qui mal y pense! se dit-il, et il reprit sa belle humeur.

— Où est donc Mlle de Saligneux? demanda-t-il. Le moment est venu, il me tarde de lui présenter mon fils.

— C'est inutile, repartit le baron. Hier déjà ces jeunes gens se sont rencontrés et présentés l'un à l'autre.

— Eh! sournois, tu ne me l'avais pas dit! s'écria M. Têterol, en menaçant son fils du doigt.

— Monsieur, reprit le baron en s'adressant à Lionel, j'ai des conseils à demander à monsieur votre père, qui s'entend si bien à la taille des arbres fruitiers. Ma fille est quelque part dans le jardin; ayez l'obligeance d'aller l'y trouver. Elle est prévenue et vous attend.

Lionel ne se le fit pas dire deux fois. Il s'éloigna, le cœur troublé et pesant. Il était chagriné de ce qu'il venait d'entendre, sa dignité en avait été froissée, et à son chagrin se mêlait une vague inquiétude. Il lui semblait que son bonheur était un beau fruit où il venait de découvrir un ver. — Après tout, pensa-t-il, il ne s'agit que d'elle et de moi; le reste m'est bien indifférent.

Comme il longeait la façade du château, un bruit désagréable le fit tressaillir. C'était le grincement rauque et aigre d'un carillon détraqué, qui avait perdu une partie de ses notes; ce vieux radoteur, tombé depuis longtemps dans l'enfance, ne savait plus sa chanson; il en passait la moitié. Enfin l'horloge sonna quatre heures d'une voix chevrotante, assourdie par l'enroûment des siècles. Le timbre en était déplaisant; il parut à Lionel que c'était à lui que cette horloge en avait et qu'elle lui présageait un malheur.

Il arriva devant la grille ouverte d'un vaste jardin, qui avait offert jadis à l'admiration des visiteurs de belles allées droites, encadrées de buis taillés et d'ifs découpés en sphères et en cônes, des arbres disposés en quinconces, en échiquiers ou formant muraille, d'épaisses charmilles, des cabinets de verdure, partout des statues; au centre, entouré de plates-bandes, un grand bassin où l'eau, vomie par des dauphins, retombait en nappes et en godrons. C'était un de ces jardins classiques dont les constructeurs se piquaient de donner à la nature des leçons de tenue, de lui enseigner la géométrie et le bel art des alignemens irréprochables; mais la nature déteste les alignemens, elle est pour les géomètres une écolière toujours récalcitrante, elle se soumet de mauvaise grâce à leur tyrannie, en se promettant de prendre sa revanche. Elle a un fonds de sauvagerie que l'homme ne peut réduire, et, dès qu'il ne lui impose plus son vouloir, dès qu'il se relâche de ses soins, elle détruit l'œuvre de son maître. La nature hait l'homme et finit toujours par avoir raison de lui. Le jardin où Lionel venait d'entrer avait été fort mal entretenu et laissé presque à l'abandon dès le temps du baron Adhémar, lequel s'occupait beaucoup plus d'amender ses champs que de conserver les inutilités de son domaine. Après lui, la décadence avait tourné à la ruine. Les buis étaient irrégulièrement taillés, l'herbe envahissait les allées, les ifs tombaient de vieillesse; le grand bassin n'avait plus d'eau, et les dauphins qui la vomissaient autrefois avaient l'air de se demander à quoi ils servaient dans ce monde; ils avaient la physionomie mélancolique de tous les êtres qui ignorent ou qui ont oublié le secret de leur destinée; mais c'étaient les statues qui avaient le plus souffert. La mousse, l'humidité verdâtre les avait envahies, leur blancheur avait à jamais disparu, une sorte de peste ou de lèpre, qui s'attaque à la pierre, les avait couvertes de taches et de bubons, le temps inexorable leur avait infligé ses mutilations et ses insultes. Elles avaient perdu l'une ses bras, l'autre une jambe, presque toutes le bout de leur nez. Il y avait dans le bassin un Neptune, dont la figure était fort endommagée; il ne lui restait plus guère que sa barbe et la moitié de son trident. On voyait un peu plus loin un Jupiter, privé de sa tête;

l'eau de pluie séjournait dans son cou évidé comme dans un auget, et les pierrots y venaient boire, car les pierrots ne respectent rien, ils n'éprouvent aucun scrupule à se faire un abreuvoir du cou d'un Jupiter. Au milieu d'un bosquet se dressait un petit Pan qui, adossé contre un rocher, avait soufflé pendant près de deux siècles dans ses pipeaux; il n'avait plus ni ses pipeaux, ni ses mains, ni le moindre souffle, et le rocher, ignorant la cause de son silence, s'étonnait de ne plus entendre sa chanson. Ailleurs, un Vertumne reposait ses jambes entre-croisées et sa corne d'abondance sur un socle qui n'était plus d'aplomb; il avait l'air soucieux, il prévoyait un accident. Près de là se trouvait en revanche un piédestal dont la statue avait disparu et qui semblait se dire : Qu'est devenu mon dieu?

Pourtant ces jardins dévastés, mutilés, avaient encore du caractère. On sentait qu'ils avaient servi de théâtre ou de retraite à de nobles existences, dont ils se souvenaient; on croyait deviner que jadis de fières ambitions, de généreuses espérances, d'héroïques tristesses s'étaient promenées le long de ces allées tirées au cordeau, sous ces charmilles bien taillées, et qu'elles y avaient conversé avec les dieux qui, alors, n'étaient ni boiteux, ni manchots, ni décrépits, ni lépreux. Ces jardins n'étaient plus que l'ombre d'eux-mêmes; mais, pour passer à l'état d'ombre, il faut avoir existé, et bien des gens, s'ils étaient de bonne foi, conviendraient qu'ils vont, qu'ils viennent, qu'ils parlent, qu'ils mangent, qu'ils ont l'air de vivre, et que cependant ils n'existent pas.

Ce fut à peu près la réflexion que fit Lionel en promenant ses yeux autour de lui pour tâcher de découvrir Mlle de Saligneux. Il se mit à sa recherche et ne réussit pas à l'apercevoir. Il ne se doutait pas que, cachée dans un impénétrable cabinet de verdure où elle était parvenue à se ménager un jour, elle le regardait aller et venir, le suivait dans tous ses mouvemens, l'épiait d'un œil curieux, cherchait à lire sur son visage et dans son cœur. Abîmée dans une profonde méditation, agitant une foule de pensées qui se croisaient et s'entre-choquaient dans sa tête, en proie aux contradictions, se disputant avec elle-même, elle avait tour à tour des étincelles dans le regard, de subites rougeurs sur les joues, des frémissemens nerveux, des envies de rire, de pleurer et de se fâcher. La colère fut le sentiment qui l'emporta sur tous les autres. Elle était irritée contre son sort, contre sa mauvaise chance. Il lui parut que sa vie était une affaire manquée, qu'un invisible ennemi travaillait contre elle, qu'un génie tout-puissant et plein de malignité avait pris en main le gouvernement du monde et qu'il posait à Mlle de Saligneux des questions captieuses, qu'il la plaçait dans des situations embarrassantes, en lui disant : Tire-toi de là comme tu pourras. Par inter-

valles, elle arrachait des brindilles, des feuilles de charme, elle les déchirait, les triturait entre ses doigts, les mettait en lambeaux. Cet amusement trompait sa colère, mais ce n'était pas une solution.

Après avoir fait deux fois le tour du jardin, Lionel battait en retraite, quand une voix lui cria : — Monsieur, est-ce moi par hasard que vous cherchez? — Il tressaillit, fit volte-face et retourna sur ses pas. L'instant d'après il était assis sur un banc de pierre, dont Mlle de Saligneux occupait l'autre bout; en face du banc se dressait un gradin de gazon, couronné d'une grande urne ébréchée où apparaissait vaguement une face de Silène qui ricanait; il faut croire qu'il y avait de quoi.

Mlle de Saligneux regarda Lionel et lui dit : — On assure, monsieur, que nous avons à causer ensemble. Commencez, je vous répondrai.

Elle lui parlait d'un ton sec et hautain. Il comprit sur-le-champ qu'il s'était trompé ou plutôt qu'on l'avait trompé, que c'en était fait de son rêve, que, dans l'intérêt de son bonheur et de sa fierté, il aurait mieux fait de ne pas venir à Saligneux. Un profond découragement, une sombre tristesse s'emparèrent de lui. A quelques pas de là, on battait le blé dans une grange; sur un toit voisin des pigeons roucoulaient; on entendait aussi le murmure d'un filet d'eau à demi tari, qui s'échappait goutte à goutte dans un canal souterrain. Lionel écoutait tous ces bruits, il contemplait le rictus du Silène, et demeurait muet.

Par instans, il inclinait légèrement la tête à gauche, et alors il entrevoyait Mlle de Saligneux ou tout au moins le bas de sa jupe grise, ornée de jolis nœuds roses. Il lui semblait que cette jupe grise et ces rubans roses étaient bien loin de lui, au bout du jardin, presque au bout du monde. Le banc sur lequel il était assis mesurait à peine six pieds de longueur, et Lionel n'aurait eu besoin que d'étendre le bras pour s'emparer de la main de Mlle de Saligneux et la porter à ses lèvres. Cependant entre cette fille de baron et lui il y avait des lieues et des lieues, une distance incommensurable, infinie. Il regrettait amèrement de ne pas s'en être avisé plus tôt, il se reprochait sa précipitation, sa sottise, son inepte crédulité. Qu'était-il venu faire à Saligneux? il ne le savait plus. Une invincible timidité, la crainte de perdre ses paroles, engourdissaient sa langue. On continuait de battre le blé dans la grange, les pigeons ne se lassaient pas de roucouler, le filet d'eau faisait entendre son murmure, le Silène ricanait, et Lionel continuait de se taire.

Mlle de Saligneux fit un geste d'impatience. — Savez-vous, monsieur, s'écria-t-elle, que la conversation ne va pas du tout? Il faut pourtant que nous nous aidions un peu, car personne ne nous ai-

dera. Vous voulez donc que je commence? cela n'est pas juste. Vous serait-il si difficile de me dire que vous me trouvez jolie, charmante, et que vous m'adorez? Mais vous êtes un homme d'esprit, vous avez horreur des propos oiseux, des mensonges bêtes. D'ailleurs vous savez bien que je ne vous croirais pas.

Lionel recouvra l'usage de sa voix et répondit : — Si je vous disais, mademoiselle, que depuis le jour où j'ai eu le bonheur ou le malheur de vous rencontrer pour la première fois, je n'ai pas réussi à vous oublier, et que, pendant deux mois, je suis retourné tous les matins à l'endroit où je vous avais vue dans l'espérance de vous y revoir, mademoiselle, me croiriez-vous?

— Oh! oh! voilà qui est bien trouvé! fit-elle en le regardant d'un air d'étonnement incrédule et dédaigneux.

Ce n'est pas que cette aventure lui parût absolument invraisemblable, ni qu'elle jugeât impossible que Mlle de Saligneux exerçât à première vue dans un cœur d'irréparables ravages, ni qu'elle sût mauvais gré à un joli châtain d'être tombé subitement amoureux d'elle; mais dans l'espèce elle ne pouvait pas admettre que ce joli châtain dît vrai.

— Pendant deux mois! reprit-elle, c'est-à-dire pendant soixante jours de suite, sans en excepter les jours de pluie! c'est un beau trait. Et quand il vous arrivait de rentrer chez vous sans m'avoir vue, vous pensiez sérieusement à vous brûler la cervelle?

— Non, répondit-il en souriant, je dois convenir que je n'y ai jamais pensé; dans ce temps-là, ma pauvre cervelle m'était trop nécessaire. J'étais occupé à préparer une thèse, et j'en voulais à l'inconnue du bois de Boulogne des distractions qu'elle me causait. Je me moquais de moi-même, je me disais : — Dieu! suis-je assez déraisonnable, assez absurde, assez ridicule! et je me promettais de vous oublier; mais le lendemain je retournais au bois.

— Et votre thèse a été jugée détestable?

— Hélas! je dois avouer encore qu'on m'en a fait compliment.

— Quelle humiliation pour moi! Mais, monsieur, comment avez-vous appris que l'inconnue qui vous causait de si dangereuses distractions s'appelait Mlle de Saligneux?

— Je ne le sais que d'hier.

— Ainsi, monsieur, vous aimiez l'inconnue, et c'est Mlle de Saligneux que vous vouliez épouser?

— Grâce à Dieu, Mlle de Saligneux et l'inconnue sont la même personne, et je vous jure, mademoiselle, que, s'il en était autrement, je ne serais pas ici.

Elle le regarda de nouveau et lui dit : — Hier j'aurais pu vous croire, aujourd'hui je ne vous crois pas.

— Pourquoi cela?

— Parce qu'hier je ne savais rien et qu'aujourd'hui je sais tout.

— Et que savez-vous donc ?

— Tout, vous dis-je.

— Je vous en conjure, expliquez-vous.

— A quoi bon? répliqua-t-elle sèchement, et que puis-je vous apprendre ?

Après un silence, Lionel s'écria : — Mais quel homme pensez-vous que je sois, mademoiselle ?

Elle lui repartit : — Monsieur, il y a des fils dociles, obéissans et soumis, qui disent *amen* à tout ce que leur père leur propose ; il y a des jeunes gens bien élevés, qui ont appris dès leur enfance à sacrifier leur cœur à leur vanité ; il y a aussi des ambitieux, qui trouvent quelquefois leur compte à épouser une fille sans fortune qu'ils n'aiment pas. Vous avez découvert qu'une Saligneux peut vous servir à quelque chose. C'est bien flatteur pour moi, et je vous remercie de l'honneur que vous me faites.

Lionel se redressa : — Voilà donc l'idée que vous vous faites de moi, s'écria-t-il, et vous ne m'avez pas encore chassé !

— Moi, vous chasser ! je n'aurais garde.

— Eh quoi ! mademoiselle, ce fils soumis et imbécile, ce vaniteux, cet ambitieux sans scrupules, vous vous résigneriez à l'épouser ?

— Que parlez-vous de résignation? Oh ! je ne suis pas fille à me sacrifier; c'est une très belle chose que le sacrifice, mais ce n'est pas ma partie. Nous allons conclure ensemble un marché, et ce marché fera deux heureux. Vous voulez donc que je vous découvre le fond de mon cœur? Je vous avouerai en baissant les yeux que mon rêve de jeune fille fut toujours d'épouser un million. Comme il faut être raisonnable et ne pas trop exiger de la Providence, le million de mes rêves avait soixante ans ou peu s'en faut, il était laid, cacochyme et n'avait plus de cheveux, et cependant tel qu'il était, il ne laissait pas de me convenir. Le ciel me comble : le million qu'il m'envoie a tous ses cheveux. Je ne sais pas trop, monsieur, à quoi je puis vous servir; ceci est votre affaire ; mais je sais très bien à quoi vous me servirez, et, puisque vous voulez bien me demander ma main, je vous l'accorde.

— Ah ! mademoiselle, de grâce chassez-moi ! répéta Lionel.

— Non, vous ne me le ferez pas dire, répliqua Mlle de Saligneux, et elle ajouta : — Est-ce que par hasard ma franchise vous offense?

— Votre franchise ! Convenez que vous jouez la comédie, et que cette comédie vous paraît comme à moi indigne de vous.

Elle le regarda d'un air si naïvement étonné qu'il ne sut plus ce qu'il devait en penser.

— Vous vous imaginez que je joue la comédie? reprit-elle. Je suis

franche, monsieur, très franche, d'une franchise à toute épreuve; c'est ma plus grande qualité. Je ne me fais point d'illusions sur les autres, et je n'aime pas qu'on s'en fasse sur moi. Je vous dirai à mon tour : Pour qui me preniez-vous? pour une fille romanesque? Oh! détrompez-vous. J'ai l'esprit très positif, très pratique. C'est peut-être le résultat de l'éducation qu'on m'a donnée. On n'a pas attendu que je portasse des robes longues pour m'enseigner que le plus triste sort est celui d'une fille bien née, dont la fortune ne répond pas à ses prétentions, et vous n'ignorez pas que les filles bien nées en ont beaucoup. On m'a appris à considérer la pauvreté comme le pire des maux, comme un ridicule, comme une difformité. Oui, c'est une de ces maladies qui non-seulement font souffrir, mais qui enlaidissent la vie, et j'en ai peur pour mon visage comme de la petite vérole. Après cela, je vous confesserai que, quand mon père m'a fait part de votre demande, j'ai commencé par me récrier : — Mais c'est une mésalliance, lui ai-je dit. — Bah! m'a-t-il répondu, c'est un si riche parti! — N'en pourrais-je pas trouver d'aussi riche dans notre monde? — Cela me paraît bien chanceux. — Mais m'assurez-vous au moins que ce jeune homme me plaira? — C'est assez qu'il ne te déplaise pas... — Eh bien! monsieur, mon père avait raison, vous ne me déplaisez point, je vous crois un galant homme, et je consens de bon cœur à la mésalliance.

— Dieu! que vous êtes bonne! s'écria Lionel. Mon bonheur est extrême; me mettrai-je à vos genoux pour vous remercier?

— C'est inutile, je vous tiens quitte de cette formalité.

— Je crois qu'en voilà assez, reprit-il en se levant, et que nous n'avons plus rien à nous dire.

— Si fait, j'ai encore un aveu à vous faire, un aveu qui me pèse, et je désire m'en débarrasser tout de suite. Je vous crois un peu jaloux, monsieur. Hier, quand j'ai eu le plaisir de vous rencontrer sur les bords fleuris de la Limourde, votre premier soin a été de vous assurer si j'avais le cœur libre, et vous n'avez eu rien de plus pressé que de me demander...

— Qui était Théodore, interrompit-il. Je ne me soucie plus de le savoir.

— Permettez, ma franchise m'oblige à vous le dire.

— Qui est Théodore? je le sais aussi bien que vous, reprit-il. Théodore est un jeune homme délicieux, exquis, un jeune homme qui n'est pas un imbécile ni un vaniteux comme moi, un jeune homme qui non-seulement ne vous déplaît point, mademoiselle, mais qui vous plaît beaucoup, un jeune homme qui est de votre monde, mademoiselle, et que vous pourriez épouser sans encourir la honte d'une mésalliance. Pourquoi faut-il qu'il ne possède pas ce

million après lequel soupiraient déjà vos robes courtes? Ah! ce pauvre Théodore! vous me le sacrifiez sans remords et sans regrets.

— Sans remords, peut-être; sans regrets, c'est autre chose. Bah! ce n'est qu'un amour de petite pensionnaire, et je vous prie de croire que je ne lui ai jamais promis de l'épouser.

— Mais vous avez encouragé ses espérances.

— Quoi! monsieur, nous nous disputons déjà! que sera-ce plus tard?

— Que voulez-vous? vous aviez raison, je suis d'un naturel jaloux, et j'avoue que ce Théodore.. Comment vous y prendrez-vous pour lui annoncer son malheur?

— Mon Dieu! dit-elle avec une gaîté forcée, je lui expliquerai tout simplement que dans ce siècle il n'y a qu'un dieu, le dieu dollar, et que M. Lionel Têterol est son prophète.

Il s'approcha d'elle et, la regardant fixement, il s'écria: — Voilà donc l'inconnue du bois de Boulogne! voilà ce que renfermait ce chapeau à plumes que j'ai revu si souvent dans mes rêves! voilà cœur qui battait sous cette amazone que j'effleurai un jour d'une main tremblante! O douceurs du premier printemps! ô mystère de l'avenue des Poteaux! ô mon roman! ô ma folie!.. Je ne saurais vous dire, mademoiselle, l'obligation que je vous ai. Il y a quelques instans encore, je me sentais profondément malheureux, j'avais le cœur triste et pesant. Je vous remercie; grâce à votre noble franchise, me voilà sauvé, me voilà guéri; je sortirai d'ici le cœur libre et léger.

Il la salua, et il s'éloignait déjà, quand elle lui dit: — Où allez-vous, monsieur?

— Le fils obéissant et soumis, répondit-il, s'en va de ce pas déclarer à son père qu'il a vu aujourd'hui pour la dernière fois Mlle de Saligneux.

Elle était arrivée à ses fins; elle avait exécuté tant bien que mal son plan de campagne, et, sans se donner beaucoup de peine, elle avait gagné la partie. Que se passa-t-il dans son esprit ou dans son cœur? Elle se leva, se posta devant Lionel, lui barra le chemin, et, changeant tout à coup de visage, elle lui dit d'une voix frémissante:

— Mais vous êtes donc un honnête homme, monsieur? Je ne vous comprends plus.. Ah! monsieur, un honnête homme se propose, il ne s'impose pas.

Surpris de la métamorphose qui s'était faite en elle, il recula d'un pas. — Que voulez-vous dire? demanda-t-il. Quand donc ai-je essayé de m'imposer à vous?

Elle dénoua brusquement les brides de son chapeau, qui gênaient

sa colère; le chapeau glissa à ses pieds, elle ne le ramassa point. La tête haute, les cheveux en désordre, l'œil en feu, elle s'écria avec violence :

— Je veux admettre, monsieur, que c'est par irréflexion que vous vous êtes rendu le complice d'une indigne manœuvre. Je consens même à croire que vous daignez me trouver jolie, que j'ai eu le bonheur de vous plaire, que vous avez cédé à un entraînement de votre cœur ou de votre imagination en vous prêtant à une combinaison fort ingénieuse, que sûrement vous n'auriez pas inventée. Il n'en est pas moins vrai que le personnage que vous représentez ici et que vous avez peine à soutenir est indigne de vous, comme est indigne de moi la sotte comédie que je viens de jouer. Vous osez prétendre que vous n'avez pas tenté de vous imposer à moi? Le malfaiteur qui arrête les passans au coin d'un bois en leur demandant la bourse ou la vie est un galant homme aussi, il respecte la liberté de son prochain, il lui permet de choisir. Ah! monsieur, vous trouvez donc tout simple que votre père ait racheté des créances pour avoir à sa discrétion le baron de Saligneux! Vous trouvez tout simple que ses titres en main, il lui ait dit : — Vous allez me livrer votre château ou votre honneur; ou votre fille épousera mon fils, ou vous me rembourserez à l'instant un peu plus de deux cent mille francs que vous me devez. — Ce procédé vous a paru de bonne guerre. Vous vous êtes dit : Elle me plaît, elle sera à moi, sans que je sois tenu de lui plaire. Ne voilà-t-il pas un homme bien délicat? C'est de la haute chevalerie, ou je ne m'y connais point. A la vérité, je devrais être fière de penser qu'en me donnant à vous mon père éteindrait sa dette. Je vaux donc deux cent mille francs? Je ne m'étais jamais avisée de me demander ce que je valais. Ah! monsieur, êtes-vous sûr d'avoir bien fait votre compte? ne s'est-il point glissé quelque erreur de calcul dans votre tarif? On se trompe quelquefois. Combien vaut mon sourire? combien valent mes cheveux? Je ne parle pas de mon cœur, il ne figurait pas dans le marché; vous saviez bien qu'il ne serait jamais à vous. Monsieur, je vous le demande une fois encore, pour qui me preniez-vous? Ma tante, la comtesse de Juines, me répète chaque soir et chaque matin que je suis une Saligneux. Je ne veux pas mentir, je suis fière d'être une Saligneux, sans me croire pour cela pétrie d'une autre pâte que le commun des martyrs. Mais, quand je serais une petite bourgeoise, une petite ouvrière, une simple paysanne, je ne consentirais jamais à me laisser traiter comme une marchandise. Non, monsieur, on ne trouve pas ici de filles à acheter; adressez-vous ailleurs, ou gardez votre million. Il me fait horreur, ce million que me jette insolemment à la tête un homme que je n'aime pas.

A plusieurs reprises, Lionel avait essayé de l'interrompre; il ne

put lutter contre cette fougue de femme irritée, dont la fureur s'écoulait à grand bruit comme un torrent débordé. Aux éclats de sa voix se mêlait un sourd accompagnement: c'était la chute cadencée du fléau qui battait le blé dans la grange. Il semblait à Lionel que c'était lui qu'on battait, il sentait les coups pleuvoir sur ses épaules, et il s'étonnait de n'être pas encore réduit en poussière. Mlle de Saligneux continua avec un emportement croissant :

— Dieu sait combien Saligneux m'est cher et l'attachement profond que j'ai pour mes souvenirs. Les statues décrépites, sans tête ou sans bras, que vous apercevez dans ce jardin, ont plus de prix pour moi que tous les colifichets qu'on pourrait m'offrir. Je ne suis parfaitement heureuse qu'ici. Le matin, je suis réveillée par une vieille horloge, dont la voix rauque me semble sortir du fond d'un passé que j'aime, mon cœur lui répond ; chaque fois qu'elle sonne, je ramasse dans l'air des heures bénies. Eh bien, monsieur, prenez cette maison où je suis née, prenez mes souvenirs, prenez mon bonheur, prenez tout, mais Mlle de Saligneux ne sera pas à vous. Et tenez, avant de nous quitter à jamais, je veux vous faire une confession, qui sera sincère, celle-là. Je me suis levée ce matin avec une mauvaise pensée. J'avais formé le dessein d'être très prudente, très habile, de manœuvrer si bien qu'en disant oui je vous obligerais à dire non et que la rupture vous serait imputée. N'est pas habile qui veut. J'ai exécuté si gauchement mon projet que ma sincérité vous a été suspecte. Les mots ne me venaient pas, je n'ai pu répéter le quart des discours que j'avais préparés, mon maigre cerveau ne me fournissait rien, et vous n'avez été ma dupe qu'à demi. Monsieur, me voilà debout, me voilà sur mes pieds. Allez dire à votre père que le marché qu'il voudrait m'imposer me révolte, que je n'en boirai pas la honte, et que ses millions, dont il fait gloire, ne lui serviront jamais à acheter une Saligneux. Allez lui dire que ce château est à lui, mais que la main que voici n'est pas à vendre et que vous ne la tiendrez jamais dans la vôtre.

Lionel était éperdu, hors de lui, comme frappé de la foudre. Dès qu'il put placer un mot, il s'écria : — Mademoiselle, je vous jure que j'ignorais absolument...

Il n'en put dire davantage; la confusion, la rage, le désespoir, lui coupaient la voix. Il contempla Mlle de Saligneux pendant quelques secondes, comme si, condamné à ne plus la revoir, il voulait l'emporter tout entière dans ses yeux. Puis il tourna les talons et se sauva. Jupiter, Neptune, Pan, Vertumne et Silène, Pomone et Palès, tous les dieux du jardin le regardèrent s'enfuir, croyant voir dans ce jeune homme qui courait un voleur surpris en flagrant délit.

XIV.

Lionel était si malheureux en s'éloignant du château, il avait l'esprit tellement troublé, qu'il s'égara, perdit sa route. Il marchait devant lui à l'aventure, comme enivré de son chagrin, car le chagrin a son ivresse aussi bien que la joie. Quand il revint à lui, il se trouva un milieu d'un bois, où il rôda pendant plusieurs heures, occupé à sonder ses blessures qui étaient profondes.

Il ressentait deux souffrances égales l'une à l'autre : il venait d'être atteint tout à la fois dans son cœur et dans sa fierté. Jusqu'à ce jour, il n'avait éprouvé pour M[lle] de Saligneux qu'une fantaisie, un amour de tête. Il avait appris à connaître son inconnue; il avait découvert qu'elle avait l'âme noble, généreuse, à la mesure de la sienne, et qu'elle était digne d'être aimée de lui. Il l'aimait pour le mépris qu'elle lui avait témoigné; il l'aimait pour les outrages dont elle l'avait accablé; il aimait sa colère autant que sa beauté. Il croyait la voir debout devant lui, l'œil ardent, la lèvre frémissante, lui disant : — Je n'appartiendrai jamais à un homme que je n'aime pas. — Cette jeune lionne hérissée s'était emparée de son cœur, qu'elle tenait dans ses griffes, et elle lui criait : — Viens le reprendre, si tu l'oses. — Hélas! il ne la reverrait jamais. Que ne pouvait-il l'oublier!

A son chagrin se mêlait un remords, une honte, le cri de sa fierté blessée qui l'accusait. Lui, si jaloux de sa dignité, avait-il bien pu lui faire courir de tels hasards et la compromettre si étourdiment? Il avait péché par ignorance; cette excuse n'était pas valable. Il aurait dû deviner que son père lui cachait quelque chose; un honnête homme se tient toujours sur ses gardes, sa vigilance ne se laisse pas mettre en défaut, il surveille son honneur comme l'hermine la blancheur de sa robe. Il pensa tout à coup à sa mère, à son goût de propreté hollandaise et méticuleuse, qu'elle poussait jusqu'à la superstition, à l'horreur qu'elle éprouvait pour tout ce qui ressemblait à une tache. Elle n'en pouvait voir une sur une nappe, sur un tapis, sur un parquet, sans laisser échapper un cri d'indignation douloureuse, et elle n'avait pas de repos qu'elle ne l'eût fait disparaître; mais ce qu'elle détestait encore plus, c'est tout ce qui fait tache dans la vie. On envoie son linge au blanchissage, on n'y envoie pas son passé; on gratte son passé ou la façade de sa maison, on ne gratte pas sa conscience.

Il semblait au délicat Lionel qu'en trempant, même à son insu, dans une action indélicate il avait sali sa vie et ses mains, qu'il avait beau gratter, la tache reparaîtrait toujours. Que n'eût-il pas donné pour que le soleil ne se fût pas levé ce matin, pour que

cette journée n'eût jamais commencé! Quel transport de joie il eût ressenti, si quelqu'un était venu lui dire : « Tu te trompes, il ne s'est rien passé; tu as fait un mauvais rêve, réveille-toi. Tu te figures que tout à l'heure tu causais avec la fille d'un baron, que tu lui offrais ton cœur, qu'elle t'a remercié de ce beau présent, que ses yeux bruns se sont enflammés de colère et qu'elle ne t'a pas marchandé son mépris. Quelle erreur est la tienne! il n'est rien arrivé de tout cela. Cette fille de baron et ses yeux bruns sont une chimère de ton imagination, et il n'y a jamais eu de château de Saligneux. » En arrivant au bout d'une allée où le feuillage des arbres s'éclaircissait, il l'aperçut, ce château. C'était un témoin terriblement réel, qui avait tout vu, tout entendu, et qui avait l'air de se souvenir. Alors Lionel se renfonça dans un fourré, et il recommença de conter ses douleurs aux grands bois sourds, au milieu desquels il vaguait comme une âme en peine; si sourds qu'ils fussent, les bois l'écoutaient. Les broussailles s'écartaient discrètement pour le laisser passer, les bouleaux inclinaient leur tête en signe de compassion, les vieux chênes disaient tout bas : — Oui, c'est bien malheureux; mais les yeux bruns existent, et d'ici à longtemps, le jour comme la nuit, la nuit comme le jour, tu n'y pourras penser sans qu'une couleuvre te morde au cœur.

M. Têterol eût été bien étonné, s'il avait aperçu en ce moment son héritier causant avec les chênes et les bouleaux. Après avoir donné à M. de Saligneux une leçon en règle sur la taille des arbres fruitiers, il avait repris le chemin de la Maison-Blanche, persuadé que l'affaire était dans le sac, que son intervention était inutile, qu'il fallait laisser ce jour aux niaiseries du sentiment et renvoyer au lendemain les paroles sérieuses.

L'âme en joie, le front radieux, il avait adressé tout le long de la route un sourire affable à tous les passans. — Ah! le sournois, se disait-il, hier déjà il l'avait vue, et il n'a eu garde de m'en parler. — Il ne lui déplaisait pas que son fils fût un sournois; il estimait que les hommes qui ont une pensée de derrière la tête et qui ne la disent pas ont plus de chance que les autres de faire leur chemin dans ce monde. — Il a beau aimer les nénufars, pensait-il, le garçon tient de moi; c'est bien mon sang.

Sept heures sonnèrent, Lionel n'était pas rentré. — Ils l'ont retenu à dîner, murmura M. Têterol. Je commence à croire que ce mariage les réjouit encore plus que moi; ils ont peur que nous ne leur échappions. Ils ne savent pas ce que je leur ménage. — Il se mit à table, et, réduit à causer avec son assiette, il lui expliqua que pendant quarante ans il avait eu une idée, que cette idée était demeurée longtemps confuse, que peu à peu elle s'était débrouillée. Il vida un rouge-bord et s'écria : — A la santé du père, de la mère et

de l'enfant. — Il ne se rappelait pas d'avoir jamais été si gai. Sa joie lui causait des frétillemens nerveux, elle lui chatouillait les lèvres, elle demandait à discourir, à chanter, à faire du bruit, et s'ennuyait de ne pouvoir causer qu'avec une assiette.

Le temps marchait, Lionel ne rentrait pas, M. Têterol comptait les minutes; il lui tardait d'interroger son fils, de se faire tout raconter, d'apprendre ce qui s'était dit et les circonstances, les incidens, tout jusqu'au moindre détail; il avait toujours aimé les détails. A son impatience se joignait un peu d'inquiétude. — Pourvu qu'ils ne cherchent pas à l'embobeliner! pensait-il. Bah! il ne s'engagera à rien sans m'avoir consulté. Il sait bien que celui qui veut, celui qui décide est ici. Pauvre chat! cette petite lui plaît, et il s'oublie à faire le joli cœur. C'est égal, il devrait songer que je l'attends. L'enverrai-je chercher?

Tout à coup les marches de l'escalier crièrent sous le pied d'un homme qui montait vite, la porte s'ouvrit, et Lionel parut. Il s'était refait un visage, une contenance; ses yeux gardaient bien son secret.

— Ah! voilà ce vainqueur! s'écria gaîment M. Têterol. N'était-ce pas César qui disait : *Veni*, *vidi*, *vixi*... Est-ce *vixi* ou *vici*, Lionel?

— C'est *vici*, mon père.

— Voilà tout le latin que j'ai su et que je ne sais plus. Oh! le latin, c'est une science d'avocat; cela sert à parler sans s'entendre... Mais sais-tu, mon gaillard, que tu t'es éternisé là-bas? Ces gens-là ne voulaient plus te lâcher. Les gourmands!

Lionel s'approcha de la table, s'assit en face de son père, attira à lui une bouteille de vin de Pomard, qui était restée intacte, en remplit les trois quarts d'un verre, qu'il vida d'un seul trait. Il avait la gorge sèche; peut-être aussi avait-il besoin de se donner des forces.

— Peste! comme tu y vas! reprit le vieillard. Il paraît que leur vin ne vaut pas celui-ci, je les soupçonne de boire de la piquette frelatée. Et cela se donne des airs!.. Ah çà, j'espère, continua-t-il, que vous n'avez dit que des bêtises, qu'il n'a pas été question d'affaires. Les affaires, cela me concerne, et c'est moi qui rédigerai le contrat. J'entends que Saligneux soit compris dans la dot; sinon, rien n'est fait.

Lionel regarda son père, qu'il n'avait pas encore regardé, et il lui dit :

— Tu peux t'épargner la peine de méditer longuement les clauses de ce contrat, ce serait du temps perdu.

— Du temps perdu! pourquoi donc?

Lionel lui repartit tranquillement : — Parce que je n'épouserai jamais Mlle de Saligneux.

M. Têterol éprouva une commotion désagréable comme un chasseur qui couchait en joue un lièvre et à qui son fusil éclate dans les mains. Il n'en crut pas ses oreilles, et il y fourra le doigt pour les déboucher. Après quoi il regarda le plafond pour s'assurer qu'il était solide et qu'il n'allait pas lui tomber sur la tête; enfin il regarda son fils, pour s'assurer que son fils n'était pas fou.

— Fais-moi l'amitié de me répéter ce que tu viens de me dire, lui dit-il.

— Je te répète que je n'épouserai jamais Mlle de Saligneux, répliqua Lionel en haussant un peu la voix.

— Et la raison, monsieur?

— La raison, c'est qu'elle ne me plaît pas.

M. Têterol se sentit soulagé; cette réponse exorbitante ne lui paraissait pas sérieuse.

— Farceur! dit-il en riant, elle ne te plaît pas? Pourtant elle te plaisait hier.

— On change quelquefois d'avis, j'en ai changé.

— Ah! monsieur a changé d'avis! Et peut-on savoir pourquoi monsieur s'est ravisé? Peut-être a-t-il découvert que les cheveux de Mlle de Saligneux ne sont pas à elle, qu'elle a de fausses nattes. Eh bien! mon garçon, tu en seras quitte pour épouser une femme qui te déplaît. Portât-elle perruque, elle me plaît beaucoup, à moi; cela suffit, je pense.

Lionel se croisa les bras et répondit : — C'est possible, mais ce mariage n'aura pas lieu.

— Ma parole d'honneur! il l'a déjà dit trois fois, s'écria M. Têterol en assénant sur la table un formidable coup de poing, qui fit danser les verres et les bouteilles. Ce ne fut pas seulement la table qui s'émut, tout trembla dans la salle, les murs, les chaises, le dressoir et sa vaisselle, les dernières mouches de la saison blotties dans un pli des rideaux, tout jusqu'au bouledogue accroupi devant la cheminée, lequel, réveillé en sursaut, entendant gronder la foudre et craignant que sous un prétexte ou sous un autre on ne le mêlât dans cette affaire, se précipita d'un bond sur la porte, qu'il avait appris à ouvrir et s'élança dehors, comme s'il avait eu le diable à ses trousses.

— Va fermer la porte que cet imbécile a laissée ouverte, cria impérieusement M. Têterol à son fils.

Lionel se leva, ferma la porte, et revint s'asseoir à sa place, en face de son père.

— Ah! tu ne veux pas épouser! reprit M. Têterol. Qui es-tu pour vouloir ou ne pas vouloir? T'imagines-tu par hasard que je me suis donné la peine de mettre un fils au monde pour qu'il ne fût pas de mon avis? Eh! que m'importent tes goûts et tes dégoûts,

tes fantaisies et tes turlutaines, tes dits, tes redits et tes dédits! Mais vraiment monsieur se prend pour quelque chose. On lui a persuadé qu'il avait du talent, un grand avenir, sa petite imagination a travaillé là-dessus, et il crève d'orgueil, car tu crèves d'orgueil, il te sort par les yeux, tu penses être un personnage. Mille tonnerres! que serais-tu sans moi? Je me suis fait moi-même, moi; je ne suis pas sûr d'avoir eu un père. J'ai toujours été seul, tout seul; j'ai lutté, j'ai pâti, je me suis tourmenté l'esprit et le corps, sans que personne m'aidât; j'ai eu froid, j'ai eu faim, et le jour où j'ai pu mettre dix sous à mon dîner, je me suis cru le roi de la création. Toi, tu es né dans des langes dorés, et c'est heureux, tu n'étais pas de force à te tirer d'affaire. Regarde plutôt tes mains; ce sont des mains de demoiselle. Qui t'a nourri? c'est moi. Qui t'a élevé? c'est moi. Qui t'a envoyé courir le monde? c'est moi. Tu m'as coûté gros, monsieur; veux-tu que je te montre mes livres? Si demain tu devenais ou conseiller d'état, ou député, ou ministre, à qui le mérite? à qui la gloire? A moi qui ai payé. Eh bien, celui qui a payé a le droit de commander, et celui qui a reçu a le devoir d'obéir, et tu obéiras, je le jure par tous les poiriers de tous les barons de Saligneux.

Lionel gardait un morne silence. M. Têterol, avançant la tête, le regarda en dessous : — J'avais vu clair l'autre soir, poursuivit-il, tu as laissé là-bas une coquine pour laquelle tu as fait des folies, et ce qui te fâche, c'est que Mlle de Saligneux n'est pas aussi jolie que cette drôlesse. Elle est donc bien charmante? Dans quel ruisseau l'as-tu ramassée? Voilà le chemin que prenaient mes écus; ils servaient à procurer à une fille des dentelles, des truffes et du vin de Champagne. Quand elle serait un ange, cette fille, fais-en ton deuil. Jour de Dieu! je vous briserai comme verre, ta coquine et toi.

Lionel ne desserrait pas les dents. Il se disait que Mlle de Saligneux était bien plus redoutable que son père, que devant elle il s'était troublé, avait perdu la tête, tandis qu'à cette heure il avait toute sa liberté d'esprit. S'il se taisait, c'est qu'il attendait son moment.

Son père se méprit sur la cause de son silence; il crut que sa résistance mollissait, que son courage commençait à défaillir. Il se leva, s'approcha du jeune homme et s'aperçut que deux grosses larmes descendaient lentement le long de ses joues.

Ces larmes lui donnèrent à penser, et, se frappant le front : — Que je suis bête! dit-il d'un ton radouci. Je vois ce que c'est, je devine ce qui s'est passé. Ces Saligneux sont des insolens, et, si gentille qu'elle soit, cette petite chasse de race. Elle t'a humilié par ses hauteurs, elle t'a fait sentir que tu n'étais qu'un bourgeois,

qu'un Têterol, qu'en t'épousant elle te ferait un insigne honneur. Ai-je deviné? n'est-ce pas cela?

— Peut-être, répondit Lionel en relevant la tête.

— J'en étais sûr; cette petite fille a pris de grands airs qui t'ont blessé au vif. Tu es fier, toi, et je ne t'en fais pas un crime; je suis fier, moi aussi. Quand j'ai reçu ce fameux coup de pied, ah! vois-tu, pendant trois heures j'ai pensé à mettre le feu dans un château; mais je me suis ravisé, j'ai mieux aimé gagner des millions. Il y a, mon garçon, deux espèces de fierté, celle qui boude et celle qui prend sa revanche. Tu prendras la tienne. Ah! mademoiselle se donne des airs! Apparemment on a oublié de l'instruire de certains détails... Dès demain, elle filera doux comme un mouton; sois tranquille, nous la tenons.

— Nous la tenons? demanda Lionel.

— Les deux papiers, les deux actes... Son père ne lui a pas parlé des deux papiers.

— Qu'est-ce que ces deux papiers?

— J'ai eu tort de ne pas te les montrer, j'ai fait le mystérieux. J'aurais dû t'avertir que j'avais racheté certaines créances, qu'aujourd'hui le baron me doit un peu plus de deux cent mille francs, et qu'il s'est engagé à me les rembourser sur ma première demande dans le cas où sa fille ne voudrait pas de toi. Que veux-tu? il faut les tenir, ces gens-là; ils sont faux comme des jetons.

— Et cette promesse, il l'a signée?

— De toutes les lettres de son nom.

— J'ai peine à le croire, fit Lionel.

— Oh! toi, tu ne crois que ce que tu vois, lui repartit son père avec un gros rire. Décidément, tu es bien mon sang; j'ai toujours demandé à voir et à toucher. Attends un peu, tu verras et tu toucheras.

Il sortit, s'en alla chercher dans un tiroir de son secrétaire les deux papiers, qu'il rapporta triomphalement, et, après les avoir agités un instant dans l'air, il les posa sur la table en disant à son fils : — Ne va pas souffler dessus, ils s'envoleraient. C'est précieux, cela.

Lionel lut attentivement les deux pièces; la fièvre lui brûlait les yeux, les tempes lui battaient, et ses ongles égratignaient la table.

— Vraiment, s'écria-t-il, cette contre-lettre est une belle invention, et je comprends maintenant ce que Mlle de Saligneux me disait tantôt. Elle me comparait à l'un de ces détrousseurs de grandes routes qui, le pistolet au poing... Eh! oui, ce papier vaut bien un pistolet. Aussi, tout en se déclarant prête à m'épouser, elle a tenu à me représenter au préalable que j'avais l'âme basse et des procé-

dés indélicats. Ces hobereaux boivent de la piquette frelatée qui leur trouble la cervelle. Mlle de Saligneux s'imagine que ce mariage serait pour elle une honte, et moi je m'imagine que, si elle ne sentait pas cette honte, elle serait indigne d'être aimée de moi.

Son père stupéfait lui cria : — Parles-tu chinois? Je t'avertis que je ne comprends pas cette langue.

— Voici du moins qui sera clair! répliqua Lionel.

Et, déchirant la contre-lettre en huit morceaux, il courut les jeter dans la cheminée, où flambait un grand feu.

Saint Augustin disait : Je crois, parce que c'est absurde. M. Têterol, qui ne ressemblait guère à saint Augustin, n'avait aucun goût pour l'absurde et il avait beaucoup de peine à y croire. Quand il était témoin d'un événement qui déroutait les habitudes de son esprit, son premier mouvement était de récuser le témoignage de ses sens, de les traiter d'imposteurs; sa logique lui était plus chère que ses oreilles et ses yeux. La scène qui venait de se passer lui parut être du domaine de l'incroyable et de l'impossible. Que son fils entrât en révolte ouverte contre lui, que son fils attentât à sa propriété, que son fils osât détruire un papier appartenant à son père, un papier qui équivalait à la prise de possession de Saligneux, cela passait son imagination, cela ne pouvait être, cela n'était pas. Frappé de stupeur, immobile, comme pétrifié, il contemplait une cheminée où brûlait quelque chose, se demandant ce que faisait là cette cheminée et quelle était cette chose qui brûlait. Enfin, recouvrant la vie, l'usage de son cerveau, de ses bras et de ses jambes, il poussa un mugissement de taureau, il s'élança sur son fils comme l'avant-veille il avait couru sus au gueux qui lui volait ses champignons, et il le saisit à la gorge pour l'étrangler.

Lionel n'essaya point de se défendre. — Fais de moi ce qu'il te plaira, murmura-t-il, — et il ferma les yeux, parce que le visage de son père, ses prunelles dilatées par la fureur et la haine, ses traits bouleversés et sa bouche écumante lui faisaient peur. Le souffle lui manqua, il se sentit mourir, perdit à moitié connaissance. Tout à coup les dix doigts qui le meurtrissaient et l'étouffaient se détendirent, lâchèrent prise, et il tomba lourdement sur une chaise.

Quand il rouvrit les yeux, il aperçut de nouveau la figure qui lui faisait peur, une main pesante et brutale lui enfonça son chapeau sur la tête, et une voix rauque lui cria :

— Hors d'ici pour toujours, ne vois-tu pas que je te tuerais?

Lionel se leva, fit deux fois le tour de la salle en cherchant la porte sans la trouver; enfin il la trouva, sortit, descendit l'escalier, traversa la cour, se fit ouvrir la grille par le portier fort étonné, qui lui adressa quelques questions auxquelles il ne répondit point.

Il se rendit à l'auberge, réussit à s'y procurer une voiture, non sans subir un second interrogatoire auquel répondirent sa pâleur et son silence.

Il arriva vers minuit à Pont-d'Ain, où il attendit pendant six heures le train qui devait le ramener à Paris. Il entra dans une auberge, y prit un bouillon dont il avait grand besoin, n'ayant pas dîné. Après quoi, il demanda une plume et du papier, et il écrivit la lettre que voici :

« Mademoiselle, je ne vous répéterai pas qu'en me présentant aujourd'hui auprès de vous j'ignorais absolument la nature des engagemens et du traité conclus par mon père et M. de Saligneux. Je ne donne pas deux fois ma parole ; tant pis pour ceux qui ne me croient pas. Il est fâcheux que vous ne sachiez pas distinguer un visage menteur d'un visage honnête et une âme fière d'un cœur voué au culte des petites vanités ; mais votre excuse est toute trouvée, vous n'avez pas encore vingt ans.

« J'ai déclaré à mon père que je me refusais au mariage dont son ambition avait caressé le rêve à mon insu ; pour plus de sûreté, j'ai déchiré et jeté au feu la contre-lettre que M. de Saligneux avait eu la regrettable faiblesse de signer. Il a quatre années devant lui pour aviser aux moyens d'acquitter sa dette sans vendre la maison où vous êtes née et qui vous est chère.

« Veuillez me pardonner mon crime bien involontaire et le chagrin que je vous ai causé. Si un soir une chauve-souris entrait dans votre chambre dont vous auriez négligé de fermer la fenêtre, vous la plaindriez en la chassant, et vous n'auriez pas trop de peine à lui pardonner ; le pauvre animal n'y voit pas. Je suis la chauve-souris, vous ne me reverrez jamais, et il vous sera facile de m'oublier.

« Je vous souhaite respectueusement, mademoiselle, tous les bonheurs que vous pouvez désirer. »

Lorsqu'il eut écrit et fermé cette lettre, il se sentit plus tranquille. Il lui parut que tout venait de rentrer dans l'ordre, que tout le monde s'était remis à sa place, qu'il avait pris sa revanche, effacé la tache, et que sa propre estime lui était rendue. Mais l'estime de soi-même suffit-elle au bonheur, quand on a le malheur d'aimer Mlle de Saligneux?

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LA DIPLOMATIE FRANÇAISE AU MILIEU DU XVIIe SIÈCLE

HUGUES DE LIONNE.

Quelque légitime admiration que l'on ressente pour l'ordre nouveau inauguré en 1789, il convient de se garder contre l'âpreté des jugemens et l'ingratitude de l'oubli à l'égard de cette royauté qui, durant plusieurs siècles, cédant à des nécessités autant qu'obéissant à des desseins, accomplit ce long travail préparatoire dont elle ne calcula pas toujours la portée, dont elle ne prévit point l'issue, mais qui devait fatalement, par l'unité du territoire et l'unité de pouvoir, aboutir au grand changement opéré par la révolution. Assurément la principale gloire dont nous devions nous enorgueillir est celle qui a été recueillie en 1789, car il n'est pas de plus sublime spectacle que celui d'une nation fortement unie pour obtenir son organisation sociale et conquérir ses libertés; mais à qui devons-nous d'avoir été dès ce moment un état puissant, homogène, capable de s'élancer vers des destinées nouvelles? A qui devons-nous de n'avoir pas été alors une fédération comme l'est encore l'Autriche? une nation morcelée et opprimée sous dix maîtres divers comme l'était il y a vingt ans l'Italie? Si la France, en 1789, ne s'était pas trouvée territorialement formée, l'esprit nouveau aurait peut-être surgi; mais, se manifestant par des aspirations diffé-

rentes et non selon des besoins identiques, il eût été impuissant pour prévaloir, ou du moins pour assurer sa durable domination. C'est l'unité monarchique qui a conduit à l'unité nationale, et, quand on considère la longue et victorieuse lutte soutenue par la royauté contre les feudataires des campagnes, les ultramontains du clergé, les ambitieux de la noblesse, les légistes des parlemens, quand on voit peu à peu succéder à l'isolement des provinces leur dépendance étroite, aux pouvoirs particuliers et un peu désordonnés un pouvoir général, aux classes une nation, on ne peut s'empêcher de remarquer que, si les grands ouvriers de cette œuvre colossale ont été les artisans consciens de l'unité territoriale, ils ont été aussi les préparateurs involontaires de la révolution. En 1789, un nouveau principe a prévalu, celui de la souveraineté nationale, principe réparateur qui, après avoir subi des éclipses plus ou moins prolongées, tend enfin à l'emporter définitivement; mais il est juste de reconnaître que cette souveraineté nouvelle a trouvé préparés ses principaux instrumens. La grande, la salutaire action démocratique s'est exercée sur un sol dont les morceaux avaient été conquis un à un et soudés l'un à l'autre par la monarchie.

La dynastie capétienne a mis sept siècles à parcourir cette route qui a pour points de départ Paris et Orléans, et pour points d'arrivée l'Océan, les Pyrénées, la Méditerranée, les Alpes et le Rhin. Sur cette route, elle a rencontré bien des obstacles et soutenu bien des luttes contre ceux aux droits desquels elle attentait. La minorité de saint Louis, la folie de Charles VI, la captivité du roi Jean, la jeunesse de Charles VII, la faiblesse de Charles IX et d'Henri III, les minorités de Louis XIII et de Louis XIV, furent de naturelles occasions de soulèvement, saisies avec empressement tantôt par les grands feudataires, tantôt par les villes, enfin par le parlement; néanmoins la dynastie finit toujours par l'emporter. Elle suspendit parfois sa marche, mais pour la reprendre bientôt, car l'œuvre qu'elle accomplissait était de nécessité supérieure. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, les classes étaient soumises, les races diverses fondues, l'unité de langue obtenue. Il existait dès lors entre le Rhin et les Pyrénées un grand peuple qui, s'étant trouvé en communication constante avec les autres nations, avait reçu par ce contact fécond toutes les idées du dehors aussi facilement qu'il avait déposé au-delà de ses frontières les germes de ses propres découvertes. En relation avec les Italiens, les populations germaniques et les Arabes sous Charlemagne, avec l'Orient pendant les croisades, avec les Anglais, les Espagnols, les Flamands, les Autrichiens durant de longues guerres, le peuple français, constamment jeté d'une route dans une autre, avait acquis, grâce à sa position géographique et aux entre-

prises de ses rois, une activité singulière et une rare énergie. Les périodes mêmes de troubles intérieurs avaient retrempé le caractère national, comme les guerres extérieures avaient grandement élargi le cercle de ses idées. Dès lors, parlant la même langue, imbu des mêmes idées, agité de passions semblables, sentant à Paris les battemens de son cœur et jusqu'au fond des provinces les plus reculées entendant l'écho de ses aspirations, ce peuple était vivant, indestructible, capable de défier quiconque aurait voulu l'entamer, capable, et il l'a montré, de se lever tout entier pour défendre ses libertés et pour résister à l'Europe coalisée. Alors a pu commencer une ère nouvelle. La mission de la dynastie capétienne était irrévocablement terminée.

Il n'est pas possible de mettre en doute cette mission quand on voit que la dynastie capétienne a compté des rois supérieurs aussi longtemps qu'elle a eu de grandes choses à faire. L'œuvre était à peu près accomplie à la mort de Louis XIV. On dirait que dès lors ses successeurs n'eurent plus d'autre rôle que de déshonorer le pouvoir royal par leurs vices. A cet égard, le régent et Louis XV furent dignes de cette triste tâche. Puis vint Louis XVI, doué de plusieurs des qualités qui honorent l'homme, mais dépourvu des dons qui caractérisent un grand roi. Il ne sut ni vouloir ni empêcher la révolution. Enveloppé dès le début de son règne par ce formidable orage au milieu duquel il devait périr, accablé par la fatalité de sa situation semblable à la fatalité du théâtre antique, le front tout chargé des fautes de ses prédécesseurs immédiats, il a été entraîné dans la tourmente parce que, roi de l'ère ancienne, il n'avait ni le désir sincère, ni, avouons-le, la possibilité d'être roi de l'ère nouvelle.

Mais jusques et y compris Louis XIV, quelle remarquable succession de princes supérieurs! Tous eurent à traverser des épreuves redoutables d'où ils sortirent plus puissans. C'est en luttant contre les petits feudataires de l'Ile-de-France que Louis le Gros éleva le pouvoir royal au-dessus du pouvoir féodal sur le territoire alors si restreint de la dynastie capétienne. C'est en luttant contre les Anglais, et en leur enlevant la Normandie, l'Anjou et la Guyenne, que Philippe-Auguste éleva la dynastie centrale au-dessus de toutes les autres dynasties provinciales. Saint Louis se forma par la guerre des barons, Charles V par la révolte des villes, Charles VII par la guerre des Armagnacs et des Bourguignons. Louis XI trouva dans la résistance des dynasties apanagées le moyen de rattacher de nouvelles provinces au noyau agrandi de la France. La ligue fournit à Henri IV l'occasion de dominer les partis religieux, comme la révolte des grands permit à Richelieu et à Louis XIII de rendre in-

contesté le pouvoir royal. Enfin Mazarin et Anne d'Autriche triomphèrent de l'opposition des parlemens et des frondeurs. Chacune de ces luttes avait abouti à un agrandissement territorial ou à une suprématie plus éclatante de la couronne. A la Bretagne annexée sous Charles VIII, au Bourbonnais, à la Marche, à l'Auvergne obtenus par François I[er], aux trois évêchés de Metz, Toul et Verdun conquis par Henri II, à la Navarre, au Béarn, à la Bresse, au comté de Foix rattachés par Henri IV, Mazarin avait joint l'Alsace, l'Artois, le Roussillon et le versant septentrional de la Cerdagne. Bien plus, l'habile et prévoyant ministre avait ouvert les voies à Louis XIV vers un avenir encore plus glorieux en le mariant avec l'infante Marie-Thérèse. Louis XIV comprit en effet que le seul moyen d'illustrer son règne était de tourner à son profit toutes les conséquences possibles de ce mariage. François I[er] avait lutté avec des chances diverses contre la maison d'Autriche. Henri II et Henri IV l'avaient battue. Richelieu et Mazarin avaient fait ressortir aux yeux de l'Europe, l'un la faiblesse de la branche d'Autriche par les traités de Westphalie, l'autre la faiblesse de la branche d'Espagne par le traité des Pyrénées. Il n'y avait plus qu'à déposséder cette seconde branche. C'est ce que fit Louis XIV. Des instrumens qu'il mit au service de ces grands projets, les uns, destinés à la guerre, s'étaient formés à l'école de Gustave-Adolphe; les autres s'étaient préparés à la diplomatie par les conseils ou les exemples de Richelieu et de Mazarin.

Parmi ces derniers, il en est un qui aurait dû depuis longtemps attirer l'attention de l'histoire, si l'histoire n'était pas en général injuste pour les diplomates. D'ordinaire leur nom surnage à peine au-dessus des questions politiques qu'ils ont résolues. Laissant après eux non des œuvres éclatantes, connues de tous et qui témoignent pour eux, mais des travaux enfouis dans les archives et malaisés à découvrir, ils jouissent le plus souvent d'une moins grande réputation auprès de la postérité qu'aux yeux de leurs contemporains. D'autre part, quand deux coopérateurs sont associés à la même œuvre, il est bien rare que l'honneur ne soit pas exclusivement attribué à celui qui, méritant seulement la plus grande part, l'obtient néanmoins tout entier. Pour l'œuvre à laquelle Richelieu et Louis XIII ont inégalement, mais tous deux, participé, le génie du ministre supérieur a effacé les mérites du roi, mérites réels, bien que plus modestes. Pour l'admirable campagne diplomatique si merveilleusement dirigée de 1661 à 1671 par Louis XIV et Hugues de Lionne agissant de concert, la gloire est allée tout entière au monarque. Cette injustice doit d'autant plus être réparée qu'elle n'est pas la seule qu'ait subie Lionne. Tandis qu'il a perdu le

bénéfice des innombrables dépêches diplomatiques qu'il a souvent inspirées, toujours rédigées, mais que Louis XIV signait, on ne l'a pas dédommagé en lui donnant le mérite de toutes celles qu'il a signées comme secrétaire d'état chargé de la marine, avant que Colbert occupât ces hautes fonctions. Les historiens du grand administrateur ont fait remonter son action bien au-delà de l'époque où elle a été exercée pleinement. Lui faisant crédit trop tôt, ils ont mis à son actif tout ce qu'a fait Lionne, sous les ordres duquel Colbert fut d'abord placé, parce qu'ils ont cru que celui qui devait plus tard être un ministre incomparable n'a pas pu être un subalterne inspiré et dirigé. Il en est résulté une double iniquité : Lionne a passé dans l'histoire pour n'avoir mis que son nom au bas des documens administratifs qui portent sa signature, et Louis XIV a gardé tout le mérite des dépêches diplomatiques qu'il a revêtues de son seing. Louis XIV enfant ne pouvait pas absorber Mazarin, qui devant la postérité n'a rien perdu des grandes choses qu'il a accomplies. Mais, dès la mort de ce ministre, il a confisqué à son profit dans le rayonnement de sa gloire la part très légitime qui revient à Hugues de Lionne. Si Colbert et Louvois ont échappé à cette absorption injuste, c'est qu'ils ont vécu plus longtemps; c'est aussi que leur action s'est exercée sur un domaine particulier où ils étaient passés maîtres. Là, le premier dans toutes les matières administratives, le second dans toutes les choses tenant à la guerre, ils ont pu indiquer clairement leur influence décisive, incontestée, laisser leur forte empreinte, en un mot marquer leur route qu'ont retracée plus tard, en les mettant le plus possible en relief, leurs historiens particuliers. Il est bien autrement difficile de suivre les traces un peu éparses d'un diplomate, surtout quand il écrit, qu'il parle, qu'il agit au nom d'un roi impatient de s'illustrer lui-même, désireux d'occuper le premier rang et singulièrement jaloux de son autorité.

Est-ce à dire que nous voulions contester à Louis XIV la grande renommée qu'il s'est légitimement acquise par la première moitié de son règne, renommée qu'obscurcissent, sans l'effacer, les fautes capitales de la fin? Assurément non. Ce prince, qui, dès le lendemain de la mort de Mazarin, annonça la résolution, à laquelle il fut fidèle durant cinquante-quatre ans, de donner chaque jour six heures aux affaires du royaume et de tout voir de ce que lui feraient signer ses ministres, fut, avec Louis XIII, le plus appliqué de tous les rois. Doué d'un caractère persévérant, inflexible, il a eu, comme son père, l'esprit de détail, et, de plus que lui, un véritable sentiment de grandeur qui est le trait distinctif de son règne. Il poussait l'idolâtrie de la dignité royale jusqu'à la superstition, croyant que les monarques reçoivent de Dieu des qualités particu-

lières et différentes de celles des autres hommes (1). Mais il était trop porté à écouter la voix de ses passions, et alors tout, même le sentiment du grand, disparaissait à ses yeux. Il a fini par une mésalliance et il aurait commencé par là si Mazarin n'avait pas puisé dans son patriotisme le noble courage de s'opposer énergiquement au mariage du roi de France avec une Mancini. Assurément Louis XIV, doué d'un sens droit et d'un jugement ferme, apprécia mieux que personne les services éminens que lui rendit Colbert en restaurant les finances, en fondant les manufactures, en protégeant l'esprit dans ses plus illustres représentans. Mais pourquoi a-t-il cessé d'apprécier ces services et l'a-t-il laissé mourir dans la disgrâce, lorsque l'ascendant de Louvois s'est peu à peu substitué à l'heureuse influence de Colbert? Assurément aussi Louis XIV s'est mis tout entier dans la belle campagne diplomatique qui inaugure si glorieusement son règne. Mais comment pourrions-nous lui en laisser à lui seul le mérite, comment pourrions-nous contester la grande part qui en revient à Lionne, lorsque nous voyons, à la mort de ce ministre, le roi habile devenir un roi passionné, passer brusquement d'entreprises modérées et sages à des actes exagérés de vengeance et commencer une série de fautes qui devaient exposer l'état aux plus graves périls? Si le merveilleux esprit d'habileté qui a inspiré la première période du règne émane tout entier de Louis XIV, pourquoi cet esprit n'a-t-il pas survécu à Lionne? Sont-ce des événemens imprévus et qu'on ne saurait imputer au monarque qui ont porté plus tard un si rude échec à sa politique? Non, c'est lui seul qui, suivant les inspirations de la passion ou subissant la néfaste influence d'une conseillère au génie étroit, a détruit l'industrie nationale par la révocation de l'édit de Nantes et coalisé l'Europe contre la France par un violent abus de la force en Hollande. Les désastres de la fin du règne, pendant lesquels Louis XIV restera personnellement très grand par la résignation touchante et de magnifiques élans de cœur, ces désastres résultent de ce qu'il a subi sans cesse des directions, bien que très jaloux de son pouvoir, et c'est la diversité même de ces directions qui a donné des aspects si différens à son règne. Celui-ci présente de l'unité seulement si l'on considère le caractère personnel du monarque, qui est resté grand jusqu'à son lit de mort. Mais il est incontestable que l'histoire des deux parties du règne est en réalité l'histoire, d'une part de l'heureuse influence exercée par Lionne et Colbert, d'autre part de l'empire déguisé, mais réel, pris sur le roi par Louvois, Mme de Maintenon et le confesseur. Si nous faisons participer ceux-ci aux lourdes responsabilités encourues pendant les trente

(1) *Mémoires de Louis XIV*, t. 1er, p. 36 e 37.

dernières années, n'est-il pas équitable de rendre aux premiers une large portion de la gloire primitivement recueillie?

Essayons maintenant, en ce qui touche Lionne, de démêler son action directe, de surprendre son intervention personnelle, de dégager la part qui lui revient en propre dans l'œuvre accomplie. Nul aussi bien que lui n'eût pu le faire, et, pour sa renommée, il est à regretter qu'il n'ait pas comme tant d'autres, comme ses deux successeurs au ministère des affaires extérieures, Pomponne et Torcy, laissé des Mémoires. Mais « l'envie de parler de nous ou de faire voir nos défauts du côté que nous voulons bien les montrer fait une grande partie de notre sincérité, » a dit La Rochefoucauld, qui a écrit des Mémoires et qui n'a pas songé qu'on pourrait lui appliquer cette maxime. Lionne n'a pas tenu à « parler de lui, » et, comme ses actes se défendent eux-mêmes, comme il n'y a rien eu d'équivoque dans sa conduite, ni de suspect dans ses mobiles, il n'a pas cru devoir, comme le cardinal de Retz, se présenter lui-même à l'histoire et s'y faire sa place. Cherchons-le donc ailleurs, et sans l'avoir pour guide. Nous n'aurons pas à craindre ainsi qu'il veuille grandir son rôle. Nous n'aurons pas non plus à nous défier, comme pour Retz, de cette sincérité apparente si perfide parce qu'elle dissimule adroitement l'intention de nous abuser. Les documens en effet dans lesquels nous allons nous efforcer de retrouver Lionne, il les a d'autant moins écrits pour la postérité que l'on croyait de son temps qu'ils seraient à jamais perdus pour elle et qu'ils resteraient toujours ensevelis dans des archives inaccessibles. Or quiconque a lu beaucoup de Mémoires est convaincu que la postérité doit accepter de confiance surtout les témoignages qui n'ont pas été écrits pour elle.

II.

S'il est vrai que la succession d'Espagne soit le pivot sur lequel a tourné tout le règne de Louis XIV et qu'elle ait été l'objet principal de sa politique durant soixante années, il n'est pas moins certain que c'est le mariage de l'infante d'Espagne avec le roi de France qui a permis à celui-ci d'élever des prétentions d'abord sur une partie, puis sur la totalité de la monarchie espagnole. La première pensée de cette union appartient à Mazarin, qui la projeta dès 1646, c'est-à-dire treize ans avant qu'elle ait été accomplie. C'est en 1656 seulement que Mazarin envoya Lionne en Espagne pour entamer une négociation en vue du mariage.

Initié aux grandes affaires par son oncle Servien et par Richelieu, confident intime de Mazarin, ayant réussi à traverser la difficile période de la fronde sans trop se compromettre d'aucun côté et

sans se rendre impossible auprès des vainqueurs quels qu'ils eussent pu être, toujours étroitement lié avec la cour et cependant n'ayant jamais nettement rompu avec ses adversaires, Lionne avait eu une part assez grande dans les négociations de Munster. Il avait été moins heureux dans quelques missions en Italie. La finesse ne sert pas à grand'chose dans un pays où elle est la qualité de tout le monde. Du moins il y apprit à aiguiser ses propres qualités, à les affiner davantage encore. Nulle part mieux qu'à Venise et qu'auprès de la cour pontificale on ne pouvait faire son apprentissage diplomatique. C'est là que s'était formé Mazarin ; là aussi que se formera plus tard le cardinal de Polignac. Comme leurs ancêtres belliqueux avaient appris aux Carthaginois l'art de les vaincre en les battant, les diplomates italiens donnaient d'utiles leçons plus qu'ils n'en recevaient, et quiconque avait un peu lutté avec eux sortait de cette épreuve entièrement façonné pour les campagnes prochaines. Lionne avait d'ailleurs rencontré en Italie pour adversaire le cardinal de Retz, maître en intrigues, maître dans la diplomatie, aussi fécond en ressources dans les grandes que dans les plus petites affaires, excellant à choisir un but précis et à le poursuivre par les moyens les plus efficaces, et que nous n'avons pas à faire connaître, car il a trouvé ici même naguère (1) son historien définitif.

Quand Lionne arriva à Madrid, Philippe IV, roi d'Espagne, n'ayant pas d'enfant mâle, l'infante Marie-Thérèse, l'aînée de ses filles, était l'héritière nécessaire de la monarchie espagnole. Cette considération, qui rendait Lionne d'autant plus pressant, détermina le refus du conseil d'Espagne. Lionne, qui espérait le succès de sa démarche le 4 août 1656, écrivait ce jour-là à la reine mère (Anne d'Autriche) : « Il est certain que je n'ai jamais rien vu de plus beau que l'infante, ni qui ait plus de grâce en son port et plus de bonne mine. Le lait n'est pas plus blanc qu'elle est blanche, et pour les traits du visage, elle ressemble tellement au roi que, si on ne les prenait pas pour une même personne, s'ils étaient déguisés, on jurerait tout au moins que c'est un frère et une sœur. » Six semaines après, convaincu de l'insuccès de ses tentatives, il écrivait à Anne d'Autriche : « Ayant eu occasion de revoir de plus près l'infante et de la mieux considérer que je n'avais pu faire d'un carrosse à l'autre qui étaient assez éloignés, je n'y ai pas trouvé la même beauté et les mêmes agrémens qu'il me semblait y avoir remarqués de prime abord (2). » Le trait valait d'être signalé. Il

(1) Voyez les travaux de M. Chantelauze dans la *Revue* des 15 juillet, 1er et 15 août, 1er et 15 septembre 1877.

(2) Ces deux lettres sont extraites des *Documens inédits sur l'histoire de France*. — *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, par M. Mignet,

est bien de ce temps où être courtisan ne suffisait pas pour assurer la faveur, mais où ne pas être courtisan suffisait pour assurer la disgrâce. Il est bien de ce temps où un autre diplomate, le cardinal de Polignac, surpris par la pluie dans les jardins de Marly, répondit au roi qui lui témoignait des regrets : « Sire, la pluie de Marly ne mouille point ; » de ce temps encore où le cardinal d'Estrées, entendant au dîner du roi celui-ci se plaindre de l'incommodité de n'avoir plus de dents, répliqua : « Des dents? sire, eh! qu'est-ce qui en a? » Or il les avait fort blanches et très belles.

Dans les trois années qui suivirent cette première tentative infructueuse, Philippe IV eut deux fils. Bien que fort débiles l'un et l'autre, la succession masculine semblait assurée. Dès lors furent reprises les négociations de paix et de mariage. Mazarin et le duc d'Olivarès se chargèrent de toutes les affaires tenant à la paix, tandis qu'à Lionne et à don Pedro Coloma fut confié le soin de traiter toutes les questions relatives au mariage. Dès le début, Lionne et Coloma furent en désaccord sur deux points. Coloma exigeait que l'infante Marie-Thérèse renonçât à ses droits sur la couronne espagnole comme Anne d'Autriche l'avait fait en épousant Louis XIII. Il prétendait en outre que la dot de l'infante fût représentée par les conquêtes territoriales dont le traité général de paix assurait la possession à la France. Lionne consentit à la renonciation et obtint une dot en argent. Mais en réalité il triompha sur les deux points, grâce à une inspiration des plus heureuses et qu'on ne saurait trop mettre en relief quand on considère les suites capitales qu'elle a entraînées. C'est lui en effet qui conçut la pensée et imposa l'obligation d'insérer dans le contrat que la validité de la renonciation serait subordonnée au paiement de la dot. Deux lignes, dont la brièveté devait dissimuler l'importance, suffirent à Lionne pour ouvrir la voie d'agrandissement dans laquelle se jettera plus tard Louis XIV : « *Moyennant le payement desdits cinq cent mille écus d'or aux termes ci-dessus dits*, la sérénissime infante Marie-Thérèse renonce, etc. » Coloma vit le péril, et résista vivement. Les deux négociateurs en vinrent même à un débat assez aigre. Mais, Lionne ayant demandé à son contradicteur si le gouvernement espagnol avait quelque pensée de ne pas payer cette dot, Coloma se détermina à consentir, en disant : « Il faudra que l'Espagne abîme entre ci et la veille des noces, ou que tous les Espagnols, tant que nous sommes, engagions tout notre bien et nous mettions tous en prison, s'il est nécessaire, pour ne manquer pas un seul instant à payer les cinq cent mille écus d'or, et toujours un jour avant l'échéance de chaque terme,

t. I[er], p. 35 et 37. C'est dans cet admirable recueil en quatre volumes que nous avons cherché les traces de Lionne, car tout y est plein de lui, tout y porte son empreinte.

pour ne pas détruire nous-mêmes, et par notre faute, tout l'effet des renonciations de l'infante, qui deviendraient constamment nulles, si la dot n'était pas payée précisément aux mêmes termes que nous stipulerons (1). » Coloma semblait avoir tout prévu, et il avait raison de croire qu'à moins que l'Espagne ne disparût, rien ne pourrait empêcher le paiement exact de la dot. Il inséra donc les deux petites lignes demandées par Lionne. Mais, dans ses prévisions, Coloma avait oublié la seule chose qu'en effet les hommes négligent de prévoir, sa propre mort. Il mourut subitement et avant l'accomplissement du mariage. « Cette mort, écrit Lionne, arrivée peut-être par un effet de la bonté divine qui a voulu prendre en sa protection le droit d'une princesse mineure, lui a acquis l'avantage que par les propres termes de son contrat la nullité de sa renonciation ne peut plus être révoquée en doute, ce qui sans doute n'aurait eu garde d'arriver si don Pedro Coloma eût vécu assez longtemps pour pouvoir faire remarquer aux autres ministres, qui n'y ont pas songé, de quelle importance était la ponctuelle exécution de ladite clause (2). » Ils y songèrent si peu que le premier paiement, qui devait se faire la veille des épousailles, n'eut pas lieu, et le lendemain Lionne se réjouit de cet oubli avec Mazarin, en lui faisant observer que par ce fait seul la renonciation de Marie-Thérèse était nulle. Certes la mort de Coloma avait aidé beaucoup au succès de la ruse de Lionne, mais Lionne n'en a pas moins le mérite d'avoir imaginé une combinaison, résultat d'une telle prévoyance qu'on peut sans exagération y voir un trait de génie.

Des deux enfans mâles qu'avait eus Philippe IV, l'un mourut en très bas âge; l'autre était sans cesse malade. Sa mort aurait fait de Marie-Thérèse l'héritière légale de la monarchie espagnole. Aussi l'ambassadeur de France à Madrid, l'archevêque d'Embrun, tenait-il sans cesse Louis XIV au courant des crises diverses que traversait le royal enfant. Parmi les cérémonies religieuses que cette cour dévote multipliait pour appeler la protection divine sur ce prince si précieux, il en fut une à laquelle l'ambassadeur français se vit contraint de présider lui-même. « Je fis, écrivit l'archevêque (3), les prières publiques pour le roi d'Espagne, la santé du prince et toute la famille royale, n'oubliant pas toutefois de prier secrètement, comme je suis obligé, pour la prospérité de votre majesté. » De ces doubles prières adressées par le même prélat et tendant à deux buts bien opposés, puisque les prières à haute voix demandaient le rétablissement du prince et les prières secrètes deman-

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. Ier, p. 45.

(2) *Idem*, p. 46.

(3) Lettre de l'archevêque d'Embrun, ambassadeur de France en Espagne, du 26 octobre 1661.

daient la prospérité de Louis XIV qui avait intérêt à la mort de ce prince, ce furent les secondes que le ciel exauça. Le jeune infant mourut. Mais la reine d'Espagne était de nouveau enceinte. Pendant les quelques jours qui s'écoulèrent entre la mort de l'infant et l'accouchement de la reine, l'héritage de la monarchie espagnole penchait du côté de la France. Mais le 6 novembre 1661 la reine accoucha d'un fils, de telle sorte que la succession masculine paraissait de nouveau assurée. Elle l'était moins que jamais. L'existence qui venait de commencer ne devait être qu'une lutte incessante et douloureuse contre une mort semblant toujours imminente. Issu infirme d'un sang appauvri, ce malheureux enfant ne put se passer du sein de sa nourrice, ni parler, ni marcher avant l'âge de cinq ans. La sève habituelle de la jeunesse fut sans effet sur ce corps délabré avant d'avoir servi et épuisé dès l'âge de vingt ans. Devenu roi après la mort de Philippe IV, sous le nom de Charles II, ce prince, héritier d'une race dégénérée, ne put pas même être homme, et à l'état d'incapacité succéda pour la dynastie l'état d'impuissance physique. Épileptique (1) et à peu près dépourvu des facultés intellectuelles, il aggravait encore ses maux réels par des maux imaginaires et se croyait exposé à un maléfice sous l'action duquel il succombait. Sombre, farouche, fuyant la foule, se tenant relégué au fond de son palais et s'entourant de nains comme pour se dissimuler son infériorité physique, tantôt exténué par les souffrances, tantôt agité par des craintes superstitieuses, incapable de trouver des consolations dans la religion, dont il ne considérait en tremblant que les terrifiantes menaces, indifférent à ce qui intéressait ses états (2) et étranger à ce qui se passait dans sa cour, où chacun tour à tour était roi, excepté le roi lui-même (3), il fut sans conteste l'être le plus misérable de son vaste empire. Seules la connaissance de son état sans cesse désespéré et la perspective de son héritage attirèrent sur lui l'attention du monde. Cet arrière-petit-fils de Charles-Quint, qui par ses bulletins de victoire avait agité l'Europe, la tint en suspens durant trente-neuf années par les bulletins de sa santé !

Louis XIV, qui ne cessa d'agir en prévision de cette mort toujours prochaine, ne l'attendit pas cependant pour s'agrandir. Non-seu-

(1) « La maladie du roi est désignée par ses médecins sous le nom d'*alfereza insensata*, épilepsie stupide. » Lettre de l'envoyé anglais Stanhope du 29 juin 1698.

(2) Dépêches de l'archevêque d'Embrun à diverses dates. — Dépêche du marquis de Vauguyon du 30 septembre 1683. — Mémoires de Torcy, p. 526.

(3) Il fut successivement dominé par sa mère, par sa femme, par son confesseur et par son frère naturel don Juan. Son ignorance était sans pareille. Apprenant la prise de Mons, il s'attendrit sur le sort de l'empereur, qu'il croyait possesseur de cette place. Par une semblable méprise, il plaignit Guillaume III sur la prise de Namur, qu'il croyait appartenir à ce dernier.

lement il prétendait à la succession totale de l'Espagne au cas où le fils de Philippe IV mourrait sans enfant, mais encore, avant ces droits généraux qui ne pouvaient être exercés qu'à la mort de Philippe IV et du prince héréditaire, il croyait posséder du chef de Marie-Thérèse des droits particuliers sur la succession des Pays-Bas, droits qu'il pensait pouvoir invoquer dès la mort de Philippe IV. Selon une coutume de Brabant adoptée dans certaines provinces des Pays-Bas, les biens patrimoniaux revenaient exclusivement aux enfans du premier lit, au détriment des enfans du second. Le père remarié perdait la nue propriété de ses biens, dont il restait seulement usufruitier, et à sa mort la succession était *dévolue* aux enfans du premier lit. Louis XIV manifesta la volonté de transporter de l'ordre civil dans l'ordre politique cette coutume toute locale et de considérer le dauphin de France comme ayant reçu de Marie-Thérèse sa mère non-seulement des droits éventuels sur la totalité de la monarchie espagnole, subordonnés à l'extinction des mâles de la maison d'Espagne, mais encore des droits certains et irrévocables sur une partie des Pays-Bas, droits qu'il exercerait dès la mort de Philippe IV et du vivant même de Charles II, issu d'un second mariage. A l'objection tirée de la renonciation faite par Marie-Thérèse dans son contrat de mariage et qui anéantissait toute espèce de droits successifs, Louis XIV répondait, en droit, qu'un simple contrat ne pouvait pas détruire l'antique et fondamentale loi de succession en Espagne, et en fait, que la renonciation était nulle, puisque le paiement de dot auquel on l'avait subordonnée n'avait pas eu lieu. Mais Louis XIV et Lionne, malgré leur habileté, ne trouvaient rien à répondre quand on leur objectait ce qu'il y avait d'étrange à vouloir régler par des maximes de droit privé un héritage politique régi par un droit spécial. La réponse même de Louis XIV pouvait lui être opposée, car, puisqu'il ne consentait pas à admettre que la loi fondamentale de succession fût annulée par un simple contrat de mariage, comment pouvait-il prétendre qu'elle fût sacrifiée à une coutume locale, étrangère à la transmission de la souveraineté? Comment pouvait-il prétendre qu'une partie de la succession fût soustraite à l'action de la loi séculaire du royaume? Cette loi de transmission de la couronne était une, générale, universelle, invariable. L'incliner devant les coutumes locales de quelques-unes des provinces, c'était la vicier dans son essence, l'entamer dans son universalité, c'était anéantir ses effets salutaires et démembrer la monarchie espagnole. Mais à un roi jeune, ambitieux, brûlant de l'ardeur de se distinguer, il fallait un théâtre propice à l'impatience de ses desseins. L'Europe était en paix : le traité de Westphalie avait pacifié le centre du continent; le traité des Pyrénées avait donné le repos au midi; les traités de Copenhague et

d'Oliva avaient tranché les débats qui divisaient la Suède, le Danemark et la Pologne. Il n'existait donc aucune occasion prochaine de guerre. Mais les frontières septentrionales de la France étaient encore bien rapprochées de la capitale. Les étendre de ce côté en se servant, à défaut de droit certain, du prétendu droit de dévolution, tel fut le but de Louis XIV, et, pour l'atteindre, pour parvenir à ses fins sans troubler la paix de l'Europe, il entreprit avec Lionne cette admirable campagne diplomatique, la plus vaste qui ait été imaginée, car elle a eu pour théâtre toutes les chancelleries européennes, la plus heureuse, car elle aboutit à tous les résultats recherchés, la plus surprenante, car elle maintint l'Europe immobile ou impuissante au moment de l'invasion soudaine et de la conquête imprévue d'une partie des Pays-Bas. Jamais, on peut l'affirmer, l'action de la diplomatie n'a mieux préparé l'action des armes. Jamais une plus longue série de victoires diplomatiques n'a précédé et facilité les victoires des généraux.

Par les négociations engagées avec l'Espagne pour obtenir d'elle la révocation de l'acte de renonciation de Marie-Thérèse, la cour de France proclame très haut la nullité de cet acte et amène ses adversaires à admettre la justice et à entrevoir la possibilité d'une révocation. Par les négociations engagées avec la Hollande, c'est-à-dire avec la puissance qui devait le plus redouter une extension des frontières françaises du côté du nord, la cour de France parvient non-seulement à la disposer à souffrir sans empêchement cet agrandissement prochain, mais encore à faire écarter un projet de ligue entre la Hollande et les Pays-Bas espagnols, maintenus ainsi dans un état d'isolement et de faiblesse favorable aux projets de Louis XIV. Par les négociations poursuivies avec l'Angleterre et la Hollande au moment de la guerre maritime qui avait éclaté entre ces deux états, la cour de France réussit à circonscrire cette guerre dans d'étroites limites de lieux et de temps, à empêcher les Espagnols de conclure une alliance avec l'Angleterre, et à lier étroitement à sa politique le Portugal, qui s'oblige à opérer une utile diversion dans la péninsule au moment où la France attaquera la Flandre espagnole. Dans ces négociations multiples et conduites de front avec une égale prudence, il n'est pas malaisé de démêler l'action personnelle du roi et aussi celle de Lionne, même dans des correspondances qui sont toutes écrites de la main de celui-ci. Tandis que l'intervention directe de Louis XIV dans la marche et dans le langage de son ministre se manifeste par certaines formes de style souvent impérieuses et rudes, parfois même blessantes, les allures de Lionne livré à lui-même sont plus lestes, plus dégagées, plus familières. Le premier a en général l'*imperatoria brevitas* du maître. Le second abuse un peu de sa facilité merveilleuse et de sa con-

naissance approfondie de toutes les affaires de l'Europe. Réfutation anticipée de toutes les objections probables, solution de toutes les difficultés possibles, soin constant de présenter une question sous toutes ses faces, abondance inépuisable qui va quelquefois jusqu'à la prolixité, beaucoup d'aisance et de grâce dans les détails, tels sont les traits qui signalent clairement l'action du grand ministre. Louis XIV ne semble pas avoir vu avec défiance cette action incontestable. Il était encore dans cette période où, pour calculer tout avec prévoyance, pour exécuter tout avec précision, pour préparer les événemens au lieu de les attendre, il savait faire concourir à ses fins non-seulement les circonstances, mais les meilleurs instrumens. Il devait croire d'ailleurs que les preuves de la fréquente intervention personnelle de Lionne resteraient à jamais enfouies dans d'inaccessibles cartons et qu'au régime commode des historiographes officiels et gagés ne succéderait jamais le régime libre des historiens impartiaux. Or, parmi les nombreuses pièces de ces négociations multiples, il en est quelques-unes qui attribuent nettement à Lionne le rôle prépondérant. C'est ainsi que le roi, ayant appris que le marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas espagnols, avait demandé un secours de six mille Allemands, appela auprès de lui l'ambassadeur d'Espagne afin de se plaindre de cette conduite hostile. Voilà l'action personnelle du monarque; justement blessé, il mande le représentant de l'Espagne. Mais les archives renferment (1), sous le titre de « Mémoire de ce que le roi pourra dire à M. le marquis de la Fuente, ambassadeur d'Espagne, par M. de Lionne, du 8 février 1665, » un exposé complet des griefs passés et présens et une conversation toute préparée. Voilà l'action personnelle du ministre. Ce n'est pas là, ce nous semble, œuvre de commis, mais bien œuvre de maître. Veut-on une preuve plus significative encore? Qu'on lise ces premières lignes d'une dépêche adressée par Lionne à l'ambassadeur de France à Madrid: « J'eus le soin de vous mander, il y a quinze jours, le sujet de ma venue en ce lieu (Paris), où, Dieu merci, j'ai si bien rétabli ma santé que j'espère de partir après-demain pour me rendre à mon devoir auprès de sa majesté. *Mon éloignement de la cour*, et l'application extraordinaire que le roi donne avec tant de succès à l'action de ses armes, *ont été cause que sa majesté a un peu tardé à répliquer à la réponse de la reine d'Espagne* (2). »

Mais c'est dans les négociations engagées en Allemagne, soit par Mazarin, soit par Louis XIV, que se révèlent le mieux les traces de Lionne; c'est là qu'il a le plus fortement laissé son empreinte. Il

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. Ier, p. 334.

(2) Lettre du 10 juillet 1667. *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 182.

n'est donc pas inutile de nous y arrêter. Nous éviterons avec soin toutes comparaisons avec des temps rapprochés; elles seraient trop affligeantes. En nous réfugiant dans le passé, en montrant comment alors on négociait avec l'Allemagne, nous tâcherons d'oublier l'époque récente où une politique au jour le jour, sans esprit de suite, sans lendemain, dépourvue de prévoyance et d'habileté, impuissante non-seulement à préparer, mais à attendre les événemens, les a précipités avec une telle incurie qu'ils ont été une catastrophe.

III.

L'empire d'Allemagne était alors aussi divisé et morcelé que la France était déjà homogène et compacte. Le chef de l'empire avait vu depuis plus d'un siècle de fortes barrières s'élever contre ses empiétemens, et ses efforts pour faire prévaloir son autorité souveraine avaient été superflus. C'est en vain que Charles-Quint pendant la guerre de Saxe avait essayé de dompter la résistance protestante, en vain aussi que Ferdinand II et Ferdinand III avaient essayé de combattre l'indépendance des petits états soutenus par la Suède et la France; les traités de Westphalie avaient achevé de consacrer cette indépendance, et proclamé les droits (1) qui rendaient chaque état à peu près isolé de l'empire. Ce système politique, qui consistait à s'appuyer contre un adversaire, empereur d'Allemagne et chef du parti catholique en Europe, sur l'alliance des princes allemands et du parti réformé, avait été entrevu en France par François Ier, inauguré par Henri II, appliqué par Henri IV trop tôt interrompu dans son œuvre, et il avait reçu sa complète exécution sous Louis XIII et Richelieu. On croyait alors en France qu'il était utile à nos intérêts de suspendre la marche de l'Allemagne vers l'unité, de relâcher le lien fédéral, de maintenir divisés l'empereur et l'empire, de constituer leur isolement, de sanctionner entre eux la défiance. Le morcellement atteignait ses plus extrêmes limites. L'Allemagne comprenait trois cent trente-cinq souverainetés dont cent cinquante états séculiers possédés par des électeurs, des ducs, des landgraves, des comtes, des burgraves, cent vingt-trois états ecclésiastiques gouvernés par des électeurs, des archevêques, des évêques, des abbés, des chefs d'ordres militaires, des prieurs, des abbesses, et soixante-deux villes impériales se régissant en république. A cette diversité de formes et d'importance se joignaient la différence des cultes et l'opposition des intérêts. D'autre part, afin de mettre obstacle aux em-

(1) Articles 38, 39, 40 et 41 du traité de Munster et 8 du traité d'Osnabruck. On sait que ces deux traités sont appelés du seul nom de traités de Westphalie.

piétemens de l'empereur, on avait multiplié les précautions propres à sauvegarder l'indépendance des plus petits états, et l'on avait adopté pour les diètes l'organisation la plus compliquée. De là des difficultés sans nombre et une lenteur inévitable quand il fallait prendre des décisions. Ce n'était certes pas l'anarchie; mais, tandis qu'ailleurs prévalait l'unité monarchique, l'Allemagne était une fédération nominalement plus qu'effectivement unie, et organisée de telle façon que les divergences d'opinions et d'intérêts avaient toutes facilités pour se manifester au grand jour et perpétuer les luttes intérieures ou tout au moins les conflits.

Louis XIII et Richelieu, aidés de la Suède, avaient accompli cette œuvre. Mazarin et Lionne ne crurent pas, en la défendant, moins bien servir les véritables intérêts de la France. L'indépendance du corps germanique reçut une atteinte directe de Ferdinand III, qui prit sur lui de secourir les Espagnols contre la France et de dépouiller le duc de Savoie d'une dignité qui lui appartenait. Atteints dans leurs prérogatives et alarmés dans leur sécurité, les états ne tardèrent pas à se liguer contre l'empereur. Les souverainetés catholiques s'étaient coalisées les premières, et, le territoire de la plus grande partie d'entre elles bordant le Rhin, qu'on appelait alors *la rue des Prêtres* (1), cette alliance fut nommée *ligue du Rhin*. En vue du même péril et entraînés par une prévoyance semblable, les états protestans s'allièrent à leur tour contre l'empereur. Mais les deux ligues, bien que formées par le même intérêt politique, restaient isolées et sans force. Séparées par la religion, elles couraient le risque d'être un jour opposées l'une à l'autre par l'empereur, selon qu'il jugerait utile de favoriser l'une des deux au détriment de la seconde. Dès lors non-seulement les traités de Westphalie étaient violés par l'empereur, mais encore les savantes combinaisons par lesquelles avait été organisé le corps germanique pour le plus grand intérêt de la France se trouvaient gravement menacées. C'est ce que comprit Mazarin.

Ferdinand III étant mort en 1657, Lionne fut envoyé à Francfort. Il était muni des instructions de l'habile cardinal, mais que de succès il dut à sa propre initiative! Très éloigné du lieu de résidence de sa cour, se trouvant dans l'impossibilité de demander pour une foule de questions nouvelles des instructions spéciales, obligé le plus souvent de résoudre lui-même les difficultés impré-

(1) L'empereur Maximilien nommait ainsi le Rhin dès le commencement du XVI[e] siècle. A partir en effet de l'évêché de Constance jusqu'à celui d'Utrecht, des principautés ecclésiastiques couvraient les rives de ce fleuve, flanqué par les évêchés de Bâle, de Strasbourg, de Worms, de Spire, les électorats de Trèves, de Mayence, de Cologne et plusieurs riches abbayes.

vues et d'agir avec promptitude et résolution, Lionne se montra à la hauteur de sa tâche et fit preuve de la plus rare fertilité dans les expédiens, de la plus heureuse souplesse dans l'emploi des ressorts les plus ingénieux. Les traités de Westphalie avaient été violés par l'empereur; l'organisation du corps germanique avait été menacée par la formation de deux ligues particulières, bien que tendant au même but. Lionne réussit à parer ces deux dangers et à les écarter pour l'avenir. Il lia le nouvel empereur Léopold par une capitulation des plus rassurantes pour la France, et des deux ligues isolées il parvint à former contre l'empereur une ligue générale. A peu de temps d'intervalle et dans le même lieu, à Francfort, Léopold jura de respecter les traités de Westphalie, de restituer au duc de Savoie, dès lors le protégé de la France, le Montferrat et le vicariat de l'empire, enfin de ne pas secourir les Espagnols. Bien plus il s'engagea à se laisser déposer par le collége électoral s'il manquait à ces diverses promesses. Quant aux deux ligues catholique et protestante, elles se fondirent en une seule sous l'action pressante de Lionne, et le 14 août 1658 fut conclue, entre les quatre électeurs de Mayence, de Cologne, de Trèves et de Bavière, le roi de Suède, les ducs de Brunswick et de Lunebourg et le landgrave de Hesse-Cassel, une étroite alliance dans laquelle entra Louis XIV. Rien de ce qui pouvait la rendre efficace ne fut omis par Lionne. La part contributive de chaque allié, la nomination d'un directoire, le lieu de sa résidence, le choix du généralissime des troupes, tout fut prévu et réglé, et, comme à ce traité d'alliance accédèrent successivement les comtes de Waldeck, le landgrave de Hesse-Darmstadt, le duc de Wurtemberg, l'évêque de Bâle, l'électeur de Brandebourg, l'évêque de Strasbourg, les marquis d'Anspach et de Culmbach, Louis XIV devint le chef réel de l'empire d'Allemagne. Trésorier de tous les princes nécessiteux, il avait fait d'eux ses pensionnaires, mais il eut le soin de ne jamais faire sentir trop lourdement le joug. Il mit, ainsi que Lionne, une attention extrême à dissimuler son intervention, bien qu'elle fût incessante, et pour cela à prévenir les divisions afin de n'avoir pas à les terminer. Quand, malgré lui, elles éclataient entre ses alliés, il intervenait avec discrétion et rapprochait les adversaires sans les froisser. Il n'est pas une principauté d'Allemagne qui n'ait alors ressenti les effets salutaires de l'action de Lionne. Lorsque les difficultés étaient trop grandes, c'est chez ce ministre lui-même, soit à Fontainebleau, soit à Saint-Germain, qu'elles étaient aplanies. Lionne, durant tout son ministère, protégea la ligue du Rhin, en étendit les cadres, en maintint l'esprit, en prolongea la durée, et il consolida ainsi l'œuvre qu'il avait si heureusement accomplie à Francfort.

Il n'est pas inutile de remarquer que parmi les princes d'Allemagne les plus empressés à plaire à Louis XIV se trouvait l'électeur de Brandebourg, ce Frédéric-Guillaume Ier dont le fils devait être le premier roi de Prusse. Mais, à l'époque que nous étudions, ce petit état, qui grandira avec tant de rapidité grâce aux fautes ultérieures de Louis XIV, bornait son ambition à se faire payer au plus haut prix possible ses complaisances par le roi de France (1). Ayant reçu du roi de Pologne l'investiture du duché de Prusse et ne prévoyant pas alors que l'empereur d'Allemagne accorderait bientôt à son fils le titre de roi (2) et qu'à un progrès si considérable dans la fortune de sa maison correspondrait un notable agrandissement de ses possessions, ce prince s'agitait déjà, mais seulement pour obtenir de Louis XIV des subsides de plus en plus élevés. En toute occasion, il protestait de son dévoûment absolu, et, un jour que l'ambassadeur français mettait ce dévoûment en doute, Frédéric-Guillaume alla jusqu'à verser des larmes. Il finit par s'attacher étroitement par un traité à la politique de la France, traité auquel il fut fidèle tant que durèrent les prospérités de Louis XIV. Ayant reçu de lui un subside de trois cent mille écus, il se montra reconnaissant tant que Louis XIV fut le plus fort et le plus généreux, et nul plus que cet ancêtre des rois de Prusse ne contribua à faciliter à la France l'incorporation de Strasbourg!

De si multiples et de si fécondes relations soigneusement entretenues avec le corps germanique n'empêchaient pas la cour de France de négocier avec l'empereur. Après avoir paralysé son action en Allemagne, déjoué ses menées ou excité ses craintes, le gouvernement français s'adressa à son intérêt en lui proposant un partage éventuel de la monarchie espagnole. Ce partage offrait à Louis XIV et à l'empereur des avantages incertains et subordonnés à la mort de Charles II, et à Louis XIV seul des avantages immédiats et aussitôt appréciables. Les deux compétiteurs en effet, si le traité de partage se réalisait un jour, acquerraient sans trouble et sans guerre

(1) Le 23 décembre 1667, Lionne écrivait à M. Millet, représentant la France à Berlin : « Je ne sais pas si M. l'électeur ne compte point pour lui ce qu'on a donné à Mme sa femme : il n'y a pas encore deux ans que sa majesté envoya à feu Mme l'électrice, qui était alors à Clèves, un régal le plus beau que peut-être jamais roi ait fait à une princesse. Il consistait en un fil de perles acheté à Amsterdam 10,000 écus, et en tout l'ameublement complet d'une chambre qui valait bien 100,000 francs. » — *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 303. Lionne annonçait peu de temps après l'envoi d'une somme de 30,000 écus destinée à être destribuée aux ministres et confidens de l'électeur. Toute la correspondance de Brandebourg, qui se trouve aux archives du ministère des affaires étrangères, témoigne de l'avidité cupide de cet ancêtre des rois de Prusse et de la générosité de Louis XIV.

(2) Quand le prince Eugène apprit cette nouvelle, il dit à ceux qui l'entouraient : « Il faudrait pendre les ministres qui ont donné à l'empereur un conseil aussi perfide. »

des provinces vastes et riches. Ainsi par le fait seul non plus de l'exécution, mais uniquement de la signature du traité, Louis XIV faisait reconnaître, malgré deux renonciations, celle de Louis XIII et la sienne, son droit à la succession d'Espagne, et cela par le souverain le plus intéressé à le contester. En outre il mettait l'empereur, son copartageant éventuel, dans l'impossibilité de s'opposer à l'expédition de Flandre et à l'exercice du droit de dévolution. Qui de Louis XIV ou de Lionne a eu le premier la pensée de ce contrat territorial, le plus considérable qui ait été jamais négocié? Ce secret restera à jamais inconnu; mais il est certain que la première ouverture a été faite par le roi lui-même et qu'elle n'a pas été accueillie, et il est non moins certain que la seconde ouverture, celle qui a conduit au succès, émane de Lionne (1). C'est lui qui, le 28 octobre 1667, donna libre carrière à l'ambassadeur de France à Vienne, le chevalier de Gremonville, et lui traça le rôle capital qu'il devait jouer avec les ministres de l'empereur. Ce que fut cette comédie aux péripéties piquantes, quelle dextérité incomparable y déploya Gremonville, le plus hardi, le plus *effronté* (le mot est de Louis XIV) des négociateurs, comment l'intérêt, la vanité, l'ambition, la cupidité, l'amour de la paix, les passions les plus basses et les plus généreuses furent tour à tour exploitées, nous n'avons pas à le dire ici. Dans cette partie liée qui avait pour enjeu le sort de cinquante millions d'hommes livrés aux intrigues compliquées de deux diplomates jouant au plus fin, tout fut mis en œuvre, et il n'est pas de drame qui renferme de ressorts plus variés. Lionne avait donné à Gremonville son scénario, comme il avait reçu le sien de Mazarin quand il s'était rendu à Francfort. Mais les deux acteurs avaient largement mis du leur, et l'imprévu des situations avait nécessité une grande fécondité de ressources personnelles. Si pourtant, ne perdant pas de vue notre but principal, nous voulons dégager la part de Lionne en cette affaire, nous constaterons deux points. L'empereur, ayant appris, durant les négociations, que Lionne, malade, était rétabli, s'écria : « C'est un grand bien pour la chrétienté! » et, le 8 janvier 1668, Gremonville écrivait à Lionne cette lettre caractéristique autant que spirituelle : « C'est une véritable représentation de comédie italienne que la négociation où je suis. L'empereur y fait le second *zanni* embrouillant l'esprit de ses

(1) Quand tout fut terminé en effet, Lionne écrivait à Gremonville, le 5 février 1668 : « Sa majesté ne vous donnera pas les hautes récompenses où ces messieurs (les ministres de l'empereur) ont voulu élever vos pensées, et je vous avoue ingénument que je voudrais bien qu'elle le fît; car, en ce cas-là, je pourrais espérer qu'elle ne me refuserait pas la charge de connétable, puisque l'origine de tout vint premièrement de la pensée qui me tomba dans l'esprit de vous écrire le premier billet, etc. » Donc la seconde tentative a été faite par Lionne. La première avait été faite par Louis XIV; mais est-ce spontanément ou d'après les conseils de son ministre?

ministres pour faire réussir l'intrigue. Le prince Lobkowitz et le prince d'Auersperg (ministres de l'empereur) se veulent gagner le dessus et aspirent à l'honneur de la négociation en se trompant l'un l'autre. Le président des finances agit en *Pantalon* qui fait bien du bruit pour commencer les levées, mais qui sous main met tout en usage pour ne point débourser d'argent. L'impératrice douairière fait la *Colombine*, aidant admirablement à l'intrigue, sans en bien savoir le but. Et moi je suis le *Trappolin* normand qui fait le tout pour bien servir son maître. Mais vous me permettrez aussi de vous dire que vous faites le *Docteur*, qui donnera tout le bon succès à la chose par son admirable direction (1). »

Le traité fut signé, et l'empereur, comme le corps germanique, se trouvait lié à la politique de la France, ou tout au moins maintenu en état d'inaction.

IV.

Des puissances de l'Europe, les unes étaient entrées dans les intérêts et dans l'alliance de la France, les autres, jalouses, mais effrayées, étaient condamnées à la neutralité. Dès lors Louis XIV pouvait rompre impunément la paix du monde et sans rencontrer d'autres adversaires que celui qu'il allait dépouiller. Il envahit la Flandre, conquit la Franche-Comté, et la rapidité de ses coups surprit le monde autant que la modération de ses exigences. Il aurait pu conquérir entièrement les Pays-Bas, ses armées étaient prêtes, et ses généraux le pressaient d'adopter ce parti. Turenne et Condé lui faisaient observer qu'il ne rencontrerait aucun obstacle sérieux, que ni l'Espagne n'avait la possibilité, ni l'Allemagne le désir de défendre les Pays-Bas, que la Hollande adressait des menaces vaines, que l'Angleterre était hors d'état d'agir et la Suède rendue peu redoutable par son habituelle indécision. Comme toujours les généraux opinaient pour la résolution la plus violente; mais Lionne ne partageait pas cet avis. Il représenta que les succès mêmes affaibliraient l'armée du roi en imposant l'obligation de garnisons nombreuses, que la crainte et la jalousie accroîtraient le nombre de ses ennemis, et que, manquant à ses promesses de modération, il perdrait tout crédit en Europe. Ces considérations prévalurent, et Louis XIV consentit au traité d'Aix-la-Chapelle, dans lequel il sut éviter d'alarmer l'Europe par un agrandissement démesuré.

Mais il ne le fit pas sans conserver contre la Hollande un vif ressentiment et sans former dès cette époque le projet de se venger d'elle. Il faut reconnaître que la conduite des Hollandais fut des

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. II, p. 412.

plus inconsidérées. Qu'ils eussent oublié que leur république était née et avait grandi à l'ombre de la maison de France, on peut l'admettre. Le souvenir des services reçus ne saurait prévaloir en politique sur la crainte d'un danger prochain. Les Hollandais avaient eu raison d'être effrayés par l'invasion des Pays-Bas et par le rapprochement des frontières de la France; mais ils commirent une grave imprudence en considérant la paix d'Aix-la-Chapelle comme un triomphe qui leur était propre et en humiliant la fierté de Louis XIV par des médailles aussi pompeuses que mensongères. Louis XIV, en paraissant vouloir châtier leur ingratitude, obéit au seul désir de venger son orgueil blessé. Il sembla préparer une guerre de politique, mais en réalité il prépara une guerre de ressentiment. Pendant les quatre années qui s'écoulèrent entre la paix d'Aix-la-Chapelle et l'invasion de la Hollande, il négocia très habilement avec toute l'Europe afin de la rendre favorable à l'exécution de ses projets. Lionne l'y aida puissamment, et là encore, surtout avec l'Angleterre, dont il acheta à prix d'argent le roi Charles II, il réussit dans toutes les négociations qu'il entreprit.

Malheureusement Lionne ne vécut pas assez longtemps pour faire prévaloir dans l'exécution de la campagne contre les Hollandais la même sagesse et la même prudence que dans ses préparatifs. Il est bien certain que Lionne poursuivait non pas la ruine, mais le châtiment des Hollandais. Cela ressort jusqu'à l'évidence de ces paroles significatives par lesquelles, peu de mois avant sa mort, il répondait au résident de l'électeur de Brandebourg qui l'interrogeait sur les intentions du roi de France : « Le roi ne prétend à aucune satisfaction de la part des Hollandais; il veut seulement mortifier leur orgueil et abattre un peu cette puissance qui leur donne l'audace d'offenser les plus grands potentats (1). » On ne saurait donc le mettre en doute, si Lionne avait vécu plus longtemps, il aurait essayé d'imposer par son ascendant en 1672 la même politique de modération qu'il avait déjà fait triompher en 1668. Il se serait efforcé d'empêcher Louis XIV de pousser sa victoire jusqu'à ses conséquences extrêmes et de commettre ainsi la faute capitale (2) d'où

(1) Correspondance de Prusse, vol. III. Conversation de Lionne avec M. Crockow, résident de l'électeur de Brandebourg à Paris. *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, t. III, p. 289.

(2) Dès 1672, et c'est un point digne de remarque, Bossuet prévoyait les conséquences de cette faute. Ce grand et pénétrant génie, qui écrivait alors l'admirable *Discours sur l'histoire universelle*, entretenait en même temps avec diverses personnes une correspondance intime dans laquelle abondent les considérations les plus élevées sur les événemens du moment. Dans une lettre adressée au marquis de Bellefonds pour le consoler de la disgrâce que venait de lui faire subir le maréchal de Créqui, Bossuet écrit ces lignes prophétiques et éloquentes : « Quelle campagne voyons-nous! Et combien est-on en danger d'être flatté, quand on a part à des choses aussi surpre-

résulteront tous les désastres de la fin du règne. En voulant écraser la Hollande, Louis XIV, loin de parvenir à l'abattre, la réduisit à ces efforts désespérés et sublimes qui produisent les retours de fortune. Sur les cadavres des frères de Witt et les débris du parti français s'éleva Guillaume d'Orange. Des flots mêmes par lesquels il sauva son pays sortit cet homme de génie qui, défenseur de l'indépendance hollandaise, deviendra en 1688 celui du protestantisme anglais, et qui, stathouder révolutionnaire de 1672, puis roi d'Angleterre, ne cessera d'être l'antagoniste le plus formidable de Louis XIV, le négociateur opiniâtre de toutes les coalitions formées contre lui, son ennemi implacable et finalement victorieux. C'est l'inexcusable abus de la force auquel se laissa entraîner Louis XIV qui a ouvert la carrière de Guillaume III en lui inspirant la noble ambition de délivrer son pays de l'invasion, car il était dans la destinée de ce grand homme de mériter par un immense service rendu chacun de ses agrandissemens de fortune : il devint stathouder en sauvant la nationalité de la Hollande, roi de l'Angleterre en la débarrassant du despotisme, chef de la ligue d'Augsbourg en préservant l'Europe de l'assujettissement.

Lionne était mort un an trop tôt. Il emporta dans la tombe les grandes et salutaires traditions de la politique nationale si heureusement suivies jusque-là. Après lui, on tomba dans le mépris de la modération et de la prévoyance. Les heureux effets de ses principales négociations furent annulés par une politique tout opposée à celle qu'il avait constamment suivie. La France comptera plus tard quelques serviteurs précieux au moment d'un retour inespéré de fortune qui jettera un dernier rayon de gloire sur la vieillesse de Louis XIV. Le marquis de Torcy et le cardinal de Polignac (1)

nantes que celles qu'on exécute! Et cependant il n'y a rien qui soit plus vain devant Dieu, ni plus criminel, que l'homme qui se glorifie de mettre les hommes sous ses pieds. Il arrive souvent, dans de telles victoires, que la chute du victorieux est plus dangereuse que celle du vaincu. Dieu châtie une orgueilleuse république (la Hollande) qui avait mis une partie de sa liberté dans le mépris de la religion et de l'église. Fasse sa bonté suprême que sa chute l'humilie! Fasse cette même bonté que la tête ne tourne pas à ceux dont il se sert pour la châtier! Tous les présens du monde font d'autant plus de mal à l'homme qu'ils lui donnent plus de plaisirs; mais le plus dangereux de tous, c'est la gloire, et rien n'étourdit plus la voix de Dieu, qui parle au dedans, que le bruit des louanges, surtout lorsque ces louanges, ayant apparemment un sujet réel, font trouver de la vérité dans les flatteries les plus excessives. O malheur! ô malheur! Dieu veuille préserver d'un si grand mal notre maître et nos amis : priez donc pour eux dans la retraite où Dieu vous a conduit. » Quel écrivain incomparable que celui qui, dans le *Discours sur l'histoire universelle*, embrasse le passé d'un regard si pénétrant, qui, dans les *Oraisons funèbres*, juge les plus vastes génies, les Cromwell, les Condé, les Retz, comme ils n'ont jamais été jugés depuis, et qui, dans sa correspondance, jette de tels, de si sublimes accens!

(1) Torcy a laissé des *Mémoires*. Quant au cardinal de Polignac, nous avons raconté ses ambassades dans notre ouvrage : *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV*.

brilleront dans la diplomatie comme Villars dans la guerre ; mais c'est à la mort de Lionne qu'est le point d'arrêt de la politique nationale suivie d'une façon ininterrompue pendant plus d'un siècle. C'est alors que disparaît cette tradition constante qu'ont successivement observée Henri II, Henri IV, Richelieu, Mazarin et Lionne, artisans de la même œuvre, obéissant à la même pensée, continuateurs les uns des autres. Voilà la gloire impérissable de ce Lionne pour lequel la postérité s'est montrée d'une rare injustice. Celui que ses contemporains plaçaient si haut dans leur estime, celui dont Saint-Simon a dit qu'il a été « le plus grand ministre du règne de Louis XIV (1), » celui auquel Louis XIV lui-même a payé dans ses Mémoires un juste tribut d'éloges (2), a été presque toujours négligé par l'histoire. Étouffé entre Mazarin, Colbert, Louvois et Louis XIV, il est encore aujourd'hui considéré comme un commis ordinaire, comme un simple interprète de la pensée de son maître. Michelet ne prononce pas son nom, M. Dareste lui consacre cinq parcimonieuses lignes, et l'auteur d'une récente et volumineuse *Histoire de Louis XIV* se borne à le nommer (3). Ce sont là d'étranges preuves de négligence dans ce siècle où la lumière a pénétré dans les recoins les plus obscurs de nos annales.

Si, pour achever de le faire connaître, nous étudions en lui l'homme, nous apercevons des qualités qui rarement se trouvent réunies. Le politique consommé, le diplomate au regard perçant et aux vues profondes devenait à la cour le plus poli, le plus délicat des courtisans, et à la ville le plus enjoué, le plus spirituel, le plus agréable des convives. Aux talens les plus éminens il joignait les dons les plus aimables. Ami des belles-lettres et les cultivant à ses heures, très versé dans la littérature comme dans la langue des principales nations, sa science n'avait rien de gourmé, et il la portait avec autant de légèreté et de grâce que le poids des affaires extérieures. Infatigable au plaisir comme au travail, il s'y livrait tout entier avec une ardeur égale, et, comme de sa vie il ne fit que deux parts, celle du plaisir et celle du travail et jamais celle du

(1), *Mémoires*, t. IV, p. 69. Saint-Simon parle plusieurs fois de Lionne dans ses *Mémoires*, t. VI, p. 164, t. X, p. 70, et t. XI, p. 71, et il se sert toujours à son égard des expressions les plus louangeuses ; en outre, dans les annotations des Mémoires de Dangeau par Saint-Simon, nous trouvons ce jugement : « Lionne faisait tout lui-même avec une habileté et une supériorité sans égales ; d'ailleurs sacrifiant sans ménagemens sa fortune, sa santé et jusqu'à sa paresse au jeu, à la bonne chère et aux autres plaisirs. »

(2) *Mémoires de Louis XIV*, t. II, p. 458. L'abbé de Choisy, dans ses *Mémoires*, (p. 574, édition Michaud), proclame aussi les mérites supérieurs de Lionne.

(3) M. Gaillardin, *Histoire de Louis XIV* en six volumes. Parmi tous les historiens de ce siècle, seul M. Mignet a mis Lionne à sa véritable place dans l'introduction aux *Négociations relatives à la succession d'Espagne*.

repos, comme, selon le mot de Saint-Évremond, son loisir était voluptueux, il ruina sa santé et hâta sa fin. Ce goût effréné des dissipations, dans lesquelles il se jetait avec acharnement, ne nuisit qu'à lui-même et ne compromit jamais l'accomplissement de sa lourde tâche. Il était de cette école de diplomates, brillante autant que solide, dont Chaulieu a fait un groupe à part dans son Élysée :

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau
Je revois Seignelai, je retrouve Béthune,
Esprits supérieurs en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté.

Nous avons sous les yeux l'admirable portrait que Nanteuil nous a laissé de Lionne. Le front est grand, l'œil pénétrant et vif ; l'ensemble des traits est d'une finesse remarquable. La vivacité du regard est tempérée par la douceur du sourire. La bouche, belle et bien dessinée, quoiqu'un peu large, devait s'épanouir en un rire franc et aimable ; mais on aperçoit pourtant aux bords des lèvres quelques plis qui révèlent les souffrances cachées de cette vie tour à tour disputée par les dissipations les plus frivoles et par les affaires les plus graves. La bonté, la distinction, une intelligence supérieure, des passions indomptables et auxquelles on immole sans cesse, mais dont on commence à sentir le poids, les excès de la jeunesse et de l'âge mûr préparant déjà une vieillesse précoce, une certaine fatigue morale et une mélancolie que l'on soupçonne plus qu'on ne les voit, tout cela est dans l'œuvre de Nanteuil, qui remonte à 1660. Huit ans après et trois ans avant la mort de Lionne, l'ambassadeur vénitien en France écrivait : « Exténué par les fatigues, pâle de couleur, il semble qu'il ne lui reste qu'une peau ténue pour recouvrir les parties les plus solides en réduisant tout chez lui à l'esprit et à l'intelligence. » Quand Marco-Antonio Giustinian traçait ces lignes, Lionne se débattait déjà sous l'étreinte d'une fin prochaine. Il ne ployait pas seulement sous le double fardeau qu'il s'était imposé. De cuisans chagrins de famille, les scandaleux débordemens de sa femme et de sa fille, avaient aussi contribué à assombrir et à miner sa vie. La maladie qui l'emporta ne fut qu'un dernier coup. Depuis longtemps il se consumait, et les sources de vie étaient taries en lui. Victime à la fois de ses passions et de ses devoirs, n'ayant jamais voulu sacrifier ses devoirs à ses passions, ni ses plaisirs à ses travaux, malheureux dans son intérieur, inquiété par des embarras d'argent et impuissant à élever des revenus énormes au niveau de dépenses de plus en plus grandes, craignant peut-être que son ordinaire ascendant sur Louis XIV ne perdît un peu de sa force et qu'il ne lui fût plus diffi-

cile désormais de maintenir son maître dans les voies de la modération, il succomba après avoir assez vécu pour participer à la gloire du règne, et point assez pour en voir le déclin. Ce politique, si sage dans le gouvernement des choses de l'état, avait été moins avisé dans le gouvernement de lui-même.

V.

Tel nous est apparu Lionne dans les rares souvenirs de ses contemporains et surtout dans ses innombrables dépêches. Sa trace y était restée comme ensevelie sous la poussière des archives, et nous avons essayé de le faire revivre avec sa physionomie propre, avec sa variété si féconde.

La tâche que nous nous sommes efforcé d'accomplir dans un crayon rapide, dans une esquisse plus que dans un tableau, M. Valfrey vient de la commencer, et il entreprend non pas de retracer un portrait, mais de nous donner dans un vaste ensemble les témoignages mêmes laissés par Lionne et les principaux documens diplomatiques qui émanent de ce grand ministre. Il est à peine au début de son entreprise, puisque son premier volume (1) comprend seulement ce qui concerne deux missions de Lionne en Italie. Ni le traité des Pyrénées, ni la ligue du Rhin, ni les dix années de ministère, ne sont entamés, et, comme ce sont ces grandes négociations que nous venons de donner pour unique fondement à notre étude, nous n'avons pas eu à nous servir et nous n'avons pas pu parler encore de l'ouvrage de M. Valfrey. La sympathie profonde, la sincère admiration que nous a inspirées Lionne dans les recherches personnelles auxquelles nous venons de nous livrer nous conduisent naturellement à féliciter son nouvel historien de l'entreprise qu'il commence. Nous apprécions trop les immenses services de Lionne pour ne pas applaudir de tout cœur à une publication qui les mettra au grand jour, et cela en donnant le plus souvent possible la parole à celui qui les a rendus.

Il est plusieurs façons d'écrire l'histoire et de mettre en œuvre les documens nombreux dont elle s'étaie dans ce siècle libre et éclairé. Ou bien l'historien s'instruit par la lecture de ces documens, les digère lui-même et en fait le fondement solide de son récit; ou bien il reproduit textuellement les documens eux-mêmes en les accompagnant de commentaires, en les enchâssant dans des exposés qui leur servent de liaisons et qui sont pour le lecteur autant d'éclaircissemens utiles; ou bien encore il adopte une forme

(1) *Hugues de Lionne, ses ambassades en Italie*, 1 vol. in-8°; Didier.

intermédiaire, et, mêlant habilement les textes mêmes au récit, tantôt il raconte lui-même, tantôt il laisse la parole au personnage qui a joué le rôle capital. Par ce moyen, l'historien a le droit de choisir seulement les pièces essentielles parmi ces innombrables matériaux que l'histoire charrie avec elle. C'est cette dernière méthode qu'a adoptée M. Valfrey, et nous l'en approuvons. C'est celle en effet qui, sans être trop aride pour le lecteur, lui permettra le mieux de saisir sur le vif la diplomatie française au XVIIe siècle et l'un de ses représentans les plus accomplis. M. Valfrey mérite donc les plus grands éloges et pour le choix de son sujet et pour le choix de sa méthode. Il est allé tout droit au personnage dont la carrière diplomatique est la plus brillante et la plus vaste, et il a adopté dans sa composition le procédé le plus propre à le mettre en plein jour. Mais M. Valfrey nous semble avoir été moins heureux dans la disposition de son œuvre. Consacrer, comme il le fait, tout un volume à deux missions insignifiantes en Italie, n'est-ce point trop? N'a-t-il pas raconté ces négociations relativement secondaires avec de trop longs développemens? Ne se condamne-t-il pas ainsi ou à une publication démesurément longue, ou à une œuvre disproportionnée? Si en effet un volume lui a paru nécessaire pour deux missions qui n'engagèrent en rien le sort de l'Europe, ne lui en faudra-t-il pas plus de dix pour raconter le traité des Pyrénées, la formation de la ligue du Rhin, et ce ministère de dix années, le plus rempli, le plus surchargé de négociations qui soit dans nos annales?

L'introduction qui précède le récit abonde en choses curieuses, mais manque de bien des choses nécessaires. Après l'avoir lue, on connaît un peu mieux Lionne, ce qui n'est pas surprenant dans un pays où les historiens eux-mêmes ne paraissaient pas du tout le connaître, mais on n'a pas encore de lui une idée suffisamment nette : ni sa part directe dans l'œuvre accomplie avec Louis XIV n'est démêlée, ni ses procédés de travail ne sont indiqués, ni son action personnelle révélée. Le caractère de l'homme, son portrait physique, ses sentimens, rien de tout cela ne se trouve dans cette étude préliminaire, qu'il aurait fallu à la fois rendre plus vivante et plus élevée. L'auteur s'y est abstenu de toute considération sur ce qui caractérise la diplomatie française au XVIIe siècle, de tout rapprochement avec les périodes qui ont précédé l'intervention de Lionne, de toute vue d'ensemble sur les causes de l'agrandissement de la France. Nous souhaitons qu'il répare plus tard cet oubli et qu'il introduise mieux ses lecteurs au cœur des grands débats qu'il lui reste à exposer. Il ne suffit pas de séparer les négociations d'après leur nature et de les classer selon leur importance ; il faut encore marquer leur part dans le dessein commun. Il ne suffit pas

d'étudier en eux-mêmes les événemens; il faut aussi les montrer dans leur préparation, dans leur suite, dans leur enchaînement, dans leurs résultats. Ce que M. Valfrey n'a pas cru devoir faire dans son introduction, il le fera sans nul doute avant d'entrer dans le récit des négociations relatives à la succession d'Espagne; c'est d'autant plus nécessaire que ces négociations se lient étroitement les unes aux autres et qu'elles s'éclairent mutuellement. Les distribuer d'après leur objet est l'ordre le meilleur, mais à la condition de les faire précéder d'un jugement d'ensemble qui soit un guide pour le lecteur.

Plusieurs erreurs, et quelques-unes assez graves, se sont glissées dans l'exposé historique de M. Valfrey. Il attribue à Saint-Évremond une pièce qui n'est pas de lui et qui se trouve dans ces nombreux recueils apocryphes publiés en France à son insu pendant son exil et qui n'étaient que des spéculations de libraires (1). Du portrait authentique de Lionne par Saint-Évremond, il ne cite que le début, et il omet la partie la plus charmante (2). Ni le témoignage de Saint-Simon, ni celui de Louis XIV, ni celui de l'abbé Choisy ne sont invoqués. Le rôle que Lionne joua pendant la fronde eût été plus complétement retracé si M. Valfrey s'était servi des *Mémoires* du cardinal de Retz, de M[me] de Motteville, de M[lle] de Montpensier et surtout du père Rapin. Il dit que Mazarin n'attendit pas le retour des princes à Paris après leur sortie de prison au Havre; c'est d'autant moins étonnant que Mazarin alla lui-même leur annoncer dans cette forteresse leur mise en liberté. M. Valfrey, trop porté à nier les erreurs de conduite de Lionne, dit que « le cardinal de Retz est mal posé pour lui reprocher d'avoir été brelandier et concubinaire. » Mais ce n'est pas seulement Retz qui adresse ce reproche à Lionne, c'est aussi Mazarin (3). Ailleurs M. Valfrey, parlant de l'arrestation du cardinal de Retz, dit que « Mazarin, alors éloigné du territoire français, n'y prit aucune part matérielle, mais qu'on est fondé à supposer qu'il avait conseillé cette mesure. » M. Valfrey aurait affirmé, et non supposé, s'il avait pris connaissance des *Mémoires* du duc de Navailles dans lesquels on lit : « Je le conduisis (Mazarin) heureusement à Châlons. Il résolut

(1) Cet opuscule, qui a pour titre *Abrégé de la vie de M. de Lionne*, ne figure pas parmi les œuvres authentiques de Saint-Évremond, données par Silvestre et Desmaizeaux, qui ont eu tous ses manuscrits entre leurs mains et qui les ont publiés après sa mort.

(2) Celle qui commence par ces mots : « Parmi les divertissemens de ce loisir... » M. Valfrey aurait pu également se servir d'une lettre écrite par Saint-Évremond au comte de Lionne, neveu du ministre.

(3) Lettre de Mazarin à son confident Ondedei, du 18 juillet 1651, citée par M. Chantelauze dans *le Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau*, t. I[er], p. 229.

en ce lieu-là d'assiéger Bar-en-Lorraine et donna l'ordre d'arrêter M. le cardinal de Retz (1). » Plus loin M. Valfrey commet une double erreur en affirmant que « Retz, n'ayant jamais prêté le serment de fidélité au roi et ayant donné sa démission d'archevêque de Paris, était déchu de sa juridiction. » Retz avait prêté serment de fidélité au roi par des placards, signés de sa main, qui furent affichés sur tous les murs de Paris. En outre la démission qu'il avait donnée étant prisonnier n'avait aucune validité; c'est pour la nullité dont cet acte était entaché que le pape Innocent X n'avait jamais voulu la recevoir. M. Valfrey a eu le tort de composer son récit d'après les seuls documens qui se trouvent aux archives des affaires étrangères; n'ayant consulté ni les lettres pastorales de Retz, ni les autres écrits que celui-ci a rédigés et publiés durant cette période, ni les nombreuses correspondances qui se trouvent dans d'autres dépôts, il n'a vu qu'un seul côté de la question. S'il l'avait étudiée sous toutes ses faces, ses jugemens seraient plus équitables et son récit plus complet et plus clair. Le vrai est que l'arrestation du cardinal de Retz fut un acte des moins justifiables. Des crimes, vrais ou imaginaires, dont on l'accusait (2), les uns, commis avant sa promotion au cardinalat, avaient été abolis par le fait même d'avoir reçu le chapeau des mains de la régente, les autres, postérieurs à sa promotion, avaient été effacés par l'amnistie de laquelle on ne l'avait pas excepté. Ce qui est vrai surtout (et M. Valfrey l'aurait dit sans doute, s'il n'avait pas négligé de nous apprendre comment se termina ce débat), c'est que la lutte, et une lutte inexorable, existait non entre le roi et Retz, mais entre Mazarin et le vaincu de la Fronde. Jusqu'à son lit de mort, Mazarin poursuivit de sa haine son irréconciliable ennemi, et, quelques mois après cette mort, Retz adressa à Louis XIV, avec sa démission d'archevêque de Paris, un acte de soumission complète.

Lionne ne réussit dans aucune de ses deux négociations en Italie, pas plus dans celle qui tendait à réconcilier le duc de Parme avec le pape, que dans celle qui avait pour objet de déterminer le saint-siège à prendre parti pour Louis XIV contre Retz. Durant ces deux missions, Lionne fut flatté, caressé, joué par les uns, rudement malmené par les autres, mais en définitive il échoua comme tous ceux qui, sous Louis XIV et en d'autres temps, ont voulu négocier avec Rome et s'efforcer de vaincre l'invincible obstination de la cour

(1) *Mémoires du duc de Navailles*, p. 98, 1861. Édition Moreau.

(2) M. Valfrey parle (p. 180 de son livre) des « chefs d'accusation à la charge de Retz, » et il ne nous les fait pas connaître. Il lui aurait suffi pourtant de consulter les documens qui ont été publiés dès 1836 par Michaud et Poujoulat à la suite des *Mémoires* du cardinal de Retz.

pontificale. Seul l'emploi de la force devait être efficace. Louis XIV le comprendra plus tard et il parviendra à briser la résistance du saint-siége par des moyens de persuasion étrangers à la diplomatie (1).

M. Valfrey, il faut le reconnaître, a été jusqu'ici mal servi par son sujet. En France, on réussit mieux à raconter des succès que des échecs. M. Valfrey va entrer pour Lionne dans une série d'éclatans triomphes; nous ne doutons pas que cela lui porte bonheur. Il ne courra plus le risque désormais de donner trop d'importance à son héros; il ne sera plus exposé à s'imposer la tâche laborieuse et pénible d'atténuer des insuccès et de grossir les rôles. Dès lors il s'élèvera avec son personnage et il planera plus haut; son style s'en ressentira. Par un commerce plus prolongé avec Lionne, il se familiarisera davantage avec cette belle et forte langue du XVII[e] siècle. Il faut, autant qu'on le peut, écrire la langue des personnages qu'on met en scène, quand cette langue est arrivée au plus haut degré de perfection; les tours vulgaires, tant d'expressions impropres, que le journalisme a si abondamment introduits dans le langage courant, choquent étrangement dans des récits qui encadrent ces belles dépêches du XVII[e] siècle, écrites d'un style si pur et si sobre. Le contraste est vraiment déplaisant, et M. Valfrey devra s'approprier davantage les façons de dire de ceux dont il raconte les actes. Mais surtout qu'il nous fasse mieux connaître les personnages qu'il met en action. Que ces personnages ne soient pas pour le lecteur comme des passans qu'on a vus une fois et dont le souvenir s'efface aussitôt, mais bien des êtres dans le caractère desquels le lecteur puisse pénétrer, parce que l'auteur y sera profondément entré lui-même. L'histoire n'est pas le dépouillement d'un dossier. L'art peut s'introduire partout, même dans les matières en apparence les plus arides; lui seul a le privilège d'enfoncer partout ses racines, et, sur le sol le plus desséché, de produire des fleurs et des fruits; lui seul rend les œuvres durables en leur donnant la vie; lui seul peut élever un simple recueil de dépêches enchâssées dans des récits au ton magistral, au mouvement de l'histoire.

MARIUS TOPIN.

(1) En s'emparant du Comtat Venaissin et en annonçant l'intention de se mettre lui-même à la tête d'une armée qui marcherait sur Rome.

LE

ROMAN D'UN PEINTRE

SECONDE PARTIE (1).

VIII.

« A l'ouvrage! » avait crié Antonio Buccaferrata. En effet, désormais on ne songea plus qu'à travailler. Aidés de quelques paysans, assez pauvres charpentiers, comme on le devine, les Italiens dressèrent leurs échafaudages dans la vieille église des bords du Salat et se préparèrent à attaquer les murailles.

— Filippo! appela le patron.

Il avait gravi les échelles, et, debout, de toute l'ampleur de son bras, à coups de fusain rapides, esquissait une grande figure.

Le cadet des frères Pedroja, qui manifestement était le favori du maître, s'élança léger comme un écureuil.

— Cherche dans le carton *la Vierge, l'enfant Jésus et sainte Anne* d'après Vinci.

Filippo, là-haut sur les planches, étala le carton vert que Laurens connaissait bien, le fouilla, découvrit la gravure demandée, et prestement, au moyen de deux épingles, l'attacha à un lambeau d'étoffe rougeâtre accroché aux montans solides qui soutenaient les échafauds.

— Bien! dit Buccaferrata jetant un regard.

Et il continua, au fond du chœur, à la partie supérieure du mur contre lequel était appuyé le banc du lutrin, la composition commencée.

Qu'était cette composition? Jean-Paul, dont les frères Pedroja ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

s'occupaient guère, le jugeant incapable de les aider dans leur installation fort compliquée, planté aussi droit qu'un pieu dans les dalles, avait beau écarquiller les yeux, il ne comprenait pas. N'importe, il pressentait que M. Antonio, étudiant de temps à autre l'image appliquée sur un chiffon par Filippo, puis de temps à autre revenant à une feuille de papier qui, vue d'en bas, paraissait du reste totalement blanche, faisait quelque chose de grand, de beau. Ah! qu'il eût voulu être à sa place, tenir le fusain, essayer un tableau, lui aussi!

Tout à coup, notre garçonnet du Lauraguais tressaillit. La lumière se faisait. Il devint plus attentif à la main prestigieuse qui se promenait sur l'immense panneau au-dessus du maître-autel, et lut couramment dans l'œuvre de M. Antonio. Cette œuvre qui, à chaque nouveau coup de crayon, se dressait plus reconnaissable et terrible devant lui, c'était tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait senti, tout ce qu'il avait souffert cette dernière nuit. Il frissonna à cette vision inattendue d'Hortette; puis il se rassura en remarquant que le cadavre de la femme de Gaspard, au lieu de se trouver couché dans un misérable lit de paysans, était porté dans un drap par trois hommes aux traits sympathiques, surtout celui du milieu à l'air jeune, aux longs cheveux bouffans, vêtus comme les saints de l'église de Fourquevaux. Une chose le toucha jusqu'aux larmes : le groupe des femmes pleurant à l'extrémité gauche du tableau.

Ne pouvant résister au besoin de témoigner son admiration au maître, l'apprenti, à pas muets de chat, franchit un à un cinquante échelons et arriva sans être aperçu au sommet de la plus haute échelle; mais, au moment de s'avancer vers M. Antonio, il n'osa pas. Juste, à cette minute, Buccaferrata, après avoir, — sauf la tête de Jésus mort qu'il remplaçait ingénieusement par la tête effroyable d'Hortette, — esquissé nous ne savons quelle grossière copie du *Christ au tombeau* de Titien, pour achever de défigurer ce chef-d'œuvre, parsemait le ciel incommensurable de légions d'anges bouffis, noyés parmi des nuages, avec de petites ailes dans les joues.

— Tiens, te voilà, petit, dit Buccaferrata découvrant Jean-Paul tout penaud.

— Oh! oui, monsieur Antonio.

— Tu ne travailles donc pas?

— Je regarde...

— Ohé! là-bas! cria-t-il, interpellant ses cousins qui besognaient de diverses façons à travers l'église.

— Quoi? demanda Giovanni se retournant.

— Gardez l'apprenti, dont je n'ai pas besoin, et enseignez-lui le métier.

Laurens descendit plus vite qu'il n'était monté, et rejoignit les frères Pedroja, occupés à aligner, sur une planchette portée par deux chevalets, des pots, des godets, une quantité innombrable de pinceaux...

— Toi, drôle, va chercher de l'eau au Salat, lui dit durement Giovanni.

Il lui montra deux grands seaux vides parmi les ferrailles que Misère venait de traîner jusqu'au chantier.

IX.

Il s'en fallait que la vie nouvelle où son indomptable frénésie l'avait précipité procurât à notre fugitif de Fourquevaux les délices rêvées. Depuis deux ans, il suivait à travers des contrées diverses Antonio Buccaferrata et ses acolytes, gens grossiers, amis fervens de la bouteille en dépit de ménagemens imposés par des relations quotidiennes avec le clergé, et le patron, oublieux de ses promesses, n'avait pas encore songé à lui donner une sérieuse leçon de dessin. En fait d'enseignement, on en était resté à l'épouvantable séance de nuit, à l'auberge du *Coq d'or*. En vain le malheureux enfant, ramené à ses ambitions secrètes par les occupations de la troupe, saisissait-il toutes les occasions de glisser un mot qui rappelât au peintre ambulant des obligations formelles, celui-ci, plus rude qu'il ne l'avait paru tout d'abord, ou faisait la sourde oreille, ou répondait invariablement : — Nous verrons demain, *bambino*, nous verrons demain...

En attendant de l'initier aux choses de l'art, qu'il comprenait à sa façon, Antonio Buccaferrata, sans scrupule, employait son apprenti à toute espèce de besognes inférieures : à broyer les couleurs, à faire fondre la colle de Marseille, à monter des fardeaux à la cime des échafaudages, à laver des godets, à récurer des chaudrons.

Jean-Paul souffrait. Au milieu de ces hommes, dont il avait compté retirer tant de profit, il vivait plus éloigné de la peinture qu'à Fourquevaux lorsqu'il manquait l'école pour courir dessinailler à travers champs. Que de tristesses aussi et que de larmes, car il pleura plus d'une fois, regrettant, dans le fracas des hôtelleries, des bouchons infects où il prenait gîte désormais, surtout dans l'indifférence des maîtres qu'il avait choisis, le calme du logis au village, les affections, les tendresses dont il y était entouré !

Au Salon de 1875, Jean-Paul Laurens a exposé une toile d'un aspect terrible. A droite, un cimetière; à gauche, le portail roman d'une église, obstrué de broussailles d'où se dégage une grande croix voilée de noir; sur le devant, deux cadavres étendus, celui d'une jeune fille, le front couronné de fleurs, celui d'un homme

à moitié enseveli, attendant la sépulture. L'effet est saisissant; mais ceux qui n'ont vu dans cette œuvre sobre et ferme que *l'Interdit* du royaume sous Robert, peint par une main magistrale, avec l'élan farouche d'un Napolitain du temps de Ribeira, n'en ont pas pénétré toute l'amertume. C'est appuyé contre le mur de ce cimetière aux tombes croulantes que, pendant deux ans, l'artiste, enfant inquiet, sensible, tourmenté déjà par les aspirations les plus nobles, nettoya les pinceaux gluans d'Antonio Buccaferrata; c'est devant ce portail en demi-lune, aux chapiteaux grimaçans, qu'il fut plus d'une fois brutalisé par les compagnons d'Antonio Buccaferrata; c'est aux places occupées par ces cadavres étalés que souvent, rendu de fatigue morale et physique, il rêva de mourir pour obtenir enfin un peu de repos auprès de sa mère, au ciel.

Cependant notre garçonnet du Lauraguais, ayant parcouru les Pyrénées, les Corbières, une partie des Cévennes, avec les trois pitoyables barbouilleurs italiens, se lassait à la longue de sa condition de manœuvre et voyait approcher l'heure où elle lui deviendrait intolérable absolument.

Un soir, à quelques pas de Saint-Girons, dans l'Ariége, où ils étaient revenus, au hameau de Gajean, l'irritation qu'il couvait depuis de longs jours lui communiqua la force de se plaindre, et il rappela ses engagemens à son patron en des termes où ses déceptions mirent nous ne savons quel accent de tristesse découragée, de poignante mélancolie. Bien empêché d'enseigner quoi que ce fût, Buccaferrata, jadis aimable, maintenant brutal, se prit à rire à ces réclamations qui le dépassaient; puis, avisant le carton vert effondré, tout débordant de paperasses salies, écornées aux angles, déchirées sur les bords :

— Tu veux t'instruire, petit? lui dit-il. Eh bien! fouille dans la bibliothèque.

L'enfant fouilla sans se faire prier, et pendant des semaines, chaque soir, après le travail à l'église de Gajean, où les Italiens, peu inventifs, badigeonnaient à grands tours de main le même saint Paul colossal qu'à Fourquevaux, il retrouva les joies fraîches de ses premiers transports au pays natal.

Le carton, parmi cent motifs variés d'ornementation et d'architecture, contenait plusieurs bonnes gravures, reproduisant pour la plupart des pages célèbres empruntées à notre musée du Louvre. C'étaient *le Christ au tombeau*, de Titien, *Saint Michel terrassant le Démon*, du divin Sanzio, l'*Apparition de la sainte Vierge à saint Luc et à sainte Catherine*, d'Annibal Carrache, l'*Adoration des bergers*, de Ribeira, *les Pèlerins d'Emmaüs*, de Rembrandt, la *Mort de saint Bruno*, de Lesueur. Dans ce pêle-mêle de chefs-d'œuvre se trouvaient confondues des estampes d'une rare valeur

ayant trait à des sujets profanes : *le Concert*, de Caravage, *les Bergers d'Arcadie*, de Poussin, l'*Arrivée des moissonneurs*, de Léopold Robert, la *Bataille d'Arbelles*, de Lebrun.

Négligeant les grandes compositions religieuses, trop compliquées et trop savantes, Laurens, d'instinct, alla à la composition plus simple de Caravage, dont le ton robuste le sollicitait, et, sur une feuille large comme les deux mains, tenta à la mine de plomb une copie réduite du *Concert*. Malheureusement son travail n'était pas libre. Tandis que, tout en éprouvant des jouissances intimes indicibles, il suait sang et eau sur son modèle inimitable, il lui arrivait souvent d'être interrompu par les Italiens, d'ordinaire fort gais le soir après le repas. Tantôt c'était Buccaferrata qui, jaloux peut-être des dispositions surprenantes de son apprenti, lui décochait un encouragement ironique; tantôt c'étaient Giovanni et Filippo, lesquels, pour le troubler dans une besogne qu'ils considéraient comme un défi, venaient s'esclaffer de rire à ses côtés, s'arrangeant pour lui toucher le coude, et finalement l'empêchaient de poursuivre.

Supplice horrible!

Bien qu'elles portassent à fond, le pauvre petit ne soufflait mot à ces odieuses tracasseries. Dévorant sa rage, il glissait dans le carton vert et la gravure d'après Caravage et son dessin commencé, puis il montait se coucher tristement. Mais il ne dormait guère; la surexcitation où le mettaient tant de mauvais traitemens subis en silence rendait ses nerfs merveilleusement propres à souffrir ces veilles du génie, à la fois si pénibles et si délicieuses, connues de tous ceux qui, sentant des ailes leur pousser aux épaules, ont essayé de premiers essors. Alors, quelles visions! Les gravures du vieux carton défilaient devant lui, une à une, lentement. Il voyait passer ces créations sublimes dans l'éclat fulgurant de la couleur et de la vie. *Les Bergers d'Arcadie* lui souriaient, et le *Démon*, écumant sous la lance de l'archange, lui faisait peur. Quel charme d'un côté, quelle puissance de l'autre! Ah! si, au lieu de connaître Antonio Buccaferrata, il eût connu Raphaël ou Poussin!

Après une de ces nuits de douce angoisse, où son œil plongeait en des régions enchantées, un matin, en touchant à la réalité à la suite du rêve, il se dit que sans doute il existait encore aujourd'hui des maîtres de la peinture, de vrais maîtres comme il en existait autrefois. N'avait-il pas entendu le patron raconter que, pour apprendre à tenir un pinceau, il avait dû passer trois ans à l'École des Arts de Toulouse? Il y avait donc une École des Arts à Toulouse?..

Toulouse! Il se souvint de l'oncle Benoît, du professeur Denis. Une seconde fois, il assista au déjeuner aux escargots... S'il partait pour Toulouse à l'instant? Il eut un frisson, et se sauva vers

l'église, où Antonio Buccaferrata et ses cousins s'étaient déjà rendus pour le travail quotidien.

Pourtant notre apprenti, avec une nonchalance qui n'allait pas sans quelques chatouillemens de plaisir, se laissait envelopper par la tentation comme par un serpent. De temps à autre, quand l'affreux reptile le mordait trop cruellement, il avait beau tenter des efforts pour arracher de son esprit la pensée obsédante d'une fuite, cette pensée criminelle, — son père lui avait enjoint de tout supporter, — le harcelait sans trêve ni repos. Parfois, au milieu de ses besognes diverses, dont il pénétrait chaque jour plus profondément l'abjection, il détournait la tête pour ne pas voir Toulouse qui, malgré qu'il en eût, encombrait ses préoccupations, remplissait ses yeux. Rien n'y faisait : au loin, bien loin, se dressait obstinément dans la nue le profil rose de la flèche de Saint-Sernin.

« Quand je songe, se répétait-il avec amertume, que je marche sur mes seize ans et qu'on ne m'enseigne rien ici, que je n'en sais pas plus long qu'à mon départ de Fourquevaux !.. »

Pour dompter le noir démon qui le pressait sans cesse de rompre sa chaîne, de s'élancer dans l'inconnu, il travaillait à se tuer. En dehors de ses occupations habituelles avec Antonio Buccaferrata, d'humeur capricieuse, Filippo, doux par boutades, Giovanni, toujours féroce, *le Concert* d'après Caravage achevé, il avait eu l'audace de s'attaquer à la *Mise au tombeau*, de Titien, pleine pour lui de souvenirs tragiques, et chaque soir, à la lueur fumeuse d'une chandelle d'auberge, tandis que les Italiens jouaient aux cartes en vidant des pots, lui étudiait minutieusement une tête, une main, une draperie.

Mais, en dépit de ses efforts pour étouffer une envie de s'en aller qui le remplissait de terreur : — Ne le poursuivrait-on pas s'il partait?.. Comment son père, qui l'avait engagé pour trois ans à ces gens-là, jugerait-il son escapade?.. Quel accueil lui ferait l'oncle Benoît à Toulouse?.. — il se sentait parfois capable de hardiesses inouïes. Pareil à un oiseau sauvage retenu prisonnier, il était telle heure où cet enfant libre des grandes plaines du Lauraguais, dans l'ardeur brûlante de fuir sa cage, n'eût pas hésité, pour prendre son vol, à risquer de se briser la tête contre les barreaux.

Ces mouvemens passionnés, où soufflait un âpre vent de désespoir, il les éprouvait surtout quand ses yeux étaient demeurés longtemps fixés sur le chef-d'œuvre qu'il s'appliquait à copier. Évidemment la contemplation du beau grandissait son âme et la haussait au niveau des plus héroïques résolutions. Ah ! si, dans ces secondes enflammées, qui passaient comme des éclairs, Antonio Buccaferrata ou quelqu'un de ses acolytes, si prodigues de mots grossiers, de menaces, de coups, — car un de ces misérables, Giovanni, un jour

n'avait pas craint de lever la main sur lui, — eût articulé seulement une parole malsonnante, eût fait un geste à son adresse !..

Dans les dispositions capiteuses où les brutalités des Italiens d'une part, de l'autre des aspirations désormais irrémissibles, avaient jeté Jean-Paul Laurens, la rupture entre ses maîtres de hasard et lui ne pouvait manquer d'être prochaine. Une occasion, et l'apprenti la saisissait aux cheveux. L'occasion souhaitée se présenta telle qu'il ne l'avait jamais rêvée.

Après le saint Paul, façon de Fourquevaux, nos barbouilleurs furent chargés de peindre un saint Pierre, pour lui faire pendant de l'autre côté du chœur. Cette œuvre devait clore les travaux à Gajean, et elle allait être terminée lorsque Buccaferrata, qui, ne voulant pas s'aventurer à modeler des nus, avait affublé son personnage d'un vaste manteau bleu, s'aperçut que, pour achever ce long vêtement solennel, il n'aurait pas assez de couleur.

— Du bleu ! cria-t-il du haut des échafaudages.

— Il n'en reste plus, lui répondit un des ouvriers.

Le patron descendit et se mit à faire sa cuisine dans les godets. Mais le ton cherché n'arrivait pas.

— *Diavolo!* répétait-il furieux, *diavolo!*

Filippo et Giovanni, penauds, essayèrent à leur tour. Baste! le coup de brosse qu'ils donnèrent avec la sauce de leur invention troua misérablement le manteau de saint Pierre, qui déjà n'était pas des plus riches, d'une éraflure qui le partagea.

— Corps de la Madone! jura le patron, revenant à ses godets.

Cependant notre garçonnet de Fourquevaux, dont on ne s'occupait guère, tripotait, lui aussi, de son côté.

— J'ai le ton! s'écria-t-il tout à coup au milieu de la consternation générale, j'ai le ton !

— Toi ! dirent les Italiens, haussant les épaules d'un mouvement simultané.

— Je l'ai essayé sur *la terre d'ombre*. Il est juste. Regardez!

Antonio Buccaferrata, satisfait de pouvoir terminer sa besogne, mais irrité de voir un enfant lui faire la leçon, raccommoda le manteau de saint Pierre sans souffler mot. Ce silence du maître était de mauvais augure. La journée parut interminable. Enfin le jour baissa, et l'on dut regagner l'auberge du *Soleil levant*. Au moment de se mettre à table, les frères Pedroja, demeurés, eux aussi, bouche close, atteints qu'ils étaient avec le patron par le triomphe de l'apprenti, impuissans à contenir leur rage, eurent un grognement sourd significatif; puis Giovanni, comme Jean-Paul allait s'asseoir, lui retira sa chaise brusquement. Le pauvre petit tomba, se fit mal. Ils éclatèrent de rire tous trois et, un peu dégonflés, attaquèrent la soupe vaillamment.

Laurens, morne, la tête perdue, étourdi par tant de cruauté, regardait son assiette débordante et n'y touchait pas. Ses yeux étaient brouillés; puis, réfléchissant, il ne savait ce qui se passait en lui. Le fait est que, pour l'instant, il n'y voyait pas clair et qu'il ne pensait pas. Pourtant les Italiens, avec ce bruit de mâchoire qui frappe chez les carnassiers, où l'on démêle la gloutonnerie féroce des brutes, dépêchaient le repas à longues enjambées de dents.

— Eh bien! toi, tu n'as donc pas faim? demanda le patron à l'apprenti, comme l'hôtelier du *Soleil levant* déposait sur la table les cartes et la dame-jeanne de tous les soirs.

— Non, maître, je n'ai pas faim, répondit l'enfant avec une extrême douceur.

Il courut chercher en un coin obscur le carton aux estampes et, ainsi qu'il le faisait d'ordinaire à la veillée, s'installa non loin de la chandelle pour dessiner. Ses mouvemens avaient été des mouvemens de somnambule. Évidemment notre paysan de Fourquevaux, assommé de coups à l'âme, agissait dans une sorte d'inconscience, de sommeil. Quand il eut étalé devant lui sur une chaise sa fameuse gravure de la *Mise au tombeau*, puis sur ses genoux la copie qu'il en avait commencée, au lieu de saisir ses crayons, il se contenta de regarder. Ses yeux d'halluciné allaient de l'une à l'autre feuille de vélin, et ses doigts rigides demeuraient inertes absolument.

— Donc tu ne soupes pas, toi, *bambino*? reprit Buccaferrata en ramassant une levée.

— Non, maître, je ne soupe pas.

— Alors tu veux que je te tire les oreilles?

— Je n'ai aucun appétit.

Giovanni, l'inepte, l'atroce Giovanni, coula furtivement une de ses pattes vers les genoux de l'apprenti et d'un mouvement violent lui arracha son dessin, qui se déchira.

— Misérable! s'écria Laurens, debout, la narine frémissante, le poil hérissé, prêt à s'élancer sur son ennemi.

Buccaferrata et Filippo le saisirent à bras le corps.

— Vous êtes des lâches! vous êtes tous des lâches! hurlait-il, se débattant.

L'aubergiste et quelques buveurs attablés dans une salle voisine accoururent, arrachèrent ce pauvre martyr des mains de ses bourreaux.

Une fois libre, comme les Italiens, remis d'une alerte si chaude, reprenaient leur partie interrompue, Jean-Paul, à qui on avait intimé l'ordre d'aller se coucher, se glissa à pas muets jusqu'au perron du *Soleil levant*. Après la bataille, il aspira avec délices des bouffées d'air rafraîchissant. Son œil hagard s'envola dans toutes les directions. La campagne autour de Gajean lui apparaissait dans

un calme admirable, auguste. Nul bruit au loin; partout, épandue, la sérénité splendide d'une de ces nuits claires et douces, charme presque divin des climats méridionaux. Là-bas le Salat, dont les eaux imbibées de lueurs molles semblaient dormir. A côté de la rivière, aux reflets vifs, et la suivant dans ses méandres capricieux, la route, d'un blanc mat, quelquefois gris... Sans s'en apercevoir, fasciné par une nature qu'il n'avait jamais vue si belle, Jean-Paul descendit les dix marches du perron. Parvenu là, il fut pris d'une subite folie : il s'élança de l'entière puissance de ses jambes et disparut.

X.

Comment Jean-Paul Laurens arriva-t-il à Toulouse? Il l'ignore encore aujourd'hui. Il sait seulement qu'après avoir marché, galopé toute la nuit, il parvint avec l'aurore à Sainte-Anne-du-Salat, hameau déjà connu, distant de trente kilomètres de Saint-Girons. Là, il fut contraint de s'arrêter, rendu de fatigue et de besoin. Sa mémoire lui retrace un souvenir touchant : Gaspard Hortet, du *Coq d'or*, chez qui, deux ans auparavant, il avait passé une nuit inoubliable, lui donna gratis une écuellée de soupe et un lit, où il se coucha. L'honnête *volailler* fit plus : voyant cet enfant à bout de souffle et disposé à se remettre en route, il le voulut garder deux jours à la maison pour le *réparer*; puis, ce terme écoulé et le courage étant revenu au petit, il lui accrocha à l'épaule un sachet farci de victuailles, et le laissa partir.

Toulouse disparaissait en d'affreux tourbillons de poussière rougeâtre quand notre voyageur y entra. Ce vent terrible qu'on appelle là-bas *le vent d'autan* soufflait avec rage. Au milieu de la tourmente, notre naturel de Fourquevaux, déjà peu renseigné sur la viabilité à travers la grande ville, eut beaucoup de peine à découvrir les Allées-Saint-Étienne où demeurait l'oncle Benoît. Il y toucha enfin, reconnut le gîte et monta.

En voyant au seuil de sa porte surgir son neveu, hâve, défiguré par l'exténuation des forces, les habits souillés et en lambeaux, les souliers blanchis, effondrés, s'en allant par endroits comme de l'amadou, l'oncle Benoît poussa un cri. L'enfant, anéanti, s'assit; puis, ayant respiré cinq minutes, il conta son aventure lentement.

— Ce n'est pas possible, ça, dit l'imprimeur avec un regard pardessus ses lunettes rondes qui témoignait d'une singulière méfiance. Qui sait si tu n'as pas joué quelque mauvaise farce à ces messieurs. Tu n'étais déjà pas un sujet bien accompli à Fourquevaux!

— Mais... mais...

— Penses-tu que j'ignore qu'au lieu d'être attentif à suivre l'école avec les autres enfans de ton âge, on te prenait sans cesse à vaga-

bonder par la campagne? Les alouettes que tu as traquées dans les chaumes, maintenant que te voilà brouillé avec tes maîtres, ne vont pas tomber toutes rôties dans ton assiette, mon garçon.

Jean-Paul était consterné. Encore qu'il ne se fût pas attendu à un accueil des plus empressés, des plus chauds de la part de son oncle, personnage un peu bourru, il n'avait pas douté qu'on ne le crût sur parole quand il raconterait ses souffrances, et qu'on ne lui pardonnât d'avoir pris la clé des champs. Il regarda son parent avec une surprise hébétée; puis, ne tenant plus à un chagrin immense, longtemps refoulé et qui, soudain pareil à une pointe aiguë, le traversait d'outre en outre, il fondit en larmes librement, désespérément.

L'oncle Benoît éprouva quelque chose du côté du cœur; toutefois il se garda de s'abandonner à l'émotion qui l'effleurait. Dur comme tous les travailleurs, tenus d'étouffer la sensibilité énervante pour conserver entière la vaillance, cette unique ressource de la vie pour l'ouvrier, le typographe se contenta de secouer la tête. Il paraissait fort ennuyé. Tout à coup, ayant considéré son neveu avec une curiosité qui n'était pas sans un vague trouble :

— Et que vas-tu faire à présent? lui demanda-t-il.

Notre échappé de Gajean essuya ses yeux d'un geste rapide.

— Je pars pour Fourquevaux, répondit-il, farouche.

L'oncle Benoît l'arrêta.

— Pour ton départ, nous verrons, lui dit-il d'un ton d'autorité douce. D'abord tu mangeras la soupe avec nous; ensuite tu passeras quelques jours ici pour te remonter. Nous sommes pauvres, mais enfin nous sommes aussi riches que ton père. Pose là ton sac et reste. Je le veux.

En ce moment, la tante Benoît entra. C'était une femme sèche, d'une avarice notoire parmi la parenté. Elle ne sembla pas précisément ravie de voir son neveu, surtout dans cet état dépenaillé qui pouvait le faire prendre pour un vagabond de grand chemin; elle l'embrassa pourtant, prit de ses nouvelles, et l'invita à son tour à rester.

— Alors, cet Antonio Buccaferrata ne t'a rien enseigné? s'informa le vieux typographe, avalant une gorgée de café noir à la fin du repas, lequel avait été des plus silencieux.

— En deux ans, il n'a pas trouvé le temps de me donner une leçon. Du reste...

Laurens, que son oncle regarda fixement, intimidé, se tut.

— Du reste?... interrogea le bonhomme.

— Du reste, j'ai dans l'idée que je n'y ai pas perdu grand'chose.

— Cependant cet Antonio Buccaferrata doit avoir étudié son métier, puisqu'il peint des églises.

— Lui!.. Autrefois, à Fourquevaux, — j'étais si jeune! — je crus en effet que Buccaferrata était peintre; mais j'ai vu de la peinture depuis, à Narbonne, à Béziers, à Tarbes, même à Saint-Girons, et, s'il vous faut mon avis, Buccafarrata ne sait rien, absolument rien. Il avait raison de m'avouer, à Sainte-Anne-du-Salat, qu'il était un âne.

— Tu t'y connais donc, toi?

— Tenez, à Montpellier, que nous avons traversé, il y a six mois, j'ai vu à la cathédrale un tableau représentant *la Chute de Simon le Magicien*. Que c'est beau, mon Dieu, que c'est beau! la tête de saint Pierre surtout... Un prêtre qui priait dans l'église m'a tout expliqué; il m'a conté que l'auteur de cette toile immense était un nommé Sébastien Bourdon. Je n'ai pas oublié ce nom-là, allez! En voilà un peintre étonnant! Si je l'avais eu pour maître!.. J'ai essayé de prendre un croquis de cette tête de saint Pierre, mais ça ne valait pas le diable, et je l'ai déchiré.. Qu'on est malheureux, quand on aime un métier, de ne trouver personne pour vous le montrer!

L'oncle Benoît fut atteint par ces dernières paroles, un cri d'angoisse déchirant.

— Je m'occuperai de ça, mon garçon, je m'occuperai de ça, je te le promets, dit-il, et si tu marques des dispositions réelles...

— Des dispositions! interrompit Jean-Paul, lancé toutes voiles dehors, j'en ai, mon oncle, je vous le jure, j'en ai des dispositions... D'un geste de hardiesse convaincue, il jeta sur la table un rouleau de papier, qu'il venait de retirer de dessous son gilet. C'était sa copie, partagée en deux, de la *Mise au tombeau* d'après Titien.

— Comment, c'est toi qui as crayonné ça? s'écria Benoît, enchanté, abasourdi, écarquillant ses yeux sous ses besicles pour mieux voir.

— Je pense que mon dessin n'est pas superbe; mais j'ai travaillé seul, sans le conseil de personne, et certainement, si j'avais un maître... Qui me donnera un maître!..

— C'est très joli, très joli, marmotta la tante, penchée sur l'épaule de son mari.

Benoît se retourna vers elle.

— Dis donc, femme, puisque Denis, un vieux camarade à moi, est professeur à l'École des Arts, si nous lui montrions l'ouvrage de Jean?

— Sans doute, répondit-elle.

Puis elle répéta :

— C'est très joli, ça.

— Montrez-lui mon dessin, mon oncle, à M. Denis, montrez-lui

mon dessin, je vous en prie à genoux! s'écria le jeune artiste avec un élan où il mit toutes les espérances de sa vie, pleurant presque et fléchissant, en effet, les genoux.

— Aujourd'hui même, mon enfant, balbutia le typographe, bouleversé.

Denis, que Laurens n'avait eu garde d'oublier depuis le déjeuner aux escargots, était un cynique à tous crins. Difficile à vivre, peu soucieux dans le fait de frayer avec ses semblables, il habitait un faubourg écarté, le faubourg Saint-Michel. Sa maisonnette, véritable tonneau de Diogène, affichait partout le désordre, l'incurie, l'abandon. Au demeurant, ce misanthrope au verbe haut, sans vergogne et sans retenue, était le meilleur homme du monde, toujours disposé à rendre service, à donner dans le voisinage un coup de main à quiconque le réclamait. On lui savait gré de ses belles qualités de cœur, et ce n'était pas seulement dans les quartiers excentriques, mais dans l'intérieur même de la ville, en pleine rue de la Pomme, qu'on le traitait avec une nuance très marquée de respect. — Bien le bonjour, monsieur Denis, bien le bonjour! lui criait chacun en le saluant. — Lui, levait sa tête rude d'apôtre, à la joue évidée, à la moustache grise tombante, au menton en galoche, et répondait joyeusement : — Bien le bonjour, les amis! — Il passait.

— Alors, tu m'affirmes que c'est ton neveu qui a fait ce dessin? demanda le professeur des Arts d'un ton brusque.

— Je te l'affirme, s'empressa de répondre le typographe.

— Oh! ne va pas t'imaginer que c'est un chef-d'œuvre, cela! Est-il bête, par exemple, ton neveu, d'avoir si mal interprété le groupe des saintes femmes. Ce coin-là ne vaut rien.

Et, du bout du doigt, il traça un rond à l'extrémité gauche de la *Mise au tombeau*.

— Tu sais, moi, je ne m'y connais pas, et je te prie de m'excuser...

— Mais la tête de Jésus-Christ mort est fort belle d'expression et de fini... Voyez-vous, ce gamin-là!

— Tu penses donc que Jean pourrait être admis dans ta classe?

— Quel âge a-t-il?

— Quinze ans sonnés... Si tu le croyais capable de profiter de tes leçons...

— De mes leçons! cria-t-il avec une moue dédaigneuse, de mes leçons! Et que veux-tu qu'il apprenne avec moi, imbécile! Oh! s'il te plaît que je lui enseigne à dessiner des bouches, des nez, des oreilles, des yeux et le reste, tu n'as qu'à me l'envoyer; mais je t'en préviens, il fait tout cela mieux qu'aucun de mes élèves, aussi bien que je le ferais moi-même.

Revenant à la copie de la gravure d'après Titien :

— Voyez-vous, ce gamin-là! répéta-t-il.

Tandis que Denis examinait à nouveau l'œuvre de Jean-Paul, Benoît était partagé entre la crainte et l'espérance; tantôt il avait peur qu'à force de fouiller de l'œil la *Mise au tombeau*, le professeur si expérimenté n'y découvrît quelque défaut capital et ne se désintéressât tout à coup; tantôt il espérait que « l'image » de son neveu triompherait de l'observation la plus attentive, la plus minutieuse, et lui mériterait un protecteur.

— Demain, tu m'amèneras ce drôle, dit enfin Denis, et je le présenterai moi-même à mon ami Villemsens, qui dirige la classe au-dessus de la mienne. Chez Villemsens, ton neveu travaillera d'après la ronde-bosse, plus tard nous le ferons passer au modèle vivant.

— Merci, mon vieux camarade, oh! merci bien.

— Tu m'ennuies avec tes merci. Il ne s'agit pas de ça maintenant.

— De quoi s'agit-il?

— Voici le paquet. Ses parens ou toi pourrez-vous suffire à l'entretien de ton neveu à Toulouse pendant trois ou quatre ans?

— Quatre ans! se récria l'imprimeur, se grattant l'oreille avec inquiétude.

— Si j'en juge d'après ce que tu viens de me raconter de Jean, confié à treize ans à Antonio Buccaferrata et à sa bande, son père ne roule pas sur l'or, à Fourquevaux.

— C'est vrai.

— Et toi, roules-tu sur l'or, là-bas dans tes Allées-Saint-Étienne?

— Hélas!

— Tu vois bien qu'en ce moment-ci tu veux prendre la lune avec les dents.

— Mais si on travaillait beaucoup à Fourquevaux, et si on travaillait beaucoup à Toulouse? articula l'oncle avec un courage qui mit à nu son cœur simple et grand.

Le professeur le regarda ébahi.

— Ma foi, poursuivit Benoît, si Jean, un jour, devait être un peintre de talent, peut-être qu'à nous tous...

Denis, très ému, lui prit les deux mains et les lui serrant avec énergie :

— Je te savais un brave homme, toi, mais pas si brave homme que cela, et je t'aime un peu plus pour ce que tu viens de dire. Bravo! Je vois avec plaisir que, pour faire un artiste, vous êtes tous capables, dans ta famille, de vous serrer le ventre et de ne pas manger votre plein. Ce dévoûment est de bon augure. Amène-moi ton neveu, et sans tarder! Tout ira bien.

Laurens, durant la visite de l'imprimeur au professeur Denis, visite grosse de sa destinée, arpentait d'un pas fiévreux *la rue du Rempart-Saint-Michel*; en voyant reparaître l'oncle Benoît, il s'élança vers lui.

— Eh bien ? demanda-t-il, haletant.

— Eh bien, on trouve que ton dessin n'est pas trop mal, mon garçon, et demain tu entreras à l'École des Arts.

— Demain ! demain ! s'écria-t-il fou.

Il se tut, et l'on se hâta vers la maison pour annoncer au plus vite la bonne nouvelle à la tante.

Soudain Jean-Paul demeura fixe.

— Ah ! mon Dieu ! fit-il portant une main à son cœur, je ne sais pas ce que j'ai, je ne puis remuer les jambes.

Ils se trouvaient devant la jolie promenade du Grand-Rond, entre les Allées-Saint-Étienne et les Allées-Saint-Michel. Benoît soutint son neveu jusqu'à un banc, où il s'affaissa plutôt qu'il ne s'assit.

— Tu as trop marché ces jours-ci, mon enfant, lui dit-il; c'est la fatigue.

— Non, mon oncle, c'est la joie, c'est la joie ! murmura-t-il à voix étouffée.

Et, comme l'avait fait tout à l'heure Denis, à son tour il saisit les mains du vieux typographe et les serra d'un mouvement passionné.

— Ah ! mon oncle, si vous me gardez chez vous, vous serez content de moi, allez !.. Mais vos moyens vous permettent-ils de me garder ?

— On tâchera, Jean... Demain j'écrirai à ton père, et peut-être pourra-t-il faire quelque chose pour toi.

— Il pourra si peu, si peu !.. N'importe ! il est bon... Il m'a tant gâté aux temps de mes escapades, à Fourquevaux !.. Il faut lui écrire. S'il n'a qu'un écu, je suis bien sûr qu'il me l'enverra... Vous lui expliquerez, n'est-il pas vrai, que je ne pouvais rester plus longtemps avec Buccaferrata ?

— Sois tranquille.

— Qui sait si, après cinq, six mois de leçons, je ne serai pas à même de gagner ma vie...

— Ne te tourmente pas; tant qu'il y aura un morceau de pain dans la huche chez nous, tu peux compter sur ta part.

— Et ma tante ?

— Ta tante t'aime autant que moi.

Cette fois le jeune artiste, qui, après avoir ri d'enthousiasme, sanglotait de douleur, ne put s'empêcher de lui sauter au cou.

La nuit approchait, et le vent d'autan soufflait toujours sur la ville. Les platanes des bords du canal, dont les files apparaissaient encore, en dépit d'un crépuscule sali de poussière, moutonnaient là-bas avec des ondulations, des bruits de vagues sur les grèves. Quant aux ormes, aux acacias, aux tilleuls du Grand-Rond, ils semaient le sol ratissé de menues branchettes vertes que la tempête emportait à peine abattues et dispersait furieusement.

— Quel temps affreux! dit Benoît, courant après son chapeau violemment entraîné dans un tourbillon de feuilles éperdu.

Jean-Paul ne souffla mot. Ils se leva. Ils sortirent du Grand-Rond. Têtes baissées pour mieux résister au vent qui les soulevait, ils gagnèrent le logis. Soit que l'ouragan, refoulant leur voix, rendît toute parole superflue, soit que des préoccupations invincibles obsédassent leur esprit, ils allaient côte à côte, mornes, silencieux. Enfin ils furent à l'abri dans le vestibule de la maison.

— Quel temps affreux! répéta Benoît, entêté à parler à tout prix.

— C'est égal, mon oncle, dit Laurens laissant deviner les pensées qui depuis une demi-heure martelaient cruellement son cerveau, c'est égal, tout de même, c'est une chose bien triste qu'un enfant soit obligé, pour apprendre la peinture, de dépouiller son père du dernier sou... Je suis bien malheureux...

Ils s'engagèrent dans l'escalier.

XI.

Le professeur Villemsens formait avec le professeur Denis le plus absolu contraste. Autant celui-ci était débraillé, abondant en paroles, débordant de gestes, autant celui-là, d'une tenue correcte, était réservé, avare de mots, sobre de mouvemens. Denis, d'une stature au-dessus de la moyenne, se rasait de temps à autre, quand il y songeait, et, sauf ces rares jours de tonte, où il était permis de suivre la ligne de son visage, qui n'allait pas sans quelque beauté intelligente et robuste, ses traits le plus souvent disparaissaient dans des broussailles grises d'où il était impossible de les dégager. M. Villemsens, de taille exiguë, prenait au contraire un soin minutieux de sa barbe d'un noir de jais, soyeuse, élégante, donnant un éclat merveilleux à la pâleur mate du front et des joues. Une seule chose établissait comme un vague rapport entre ces deux physionomies d'ailleurs si dissemblables : c'était l'expression singulièrement fiévreuse du regard. Le solitaire du faubourg Saint-Michel avait l'œil petit, clignotant, épuisé; son confrère de la place Rouaïx l'avait bien ouvert, limpide, d'un bleu encore inaltéré. Mais chez l'un comme chez l'autre, soit par quelque hasard de leur vie adonnée aux mêmes travaux, vouée aux mêmes préoccupations, soit par quelque coup identique de la destinée, la lumière tremblait dans les prunelles et semblait tantôt sur le point de s'éteindre, tantôt sur le point de tout embraser.

Qui peut dire ce qui se passe dans l'âme profonde des artistes, ces éternels affamés du beau insaisissable qui ne rassasie pas, ces buveurs acharnés de chimères divines qui ne désaltèrent pas? Sait-on si ces deux hommes, échoués dans une école de beaux-arts en

province, et qui, à l'époque radieuse de leur jeunesse, s'étaient brûlé les pieds au pavé de Paris, ivres d'espoir, n'avaient pas à leur heure essayé comme le génie de déployer des ailes et de voler? Ayant trop présumé de leurs forces, ils étaient tombés du haut de leur ambition immense, et l'effarement actuel de leur regard attestait sans nul doute qu'ils n'en étaient pas consolés, qu'ils ne s'en consoleraient jamais.

M. Villemsens vit le dessin de Jean-Paul, et ne fit aucune difficulté d'accepter un nouveau dans sa classe. Quel jour! Laurens, que l'oncle Benoît, le matin même, avait mené dans un magasin de nouveautés de la rue de la Pomme pour le mettre en état de paraître à l'École, propret, luisant sur toutes ses faces comme un écu neuf, se tenait à la place que le professeur lui avait assignée, modeste, attentif, recueilli. Oh! qu'il se trouvait bien ici, avec des modèles plein les cartons, des portecrayons plein les boîtes! Malgré lui, sa pensée fit un bond vers Buccaferrata, vers la misère ancienne; mais, effarouchée, elle se replia vite. Ayant osé lever les yeux par-dessus une tête de Sabine d'après David qu'on lui avait donnée à copier, il vit quelques chevalets épars, puis des élèves qui peignaient. Il reçut un coup, et rêva, avec un tressaillement qui lui épanouit tout l'être, au moment où il lui serait permis à son tour de tenir et la palette et l'appui-main et le pinceau.

Le musée de Toulouse est un des plus riches musées de province. Il est établi dans l'ancien couvent des religieux de l'ordre de saint Augustin, et on l'ouvre au public tous les dimanches. La première fois que notre jeune paysan de Fourquevaux pénétra dans le cloître à colonnettes gothiques de ce monastère sous les arceaux duquel sont alignés de nombreux bustes antiques et plusieurs excellens morceaux de la renaissance, il demeura saisi.

— Qu'as-tu? lui demanda l'oncle Benoît, qui l'accompagnait.

— Je ne sais où regarder, répondit-il, ahuri au milieu de tant de chefs-d'œuvre.

Enfin il s'aventura au hasard, s'arrêtant ici, s'arrêtant là, mangeant le marbre, la pierre, le plâtre, de ses deux yeux agrandis, éprouvant, à la vue de la beauté des formes, de la noblesse des attitudes, des mouvemens intérieurs qui ressemblaient à des secousses, ému jusqu'aux larmes devant un moine couché les mains jointes sur sa pierre tombale, riant aux éclats devant un satyre lutiné par l'Amour.

Mais vraiment ce fut bien autre chose quand, le dimanche suivant, de la *Salle des plâtres*, Jean-Paul monta au *Musée des tableaux!*

— Est-ce possible, mon oncle, est-ce possible! répétait-il au typographe, ébaubi de l'enthousiasme de son neveu et le suivant avec une satisfaction où se mêlait une nuance de respect.

— N'est-ce pas, mon garçon, que c'est magnifique, tout ça? disait le bonhomme, entraîné.

— Voyez! voyez! s'écria Laurens se plantant fixe devant une nouvelle toile.

C'était une étude très remarquable du Guerchin comprise sous le numéro 24 et représentant saint Sébastien nu et à genoux.

— Mon Dieu! fit-il tout à coup levant ses bras au ciel.

— Numéro 110 : *Le Christ entre les deux larrons*, articula Benoît lisant dans le livret.

— Voilà ce que j'ai vu de plus beau... Oh! cette tête de Christ!.. Comment s'appelle le peintre, je vous prie

Benoît rouvrit le livret.

— Rubens, répondit-il.

— Rubens!.. En voilà un que je n'oublierai pas... Il est plus fort que Sébastien Bourdon, ajouta-t-il naïvement.

Et, comme s'il avait peur de ne pas retenir ce nom qu'il n'avait jamais ouï prononcer auparavant, il murmura à plusieurs reprises :

— Rubens! Rubens! Rubens!

Puis il demanda à prendre l'air : il éprouvait l'angoisse horrible d'un étouffement, ses jambes se dérobaient sous lui, il avait peur de défaillir.

M. Villemsens, charmé des progrès rapides de Jean-Paul, heureux surtout de son application passionnée, au fond de laquelle il voyait brûler la flamme d'une vocation véritable, en dépit de quelques brusqueries, le choyait de mille délicates façons. Il se penchait sur son travail plus souvent qu'il ne le faisait sur le travail des autres, il lui parlait d'un accent moins rude qu'aux autres, il se passait peu de leçons qu'il ne lui prît à deux ou trois reprises le portecrayon des doigts pour des corrections. Laurens était confus en même temps que flatté dans les intimes profondeurs de son âme d'une si haute, si affectueuse sollicitude, et, pour satisfaire son maître, redoublait et d'attention et d'efforts.

Un jour, le professeur, qui décidément avait toutes les gâteries pour son élève préféré, au sortir de l'École l'emmena chez lui, place Rouaïx, et, l'ayant introduit dans son atelier, lui mit à l'improviste une palette à la main. — Peins! lui dit-il.

— Moi! balbutia le jeune homme, effaré.

— Copie une de ces figures, celle que tu voudras.

M. Villemsens lui montrait *les Ames du purgatoire*, tableau auquel il travaillait en ce moment et qui était destiné à nous ne savons plus quelle église de Toulouse, à la Dalbade peut-être. Laurens tremblait de tous ses membres, il n'osait approcher du chevalet, sur l'appui duquel éclatait, dans sa blancheur immaculée, une petite toile de 8.

— Allons donc! cria le maître.

Impatienté, il saisit un morceau de fusain et barbouilla la mignonne toile à grands traits.

— Voilà ton bonhomme, peins là dedans, lui dit-il.

C'était un commandement.

L'élève, docile, hasarda un pas; puis sans plus hésiter, ainsi qu'il l'avait vu pratiquer à l'École par des camarades plus anciens que lui, après avoir longuement observé le modèle, il promena une brosse à travers la palette et commença à poser des tons. Le professeur, durant cinq minutes, regarda, vivement intéressé. Soudain, après une sottise du pauvre patient, pour qui tout était nouveau, devinant que sa présence le gênait, pesait trop lourdement sur son esprit troublé de fond en comble, il recula de plusieurs semelles, puis, en fin de compte, disparut.

Quand Laurens fut seul, il se hâta de déposer sur un tabouret la palette, les pinceaux, et d'essuyer son front qui ruisselait. Il se trouvait dans un état à faire pitié. Il éprouvait à travers les membres des fatigues, des langueurs, comme des meurtrissures, toutes choses absolument inconnues jusqu'ici, et la cervelle lui échappait. La surprise que venait de lui réserver M. Villemsens l'avait moulu, terrassé. Lui, qui avait à peine tenté quelques barbouillages chez le professeur Denis, admis à peindre comme cela sans nul avertissement préalable! Vraiment c'était affreux. Aussi quelle abominable besogne il avait faite! En regardant la toile où il venait de s'escrimer, ses yeux se remplirent de larmes.

— C'est trop difficile, murmurait-il, c'est trop difficile.

Et, les bras ballans, la tête abattue sur la poitrine par un coup aussi cruel qu'inattendu, il demeura là inerte, écrasé sous le poids terrible de son impuissance, acquérant, par le privilège d'une précocité rare de pensée, l'intuition des tortures que l'art, ce monstre redoutable, impose à ceux qui ont commis l'imprudence de lui jeter leur vie à dévorer.

Jean-Paul Laurens ne sait pas combien de temps dura cette prostration. Il conserva toutefois le souvenir très distinct de la minute heureuse où il lui fut permis de relever son front penché et de diriger un regard éperdu vers le tableau de son professeur.

Avec des qualités fort estimables, M. Villemsens n'était pas un peintre d'un grand talent. Sa couleur était sourde, froide, toute sa manière un peu sèche; mais le dessin toujours soutenu, toujours franc du collier, la conscience avec laquelle il étudiait la nature, lui permettaient de viser au style et de l'atteindre quelquefois. Il a laissé des portraits qui rappelent ceux de Denner par la précision minutieuse, la ressemblance enragée. Originaire des Flandres, Ra-

phaël le touchait moins que Rubens, Michel-Ange que Rembrandt, et peut-être eût-il donné tous les Vénitiens pour un Van Ostade ou un Téniers. Dans ses œuvres comme dans sa personne, il continuait à réaliser la parfaite antithèse avec son confrère Denis, artiste indiscipliné, à la merci d'un tempérament que l'École n'avait pas su réduire, altéré d'un idéal où ses moyens ne lui permettaient pas de s'élever, mais énergique dans son désordre, lumineux dans ses empâtemens épais, toujours intéressant au milieu de ses incorrections : — Va-t'en au diable avec tes Flamands, j'aime mieux les Italiens! concluait-il invariablement lorsqu'il venait à toucher un point d'esthétique avec son ami Villemsens.

A mesure que notre néophyte de Fourquevaux tenait davantage ses yeux attachés sur *les Ames du purgatoire*, il voyait les têtes s'animer et vivre. Tout à coup, le front d'une jeune fille à genoux et levant les bras douloureusement parut resplendir comme un soleil, et la multitude des autres âmes s'effaça noyée sous les flots de lumière qui déferlaient du personnage central. Jean-Paul était ébloui.

— Être peintre! être peintre! balbutiait-il.

Au feu de cette vision qui l'aveuglait, il ressaisit le pinceau, puis il considéra son odieux gribouillis de tout à l'heure.

— Il faut refaire ça, dit-il.

Le couteau à palette brilla dans sa main et, promené sur la toile dans tous les sens, lança de petits éclairs furtifs.

— Enfin! soupira-t-il, soulagé.

Il travailla, il travailla avec une fougue qu'aucune difficulté n'arrêtait. Tandis que son œil, étincelant de toutes les fièvres, ne quittait plus le modèle, son pinceau trouvait le ton juste, à tâtons, en quelque sorte de lui-même, et l'appliquait aussitôt. Quelle foi! quelle ardeur! quel élan! L'inspiration, dans la jeunesse, quand tout en nous est pur, noble, désintéressé, quand l'âpre vie n'a mêlé aux manifestations souveraines de l'art ni les doutes poignans de l'esprit, ni la préoccupation fangeuse des gros sous, doit procurer de ces ensorcellemens d'un caractère sacré.

— Mais, c'est très bien, cela, c'est très bien! articula une voix douce dans l'atelier désert.

Laurens, atteint par une décharge électrique, se mit debout d'un irrésistible mouvement des jarrets. Il se retourna. Mme Villemsens était devant lui avec ses deux enfans, Madeleine et Albert. Notre jeune artiste s'inclina, mais il ne sonna pas un mot.

— Comment, vous peignez aujourd'hui pour la première fois? lui demanda-t-on.

— J'ai essayé un peu chez M. Denis, madame, répondit-il avec un effort.

M. Villemsens entra.

— Oh! oh!.. fit-il, non sans surprise.

Jean-Paul était rempli d'un tel effroi qu'il aurait bien voulu s'en aller.

— Tiens, tiens, ce n'est pas mal, reprit le maître.

Et donnant une tape affectueuse sur l'épaule à son élève :

— Nous tirerons quelque chose de toi, enfant!

Faire des complimens était le moindre défaut de M. Villemsens; aussi Jean-Paul ne sut-il quelle attitude adopter devant une satisfaction qu'il avait si peu attendue. Abasourdi, il se contenta de saluer: puis, comme la séance était évidemment terminée, que d'ailleurs le jour baissait, il alla chercher sa casquette abandonnée sur une chaise, et se mit en devoir de se retirer.

— Non, non, mon garçon, lui cria le professeur, tu dînes avec nous ce soir.

Le paysan de Fourquevaux, à qui cet excès d'honneur imposait tout ensemble la plus atroce et la plus délicieuse des tortures, sans pouvoir arracher une parole à ses lèvres devenues de pierre, embarrassé de sa casquette qu'il tortillait piteusement, maladroit, gauche, se heurtant aux meubles, sur les pas de la famille Villemsens, s'achemina vers la salle à manger.

XII.

Laurens avait trouvé des protecteurs. Désormais il vint peindre chaque jour dans l'atelier de son maître, tout heureux de continuer à la maison, pour un élève si bien doué, les leçons de l'École. Au bout de six mois de ce labeur obstiné, les progrès avaient dépassé toute espérance. Le menu monde de la place Rouaïx, y compris les enfans, Albert et Madeleine, avec lequel l'ancien écolier fantaisiste de Fourquevaux ne dédaignait pas de jouer, était aux anges.

— Il me fera honneur, répétait M. Villemsens, il me fera honneur.

— Et à moi donc! lui répliquait le professeur Denis, orgueilleux et fier.

C'est vers cette époque où la carrière commençait à se déployer devant ses yeux comme un chemin moins rude à parcourir, deux ans environ après son arrivée à Toulouse, que Jean-Paul Laurens, demeuré paysan en dépit d'une extrême délicatesse de sensations qui constituait le plus solide étai de sa vocation, subit une influence qui le transforma complétement. Cette influence lui vint de la femme de son maître, une nature où la supériorité de l'esprit s'alliait à la plus entière générosité du cœur.

Mme Villemsens était Parisienne, et, avec la merveilleuse acuité d'intelligence de la Parisienne, tandis que son mari tâtait les aptitudes d'artiste de notre naturel de Fourquevaux, elle s'appliqua,

flairant de son côté une œuvre à accomplir, à débrouiller les véritables instincts de ce grand garçon efflanqué, qu'elle se sentait disposée à aimer à l'égal d'un troisième enfant. Ce qu'elle démêla tout de suite à travers la sauvagerie de Jean-Paul, la timidité de ses manières, l'embarras de sa parole, ce furent une sensibilité profonde, une fierté altière, une intrépidité naïve quand il s'agissait de son art, bien faites pour la réjouir et redoubler son affectueux intérêt. Mais combien restaient enfouies ces qualités, qui auraient dû éclater au grand jour, combien elles se trouvaient compromises par l'absence complète de culture intellectuelle, par un manque absolu d'instruction, lorsqu'un hasard les forçait à se montrer !

Cette noble femme entrevit l'énormité de sa tâche, et elle n'hésita pas un instant. De complicité avec son mari, enchanté de voir « parachever le cerveau » du meilleur élève qu'il eût jamais connu, — nous citons ses propres expressions, — elle attaqua la besogne sans plus tarder.

Depuis l'école de Fourquevaux, où il faisait de si rares apparitions, Laurens, accablé de travail avec Antonio Buccaferrata, accablé de travail avec M. Villemsens, n'avait pas eu une heure pour ouvrir un livre. Aussi, celle qui avec un dévoûment maternel venait de s'improviser son institutrice ne put-elle retenir un cri de surprise devant ses hésitations, ses ânonnemens, lorsqu'elle l'invita à lire quelques lignes dans la *Morale en action*, un bouquin qu'Albert avait depuis longtemps passé à Madeleine. Non vraiment, elle n'avait pas prévu une telle ignorance.

— Il n'y avait donc pas d'école à Fourquevaux? lui demanda-t-elle.

— Pardon, madame, répondit-il rouge de honte.

— Tu n'y allais pas, alors?

— Je l'ai manquée si souvent!

Tous ses vagabondages délicieux aux alentours du village natal, toutes ses chasses aux alouettes dans les chaumes, tous ses englumens pittoresques aux flaques d'eau miroitant à travers la plaine aride, lui revinrent à la mémoire, et, dans son humiliation présente, il trouva le courage de les condamner, de les maudire, de les conspuer.

Cependant les études étaient longues, bien longues, et si, à la place Rouaïx, chez M. Villemsens, on ne se fatiguait pas de donner des leçons, aux Allées-Saint-Étienne, chez l'oncle Benoît, on se lassait d'attendre les résultats d'un si bel enseignement.

— Jean gagnerait-il jamais sa vie?

C'était la question que l'oncle et la tante s'adressaient chaque matin lorsqu'il fallait mettre la main au gousset et y trouver l'argent nécessaire aux dépenses de la journée.

Laurens, malgré les petites sommes qu'il recevait de Fourquevaux et qu'il versait intégralement aux mains de sa tante, devinait les tiraillemens intimes de ce ménage besoigneux, et il recourait à toute espèce de ruses ingénieuses pour diminuer la charge trop lourde imposée à des parens si dévoués. Tantôt, en dépit de ses dents longues, il affirmait n'avoir pas faim, tantôt il se contentait d'une poignée de châtaignes bouillies et sortait de table brusquement.

Un jour, comme il avait entendu, dans l'après-midi, sa tante se lamenter et geindre tout du long de l'aune sur la cherté croissante des denrées, blessé par une insistance qui l'atteignait, il ne put prendre sur lui de rentrer à l'heure du souper. Il vagua à travers la ville, inquiet, fiévreux, l'âme tenaillée par une angoisse horrible, se demandant avec des tremblemens s'il n'allait pas être contraint de renoncer à la peinture pour se vouer au premier métier capable de le nourrir. Dans le désespoir qui l'affolait, il courut vers la place Rouaïx : il voulait voir M. Villemsens, Mme Villemsens, prendre leur conseil avant de s'arrêter à un parti. Il monta : mais, au moment d'entrer, par les fissures de la porte, son oreille surexcitée comme toute sa machine perçut un bruit clair d'assiettes et de couverts qui l'arrêta net sur le palier. On allait dîner sans doute. Encore que son estomac battît la chamade, il eut une peur affreuse qu'on ne l'invitât, et il se sauva à toutes jambes.

La nuit était humide, épaisse, froide. Laurens allait toujours. Soudain, les éclats d'une cloche détonnèrent sur sa tête : c'étaient les notes profondes du bourdon de Saint-Sernin. Les hautes fenêtres de la basilique illuminées et jetant, comme des poignées de pierres précieuses, émeraudes, topazes, rubis, le reflet de ses vitraux sur les maisons et les rues environnantes, lui rappelèrent que c'était aujourd'hui le 25 décembre, le jour de Noël. Noël! Il pensa à son père, à son frère, à Fourquevaux, à la messe de minuit, au réveillon avec les camarades, à la fête la plus splendide de l'enfance, et il éprouva au fond de lui-même l'impression d'un déchirement si douloureux qu'il ne put retenir un cri.

La rue du Taur s'allongeait devant lui sombre, noire. Les boutiques étaient closes, et, sauf de rares dévotes qui rasaient les maisons en toussant, nul bruit le long de la chaussée déserte. Laurens toucha le pavé de la place du Capitole. Les becs de gaz, plus nombreux là que partout ailleurs, répandaient des lueurs vagues, tremblotantes. Des hommes se hâtaient vers le théâtre ou le café Bibent; des fiacres passaient bruyamment.

Notre égaré, car il y avait de l'égarement dans ce vagabondage à travers les ténèbres, un moment demeura fixe. Il regardait à droite dans la direction de l'hôtel des Ambassadeurs. Il enfila la rue Saint-

Rome. Il s'arrêta. Une devanture resplendissait à deux pas. Il lut ce nom qui flamboyait sur l'imposte de la porte : *Biscarlet*. L'éclat de cette vitrine, quand tous les magasins des alentours étaient fermés, excitait singulièrement sa curiosité. Tout à coup, il crut voir miroiter un cadre doré. Il vola. C'était la boutique d'un marchand de couleurs. Il se souvint d'être venu deux ou trois fois y acheter des brosses. — Comment, ce marchand de couleurs exposait des tableaux! — Il dévisagea les toiles, qui, fraîchement vernies, éclataient sous les feux du gaz comme des miroirs. Elles étaient au nombre de deux seulement. Il reconnut des copies tirées du musée de la ville. La première reproduisait le fameux saint Sébastien à genoux du Guerchin, qu'il avait tant admiré; la seconde était surmontée d'un cartouche portant ces mots : *Urbain II bénissant la basilique de Saint-Sernin*, par Antoine Rivalz, peintre toulousain.

Notre artiste, dont le sens critique s'éveillait, haussa les épaules, puis articula à haute et intelligible voix, avec une fureur provoquée par un jeûne trop prolongé :

— Mais je ferais mieux que cela, moi, je ferais mieux que cela!

Comme il s'en allait, une main se posa sur son épaule.

— Vous êtes donc peintre, vous, jeune homme? lui demanda le marchand, lequel, en flairant la pratique à travers la porte entr'ouverte de son magasin, avait entendu.

— Oh! peintre, c'est beaucoup dire... balbutia Jean-Paul intimidé et cherchant à s'esquiver.

M. Biscarlet, le retenant par un bouton du paletot :

— Vous avez crié pourtant que vous feriez mieux que ça.

— Je m'en charge.

— Vous êtes élève de l'École?

— Oui, monsieur.

— Vous devez connaître alors le tableau de Crayer...

— *Job sur son fumier écoutant les reproches de sa femme?*

— Justement.

— Certes, si je le connais! s'écria Laurens, qui, depuis plus d'un an, avait, par les conseils des professeurs Villemsens et Denis, essayé quelques ébauches des pages les plus remarquables du musée.

— Seriez-vous capable de m'en faire une copie tout de suite?

— Je m'y engage.

— Comment vous appelez-vous?

— Jean-Paul Laurens.

— Où demeurez-vous?

— Allées-Saint-Étienne, chez M. Benoît, typographe.

— Venez me voir demain.

Le marchand rentra dans son magasin, et notre vagabond, su-

bitement allégé de tous ses ennuis, l'estomac plein des espoirs qui remplissaient son âme, n'erra pas une seconde de plus à travers la ville et coupa droit vers la maison.

XIII.

Oh! le premier louis gagné! Quand il l'eut reçu du marchand, satisfait de la copie de *Job sur son fumier*,... Laurens le tourna, le retourna vingt fois dans sa main. C'était comme un rayon de soleil illuminant sa vie, autour de laquelle les ombres de la misère s'épaississaient de plus en plus. Transporté d'une joie naïve qui le débordait, il ne se préoccupa guère de son chemin, et, au sortir de la rue Saint-Rome, où il venait de palper l'étincelante pièce d'or, il s'abandonna à une course effrénée par la ville. Mille rêves fous, à travers lesquels l'avenir apparaissait tout rose, lui fouettaient les jambes, et de temps à autre, sans avoir la moindre conscience de ses paroles, il se répétait à lui-même :

— Je suis sauvé! je suis sauvé!

Aux Allées-Lafayette, trop étroites pour contenir sa gloire future, car la gloire, dans les griseries de son imagination, coûterait moins à conquérir que n'avait coûté le premier morceau de pain, il manqua d'être écrasé par une lourde charrette qui passait en grinçant sur ses essieux.

— Ohé, là-bas! lui cria-t-on rudement.

Il releva la tête et se trouva nez à nez avec un énorme mulet aux yeux farouches, dont l'haleine chaude le suffoqua. Il fit en arrière un bond démesuré.

— Comment, c'est toi, petit? lui demanda le charretier, qui, après avoir arrêté son véhicule au bord de la chaussée, rejoignit notre artiste sur le trottoir des allées.

Laurens regarda effaré et reconnut Gaspard Hortet, dit *le Volailler*, de Sainte-Anne-du-Salat.

— Tu as eu une sacrée peur, n'est-ce pas? reprit l'aubergiste du *Coq d'or*.

— Oh! oui.

— Tu ne me voyais donc pas venir?

— Oh! non.

— Et mon fouet, que j'ai fait claquer à me démancher le poignet, tu ne l'as pas entendu?

— Je n'ai rien entendu.

Hortet, qui avait connu l'apprenti d'Antonio Buccaferrata si malheureux, qui un jour, on ne l'a pas oublié, l'avait recueilli mourant de fatigue et de besoin sur une grande route de l'Ariége, crut Jean-

Paul plus misérable que jamais, et ses yeux eurent une expression de touchante pitié.

— Monte sur la charrette, mon fillot, lui dit-il, le tirant par le bras.

— Mais,... balbutia Laurens, ahuri.

— Nous allons déjeuner ensemble, rue Ninau, au *Cheval blanc*, chez Marianne Parmentier.

Notre enthousiaste de tout à l'heure, sans force pour résister, — les émotions qui naissent du bonheur nous épuisent aussi profondément que celles qui nous viennent de l'infortune, — s'installa à côté du *Volailler*, sur le devant de la charrette, en un trou pratiqué au milieu des cent cages glapissantes, becquetantes, et l'équipage se remit en marche pesamment.

Une fois à table, et après avoir englouti de bons gros morceaux d'*estouffet*, sorte de daube au vin très appréciée des habitués du *Cheval blanc*, Gaspard Hortet, qui n'avait tiré que de rares paroles de son invité, abasourdi de l'aventure, lui posa une main sur l'épaule, et le secouant :

— Donc ça ne va pas? lui dit-il.

— Quoi? demanda Laurens.

— Les affaires, pardi!

— Mais si, Hortet, les affaires vont très bien, au contraire.

— Alors, tu t'es remis avec M. Antonio?

— Dieu m'en garde! Depuis Gajean, je n'ai revu ni Buccaferrata, ni Giovanni, ni Filippo.

— Tu as trouvé d'autres maîtres, sans doute?

— Ah! oui, par exemple, j'ai trouvé d'autres maîtres, de vrais maîtres, ceux-là, pour m'initier à l'art.

— L'art!.. C'est égal, tu as eu tort de renoncer à ton premier métier. Sais-tu que c'est joliment beau, la peinture dans les églises! On fait des saints, des saintes...

— Mais je n'y ai pas renoncé, à la peinture, je n'y ai pas renoncé! La preuve, c'est que je peins en ce moment un tableau pour M. Biscarlet, de la rue Saint-Rome...

— M. Biscarlet! interrompit *le Volailler*, je le connais; je lui ai vendu trois dindons à mon dernier voyage, des bêtes de premier choix, de vrais becfigues en septembre. Il se nourrit bien, M. Biscarlet; c'est un brave homme... Pour lors, tu continues toujours dans les tableaux?

— Si je continue!.. M. Biscarlet m'a donné un à-compte de vingt francs sur mon travail, et, au fur et à mesure que j'avancerai la besogne, il me comptera d'autres sommes.

— Ah! tiens, petit, je suis bien content! s'écria Hortet, dont la face terne, inquiète, s'éclaira d'un coup de soleil. Faut-il te l'avouer?

eh bien, j'étais en peine à cause de toi. Tu avais une mine si drôle quand je t'ai rencontré. Puis te voilà plus maigre qu'un pic... Bon, bon, tu t'en tires, je suis content... Et ton ouvrage, est-ce bien réussi?

— Je ferai mieux plus tard.

— Marianne, une bouteille de Rivesaltes, et du coin!

— Merci, Hortet, merci.

— Il faut trinquer encore une fois. Je voudrais bien voir que tu fisses la petite bouche au vin du Roussillon, quand c'est moi qui le paie... Et si j'ai du plaisir à te régaler un brin!..

Une buée humide, du cœur entr'ouvert du jeune artiste monta jusqu'à ses yeux. D'un mouvement brusque il saisit la main de l'aubergiste du *Coq d'or* et la serra silencieusement. *Le Volailler* demeura interdit, bouche béante, secoué par une émotion inconnue.

— Merci, répéta Laurens qui ne put en dire plus long.

Il se leva et sortit.

Jean-Paul ne fit qu'un bond de la rue Ninau aux Allées-Saint-Étienne.

— A la bonne heure, mon garçon, à la bonne heure! s'écria l'oncle aux étourdissantes nouvelles que lui apportait le neveu.

— Alors, tu vas être à même de te suffire maintenant? demanda la tante, souriante.

— Je crois bien! s'écria Laurens, heureux de soulager l'avaricieuse vieille de toute inquiétude... Tenez, ce matin, j'ai déjeuné, rue Ninau, dans une auberge où l'on mange très bien, ma foi.

— Oh! oh! glapit Benoît, on se lance tout à fait.

— Marianne Parmentier, la propriétaire du *Cheval blanc*, poursuivit-il d'un élan inouï, se charge de me nourrir, de me loger, moyennant quarante francs par mois. J'arriverai bien à payer cette somme avec ma peinture et mes quelques sous de Fourquevaux... Ah! je vous remercie, vous autres, tout de même... Je me souviendrai toujours... Je vous remercie...

— Tu nous quittes? s'informa la tante.

— Pardi!.. J'ai répondu à Marianne Parmentier de compter sur mon exactitude. Elle a posé une serviette à ma place avec un rond en buis, et elle m'a dit : — « Vous êtes le numéro 17. » — J'étais content de penser que je ne serais plus sur votre croûte, que je gagnais enfin ma vie...

Et, sur cet entassement de mensonges, il s'esquiva.

Le soir de cette journée à tant d'égards mémorable, notre jeune artiste, à qui le déjeuner succulent fait avec *le Volailler* de l'Ariége parlait haut, après un débat avec lui-même qui ne dura pas moins d'une longue après-midi, prit résolûment le chemin de la rue Ninau. Que risquait-il après tout? N'avait-il pas son louis pour faire face à la dépense des premiers jours? Il vola.

La satisfaction de Laurens fut grande, en pénétrant dans la cour du *Cheval blanc*, d'y rencontrer Gaspard Hortet. Le bonhomme, assis sur la margelle moussue du puits, regardait ses mulets magnifiques se désaltérer dans une auge en pierre fendillée, verdâtre, et les stimulait par des sifflemens très doux, on pourrait dire affectueux.

— Eh bien! tu as eu une fameuse idée, fillot, de venir souper avec moi! Je suis heureux comme une truite dans le Salat. Toulouse n'a fait qu'une gorgée de ma marchandise. Tout est vendu, et à des prix!..

— Vous êtes bien honnête, Hortet, mais je vous remercie, balbutia Jean-Paul... Si vous me revoyez, c'est que...

Il se troubla.

— Encore une goutte, mes mignons, encore une goutte, dit l'aubergiste du *Coq d'or*, s'adressant à ses bêtes, qui avaient levé le nez... Et moi, je veux que tu soupes avec moi, l'enfant, repartit-il, se retournant vers Laurens.

Celui-ci, après un énorme effort sur lui-même, mit *le Volailler* au courant de ses intimes intentions.

— Du premier coup, tu as posé la main sur le gîte qui te convient, petit, lui dit Hortet. Marianne est bonne, et puis tu comprends, puisque me voilà, je ne manquerai certes pas de lui souffler un mot à l'oreille... C'est donc fini, vous autres? ajouta-t-il, interrogeant ses mulets en train de mordiller des mauves vivaces aux alentours du puits.

On s'achemina vers l'écurie.

— Allons, accroche celui-là, dit *le Volailler*, passant à Jean-Paul le licou d'une de ses bêtes.

Notre jeune artiste, qui tant de fois avait pris soin de Misère, saisit la longe qu'on lui tendait et la noua solidement à l'anneau de la mangeoire.

Le souper, à la lueur fumeuse du *calrel*, sorte de lampe antique à trois becs, n'eut pas l'entrain du déjeuner aux éclats rutilans du soleil. Du reste de noires préoccupations assiégeaient l'esprit de Laurens. Après ce louis, qui remplissait sa poche et son âme, était-il sûr d'en retrouver un autre? Si par malheur M. Biscarlet ne tenait pas ses promesses, que deviendrait-il au *Cheval blanc*, où il ne pourrait plus acquitter ses repas? Vivrait-il avec les dix ou quinze francs qui, de temps à autre, par une occasion quelconque, lui arrivaient du pays? Tandis que Gaspard Hortet s'acharnait sur un quartier d'oie un peu résistant, notre peintre fit un rêve : Si, moyennant une avance qu'il ferait de vingt francs, il proposait à Marianne Parmentier de le prendre en pension pour un mois? Dans son dénûment, — il est incontestable qu'un malheur continu entraîne

l'homme à des timidités enfantines, — cette pensée de demander à être nourri durant un mois, quand il n'était pas certain de payer intégralement sa dépense, lui apparut comme la plus grosse des énormités, et, aux gouttelettes de sueur froide qui lui perlèrent au front, il comprit que, sur ce chapitre scabreux, il ne trouverait jamais à hasarder un mot.

Cependant *le Volailler* était venu à bout des articulations tenaces de son rôt et il le dépêchait à pleines bouchées, accompagnant chaque bloc d'une ample rasade de roussillon.

— Eh quoi, mon garçon, demanda-t-il, montrant une face luisante de jus, ta gargoulette est donc dérangée? Tes meules sont pourtant plus jeunes que les miennes, et il faudrait les faire virer un brin.

— Je n'ai aucune faim, Hortet.

— A ton âge, j'aurais mangé des clous, moi.

Puis, regardant son jeune convive avec des yeux curieux, hardis, pénétrans, qui le traversèrent d'outre en outre comme deux balles :

— Je parie que tu penses à quelque chose qui te serre l'estomac?

Laurens ne répondit pas.

— Trois fois j'ai remarqué que tu tournais la tête du côté de Marianne... Si tu l'avais connue il y a vingt ans,... comme moi,... quel morceau! Enfin... que lui veux-tu, voyons, à Marianne?.. Tu te trouves bien peut-être au *Cheval blanc*, et il ne te déplairait pas d'y rester?

— Oui, Hortet.

— Marianne! Marianne! appela *le Volailler*.

Laurens, tenu d'engager ces négociations humiliantes pour le vivre et le couvert, où l'on est d'autant plus maladroit qu'on est plus fier, que les habiles, les hasardeux ne manquent jamais de mener à bonne fin et où succombent pitoyablement les délicats, les scrupuleux de la probité, en voulut à l'aubergiste du *Coq d'or* de le mettre au pied du mur.

— Qu'y a-t-il? demanda Marianne.

— Ce garçon, que je vous recommande, car je le connais, veut vous parler, répondit Hortet.

— Combien me prendriez-vous pour me nourrir et me loger? balbutia Laurens.

— Soixante francs par mois.

— Soixante francs!

Ce fut un cri de détresse.

— Cet enfant est dans les tableaux, où la besogne ne marche pas fort, et, s'il ne pouvait donner que cinquante et même quarante

francs, il faudrait le prendre tout de même ici, intervint *le Volailler* avec un clignement d'yeux des plus significatifs à Marianne Parmentier.

— Certainement, certainement, puisque...

— C'est convenu, conclut Hortet.

Le soir même, notre artiste coucha en un étroit cabinet, sous les tuiles du *Cheval blanc*.

L'auberge de la rue Ninau, en dépit de l'engoûment brusque de Jean-Paul, pressé de fuir l'ordinaire parcimonieux des Benoît, était bien la plus odieuse gargote qu'on puisse rêver. Au-dessus de la porte d'entrée, une large tôle, découpée en forme de quadrupède, grinçait au bout d'une potence rouillée et portait ces mots écrits en grosses lettres rouges : *Hôtel du Cheval blanc*; mais malheur aux estomacs que ce titre pompeux persuadait.

Malgré les tolérances de la mère Parmentier, laquelle plus d'une fois dut attendre *le mois* de notre artiste, Laurens qui, les premiers jours, aux heures précises des repas, s'était précipité vers la rue Ninau, comme un oiseau roulé par la tempête gagne à tire d'aile un abri certain, ne fut pas longtemps sans voir tomber ses illusions à l'endroit de l'*Hôtel du Cheval blanc*. Ayant planté ses dents en toute espèce de pitances avec Antonio Buccaferrata, ayant souvent par discrétion mordu le pain sec chez l'oncle Benoît, ce n'était pas tant la nourriture singulièrement fantaisiste de l'auberge qui lui répugnait, que les gens déguenillés, de tout âge et de toute condition, à côté desquels il fallait prendre place, avec lesquels il fallait par-ci par-là échanger un mot.

Le milieu, en effet, était peu choisi. Il se composait surtout de rouliers des monts Corbières ou des Pyrénées, venus à Toulouse avec de lourds chariots chargés de diverses marchandises. Avec ces rudes montagnards, un long fouet passé autour du col, pittoresques d'attitude et de langage, Jean-Paul Laurens, naturel de Fourquevaux, de sang paysan après tout, n'avait pas trop de peine à frayer. D'ailleurs, Gaspard Hortet se trouvait souvent dans la bande. Mais ce qui le mettait mal à l'aise, ce qui à plusieurs reprises, en dépit de sa bourse plate, lui communiqua l'envie de bondir hors du *Cheval blanc*, c'était quand le hasard, au lieu de le placer à table parmi les rouliers de la montagne, le condamnait à s'asseoir parmi les pensionnaires de la ville.

Ces pensionnaires, gens sordides, dépenaillés, sans aveu pour la plupart, arrivaient vers le soir comme un flot montant de haillons et de boue, et s'installaient. C'étaient des joueurs d'orgue, des montreurs de marmottes, de *mouninos* comme on dit là-bas, des chanteurs ambulans, des batonnistes, des escamoteurs forains, des

géants, des géantes, des monstres de toute espèce, de petits ramoneurs aussi noirs que des Éthiopiens. Cette cour des Miracles, traînant son outillage fantastique, avait fort diverti Jean-Paul à son premier repas chez Marianne avec Hortet *le Volailler*; maintenant même, sur son calepin, quand il se sentait en verve, il enlevait plus d'une silhouette que n'eussent désavouée ni Hogarth, ni Callot. Mais la satiété, le dégoût étaient venus, et cette idée lui martelait le cerveau sans répit : s'en aller bien loin de cette tourbe de hideux clampins, s'en aller, s'en aller, s'en aller.

— Ils sont très amusans, ces drôles, avec leurs guitares, leurs singes, leurs gobelets à faire des tours, lui dit le professeur Denis, un dimanche matin que Laurens l'avait amené déjeuner chez Marianne Parmentier avec l'oncle Benoît.

— Ils m'ont en effet amusé durant une semaine, mais après... articula le jeune artiste, soucieux.

— Je suis sûr que si mon ami Villemsens, qui raffole des Flamands, venait par ici, plus d'un type lui sauterait aux yeux.

Il n'avait pas achevé ces mots que Jean-Paul s'était mis debout vivement et d'un geste rapide avait fait retomber, le long des vitres de la fenêtre près de laquelle était dressée leur table, les rideaux de lustrine verte qui les recouvraient à demi.

— Tu trouves donc qu'on y voit trop dans cette cave? s'écria l'oncle Benoît.

— Chut! je vous en prie, murmura Laurens, devenu tout à coup fort pâle.

— Qu'y a-t-il, voyons? demanda Denis de sa voix de basse chantante.

L'élève se pencha vers le professeur, et lui souffla à l'oreille :

— En ce moment, Mme Villemsens et ses enfans passent dans la rue Ninau.

— Eh bien?.. insista le peintre.

— Je ne voudrais pas que la famille Villemsens sût que je prends ma pension ici.

— Je le sais bien, moi.

— Vous... vous,... balbutia Laurens fort embarrassé.

— C'est ça, moi,... moi...

— Vous, monsieur Denis, repartit le jeune homme se remettant, vous, comme mes excellens parens les Benoît, vous avez connu mes ennuis, ma misère dès ma première arrivée à Toulouse, tandis que je n'ai jamais osé entretenir des difficultés de ma position ni M. Villemsens, ni Mme Villemsens.

— Alors, on a son petit orgueil?

— Oui.

— C'est très bien, ça, Jean, articula gravement le professeur Denis, et je ne me fais pas l'idée d'un artiste de valeur qui n'aurait pas les hontes et les fiertés que tu me montres. Je te le répète, c'est très bien, ça. J'ajouterai maintenant que je suis touché, profondément touché de la préférence que tu m'accordes en m'initiant, après ton oncle et ta tante, à ta pauvreté. La pauvreté n'est pas défaut, elle est gloire au contraire quand on la supporte comme tu le fais. Elle finira, je t'en donne ma parole d'honneur!

— Quand?

— Quand!.. Avise-toi seulement de peindre ton tableau pour le prix comme tu as peint ta dernière toile pour Biscarlet, et je t'en réponds...

— Alors, vous êtes content de mon *Jésus baptisé dans le Jourdain*, interrompit vivement Jean-Paul.

— Oui, content, bien content.

— La composition n'est peut-être pas très habile. Ah! composer! composer!..

— On t'enseignera à composer à Paris.

— Paris! s'écria-t-il, électrisé et les yeux ouverts comme des lunes rondes.

— Si tu enlèves le prix, et tu l'enlèveras ...

— Tenez, je donnerais la moitié de ma vie pour...

— Si tu enlèves le prix, tu iras étudier à Paris avec une pension annuelle de quinze cents francs pendant trois ans.

— O mon Dieu! que j'obtienne cette pension, que je l'obtienne, et l'on verra plus tard ce dont je suis capable! articula-t-il, grisé d'une espérance folle, pouvant à peine parler.

Six mois après, Jean-Paul Laurens voyait combler tous ses vœux: l'École des Arts lui décernait le prix de peinture et lui ouvrait la route de Paris.

FERDINAND FABRE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LA

BANQUE DE FRANCE

PENDANT LA COMMUNE

III [1].

LES DERNIÈRES RÉQUISITIONS. — L'ENSABLEMENT DES CAVES.

X. — LE MONNAYAGE DES LINGOTS.

Les combats d'avant-poste ne cessaient plus; jour et nuit, on entendait la crépitation des coups de fusil, à laquelle se mêlait la grosse voix du canon. Les fédérés ne ménageaient point leurs munitions; ils en avaient en abondance et en usaient avec une prodigalité tapageuse qui les divertissait. Les journées étaient tièdes, les feuilles s'épanouissaient, les hirondelles étaient revenues; l'impassible nature, indifférente aux colères humaines, resplendissait dans toute sa beauté. Les francs-maçons, au dernier jour d'avril, avaient momentanément planté leurs bannières sur les remparts et avaient ébauché une tentative de conciliation qui devait nécessairement avorter entre deux adversaires décidés à ne se faire mutuellement aucune concession. Paris, à la fois désert et bruyant, ressemblait à une maison de fous et dépassait en grotesque tout ce que les petits théâtres ont imaginé de plus extravagant. Au milieu de cette inondation de bêtise, de violence et d'ivrognerie qui faisait de la capitale de la France un des marais les plus abjects où jamais

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juin.

peuple ait failli se noyer, la Banque semblait un îlot où ce qui restait de la civilisation naufragée s'était réfugié. Là, du moins, sur ce tout petit coin de terre, on savait encore ce que c'est que le droit, le respect de la loi et l'accomplissement du devoir. On avait fait autour de soi une sorte de cordon sanitaire : on se gardait contre l'épidémie sociale et l'on sut se préserver.

Pendant que le personnel de la Banque enfermé dans Paris donnait ce grand exemple, M. Rouland, ayant, vaille que vaille, installé ses services à Versailles, réunissant autour de lui M. Mallet, M. Rothschild, quelques autres régens, et leur demandant conseil, s'associait, sans réserve, aux efforts du gouvernement et mettait la France en situation de reconquérir sa capitale. Dans les premiers temps de son séjour, il avait eu de nombreuses conversations et même plusieurs altercations avec M. Thiers, à qui il eût voulu persuader qu'il fallait se jeter hardiment dans Paris à la tête de quelques soldats, afin d'y former un noyau de résistance près duquel tous les honnêtes gens auraient pu venir se grouper. Il avait échoué ; il lui avait été impossible d'ébranler la conviction du chef de l'état, conviction profonde chez celui-ci et qui datait de loin, car, le 24 février 1848, il avait essayé de la faire partager à Louis-Philippe, auquel il avait donné le conseil de s'arrêter à Saint-Cloud pour reprendre, de haute lutte, Paris insurgé. Lorsque M. Rouland eut compris que tout espoir d'une action immédiate devait être abandonné, il travailla sans relâche à faciliter la tâche entreprise. Il fallait rapatrier nos soldats prisonniers en Allemagne, les armer, les habiller, les nourrir ; il fallait aller chercher dans nos ports militaires l'artillerie de gros calibre qui devait battre les murailles de l'insurrection, il fallait payer, quelquefois un peu à l'aventure, les chefs de la révolte qui offraient de se vendre. Pour mener rapidement à bonne fin toutes ces opérations qui convergeaient au même but, l'argent était nécessaire, et le gouvernement, ruiné par la guerre, rejeté hors de Paris, où il avait oublié sa bourse, n'en avait pas. A qui en demander ? A la Banque de France, à l'inépuisable Banque dont, fort heureusement, l'on avait le gouverneur sous la main. M. Rouland ne s'épargna pas. Quelques-unes de ses succursales de province étaient bien munies ; on s'en aperçut, et, pendant que la commune harcelait la Banque de Paris pour lui soutirer quelques billets de mille francs, la Banque de France donnait des millions au gouvernement de la légalité. Les troupes affluaient, prenaient corps, s'organisaient et la paie ne leur faisait point défaut. Lorsque M. Thiers avait besoin d'argent, il prévenait M. Rouland, celui-ci envoyait à qui de droit une dépêche télégraphique, et l'argent arrivait : pendant la durée de la commune, 257,630,000 francs furent ainsi versés par la Banque au trésor, qui les employa à l'œuvre de délivrance.

Par suite d'un hasard qui aurait pu devenir une désagréable aventure, un train porteur de 28 millions en or était en route pour revenir de Brest à Paris, lorsque le 18 mars éclata. On n'eut que le temps d'arrêter le train en route pour l'empêcher de tomber aux mains des hommes de la commune; on le dirigea vers Lyon, vers Toulouse, vers Marseille; la veille du jour où il devait entrer en gare, on apprenait que la ville se soulevait, se couvrait de haillons rouges; le train stoppait, rétrogradait, se réfugiait dans quelque petite station inconnue; reprenait sa route à la moindre alerte et marchait comme un bataillon bloqué de tous côtés par des armées ennemies. Ces 28 millions firent ainsi une sorte de retraite des dix mille qui ne manqua point d'imprévu et, après avoir réussi à éviter tous les dangers, finirent par trouver un abri à l'arsenal de Toulon, où l'amiral Jauréguiberry leur donna un asile respecté.

La situation de la Banque, à Paris, préoccupait singulièrement M. Rouland; il savait qu'elle était vilipendée, menacée, spoliée, qu'elle n'échappait que comme par miracle aux périls sans nombre qui l'entouraient. Il en connaissait assez le personnel pour être convaincu que nul n'y faiblirait, qu'elle serait défendue, qu'on y livrerait au besoin un combat à outrance; mais sans doute on ne parviendrait pas à la sauver. Si le parti jacobino-blanquiste de la commune, fatigué des concessions qu'il avait faites jusqu'à ce jour au parti économiste, se débarrassait violemment de celui-ci en le jetant à Mazas, à côté de l'archevêque, ou à la Grande-Roquette à côté des gendarmes, tout était à craindre; la Banque serait alors certainement envahie et administrée par les vainqueurs, c'est-à-dire mise au pillage. Cette éventualité, que Paris aurait vu se réaliser si l'entrée des troupes avait été seulement retardée jusqu'au 23 mai, cette éventualité, M. Thiers ne pouvait l'ignorer, car quelques membres de la commune rivalisaient d'empressement pour lui envoyer des renseignemens précis sur les projets qui agitaient les cervelles à l'Hôtel de Ville; cette éventualité vraiment redoutable a dû être connue de M. Rouland et l'inquiéter vivement sur le sort de l'institution dont il est le gouverneur. Il crut qu'une action diplomatique était possible et que la commune reculerait devant une exécution de la Banque de France, si celle-ci était officiellement prise sous la protection, sous la sauvegarde des puissances étrangères. A ce moment, la serre du dépôt des titres contenait 746,580 titres de valeurs étrangères, représentantla somme de 327,695,879 francs. Était-ce assez pour motiver une intervention sérieuse? M. Rouland le crut et écrivit dans ce sens à M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, lui demandant de soumettre ce projet « aux lumières et à la haute expérience de M. le

chef du pouvoir exécutif, président du conseil. » — La réponse de M. Pouyer-Quertier ne se fit pas attendre. Il a communiqué la lettre du gouverneur au conseil et au président; aucune décision n'a été prise, il en reparlera; puis il ajoute : — « Veuillez bien donner des instructions précises pour que des coupures soient mises à la disposition des Allemands et aussi quelque numéraire, pour le paiement de leurs troupes. » Ainsi à cette heure la Banque se trouvait dans la situation de fournir de l'argent pour l'entretien des troupes allemandes, — d'avancer des millions au gouvernement légal afin de lui permettre de réoccuper Paris un peu rapidement abandonné, — de subvenir, dans une mesure, aux besoins de l'armée de la révolte afin que celle-ci ne se payât pas de ses propres mains en mettant la ville à sac. Cela méritait peut-être que l'on sollicitât pour elle l'initiative diplomatique que M. Rouland réclamait et dont il ne fut même plus question au conseil des ministres.

Pendant que la Banque de France, représentée à Versailles par son chef, ne ménageait point ses sacrifices, la Banque de Paris voyait se terminer à son détriment une négociation qu'elle avait traînée en longueur avec une obstination qui ne fut point du goût de la commune. L'insurrection du 18 mars était exclusivement communale, on le sait, elle avait eu pour but de donner à Paris un gouvernement municipal, rien de plus ; on l'avait répété sur tous les tons; bien incrédule qui en eût douté, encore plus sot qui y aurait ajouté foi. La commune a voulu être diplomate, militaire, législative, avoir tous les pouvoirs et les exercer tous, même ceux qui, en chaque pays, sont exclusivement du ressort de l'état. Pendant ces deux mois de règne épileptique, elle s'est emparée de tous les droits, excepté du droit de grâce, dont elle ignorait l'existence. Elle voulait, usurpant le droit régalien par excellence, faire frapper monnaie, de même qu'elle voulait créer une décoration dont le modèle avait été demandé à Raoul Rigault. Le 10 avril, tout le personnel de l'Hôtel des Monnaies s'était retiré; la commune s'était saisie de cette grande administration et l'avait abandonnée à Camélinat, ouvrier bijoutier-fondeur affilié depuis longtemps à l'Internationale. Il faut plus que des coins et des balanciers pour battre monnaie, il faut du métal, et la commune n'en avait guère. Malgré les vases sacrés volés dans les églises, les presses du quai Conti risquaient fort de chômer, lorsque l'on se souvint qu'il y avait des lingots à la Banque; on les lui demanda, et dès le 15 avril Charles Beslay pria M. Mignot, le caissier principal, d'envoyer des « matières » au monnayage. On fit à Charles Beslay des objections qu'il comprit; il engagea M. Mignot à aller voir Camélinat. Le 17 avril, à titre courtois, M. Mignot fit la visite que Beslay, désireux d'éviter tout conflit, avait conseillée, et il se promit de ne la point renouve-

ler. On voulut tout simplement le retenir prisonnier à l'Hôtel des Monnaies, jusqu'à ce qu'il y eût fait parvenir les lingots que l'on exigeait. Il lui fallut menacer de l'intervention du délégué de la commune près de la Banque pour être rendu à la liberté.

Le conseil des régens, le sous-gouverneur, les chefs de service éprouvaient une répugnance très sérieuse à livrer leurs matières d'or et d'argent au monnayage de la commune, car ils comprenaient très bien que l'on profiterait de cette « opération » pour faire fondre et disparaître bien des objets en métal précieux enlevés dans les monumens du culte ou chez les particuliers. On se donnait garde de mettre en avant ces motifs, qui auraient certainement paru « trop monarchistes et trop cléricaux » à la libre pensée communarde, on se contentait de dire à Charles Beslay que l'absence des fonctionnaires nommés par l'état pour constater la régularité des diverses opérations du monnayage, depuis l'entrée des matières au bureau de change jusqu'à la délivrance des espèces (1), pouvait faire naître des doutes sur l'aloi des pièces fabriquées. Charles Beslay admettait sans peine ces raisons d'un ordre exclusivement financier, mais il essayait vainement de les faire prévaloir dans les conseils de la commune. On avait gagné du temps, et l'on espérait peut-être parvenir à éviter l'abandon de quelques lingots, lorsque la commune, irritée de ces lenteurs et voulant faire taire les scrupules de la Banque, nomma une commission des monnaies dont la composition fut signifiée au marquis de Plœuc (2). Ce fut le 5 mai que la Banque reçut cette notification, et le 8, sur une invitation de Charles Beslay, si pressante qu'elle ressemblait à une sommation, elle livra quelques matières à monnayer.

Il faut épuiser tout de suite pour n'y plus revenir l'histoire des relations de la Banque de France avec la Monnaie de la commune. Du 8 au 17 mai, M. Mignot se vit contraint d'abandonner à Camélinat 165 lingots d'argent représentant une valeur de 1,112,843 fr. La fabrication ne languit pas, car, d'une part, la Banque était pressante, et, de l'autre, la commune avait grande hâte de faire acte souverain. Camélinat put battre rapidement monnaie, en employant les coins en cours de service; mais il remplaça l'abeille, déférent de M. de Bussière, directeur régulier de la fabrication, par le déférent qu'il s'attribua : un trident; c'est à cela que l'on pourra

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 décembre 1868, notre étude sur l'*Hôtel des Monnaies de Paris et la fabrication des espèces monétaires.*

(2) Camélinat, délégué à la direction; Perrachon, commissaire des monnaies; Fournier, contrôleur au change; Férent, chef du laboratoire des essais; Desmarais, essayeur; Lampérière, contrôleur au monnayage; Barre, graveur général; Garnier, contrôleur aux coins et poinçons; Murat, délégué à la fabrication. Le décret est signé : V. Clément; Billioray; E. Lefrançais; contre-signé : Jourde.

toujours reconnaître les monnaies frappées sous la commune. Elles ne sont pas nombreuses. En dehors des lingots fournis par la Banque, le bureau de change de l'hôtel Conti a reçu des objets d'argenterie soustraits à divers ministères et à quelques administrations publiques, évalués à une valeur approximative de 561,000 fr. (1). De ces matières, Camélinat a tiré onze ou douze cent mille francs de pièces de cinq francs, qui, presque toutes rentrées à la Banque, ont été refondues pour être transformées en monnaie divisionnaire. On peut donc affirmer, presque à coup sûr, que les pièces « communales » sont dans la circulation en assez restreinte quantité pour être devenues une rareté numismatique. Au dernier moment de la commune, lorsque les troupes françaises se jetaient en avant malgré les incendies, Camélinat fit placer 70,000 francs sur un fourgon qu'il conduisit à ce qui restait du gouvernement insurrectionnel. Lorsqu'il revint vers le quai Conti pour renouveler son chargement, il aperçut le drapeau tricolore qui flottait sur l'Hôtel des Monnaies; il trouva peu prudent d'aller chercher quelques pièces neuves et décampa (2).

Le 5 mai, trois jours avant que la Banque eût remis, pour la première fois, des lingots au monnayage de la commune, Jourde avait demandé un rendez-vous au marquis de Plœuc. Il avait, disait-il, d'importantes propositions à faire à la Banque, car il désirait entretenir avec elle des relations amicales qui mettraient fin aux réquisitions dont il était souvent forcé de la frapper. Sans croire que la négociation annoncée pût aboutir à un résultat pratique, le marquis de Plœuc se déclara prêt à écouter François Jourde; mais de l'entrevue réclamée pouvait naître une décision grave à prendre : il appela près de lui deux régens, MM. Denière et Davillier. Devant ces hommes accoutumés aux grandes affaires du commerce, de l'industrie et de la Banque, Jourde, accompagné de Charles Beslay, exposa son plan financier. On l'écouta avec la plus sérieuse attention, car on allait enfin savoir, on l'espérait du moins, quels étaient les principes économiques de la commune. On s'attendait à beaucoup de divagations, à beaucoup de projets sans consistance; on ne fut point déçu. Parmi les phrases vagues dont Jourde parsema son discours un peu emphatique et prononcé d'une voix mal assurée, on put apercevoir le dessein d'augmenter les revenus, tout en diminuant les impôts; par suite d'une série de mesures énoncées plutôt

(1) L'Hôtel des Invalides ne fut même pas épargné; sur le « relevé des ustensiles divers en argent enlevés à main armée par les agens de la commune le 19 avril 1871, » je vois que le total du poids de la vaisselle plate volée est de 172 kil. 639 grammes.

(2) L'actif abandonné à l'Hôtel des Monnaies par le départ précipité de Camélinat fut placé sous les scellés le 26 mai; la réalisation de cet actif, qui ne représentait plus que 58 pour 100 au profit des intéressés, a été effectuée au mois de novembre 1871.

que formulées et dont le mécanisme n'était point expliqué, Jourde comptait rassurer le crédit, amener le retour du numéraire à force d'économies, diminuer les droits d'octroi de 50 pour 100, réduire la dépense de la ville à moins de 50 millions par an, dégrever les contribuables; cela n'est point si difficile qu'on le croit. L'erreur vient de ce que l'on compare à tort notre époque à celle de 1793. En 1793, la France vivait de ses propres produits; aujourd'hui elle vit surtout des produits étrangers; le devoir de l'économiste est donc de favoriser l'échange des produits; lorsque cet échange sera solidement établi, le travailleur aura les instrumens de travail dont il a besoin et auxquels il a droit. C'était bien diffus, et les auditeurs étaient accoutumés à prendre des décisions sur des théories moins nuageuses. Après avoir parlé, Jourde s'arrêta. — M. de Plœuc lui dit : — Concluez. — Jourde s'inclina et reprit : — Le plan que je viens de développer devant vous produira certainement les résulats pratiques que j'ai annoncés; mais il me faut le temps de l'appliquer, et en attendant nous avons besoin d'argent; je prie donc la Banque de m'ouvrir un crédit de 10 millions pour dix jours; jusqu'au 15 mai, je prendrai, par jour, un million qui m'est indispensable.

A cette exigence greffée sur un exposé théorique, personne ne répondit; Charles Beslay lui-même semblait embarrassé. Le silence était tellement significatif que Jourde le comprit et modifia immédiatement sa première proposition pour en faire une autre qui ne devait pas paraître plus acceptable. Le revenu quotidien de la ville est actuellement de 600,000 francs, la Banque se chargera de le recueillir et de l'encaisser; elle donnera un million par jour à la délégation des finances; de la sorte elle ne se découvrira que de 400,000 francs. Le marquis de Plœuc et les régens refusèrent : l'insécurité des rues de Paris constituait seule un péril que la Banque devait éviter de braver; et puis, en vertu de quel droit encaisserait-elle des sommes dont la provenance inconnue pouvait fort bien n'être pas régulière? La Banque avait démontré sa ferme volonté de vivre en bonne intelligence avec le gouvernement que Paris s'était donné depuis le 18 mars; il était facile de le prouver, car le solde créditeur de la ville était épuisé et même dépassé de 154,797 francs; mais exiger qu'elle devînt le garçon de recette du délégué des finances, c'était lui imposer une charge que ses statuts ne lui permettaient point d'accepter; on ne pouvait donc que rejeter, d'une manière absolue, la proposition formulée par le citoyen Jourde. Celui-ci, pris par sa propre argumentation, réduisit ses prétentions et pria la Banque de lui accorder 400,000 francs par jour pendant dix jours, soit 4 millions. On discuta un peu, plutôt pour sauvegarder les apparences que pour se défendre sérieusement, et l'on ouvrit au délégué de la commune le crédit qu'il réclamait.

A cette heure, la situation de Jourde était des plus difficiles; le comité central tentait de reprendre le pouvoir exercé par la commune, ou tout au moins de s'y associer; Rossel, alors délégué à la guerre, cherchant à opposer tous les partis les uns aux autres, afin de mieux les annuler et de s'élever sur leur ruine, avait, par son ambition maladroite et désordonnée, créé cet état de choses qui formait un véritable chaos, car chacun se donnait des attributions et tirait des mandats sur la délégation des finances. Jourde n'en pouvait mais, faisait des efforts très sincères pour ménager les ressources de la commune, et disait tristement à l'Hôtel de Ville : « Qui est-ce qui gouverne? Est-ce la commune, est-ce le comité central? J'ai besoin de contrôle pour ne dépenser que 800,000 francs par jour. » Cette confusion retombait jusqu'à un certain point sur la Banque, car c'est vers elle qu'on levait des mains suppliantes ou menaçantes toutes les fois que les mandats du comité de salut public, de la commune, du comité central, des délégués aux ministères et aux administrations centrales épuisaient les caisses que Jourde avait tant de peine à ne pas laisser complétement vides.

Pendant que les partis qui divisaient la commune semblaient prendre position pour s'attaquer et se combattre, Paris, semblable à une fille outragée par des soudards, était livré aux avanies. Sous prétexte d'arrêter les réfractaires et les agens de Versailles, les fédérés saisissaient les passans inoffensifs et les poussaient dans leurs geôles. Le caissier principal de la Banque de France, M. Mignot, en fit l'épreuve, et se tira d'une mauvaise aventure avec un bonheur que d'autres n'ont pas eu. Le 9 mai, dans la soirée, il passait sur le boulevard, à la hauteur du nouvel Opéra, et s'était mêlé à un groupe d'une vingtaine d'individus qui venait de protéger une femme maltraitée par un garde national ivre, lorsqu'une forte compagnie de marins de la commune, débuchant au pas de course de la rue de la paix, se sépara en deux escouades, entoura les promeneurs et les conduisit au quartier-général de la place Vendôme. Personne ne résista; M. Mignot ne prit d'autres précautions que de se placer le dernier. Pendant que ses compagnons de captivité étaient interrogés, il trouva ingénieusement le moyen de se débarrasser de quelques lettres peu sympathiques à la commune qu'il avait en portefeuille. Lorsque vint son tour de comparaître devant le chef de poste, il se trouva en face d'un jeune homme vêtu en officier de marine, passablement chamarré, et qui ricanait en voyant la mine piteuse des prisonniers que l'on envoyait dans une des caves de l'hôtel, convertie en *violon*. M. Mignot déclina ses noms et qualités. — L'officier s'écria : — Caissier principal de la Banque! Pourquoi diable vous a-t-on arrêté? — Je n'en sais rien. — Ni moi non plus. — M. Mignot se mit à rire. L'officier reprit : —

Vous avez l'air d'un bon enfant, vous; allons boire un bock! — Puis il mit crânement son képi sur le coin de l'oreille, prit le bras de M. Mignot, et alla s'installer devant un café du boulevard des Italiens. Il était expansif et disait avec bonhomie : — Il ne faut pas en vouloir à mes caïmans s'ils vous ont empoigné; il y a à Paris un tas de mouchards expédiés par Versailles, qui voudrait bien faire un coup et s'emparer de la place Vendôme par surprise; mais nous avons l'œil et nous coffrons tous les suspects. Versailles est perdu : je sais cela, moi, je suis aux premières loges; je suis chef des équipages de la flotte, et mes petits marins tapent si dru sur les Versaillais que les lignards n'en veulent plus. Vous verrez comme cela marchera bien quand nous aurons administré à l'armée du petit père Thiers une brossée définitive. Sans le 18 mars, qu'est-ce que je serais? rien du tout; la commune se connaît en hommes, elle m'a mis à ma place. Mon père était huissier chez le garde des sceaux, il annonçait les visites; ce n'est pas une position, ça; il a obéi toute sa vie, moi je commande, c'était mon tour; c'est difficile, il faut de la tenue avec les soldats, j'en ai, et je vous réponds que l'on ne bronche pas. — Lorsque l'heure de se quitter fut venue, M. Mignot porta la main à sa poche. L'officier comprit le geste : — Du tout! je vous ai invité, c'est moi qui régale; je n'ai pas comme vous les caves de la Banque à ma disposition, mais la bourse est rondelette, et il tira un porte-monnaie gonflé de pièces d'or. Ce « chef des équipages de la flotte » n'était autre que le trésorier-payeur des marins de la garde nationale, Peuchot, dont j'ai déjà parlé, et qui volait si scandaleusement que la commune elle-même fut obligée de lui faire rendre gorge (1)!

XI. — LA JOURNÉE DU 12 MAI.

Les millions que le gouverneur de la Banque, M. Rouland, avait prêtés au gouvernement de Versailles n'étaient point demeurés stériles; on les avait utilisés. Une forte armée avait été réunie, rapidement équipée, et gagnait chaque jour un terrain que les fédérés ne lui disputaient plus que mollement. Le 10 mai, la formidable ligne d'attaque de Montretout, commandée par le capitaine de vaisseau Ribourt, avait démasqué son feu et pulvérisait les remparts; le drapeau tricolore flottait sur le fort d'Issy, abandonné par les insurgés. L'heure de la débâcle allait bientôt sonner. Les simples soldats de la fédération pouvaient en douter et croire encore aux belles promesses qu'on ne leur ménageait pas; leur incurable crédulité acceptait en pâture toutes les fables dont on les nourrissait;

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er et du 15 mars 1878, *le Ministère de la marine pendant la commune.*

de même que pendant la guerre allemande ils avaient fermement cru que Paris ne capitulerait pas, de même ils croyaient que les bandes de chouans qui composaient l'armée de Versailles ne prévaudraient jamais contre eux. Ceux-là étaient des naïfs que l'eau-de-vie abrutissait et qui se figuraient que la série de leurs reculades constituait des mouvemens stratégiques. Mais pour les membres de la commune, pour la plupart des officiers, il n'en était pas ainsi; ils comprenaient que la défaite était inévitable; des circonstances fortuites la reculeraient peut-être, mais elle viendrait à coup sûr et serait terrible. Ils le savaient, comptaient les jours de grâce qui leur restaient à parader, et s'arrangèrent pour en profiter.

Il se produisit alors un fait très remarquable qui n'a pas été suffisamment signalé et qui explique la quantité de coupables, — de grands coupables, — dont on n'a pas retrouvé trace après la victoire de l'armée française. A partir du jour où le fort d'Issy tombe en notre pouvoir, où l'artillerie de marine tire en brèche, où les mouvemens d'approche s'accentuent, les arrestations se multiplient dans Paris. On arrête dans les rues, on fouille les maisons, on cerne des quartiers sous prétexte de faire la chasse aux réfractaires; prétexte menteur; on fait la chasse aux papiers d'identité. On vide les poches des personnes consignées, on y prend des cartes de visite, des passeports, des ports d'arme, des livrets d'ouvriers, des cartes d'électeur, de simples enveloppes de lettres portant une suscription; ces papiers ne sont jamais rendus; plus tard, ils ne seront pas inutiles à ceux qui s'en emparent, ils serviront à franchir les portes de Paris, à passer la frontière, à moins qu'ils n'aient servi à obtenir un passeport régulier sous le faux nom que l'on s'est attribué. C'était, on le voit, une simple précaution prise en cas de revers prévu. Le 20 mai, à Paris, tout le monde portait la barbe; le 28, les gens barbus étaient devenus rares, et l'on fut surpris de la quantité prodigieuse de rasoirs que l'on trouva sur les cadavres des fédérés tués ou fusillés. Dans les jours qui précédèrent la rentrée des troupes, on fut étonné de voir presque tous les officiers et même beaucoup de simples gardes modifier leur uniforme en y ajoutant une grosse ceinture de laine bleue. Si l'on eût déroulé cette ceinture, on aurait vu qu'elle renfermait une cotte et une blouse de toile, qui devaient servir à changer de costume au moment de la débandade. Du haut de ma fenêtre, j'ai assisté à plus de trente déguisemens prestement opérés au milieu de la rue.

Quelques-uns des chefs de la commune, appartenant presque tous au parti hébertiste, ne se faisaient plus d'illusion sur le sort qui leur était réservé. Voulurent-ils se pourvoir d'argent afin de fuir avec plus de facilité? voulurent-ils s'emparer tout de suite d'une très forte somme pour mieux activer la lutte ou terrifier Ver-

sailles en se rendant maîtres d'une partie de la fortune publique? Nous ne savons, mais il est certain que, le 11 mai, dans un conciliabule secret qui fut tenu au parquet du procureur-général de la cour de cassation que souillait Raoul Rigault, on décida que la Banque serait occupée. On ne consulta ni la commune, ni le comité de salut public, car l'on redoutait les objections des économistes, surtout celles de Beslay, qu'on ne se gênait guère pour traiter de vieille bête, et celles de François Jourde, qui, à cause de sa probité, était déjà accusé de pencher vers la réaction. Tout se passa entre compères; il est fort probable que ce sont Raoul Rigault et Théophile Ferré qui imaginèrent le coup, auquel ils associèrent Cournet, alors délégué à la sûreté générale. Pour la plupart des blanquistes et des jacobins, le respect relatif témoigné à la Banque de France était une faute; c'est là qu'il eût fallu s'installer dès l'abord : le capital saisi était vaincu, et Versailles capitulait devant la ruine du crédit public. Deux hommes qui ont pris une part active aux œuvres de la commune ont très nettement résumé les projets que le parti excessif de l'Hôtel de Ville nourrissait à cet égard; l'un, M. Lissagaray, a écrit à propos du décret sur les otages : « Les membres du conseil, dans leur emportement enfantin, n'avaient pas vu les vrais otages qui leur crevaient les yeux : la Banque, l'enregistrement et les domaines, la caisse des dépôts et consignations. Par là on tenait... (1) la bourgeoisie; on pouvait rire de son expérience, de ses canons. Sans exposer un homme, la commune pouvait tordre la main, dire à Versailles : Transige ou meurs. » L'autre est Paschal Grousset qui, le 27 juin 1876, envoyant à Jourde une sorte de certificat de « civisme, » dit en terminant sa lettre : « Votre erreur, à mon sens, est d'avoir pensé, avec plusieurs autres, qu'il fallait sauver « le crédit de Paris, » quand c'est son existence même (l'existence de Paris) qui était en cause. »

Une fois entré à la Banque, on n'en serait plus sorti; elle avait beau être sur le pied de guerre et être défendue par un bataillon très dévoué, on espérait bien s'en emparer et s'y maintenir. Le moment était propice pour tenter un coup de main audacieux dans Paris; la commune était en désarroi. Le 10 mai, Rossel avait donné sa démission de délégué à la guerre; le 11, Delescluze le remplaçait : il y avait donc une sorte d'interrègne dont il était bon de profiter. Mais pour pénétrer en force dans l'hôtel de La Vrillière, il fallait un prétexte; ce fut Paschal Grousset qui le fournit ou à qui on le demanda, nous ne savons absolument rien de positif sur ce point, mais nous avons sous les yeux l'original d'une lettre écrite

(1) Il y a ici une expression tellement grossière que je ne puis la reproduire, même par un équivalent. *Histoire de la commune*, p. 211-212. Bruxelles, 1876.

par lui et qui contient un passage que l'on doit citer : « Relations extérieures à guerre. Paris, le 11 mai 1871. — La Banque de France, position stratégique intérieure de premier ordre, est toujours occupée par le 12e bataillon (bataillon formé par les employés) depuis le 18 mars; elle recèle un dépôt clandestin d'armes à tir rapide, échangées là contre des fusils à piston par des réfractaires menacés de perquisition. On peut dire qu'elle constitue le véritable quartier-général de la réaction à l'intérieur et le centre de réunion des innombrables agens versaillais qui pullulent dans Paris. » C'était une dénonciation formelle et calomnieuse, — en ce sens que la Banque ne cachait aucun dépôt d'armes et que les agens de Versailles ne s'y réunissaient point.

Ceci importait fort peu aux politiques de crèmeries qui barbotaient dans le mensonge comme dans leur élément naturel; le prétexte était trouvé, c'était là le principal. On résolut d'agir sans retard; on savait que Charles Beslay, malade, était depuis quatre jours retenu à son domicile de la rue du Cherche-Midi; l'occasion semblait favorable, on voulut en profiter. L'expédition fut décidée pour le lendemain et confiée aux soins de Benjamin-Constant Lemoussu, dessinateur, graveur, mécanicien, dont la commune avait fait un commissaire de police aux délégations judiciaires. C'était une sorte de bellâtre, alors âgé de vingt-cinq ans, grand buveur d'absinthe, phraseur prétentieux, rugissant de fureur à la vue d'un prêtre, fort bête du reste et passablement violent. Comme l'on connaissait sa haine burlesque contre « les curés, » c'est lui que, dans plus d'une circonstance, on lâcha contre les églises où l'on voulait découvrir les crimes du catholicisme; muni d'ordres qu'on lui transmettait ou qu'il se donnait à lui-même, il envahit et ne respecta pas Notre-Dame-de-Lorette, Saint-Germain-l'Auxerrois, la Trinité, Notre-Dame-des-Victoires; c'était dans ses attributions et dans ses goûts. On s'en fia à son énergie, tout en lui recommandant d'user de prudence au début, de n'effaroucher personne et de se glisser dans la place; c'était à lui de n'en plus sortir lorsqu'une fois il y aurait pénétré.

Le 12 mai, un peu avant dix heures du matin, deux compagnies des Vengeurs de Flourens, sous la conduite du commandant Joseph Greffier, directement venues de la préfecture de police, prirent position sur le trottoir qui fait face à la Banque. Le commandant Bernard, qui ne quittait plus son uniforme depuis le 18 mars, fut immédiatement prévenu. Il alla interroger les capitaines et leur demander dans quel but ils se réunissaient rue de La Vrillière; les capitaines répondirent que leurs compagnies s'étaient assemblées là en attendant le reste du bataillon, qui devait venir les rejoindre pour être dirigé ensuite sur un autre point. La réponse pouvait pa-

raître satisfaisante, mais le commandant Bernard, rentré dans la Banque, fit armer ses hommes; chacun se prépara, et l'on mit des cartouches dans les gibernes. M. de Plœuc avait couché à la Banque; il venait à peine d'être averti de la présence des Vengeurs de Flourens, lorsqu'on lui annonça qu'un détachement de garibaldiens, arrivant par la rue d'Aboukir, occupait la rue de Catinat et la rue de La Vrillière jusqu'à la jonction avec la rue Croix-des-Petits-Champs. M. de Plœuc donna rapidement quelques ordres et s'éloigna; il avait parfaitement compris que, s'il était arrêté, on nommerait un gouverneur à sa place, et que son devoir était de soustraire aux recherches la plus haute autorité de la Banque de France. Il se réfugia dans une maison voisine, d'où il pouvait rester en communication facile avec son personnel. Il était à peine parti que le 208[e] bataillon, appartenant à Ménilmontant, cernait la Banque par les rues Croix-des-Petits-Champs, Baillif et Radziwill. On fit fermer les portes. Le commandant Bernard sortit plusieurs fois, poussa quelques reconnaissances lointaines pour voir si de nouvelles troupes n'étaient point dirigées vers lui, et sans doute il pensa avec regret que Marigot n'était plus au Palais-Royal. Marigot en effet avait été expulsé de la demeure où il aimait à vivre, et il y avait été remplacé par un marchand de vin nommé Boursier, renforcé de Napias-Piquet, qui devait être le chef des « fuséens. » Il n'y avait donc plus à compter sur le secours éventuel d'un bataillon ami, et le commandant Bernard put se demander si le moment de la lutte n'était point venu.

Vers dix heures et demie, le citoyen Lemoussu, ceint d'une écharpe, demanda à parler au citoyen de Plœuc, sous-gouverneur, ou, en son absence, au citoyen Marsaud, secrétaire-général. Lemoussu, escorté de deux estafiers, pénétra dans la cour; il y rencontra M. Marsaud, et M. Chazal, le contrôleur, et M. Mignot, le caissier principal, et M. de Benque, le secrétaire du conseil; il y rencontra aussi une bonne partie du bataillon massé, en armes, derrière son commandant; il entendit un murmure sourd et comprimé aussitôt par l'ordre : Silence dans les rangs! Lemoussu fut extrêmement poli; il se fit reconnaître : — commissaire aux délégations, mandataire de la commune. Puis montrant un papier qu'il tenait en main et ne lâcha pas : — Je suis expressément chargé de faire une perquisition dans les différens locaux de la Banque pour m'assurer que l'on n'y cache pas un dépôt d'armes clandestin. — M. Marsaud le regarda gaîment par-dessus ses lunettes et lui répondit : « Mais, mon cher monsieur, vous vous dérangez bien inutilement; nous n'avons pas de dépôt d'armes; nous possédons précisément le nombre de fusils correspondant au nombre d'hommes qui forment notre bataillon, pas un de plus, et notre bataillon est exclusivement composé de nos employés, ainsi qu'il est prescrit par le décret du

2 septembre 1792. — Lemoussu sourit avec grâce, prit un air tout à fait conciliant et parlant à demi-voix, comme lorsque l'on fait une confidence, il répliqua : — Je sais bien que vous n'avez pas d'armes; mais que voulez-vous, j'ignore qui vous a dénoncés, on est très soupçonneux à l'Hôtel de Ville, il faut donner satisfaction à ces gens-là; ce ne sera qu'une simple formalité, et j'y mettrai, vous pouvez le croire, toute la réserve possible. — M. Chazal, qui, en sa qualité de contrôleur, avait la police intérieure de l'administration, intervint alors et dit : — Je me ferais un véritable plaisir de vous conduire moi-même dans la Banque tout entière, si je n'étais retenu par un scrupule que vous partagerez certainement. M. Charles Beslay, régulièrement délégué par la commune près la Banque de France, est absent en ce moment; je vais le faire prévenir et le prier de guider lui-même votre perquisition, à laquelle sa présence seule peut donner le caractère de légalité que vous êtes le premier à rechercher. » Lemoussu sembla hésiter un instant; il avait affaire à plus fort que lui, et se sentait deviné. — Mais le citoyen Beslay sera peut-être longtemps avant d'arriver ici. — A peine une heure. — Eh bien! alors, citoyen secrétaire-général, dans une heure je reviendrai, puisque vous voulez bien me le permettre. — On se salua courtoisement, Lemoussu s'en alla, et l'on referma la porte derrière lui.

M. Marsaud envoya immédiatement un messager porter un mot d'avertissement à Charles Beslay; de son côté, M. de Benque expédiait au marquis de Plœuc un court billet : « Tentative de perquisition à la Banque pour y chercher des armes, soi-disant cachées. Le comité de salut public a fait cerner la Banque par des forces considérables; le citoyen Lemoussu est chargé de la perquisition. » Sur le même papier, M. de Plœuc répondit : « Entendons-nous bien, faites-le savoir aux nôtres. S'il s'agit de ma personne, j'ai pour devoir de me mettre à l'abri; s'il s'agit d'autre chose, faites-le-moi savoir, et je serai avec vous tous immédiatement. Je recommande une extrême prudence dans les rapports personnels, du calme et de la confiance. Je serai avec vous, je le répète, s'il s'agit d'autre chose que de moi. » Puis, sur une carte de visite, il écrivit rapidement au crayon : « Faites protestation contre la perquisition pour maintenir le droit; cela fait, ne vous y opposez pas, facilitez même. Je ne veux pas motiver des violences. Souvenez-vous que, si je mets ma personne à l'abri, ce n'est que pour assurer le gouvernement de la Banque. Au premier péril, je serai avec vous. »

Nous avons dit que Charles Beslay était malade; il souffrait d'une infirmité assez fréquente chez les vieillards et avait, la veille, subi une opération douloureuse; il était couché et fort dolent, lorsque le message expédié par M. Marsaud lui parvint. Il se jeta à bas de

son lit avec une ardeur toute juvénile, déjà furieux et disant : « Nous allons voir! » Il prit à peine le temps de se vêtir, monta en voiture, et se fit rapidement conduire rue de La Vrillière. Il reconnut qu'on ne l'avait pas trompé, que la Banque en effet était cernée par des troupes nombreuses qui, l'arme au pied, semblaient attendre l'ordre d'agir. Dès qu'il fut entré dans la Banque, on s'aperçut qu'il était très irrité; l'acte que l'on tentait de commettre sans l'avoir averti était un fait d'usurpation contre son pouvoir, c'était en outre une sorte d'insulte qu'il était décidé à ne point subir; on le vit à ses premiers mots : « Qui est-ce qui a apporté le mandat de perquisition? — Un commissaire de police nommé Lemoussu. — Lemoussu! un galopin; il est du Morbihan, je le connais. Est-ce qu'un Breton devrait se charger d'une telle besogne! » — Lorsque Lemoussu, exact au rendez-vous fixé, se présenta, il fut fort mal accueilli par Charles Beslay : « Pourquoi tous ces soldats? pas un d'eux ne mettra le pied à la Banque, sachez-le bien! A quoi bon ce déploiement de forces contre un établissement financier qui vous empêche de crever de faim! A quoi servent toutes ces billevesées, sinon à inquiéter le crédit et à ébranler toute confiance; dites à vos gardes nationaux de s'en aller. » Lemoussu, d'une voix très humble, dit qu'il était le mandataire de la commune; Charles Beslay se récria : « La commune, c'est moi; c'est moi, moi seul, entendez-vous, qui la représente à la Banque, où elle m'a spécialement délégué; allez-vous-en, jeune homme, c'est ce que vous avez de mieux à faire! » Lemoussu parla du dépôt d'armes qui avait été dénoncé. M. Marsaud s'interposa : « Vous pouvez, monsieur, vérifier par vous-même que la Banque ne recèle pas une seule arme; je vous convie à visiter toute la maison avec moi. » Lemoussu comprit que sa mission avortait; parcourir la Banque seul sans pouvoir y introduire les fédérés qu'on y aurait laissés lui paraissait une mince distraction; il refusa disant qu'il s'en rapportait à la parole du citoyen secrétaire-général. « Dépêchons, reprit Beslay, que ces lenteurs et sa propre souffrance rendaient singulièrement nerveux; allez faire votre rapport au comité de salut public, et remmenez tous vos hommes; non, je veux les renvoyer moi-même. » La colère l'avait gagné; il était blême, m'a dit un des témoins oculaires, ses lèvres tremblaient, il écumait de fureur. Il fit ouvrir la grande porte, et escorté de Lemoussu, qui faisait une mine assez piteuse, suivi des chefs de service de la Banque, il s'arrêta sur le seuil : « Au nom de la commune, faites venir le commandant. » Le commandant, vêtu d'écarlate, arriva en caracolant. Il était ivre, oscillait sur son cheval et tomba. Beslay cria : « Les voilà, vos officiers, tous soûls comme celui-là! » Le commandant s'était remis en selle, Beslay marcha vers lui; de la main gauche, il prit sa

montre, de la main droite, il brandit sa longue écharpe rouge à crépines d'or, qu'il ne portait jamais, puis il vociféra de façon à être entendu par tout le monde : « Écoutez bien : si dans cinq minutes vous n'avez pas fait retirer vos troupes, je vous brûle la cervelle, » et joignant le geste à la parole, il dirigea violemment son écharpe vers le visage du commandant. Moins de deux minutes après, les Vengeurs de Flourens, les garibaldiens, le 208ᵉ bataillon partaient au pas accéléré; Charles Beslay, tenant toujours en main sa montre et son écharpe, marchait à côté du commandant qu'il vitupérait, et le conduisit ainsi jusqu'à l'entrée de la rue Coquillière. Lorsque le dernier soldat eut défilé, il revint à la Banque. Il était encore fort ému et disait : « Leur conduite est odieuse; je vais envoyer ma démission. » M. Marsaud fit immédiatement rouvrir les portes, et la Banque reprit son service.

Cette algarade, qui avait mis tout le quartier en rumeur, avait pris fin à midi et demi. Le même jour, vers trois heures, François Jourde vint, d'un air assez embarrassé, demander que le poste qui forme l'angle de la rue de La Vrillière et de la rue Radziwill, et qui jusqu'alors avait été occupé par un détachement du bataillon de la Banque, fût placé dorénavant sous les ordres de l'état-major de la place, comme tous les autres postes de Paris; il veillerait lui-même à ce qu'on ne le fît garder que par des fédérés de choix pris parmi les meilleurs bataillons. Jourde faisait comprendre que c'était une satisfaction qu'on devait à l'opinion publique, qui s'inquiétait et s'obstinait à voir dans la Banque une sorte de forteresse réactionnaire que l'on disait puissamment armée et systématiquement hostile à la commune. Sans être las de la lutte, sans cesser d'être résolu à se défendre pied à pied, on eût peut-être cédé aux exigences formulées par Jourde, car la conservation d'un poste extérieur ne semblait pas très importante, si Charles Beslay ne s'y était opposé avec violence. Il reprit son argumentation favorite : tout ce qui touche, tout ce qui effleure le crédit public est de nature à altérer la confiance et doit être évité; la Banque se conforme strictement au décret du 2 septembre 1792, qu'exige-t-on de plus? Le poste que l'on veut confier à des fédérés est partie intégrante de l'hôtel de La Vrillière, comme tel, il relève de la Banque, qui l'occupe et fait bien. Jourde voulut insister; Charles Beslay répondit : « Je ne veux pas. » Cette fois encore un péril fut éloigné.

Charles Beslay n'avait point obéi à un simple mouvement de mauvaise humeur en menaçant de donner sa démission. Il venait de la libeller et de l'adresser au comité de salut public. Elle est basée sur deux motifs sérieux : d'abord l'investissement de la Banque, qu'il considère « comme une désapprobation de sa conduite et de ses actes, et comme une mesure essentiellement préju-

diciable à la commune et à la république. » Ensuite la destruction de la maison de M. Thiers, prescrite par arrêté du 10 mai, immédiatement mis à exécution; Charles Beslay proteste : « Entre la saisie et l'expropriation, avant jugement, et la démolition d'un immeuble, il y a pour moi un abîme. Ne démolissons pas les maisons, c'est un capital que nous anéantissons, et nous en avons besoin pour nous libérer des lourdes charges qui pèsent sur nous (1). » La démission de Charles Beslay eût été fatale à la Banque; heureusement elle ne fut point acceptée par le comité de salut public, qui protesta que l'investissement de la Banque avait eu lieu à son insu, par suite d'ordres sans doute mal compris ou mal expliqués, expédiés par la sûreté générale. Quoique le comité de salut public fût alors composé de Delescluze, de Gambon, d'Ant. Arnaud, d'Eudes et de Ranvier, quoique ces deux derniers fussent capables de toute mauvaise action, la protestation était sincère; le comité de salut public avait ignoré la tentative dirigée contre la Banque. Beslay fut vivement pressé de conserver son poste de délégué à l'hôtel de La Vrillière; mais il eût peut-être maintenu sa démission, que justifiait le mauvais état de sa santé, si le marquis de Plœuc, se rendant près de lui et insistant avec ardeur, ne lui eût fait comprendre que le crédit public, profondément troublé, attendait le salut de son dévoûment et de sa probité. C'était prendre Beslay par son faible; il tendit la main à M. de Plœuc : « Je resterai et vous verrez, malgré vos craintes, que nous réussirons à sauver la Banque. » Il y avait un peu d'orgueil dans cette réponse; mais il y avait surtout une volonté de bien faire que jamais l'on n'invoquait en vain. Sous ce rapport, le père Beslay fut vraiment irréprochable. Un fait démontrera tout ce qu'il y avait de candeur dans cet homme que ses idées, absolument faussées, avaient jeté dans un milieu qui l'eût épouvanté s'il avait pu en reconnaître l'inconcevable corruption. Le 12 mai, lorsqu'il venait d'expédier sa démission au comité de salut

(1) « Le comité de salut public, vu l'affiche du sieur Thiers se disant chef du pouvoir de la république française ; considérant que cette affiche, imprimée à Versailles, a été apposée sur les murs de Paris par les ordres dudit sieur Thiers; que dans ce document, il déclare que son armée ne bombarde pas Paris, tandis que chaque jour des femmes et des enfans sont victimes des projectiles fratricides de Versailles; qu'il y est fait un appel à la trahison pour pénétrer dans la place, sentant l'impossibilité absolue de vaincre par les armes l'héroïque population de Paris, arrête : 1° Les biens meubles des propriétés de Thiers seront saisis par les soins de l'administration des domaines; 2° la maison de Thiers, située place Saint-Georges, sera rasée; 3° les citoyens Fontaine, délégué aux domaines, et J. Andrieu, délégué aux services publics, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution immédiate du présent arrêté. Les membres du comité de salut public : Ant. Arnaud, Eudes, F. Gambon, G. Ranvier. Paris, le 21 floréal an 79 — 12 mai 1871 : Le citoyen Fontaine, directeur des domaines, met à la disposition des ambulances tout le linge trouvé au domicile de M. Thiers. Le linge du bombardeur doit servir à panser les blessures de ses victimes. »

public, il alla chez M. Marsaud et lui dit : — Je vais quitter la Banque; je n'y veux plus rester après l'insulte personnelle que l'on m'a infligée ce matin; je crois n'avoir pas été inutile, et je vous prie de me permettre d'emporter un souvenir de mon passage parmi vous. — M. Marsaud, tout en se figurant que le quart d'heure de Rabelais sonnait et qu'il allait falloir payer en belles espèces les services rendus, fit bonne contenance et répondit : — Mon cher monsieur Beslay, nous sommes tout à votre disposition, autant que nos règlemens nous y autorisent. — Beslay reprit en souriant : — Je voudrais emporter l'encrier qui est dans mon cabinet et qui m'a servi pendant mon séjour à la Banque. — C'était un de ces encriers en porcelaine, garnis d'une éponge, achetés à la grosse et dont la valeur moyenne ne dépasse pas 2 fr. 50 cent.

L'avortement de la tentative d'occupation de la Banque par les fédérés eut des conséquences graves dans les hautes régions de l'administration communarde. Raoul Rigault était furieux contre Cournet; il l'accusait de mollesse, de bêtise, et lui reprochait brutalement de n'avoir rien compris à la grandeur de l'acte révolutionnaire qu'il s'était chargé d'accomplir. Quoique le comité de salut public se fût tenu à l'écart dans cette occasion, Rigault eut assez d'influence pour faire mettre à la porte Cournet, que l'on délégua, afin de lui donner une fiche de consolation, à la commission musicale et à la commission militaire. Heureux hommes que ceux de la commune! ils étaient d'instinct aptes à toute chose et maniaient magistralement, sans éducation préalable, la plume du préfet de police, l'archet du violoniste, l'épée du général. Cournet fut remplacé à la sûreté par l'ami, par l'émule de Rigault, par Ferré. Les deux fauves, l'un procureur-général, l'autre chef de la police, étaient les maîtres de la sécurité de Paris; les incendies et les assassinats ont montré comment ils la comprenaient. Le 14 mai, Théophile Ferré s'installa dans l'ancien hôtel des présidens du parlement, et dès le 15, dans la soirée, on apprend qu'il est de nouveau question d'investir et d'occuper la Banque. Quelques indiscrets se vantent, racontent que l'on en a assez du père Beslay, qu'il empêche le peuple de reprendre son bien où il se trouve, c'est-à-dire à la Banque, dont la richesse, comme chacun sait, est exclusivement formée de la sueur des travailleurs exploités par la tyrannie du capital. On parle d'arrêter Beslay et de mettre fin, une fois pour toutes, à l'oppression que la Banque exerce sur le commerce et sur la production. Dans la soirée du 15 mai, l'écho de tous les corps de garde répète ces bruits, qui parviennent jusqu'aux oreilles du délégué aux finances.

Jourde n'hésita pas; il ne voulut pas tolérer que l'on renouvelât contre la Banque un investissement plein de menaces, et le 16 mai il alla, en compagnie de Charles Beslay, chez le marquis de Plœuc,

afin d'être là si les gens de la sûreté générale essayaient encore un coup de force. Il s'était préalablement rendu au comité de salut public, et en avait obtenu la promesse qu'il serait averti le premier si quelques mesures étaient dirigées contre la Banque. On en fut quitte pour la peur; nul vengeur de Flourens, nul enfant du père Duchêne obéissant au commandement de Gustave Maître, nul lascar marchant sous les ordres du lieutenant-colonel Janssoulé ne vint faire sonner son fusil sur les trottoirs de la rue de La Vrillière. Jourde profita de la circonstance pour demander à M. de Plœuc de lui faire remettre 1,600,000 francs. Le sous-gouverneur déclara que ces réquisitions incessantes épuisaient la Banque, qui bientôt n'y pourrait plus répondre que par un refus motivé. — Vous nous croyez riches, disait M. de Plœuc, mais nous ne le sommes pas; vous savez bien qu'au moment où les troupes allemandes ont marché sur Paris, nous avons fait partir toutes nos valeurs; elles ne sont pas revenues. Je ne vous trompe pas; les traces de ce transbordement sont faciles à trouver; interrogez les layetiers qui ont fabriqué nos caisses, vérifiez les registres des chemins de fer qui ont transporté nos colis et vous vous convaincrez que la majeure partie de notre fortune est en province. — Eh! mon Dieu! monsieur le marquis, répondit Jourde, je le sais bien, mais, en m'avançant de l'argent, la Banque se protége elle-même et m'aide à la sauver, ce qui sans cela me serait impossible. — On discuta, et l'on finit par tomber d'accord. La Banque verserait 400,000 francs à la délégation des finances, si le conseil des régens, qui continuait à se réunir tous les jours, y consentait. M. de Plœuc, rencontrant M. Marsaud quelques instans après cette conversation, lui dit: — La commune est bien malade; elle ne tardera pas à mourir. — A quoi voyez-vous cela? demanda M. Marsaud. — Eh! eh! reprit M. de Plœuc, Jourde m'a appelé monsieur le marquis, c'est un signe!

XII. — L'ENSABLEMENT DES CAVES.

M. de Plœuc avait raison; la commune était bien malade; elle venait d'entrer dans la dernière période de son existence ou, pour mieux dire, de sa maladie, période aiguë, pleine de délire et de frénésie. Le 16, elle renverse la colonne de la grande armée en présence de M. Glais-Bizoin, qui regarde chapeau bas et avec émotion. Le 17, au moment où la cartoucherie de l'avenue Rapp va sauter, elle envahit l'église de Notre-Dame-des-Victoires, la saccage, y vole tous les objets précieux, et y laisse plus de quatre cents bouteilles vides apportées pleines de chez le marchand de vin du coin. Ces taupes de la libre pensée fouillaient le sol de l'église pour y trouver,

dans des cadavres ensevelis depuis plus d'un siècle, la preuve des crimes récens commis par les prêtres catholiques! Le délégué à la justice, Protot, y était. M. de Benque, secrétaire du conseil-général, y fut arrêté, retenu pendant quelques heures dans la sacristie et enfin relâché. On fit main-basse sur quelques vicaires que l'on envoya à Mazas. Par bonheur un plombier-gazier, membre du comité central, Lavalette, qui dès le début de l'insurrection avait vivement insisté afin que le général Chanzy fût rendu à la liberté et qui était un homme bon, se trouvait là. Il cacha dans sa voiture un médecin, un prêtre, le maître de chapelle de l'église, quon voulait arrêter, et parvint ainsi à les sauver. Le péril semblait se rapprocher de la Banque, sur laquelle le comité de salut public avait directement tiré un mandat de 10,000 francs, qu'elle refusa de payer malgré les menaces de l'officier d'état-major qui en était porteur. Le 19 mai, on vit bien rue de La Vrillière que « le bon temps » était passé et qu'aux violences de langage les voies de fait allaient peut-être succéder. Durand, le caissier central de la délégation des finances, apporta lui-même à Charles Beslay une lettre que celui-ci communiqua immédiatement à M. de Plœuc. Voici cette lettre, qui faisait pressentir bien des malheurs prochains : « Paris 19 mai 1871. Cher et honoré citoyen Beslay, mon caissier Durand vous expliquera quelle importance j'attache à une ouverture d'un million de plus pour demain. Coûte que coûte, il faut que demain avant midi j'obtienne au moins 500,000 francs. Nous réglerons avec la Banque la différence que cela produira. Si je succombais une heure, vous savez ce qui en résulterait. Dévoué à notre grande cause socialiste et communale, je puis, en étant soutenu, éviter des écarts et des violences que notre situation explique et que je ne reproche pas à nos collègues. Mais au nom du salut de la révolution, il faut que je sois absolument secondé. Je sais combien vous m'honorez de votre précieuse estime; aidez-moi, je vous prie, à la mériter. Respectueux et fraternel salut. Jourde. »

Jourde ne mentait pas et n'exagérait rien. Lui et Beslay appartenaient à la minorité de la commune; on commençait à les trouver « intempestifs, » ainsi que disait Robespierre en parlant d'Anacharsis Cloots, et l'on voulait s'en débarrasser. Le parti violent, le parti nombreux de cet inconcevable gouvernement était alors représenté dans la presse quotidienne par *le Père Duchêne*, que rédigeait un exécrable polisson nommé Vermesch; M. Louis Veuillot l'appelle Verminesch. — Comme un « voyou » qu'il était, il se plaisait à exciter les uns contre les autres les loups-cerviers de l'Hôtel de Ville; tous ceux qui ne voyaient pas rouge, il les prenait à partie : « Tu pouvais, toi, Clément, rester teinturier; toi, Pindy, rester menuisier; toi, Amouroux, rester chapelier; toi, Arnould, rester imbécile. »

Il faut reconnaître qu'il n'y a que ces gens-là pour se dire si bien leurs vérités. « Vous craignez pour votre tête, leur disait Vermesch; et qu'est-ce que cela nous fait, votre tête! Fusillez, guillotinez, mais que la révolution soit sauvée! » Il dénonce, en les désignant nominativement, Jourde, Beslay, Vallès, Vermorel, Andrieu et dix autres. « Le père Duchêne dit :... que les lâches doivent être passés par les armes; au fond, nous aimons mieux ça, et nous préférons que vous débarrassiez la commune de vos personnes. Mais le père Duchêne ajoute que la commune en sera bien plus débarrassée encore, une fois que la cour martiale aura statué sur vos destinées. » Cet article porte la date du 18 mai : il était grave; nul n'ignorait alors parmi les gens de la commune que la feuille ordurière de ce Vermesch avait préparé l'opinion publique aux mesures violentes que l'on méditait; c'est ainsi que l'on fit dénoncer Gustave Chaudey dans *le Père Duchêne*, lorsque l'on eut résolu de l'arrêter pour l'assassiner plus tard. Jourde se sentait très menacé, et, à ce moment de grand péril pour tout ce qui n'était pas devenu fou furieux, il lui suffisait de manquer d'argent pendant une heure pour être écroué et remplacé. Son successeur eût été certainement pris parmi les jacobins; il eût immédiatement agi de violence, jeté le père Beslay à la porte, et occupé la Banque.

On le comprit très nettement à l'hôtel de La Vrillière; on sauva Jourde et Beslay pour mieux se sauver soi-même. Le soir, à neuf heures, MM. Durand, Denière, Davillier, Frère, se réunirent en conseil, sous la présidence de M. de Plœuc, pour délibérer; les 500,000 fr. que Jourde réclamait d'une façon désespérée lui sont accordés. Les termes de la lettre du délégué aux finances font redouter de brutales entreprises; en outre, des bruits vagues courent dans Paris : des portes sont abandonnées, les remparts sont littéralement pulvérisés sous l'action des batteries de Montretout; les Versaillais cheminent dans le bois de Boulogne; ils ne sont plus à 100 mètres du fossé; deux fois, dans le courant de la semaine, on a désigné le jour de leur rentrée; ils ne peuvent tarder, et bientôt ils vont apparaître. C'est la délivrance, à coup sûr, mais c'est peut-être une terrible bataille dans les rues; qui sait alors si la Banque ne deviendra pas un point stratégique important et si elle ne sera pas le théâtre d'un combat acharné? Elle peut être bombardée, saccagée, incendiée, il est donc urgent de mettre à l'abri du feu et d'un accès de violence les valeurs qu'elle renferme; il faut tout faire pour arracher aux mauvaises chances les trois milliards dont elle est dépositaire. Les chefs de service avaient été appelés à cette délibération, qui empruntait aux circonstances une sorte de gravité funèbre. Chacun était oppressé, car il y avait longtemps que le cauchemar durait, et l'on craignait de n'en sortir qu'après bien des

périls. Il fut décidé que, pour parer aux éventualités financières d'une huitaine de jours, on garderait quelques millions en disponibilité à la grande caisse, puis que tout le métal, tous les billets, tous les clichés, tous les effets de l'escompte, tous les effets prorogés, tous les titres en dépôt seraient descendus dans les caves, et enfin que l'escalier de celles-ci serait ensablé. Ce n'est pas sans un serrement de cœur qu'une telle résolution fut adoptée, car c'est là une mesure extrême qui ressemble à la construction du radeau sur un navire en détresse; c'est en outre une humiliation que la Banque de France n'a subie qu'une seule fois depuis qu'elle existe, le 29 mars 1814, à la veille du jour où les ennemis victorieux allaient entrer dans Paris.

M. Mignot, en sa qualité de caissier principal, avait insisté pour que cette mesure extrême ne fût plus reculée, car dans la journée même il avait reçu la visite de Camélinat, qui était venu réclamer, exiger qu'on lui envoyât immédiatement à l'hôtel du quai Conti une réserve de 3,200,000 francs en monnaies aurifères que le trésor avait déposée à la Banque. M. Mignot s'y était énergiquement refusé. Charles Beslay, qui à cette heure lugubre voyait encore dans la commune le début d'un âge d'or prochain, s'était porté à la rescousse et, sous prétexte que le premier devoir de l'état est de fournir du travail aux ouvriers, avait adjuré M. Mignot de livrer aux presses de la Monnaie les pièces destinées à la refonte que la Banque conservait dans ses caves. Le caissier principal avait tenu bon, mais avait pris l'engagement de faire à ce sujet un rapport au conseil des régens, qui aviserait et déciderait si la requête de Camélinat, appuyée par Charles Beslay, devait être accueillie ou repoussée. La lettre menaçante de Jourde, la demande excessive de Camélinat, concertées probablement d'avance et se produisant presqu'à la même minute, annonçaient de la part de la commune des projets de violence ou tout au moins d'intimidation contre lesquels il était prudent de se mettre en garde. Il fut donc décidé que, dès le lendemain, le transport des valeurs dans les caves et l'oblitération de l'escalier de celles-ci seraient effectués. On consacra la journée du 20 mai à cette opération, qui fut longue. Le contrôleur, le caissier-général étaient là, car chacun d'eux est dépositaire et responsable de six des douze clés qui ferment l'entrée des caves. Successivement ils firent jouer le pène des trois serrures; les quatre portes massives qui servent de défense au trésor souterrain furent ouvertes l'une après l'autre.

L'accès des caves était libre; on plaça des bougies allumées dans les vieux chandeliers en fer qui datent de la création de la Banque, et le transbordement commença à une heure de l'après-midi. D'abord l'or, l'argent et les billets; cela dura trois heures. De quatre

heures à six heures, on transporta les effets de commerce en portefeuille; de six heures à minuit, on descendit les titres déposés. Du haut de la Banque jusqu'au fond des sous-sols, les garçons de recette, habit bas et manches retroussées, sur les escaliers, dans les couloirs, dans les serres et dans les bureaux, faisaient la chaîne, se passaient de main en main les sacs d'or contenant 10,000 francs, les sacs d'argent de 1,000 francs; les liasses de billets représentant un million, les billets à ordre, les enveloppes contenant les titres de toute provenance et de tous pays. Il y avait là de vieux garçons de recette dont le dos s'était courbé à porter des sacoches pleines, qui se mouchaient plus souvent que d'habitude, et qui, furtivement, s'essuyaient les yeux du revers de la main. Lorsque tout fut fini, lorsque le dernier billet, le dernier écu, le dernier titre eut trouvé place dans les caves, on souffla les bougies. Le contrôleur, le caissier, repoussèrent les quatre portes après avoir fermé les douze serrures, et, tristes, sans se parler, ils remontèrent l'étroit escalier en vrille où deux personnes ne peuvent passer de front. Alors on apporta les sacs de sable, et, pendant plus de deux heures, on les vida dans cette sorte de puits muni de degrés par où l'on va dans les caves. Le sable glissait avec un petit bruit strident; un des chefs de service dit : — C'est comme au cimetière lorsque l'on jette la terre sur le cercueil; — il avait des larmes dans la voix, et plus d'une paupière était humide. Il y avait de la douleur, mais il y avait surtout une sorte de honte insurmontable. Être la Banque de France, être la première institution de crédit du monde, avoir créé un papier qui est l'équivalent de l'or, avoir développé l'industrie d'une nation, favorisé toutes les transactions du commerce, être le dépositaire respecté de la fortune publique, avoir versé ses richesses entre les mains de la France pour l'aider à se défendre et être obligée de se cacher, de fuir, parce qu'une poignée de bandits et d'escrocs règne par la violence, commande à des ivrognes, protége les assassins, discipline les incendiaires et menace d'anéantir tout ce qui fait la gloire des civilisations; c'est dur, et tous les honnêtes gens qui étaient là le sentaient avec une insupportable amertume. Lorsque tout fut comblé, lorsque la cage où tourne l'escalier ne fut plus qu'un monceau de sable nivelé, M. Mignot ferma l'énorme porte à trois pênes, à sept verrous, à neuf combinaisons; il était alors trois heures du matin. Vienne l'incendie, les caves, abritées de toutes parts, restitueront le dépôt qu'on leur a confié.

La journée du dimanche 21 mai était commencée, journée dont il sera longtemps parlé dans l'histoire, qui venait de mettre fin aux ribauderies de la commune et déchaîner sur Paris le plus horrible cyclone révolutionnaire où jamais ville ait failli disparaître. Le marquis de Plœuc avait réuni le conseil des régens pour lui com-

muniquer une nouvelle sommation de Jourde; elle était plus vive encore que les autres; la menace n'y était pas déguisée, elle se formulait nettement et ne laissait place à aucun doute. On voit cependant qu'une sorte de scrupule a retenu le délégué aux finances; ce n'est pas à M. de Plœuc, ni à M. Marsaud, ni à Charles Beslay qu'il écrit, comme il le faisait d'habitude, c'est à son caissier Durand, à un subordonné auquel il peut tout dire confidentiellement, à la condition toutefois que celui-ci répétera tout haut la confidence; il n'eut garde d'y manquer. Cette lettre, qui fut transmise à la Banque dans la soirée du 20 mai, pendant que l'on procédait à l'inhumation des valeurs, est ainsi conçue : « Citoyen Durand, il est indispensable que la Banque nous avance cette somme de 300,000 francs sur le million que du reste j'avais demandé au citoyen Beslay. Faites donc le nécessaire auprès de la Banque pour lui faire comprendre quel intérêt il y a à obtenir cette somme. Sans cela !.. JOURDE. » Ce fut le caissier lui-même, le citoyen Durand, qui apporta la lettre; comme on lui faisait observer que les demandes de la commune se multipliaient dans des proportions excessives, il répondit : — Le comité de salut public, la commune, le comité central et tous leurs représentans tirent des mandats sur nous; si nous refusons de payer, on pillera la délégation des finances et après on pillera la Banque; le plus sage est de payer, car nous ne savons plus où donner de la tête. » Le conseil des régens partagea l'opinion du caissier Durand et estima aussi que le plus sage était de payer. Le marquis de Plœuc fut donc autorisé à satisfaire Jourde et à éviter les suites de son : « Sans cela ! »

Lorsque le conseil se sépara, il était un peu plus de trois heures; à ce moment même, les premiers soldats de l'armée française allaient pénétrer dans Paris, grâce à un incident connu, mais dont il n'est point inutile de faire ressortir les principaux détails. M. Ducatel, piqueur des ponts et chaussées, alors âgé de quarante et un ans, ancien soldat, homme énergique, ne détestant pas les aventures et fort brave, habitait près de la porte d'Auteuil, dans une maison que les obus de Montretout avaient souvent visitée. Sans être initié aux négociations que George Veysset menait avec Dombrowski (1), il avait remarqué une grande incohérence dans l'attitude des fédérés qui gardaient les remparts; les postes étaient parfois abandonnés pendant un jour entier, puis ils étaient réoccupés par des forces insuffisantes, qui bien souvent s'en allaient sans être remplacées. M. Ducatel se rendit à Versailles, muni d'un laisser-passer qui lui permit de prendre le chemin de fer de Saint-Denis, vit plusieurs personnes, donna des renseignemens utiles,

(1) Voir dans la *Revue* du 1er juin 1871 : *le Dépôt près la préfecture de police.*

fournit même un plan du XVIe arrondissement, portant indication des poudrières et des barricades. Il fit plusieurs voyages dans le dessein de hâter la délivrance de Paris, et, lorsque le 21 mai survint, il était déjà depuis douze jours en relation avec le général Félix Douay, commandant en chef du 4e corps de l'armée française. Dans la matinée du 21, M. Ducatel reconnut que toute la zone des fortifications, depuis Auteuil jusqu'au Point-du-Jour, était déserte; dans la route militaire, sur les bastions, dans les postes, dans les cabarets, personne; les fédérés avaient disparu. Il sortit, il fit sa ronde avec soin et constata un abandon trop général pour n'être pas systématique. Dans sa longue et minutieuse inspection, il ne rencontra que trois ou quatre insurgés réfugiés dans une cave; à travers le soupirail, il échangea avec eux quelques injures, et même, je crois, quelques coups de revolver. De toutes les portes, la porte de Saint-Cloud, ruinée par l'artillerie, lui parut la plus praticable à une escalade possible. Du haut d'une maison, il vit que les avant-postes français, abrités derrière la gabionnade d'une tranchée, n'étaient pas à plus de 60 mètres. Peut-être réussirait-il à faire comprendre des signaux et à attirer vers lui nos soldats dans la ville déserte. Parmi les débris d'une masure effondrée, il prit un manche de râteau, y attacha un foulard blanc qui lui servait de cravate, grimpa sur le bastion éboulé et agita son drapeau. Le feu de Montretout était terrible à ce moment. M. Ducatel disparut plus d'une fois au milieu des nuages de poussière que les projectiles soulevaient autour de lui en éclatant. Il criait : « Venez, la route est libre. » Sa voix, perdue dans la rumeur des obus et trop éloignée, ne parvenait pas jusqu'aux soldats. M. Ducatel risquait fort d'être tué par ceux-là mêmes au-devant desquels il courait si valeureusement, lorsque le capitaine de frégate Trève l'aperçut.

M. Trève est un petit homme très actif, de conception rapide, et naturellement intrépide; que faisait-il près de la porte de Saint-Cloud? Il y était en « amateur » poussé par une idée qui le tourmentait depuis plusieurs jours. Lui aussi, placé au-delà du rempart, il avait remarqué que l'insurrection restait bien silencieuse; plus de ces belles salves d'artillerie, plus de ces fusillades retentissantes chères aux cœurs des fédérés. Depuis le 19 mai, le commandant Trève examinait l'enceinte aux environs du Point-du-Jour, et se demandait si une surprise ne serait pas possible. A cet égard, son opinion était faite, et il s'en était ouvert au colonel Piquemal, chef d'état-major du général Vergé. Il était donc là, rôdant le long des fortifications, cherchant peut-être de l'œil l'endroit où l'escalade serait moins difficile, lorsqu'il vit Ducatel qui faisait bavoler son foulard blanc devenu drapeau parlementaire. Il fit un mouvement pour courir vers lui, les soldats le retinrent : — N'y allez pas,

mon commandant, c'est une ruse, on va tirer sur vous! — M. Trève n'hésita pas; il crut que le signal était loyal, sans doute parce qu'il le désirait passionnément. Plusieurs hommes voulurent l'accompagner, il le leur défendit, et se lança au pas de course vers le pont-levis. Il y eut de l'émotion parmi les soldats qui se préparaient à faire feu si l'appel du drapeau blanc cachait une embuscade. Ces deux hommes, simplement héroïques, le commandant Trève et M. Ducatel, purent se parler à travers le fossé qui borde les fortifications : — Paris est à vous, criait M. Ducatel; tout est abandonné, faites entrer les troupes. — Le commandant Trève, qui a le pied marin, et pour cause, s'aventura sur une poutre du pont-levis tombée en travers du fossé ; comme il avançait avec précaution, il sentit que la poutre oscillait derrière lui, il se retourna et vit le sergent Jules Coutant, du 3e bataillon du 91e de ligne, qui, le doigt sur la détente de son fusil, le suivait pas à pas pour le défendre ou le venger. M. Trève ne se sentit pas le droit de renvoyer cet homme dévoué qui marchait si courageusement vers le péril, et il continua sa route. Dès qu'il eut franchi le fossé, il alla, en compagnie de M. Ducatel, visiter les bastions 65 et 66, la route militaire, les postes voisins, les maisons riveraines, tout était désert; on eût dit que la peste ou la terreur avait passé par là. Lorsque le commandant Trève, le sergent Coutant, revinrent dans la tranchée, le capitaine de génie Garnier, chef d'attaque, s'empressait déjà de faire jeter sur le fossé un pont par lequel nos troupes pussent faire un mouvement d'ensemble.

Tel est le fait dans toute sa simplicité. Il eut, pour la délivrance de Paris, une importance exceptionnelle; mais il n'aurait pu se produire si le général Douay, précipitant ses attaques, poussant ses approches avec une extrême énergie, n'avait déjà porté ses tranchées jusqu'au mur de la place, c'est-à-dire jusqu'à portée de la vue et même de la voix. M. Ducatel a donné le signal, M. Trève l'aperçut et l'armée française put profiter de l'occurrence favorable, grâce seulement aux troupes du 4e corps que le général Douay avait réunies sur ce point à la suite de combats et de cheminemens vigoureusement menés. A 1,800 mètres environ de la porte de Saint-Cloud, au dépôt de la tranchée, se tenait le commandant Berson, ayant à sa disposition un télégraphe correspondant avec le quartier-général du 4e corps, situé à Villeneuve-l'Étang. Le commandant Berson, le commandant Trève, expédièrent immédiatement des dépêches au général Douay ; celui-ci ne fut pas long à agir. A l'aide des fils télégraphiques qu'il tenait sous sa main, il transmet en moins de dix minutes toutes les instructions nécessaires : aux batteries de Montretout et de Breteuil, ordre de cesser le feu; à la brigade Gandil, qui bivouaque au pont de Saint-Cloud,

ordre de franchir la Seine, et de se porter en toute hâte à la porte du Point-du-Jour ; au lieutenant-colonel Mallat du 37e, commandant les gardes de tranchée, ordre de mettre en mouvement tous les hommes dont il peut disposer, d'entrer dans la place et de s'y maintenir; à tout le 4e corps, ordre de marcher sur le Point-du-Jour et la porte de Saint-Cloud. Ceci fait, il prévient le maréchal Mac-Mahon qu'il vient de forcer l'enceinte et qu'il va manœuvrer dans Paris même, où l'on ne devait tenter de pénétrer que le mardi 23 mai. Le général Douay partit alors de sa personne, et l'on peut croire que son cheval avait chaud, lorsqu'il arriva devant la porte de Saint-Cloud. Ses ordres avaient été ponctuellement exécutés. Le capitaine du génie Garnier avait le premier franchi la porte avec deux compagnies du 37e, une escouade de sapeurs et quelques artilleurs portant ou traînant des mortiers de campagne; le commandant Louis, de l'artillerie, avait amené du canon; le lieutenant-colonel Mallat, avec les soldats du 37e et du 91e, se massait de façon à pouvoir repousser un retour offensif des fédérés. Pendant quelques instans, on fut un peu « en l'air. » Mais la brigade Gandil débuchait par l'avenue de Saint-Cloud, le général Douay était arrivé; tout allait bien, et l'on put crier : Ville prise! Si à ce moment une division ou seulement une brigade, précédée d'un régiment de cavalerie, s'était résolûment jetée dans Paris « par les quais et par les boulevards totalement vierges de barricades, d'un seul bond, sans tirer un coup de fusil, elle étranglait la commune. » Cette appréciation n'est pas de moi, elle est de M. Lissagaray, le plus sérieux apologiste de la commune, et je l'ai déjà citée. Elle est d'une exactitude absolue; un mouvement rapide, s'il eût été stratégiquement possible, opéré dans la soirée du dimanche 21 mai, eût permis à l'armée française de camper la nuit même dans l'Hôtel de Ville et de pousser ses grand'gardes jusqu'à la place de la Bastille; il n'est pas un chef de la commune qui ne le sache, il n'en est pas un qui ne l'ait avoué; mais les dieux ne le voulurent pas, et Paris fut brûlé.

XIII. — LES DERNIÈRES RÉQUISITIONS.

Ce fut le lundi 22 mai dans la matinée que la Banque apprit l'entrée de l'armée française dans Paris; il avait fallu dix-sept heures pour y faire pénétrer les 135,000 hommes avec lesquels on allait livrer la bataille suprême. On se doutait encore si peu des graves événemens de la veille que l'équipe des trente maçons occupée à la reconstruction de la Banque y était arrivée à l'heure réglementaire et y avait repris son travail. M. de Plœuc, mû par un pressentiment confus d'une action militaire prochaine, avait quitté

la maison où depuis le commencement d'avril il avait trouvé un asile pour la nuit et était venu coucher rue de La Vrillière, afin d'être là si le péril devenait trop menaçant. Charles Beslay était accouru dès les premières heures, et M. de Plœuc, tout en ayant l'air de plaisanter, lui dit sérieusement : — Vous êtes mon prisonnier, je vais vous faire préparer un appartement, vous ne nous quitterez plus, la bataille est engagée; vous m'aiderez à sauver la Banque, — et, lui serrant la main, il avait ajouté : — A charge de revanche. — Charles Beslay avait accepté, et M. de Plœuc l'avait installé dans son propre logement. Les illusions que les hommes les plus modérés de la commune conservaient encore à cette heure où leur écroulement avait déjà commencé sont inexplicables. Charles Beslay, visiblement soucieux et préoccupé, se promenait dans la grande cour avec un de ses amis qu'il est inutile de nommer; ils causaient ensemble du mouvement de l'armée, des ressources de l'insurrection, de la lutte dont les rumeurs lointaines venaient jusqu'à eux. Charles Beslay déplorait ce combat, car la guerre et surtout la guerre civile lui était naturellement antipathique. Son ami lui dit : — C'était inévitable; cette dernière bataille était nécessaire pour nous permettre d'asseoir définitivement notre système politique; nous touchons au terme de tous nos efforts; ces pauvres Versaillais! je ne puis m'empêcher de les plaindre; les voilà dans Paris; ils vont y être cernés, et pas un d'eux n'en sortira vivant. — Le témoin, homme fort considéré, qui m'a rapporté ce fait, m'a dit : « Ce M. X... parlait avec une telle conviction que j'en ai été troublé. » Chose singulière! la plupart des économistes, des rêveurs de la commune, ont jusqu'à la dernière minute, jusque sur les hauteurs de Belleville, gardé une imperturbable espérance dans leur triomphe assuré; tandis que les jacobins, les blanquistes, les hébertistes, gens pratiques par excellence et sans scrupule, ont compris qu'ils étaient perdus aussitôt que l'armée eut franchi les fortifications. Les économistes ont lutté pour ressaisir la victoire; les jacobins se sont battus pour détruire, pour incendier, pour assassiner, sans croyance aucune dans le résultat définitif, pour faire le mal. Ceci établit entre eux une différence essentielle dont il convient de tenir compte, lorsque l'on veut les juger avec impartialité.

Le comité de salut public et les membres de la commune qui s'établirent près de lui en permanence à l'Hôtel de Ville, ne doutant plus du sort que leur défaite allait leur réserver, eurent besoin d'argent, pour donner une haute paie aux combattans et les maintenir derrière les barricades, et aussi pour se remplir les poches, s'assurer un asile et préparer leur fuite; c'est l'heure où les mentons barbus vont devenir glabres et où les chamarrures de l'uniforme vont faire place à la veste de l'atelier. Le comité de salut public

s'adressa à son délégué aux finances pour avoir de l'argent, et celui-ci eut recours à la Banque. A dix heures du matin, le citoyen Durand se présenta à la caisse centrale porteur d'un reçu de 700,000 francs signé par Jourde; il s'était fait accompagner de Charles Beslay, qui appuyait la demande. Prévenu par M. Mignot, qui refusait de payer en l'absence d'un ordre régulier, le marquis de Plœuc accourut, trouva la réquisition excessive et la réduisit à 200,000 francs, qu'il consentit à faire verser. Le caissier Durand les empocha; Charles Beslay fit quelques observations que l'on n'accueillit pas, et comme il comprenait qu'en présence de la bataille qui bruissait dans Paris, la Banque était exposée à subir une exécution militaire de la part de la commune exaspérée, il se rendit à l'Hôtel de Ville afin de prendre langue et de savoir exactement ce que l'on pouvait avoir à redouter. Au bout de deux heures, il revint; le résultat de la négociation n'était point satisfaisant. « Paris, le 22 mai 1871. Au nom du comité de salut public : Sommation est faite à la Banque de France de remettre au citoyen Jourde la somme de cinq cent mille francs, réquisitionnée pour le compte et service de la ville de Paris. Pour le comité de salut public : G. Ranvier, E. Eudes. » Et par le travers : « Si cette somme n'était pas payée, la Banque serait immédiatement envahie par la garde communale ; le délégué aux finances : Jourde. »

La commune se sentait donc bien près de n'être plus obéie puisque, semblable à une armée menacée de toutes parts, elle faisait « donner » ses hommes d'élite. Gabriel Ranvier, ancien banqueroutier, qui devait avoir bientôt l'honneur d'ordonner le massacre de la rue Haxo, et Eudes, le général Eudes, l'incendiaire prochain de la rue de Lille et du palais de la Légion d'honneur qu'il a dévalisé, le joli Eudes, l'assassin des pompiers de la Villette, le copain de Mégy, le protecteur d'Émile Gois, ce colonel surnommé « Grille-d'Égout » qui mènera les gendarmes et les prêtres vers la cité de Vincennes, voilà les autorités qui, à cette heure lugubre, représentent Paris et tirent, — c'est le vrai mot, — sur la Banque de France. On ne peut réprimer quelque haut-le-cœur en voyant Jourde, qui fut honnête et n'était point mauvais, accoler son nom à celui de ces deux bandits subalternes et bassement vicieux. La menace de Jourde n'était point vaine ; deux bataillons et deux pièces d'artillerie étaient dirigés vers la Banque.

Charles Beslay insistait avec énergie pour que les 500,000 francs lui fussent immédiatement remis, afin qu'il pût les porter à l'Hôtel de Ville et apaiser les colères qui y grandissaient contre « les conspirateurs de la Banque. » Le marquis de Plœuc résistait ; il était seul et ne pouvait assumer sur lui une responsabilité aussi grave.

L'état des rues de Paris, coupées de barricades et sillonnées de coups de fusil, ne permettait pas de convoquer les régens dont, par un hasard singulier, trois demeuraient dans le VIIIe arrondissement où les fédérés et les troupes françaises étaient aux prises. Cependant le danger était pressant, il fallait prendre un parti, car le salut de la Banque était en jeu. M. de Plœuc réunit en consultation les quatre chefs de service : M. Marsaud, secrétaire-général; M. Chazal, contrôleur; M. Mignot, caissier principal; M. de Benque, secrétaire du conseil. Les avis ne furent point unanimes; un des membres de ce petit conseil estima qu'une lutte engagée à la Banque pourrait faire une diversion heureuse en faveur de la légalité et créer de graves embarras à la commune. Cette opinion ne prévalut point. Qu'était-ce en effet qu'un sacrifice de 500,000 francs en présence des sommes bien autrement considérables que, jusqu'à ce jour, on avait soustraites à la rapacité de la commune; malgré l'entrée des troupes dans Paris, pourrait-on, en cas de résistance, éviter un envahissement qui serait infailliblement suivi de pillage! La réponse à cette question était douteuse : il valait mieux céder encore, car l'on était bien réellement contraint et forcé. Le conseil des régens approuverait certainement une détermination que les circonstances mêmes auraient imposée. Pendant que l'on délibérait, Jourde, remué par l'impatience, sentant que le terrain manquait sous ses pieds, était venu à la Banque. On lui donna l'argent qu'il exigeait. Au bas de la réquisition, Charles Beslay écrivit : « La somme de 500,000 francs demandés ci-dessus *ont* été remis au citoyen Jourde en ma présence. »

Ce même jour, probablement en sortant de la Banque, Jourde se rendit à l'Hôtel de Ville; il était triste et résolu, il ne partageait point les illusions du groupe socialiste auquel il appartenait; il savait bien, — il avait peut-être toujours su, — que sa cause était désespérée. Il entra dans le cabinet d'un chef de service administratif et y rencontra l'agent du matériel de l'Hôtel de Ville, le directeur de l'imprimerie nationale, Vaillant, délégué à l'enseignement, et Andrieu, délégué aux services publics. Il faisait chaud, et on avait apporté de la bière. On causait et l'on n'était pas gai; mais aucun des hommes qui étaient là ne mettait en doute le succès définitif de l'armée française. Andrieu surtout était très soucieux; il parlait de ses enfans avec émotion, et, montrant l'œil borgne qui le défigurait, il disait avec un sourire plein d'amertume : « Voilà un signe particulier qui me condamne à mort, car il me fera reconnaître partout. — Bah! dit Jourde, redressant sa haute taille et se plaçant immobile, ferme, le dos appuyé au mur, quand ils me fusilleront, je me tiendrai comme cela. » Ce fait m'a été raconté par

un des témoins de cette scène, et m'a paru assez caractéristique pour mériter de n'être point passé sous silence (1).

La Banque chômait, on peut le croire; elle avait retiré ses sentinelles extérieures, son poste était fermé, le branle-bas de combat avait été fait, et le commandant Bernard ne se reposait guère. Les rues voisines semblaient se préparer à la bataille; au carrefour de la rue des Petits-Champs et de la rue de la Feuillade, quelques fédérés, aidés par les gamins du quartier, avaient élevé une barricade assez piteuse, du reste, et composée d'élémens qui ne la rendaient pas bien redoutable. Un ouvrage de défense construit à l'entrée de la rue Coquillière et armé d'une pièce de canon était beaucoup plus sérieux; mais il était dominé par la Banque, et quelques coups de fusil eussent suffi pour le réduire au silence. La situation de Paris était telle que l'on ne pouvait même pas songer à renvoyer dans leurs lointains domiciles les maçons qui étaient venus le matin rue de La Vrillière pour y continuer leurs travaux. On les installa dans la galerie des recettes, convertie en campement; la buvette les avait nourris. Les provisions ne manquaient pas depuis plusieurs jours : en prévision de cette dernière bataille que l'on attendait et des difficultés qu'elle pouvait entraîner avec elle, l'économe n'avait point ménagé les achats de vivres et avait amplement garni les garde-manger. La nuit fut calme, chacun veilla à son poste désigné; on entendit passer quelques patrouilles signalées par leurs voix avinées; mais on n'eut aucune alerte à subir.

A l'aube du mardi 23 mai, dès que l'on fut éveillé à la Banque, le premier mot fut : « Où sont les Versaillais? » Nul ne put répondre. Le vent ne portait pas, comme l'on dit, et l'on n'entendait rien, ni coups de canon ni fusillade. L'armée marchait lentement; la révolte se fortifiait, réquisitionnant le pétrole et conduisant les otages à la Grande-Roquette. A la Banque, on était littéralement comme dans un fort assiégé : portes closes, grilles fermées, tout le monde sous les armes, murs crénelés, matériaux pour une barricade réunis dans la cour, fenêtres matelassées, oblitérées par des sacs de terre. On était prêt, toujours prêt, et cette attitude, que n'ignoraient pas les fédérés, éloigna peut-être les grands dangers de la dernière minute. Dans la matinée, vers onze heures, on entendit un bruit de tambour et de pas cadencés dans la rue de La Vrillière; puis le commandement : « Halte! front! » On regarda, et

(1) Le signe particulier que portait Andrieu aida singulièrement à son évasion : Andrieu se réfugia chez un de ses amis qui le cacha avec dévoûment. Il fit enlever son œil borgne et le remplaça par un œil de verre qui le rendait méconnaissable. Vers le mois d'août, sous un déguisement militaire, il put gagner une ville maritime et passer à l'étranger.

l'on vit une troupe d'une centaine d'hommes obéissant à un chef de bataillon à cheval, qui prenait position devant la Banque. Un délégué du comité de salut public, accompagné du citoyen Hubert-Arman, directeur-général du contrôle de la solde de la garde nationale, entra dans la cour. Tous deux portaient des revolvers à la ceinture et se donnaient des airs de matamore; cependant ils tenaient leur chapeau à la main et ne paraissaient pas aussi rassurés qu'ils auraient voulu l'être. Ils demandèrent à parler à Charles Beslay, auquel ils remirent ce que l'euphémisme de la commune appelait impudemment un mandat. C'était tout simplement un reçu libellé d'avance et renforcé de signatures qui, comme le « quoi qu'on die » de Trissotin, en disaient beaucoup plus qu'elles ne semblaient. « Paris, 23 mai 1871. Reçu de la Banque de France la somme de cinq cent mille francs, valeur réquisitionnée d'ordre du comité de salut public. Le refus de cette somme entraînerait l'occupation de la Banque. Le membre de la commune délégué aux finances, Jourde; le membre du comité de salut public, E. Eudes; vu et approuvé, le délégué civil à la guerre, Delescluze. »

Comme la veille, on tint conseil; il était bien tentant de s'emparer des deux émissaires et de les mettre en sûreté en attendant l'armée française, qui ne pouvait plus tarder longtemps à montrer ses têtes de colonne. On avait bonne envie de disperser à coups de fusil la bande qui piétinait devant la Banque et n'eût point été fâchée de s'y approvisionner un peu. Cet avis fut donné; on hésitait à le suivre. Le commandant Bernard fut appelé au conseil : « Combien de temps pouvez-vous tenir avec votre armement et vos munitions? — Vingt-quatre heures. » Si l'on eût su où étaient les troupes régulières, on aurait peut-être couru cette périlleuse aventure; mais, comme la veille encore, ce fut l'opinion de la sagesse qui l'emporta. Était-ce au moment où la Banque allait recueillir le fruit de sa conduite prudente qu'il fallait compromettre le résultat acquis par le refus d'une somme relativement insignifiante? On ne le pensa pas, et l'on fit droit à cette brutale réquisition, qui fut la dernière. Elle fermait le compte des sommes extorquées à la Banque par le comité central et par la commune. Le total s'élève à 16,625,200 fr. C'est une moyenne quotidienne de 237,500 francs qui, si elle a été exclusivement employée à la solde des fédérés, suppose que 158,000 hommes participaient chaque jour à la distribution des trente sous réglementaires. Ce chiffre ne concorde pas avec ceux du *Rapport en date du 3 mai 1871 sur la situation des légions*, qui fixe le nombre des fantassins à 190,425 et à 449 celui des cavaliers (bataillons de marche, 96,325; bataillons sédentaires, 94,100).

Si la Banque était délivrée des réquisitions forcées qui faisaient brèche à ses caisses, elle l'ignorait et en tout cas elle n'était point délivrée de ses craintes. On ne savait ce que devenait l'armée française; on avait beau monter sur les toits, se munir de longues-vues et regarder à tous les coins de l'horizon, on n'apercevait rien; à peine çà et là, dans le lointain, quelques fumées blanches, montant sous le ciel et s'éparpillant au vent, indiquaient l'emplacement possible d'un combat. On était énervé. On allait, on venait dans les cours, dans les couloirs : parfois on jetait un coup d'œil dans les rues, elles étaient presque désertes; de rares passans se hâtaient, parfois un ivrogne chantant mettait un peu de bruit dans ce morne silence. Vers les quatre heures, on eut quelques nouvelles; lentement et méthodiquement, décidée à ne rien livrer au hasard, l'armée s'avançait; Ladmirault et Clinchant avaient fait leur jonction sur le sommet des buttes Montmartre, dont ils s'étaient rendus maîtres sans difficultés; Vinoy tiraillait aux environs de l'esplanade des Invalides et cherchait à s'emparer du Corps législatif; Cissey, brisant à angle droit la marche de son corps d'armée, vient de s'installer dans la gare Montparnasse. Ce sont là les mouvemens des ailes; la Banque est au centre, et le corps du général Douay est encore arrêté sur le boulevard Malesherbes; mais sa gauche, formée par la division Vergé, momentanément détachée du corps de Vinoy, chemine dans le haut du faubourg Saint-Honoré. Cela n'était pas rassurant. La Banque était au cœur même du quartier que l'insurrection occupait; entre elle et l'armée française s'élevaient les ouvrages considérables de la rue de Rivoli, de la place Vendôme, sans compter vingt barricades improvisées, dont une seule, celle de la rue de la Chaussée-d'Antin, neutralisait les efforts du général L'Hériller, qui cependant l'attaquait en s'appuyant sur l'église de la Trinité, en haut de laquelle les marins avaient hissé leurs batteries mobiles.

On n'en était encore qu'à la bataille, et déjà la lutte faisait horreur. S'il eût existé l'apparence d'un sentiment humain dans l'âme des terroristes qui dirigèrent la dernière résistance de la commune, ils auraient mis bas les armes. Ces hommes qui, dans leurs discours et leurs proclamations, faisaient sonner si haut leur tendresse humanitaire n'eurent même pas cette simple humanité dont l'irrésistible impulsion commande d'arrêter l'effusion du sang devenue inutile. Ils allèrent jusqu'au bout de leur mauvaise action, Sardanapales de la charcuterie et de l'absinthe que leur criminelle vanité poussait à disparaître au milieu d'un grand cataclysme. Mourir en anéantissant une des plus énormes villes du monde, c'était quelque chose pour ces exaspérés de leur propre médiocrité. Soit! mais combien sont morts? combien ont affronté « l'ennemi social » et sont tom-

bés en défendant leur rêve, qui n'était qu'un cauchemar? Il ne faut pas bien du temps pour les compter : deux seulement, en réalité, sont frappés mortellement sur les barricades, Delescluze, et Vermorel, qui mourra dans le mois de juin des suites de ses blessures, repentant et désespéré, dit-on, de s'être associé à cette débauche de sang, de pétrole et d'eau-de-vie. La plupart des autres ont lestement décampé, laissant leurs pauvres dupes mourir pour une cause qu'elles ne comprenaient guère, car ceux qui l'avaient prêchée ne la comprenaient pas. On peut reconnaître que les membres de la commune qui eurent à rendre compte de leurs crimes à des conseils de guerre avaient consciencieusement tout fait pour se soustraire à cette extrémité, car il n'est cachettes singulières, déguisemens baroques qu'ils n'aient imaginés pour éviter d'expliquer leurs doctrines devant des juges. Ce sera là la honte éternelle de ces hommes; ils n'ont rien négligé pour mettre leur personne à l'abri, et ils ont, sans pitié ni scrupule, chassé vers la mort les malheureux que leur orgueil avait réduits en servage. Enivré par ces césarillons d'estaminet, le peuple de la fédération a joué le rôle du gladiateur antique; il s'est fait tuer pour des maîtres qui ne le regardèrent même pas mourir, car la plupart étaient déjà loin et bien cachés.

Le 23 mai, dans la journée, les socialistes, les économistes de la commune pouvaient se dire encore que l'on combattait pour une doctrine; mais ceux-là même qui s'opposaient à la démolition de la maison de M. Thiers, parce qu'un immeuble représente un capital, et que le capital est indispensable au fonctionnement régulier des sociétés, que pensèrent-ils, lorsque le crépuscule leur montra le ciel s'empourprant au reflet des incendies? Comprirent-ils à cette heure d'émotion poignante et dont le souvenir est ineffaçable, comprirent-ils que les théories dont se repaissait leur esprit relativement cultivé devenaient entre les mains des ignorans, des jouisseurs, comme disent les parlementaires, des envieux et des méchans, un prétexte à tous les forfaits que la guillotine punit et que le bagne réprime? Rêver sérieusement, niaisement l'ère de la vertu et de la richesse universelles, prêcher des appels à la concorde, bâtir la Jérusalem céleste sur le sable mouvant des idées fausses, être un apôtre, se croire un prophète, réunir autour de soi, dans un dessein de fraternité économique et de solidarité pastorale, les délaissés, les déclassés, les paresseux surtout et les infirmes, s'imaginer qu'avec ces pauvres êtres on va, par la seule force de la parole et de la persuasion, faire un peuple nouveau, et s'apercevoir que l'on n'a réussi qu'à déchaîner toutes les bêtes féroces qui habitent l'homme, reconnaître que pour ces gens-là fraternité signifie assassinat et que solidarité veut dire incendie, c'est une terrible décon-

venue, et plus d'un des illuminés du socialisme en a cruellement souffert alors. Je puis le dire : Malon s'arracha les cheveux de désespoir; Vermorel, montrant ses compagnons, disait : « J'aime mieux être fusillé par les Versaillais que d'être condamné à vivre avec de pareilles crapules. » Jourde éclata en larmes lorsqu'on lui apprit l'incendie du ministère des finances; Jules Vallès lutta avec une extrême énergie pour empêcher l'exécution des otages, il ne fut point écouté et disparut. Il était trop tard, la semence des doctrines erronées qu'ils avaient jetées à pleines mains à travers des cervelles peu dégrossies, mal équilibrées, produisait ses fruits naturels, et ils restèrent les spectateurs impuissans de crimes dont la responsabilité morale remonte jusqu'à eux. Dans notre pays, sans privilèges et sans préjugés, où sur dix patrons on compte actuellement sept anciens ouvriers, quiconque, à propos de réformes économiques et sociales, a prêché autre chose que le travail et l'épargne a menti, a développé les instincts mauvais chez ses auditeurs et les a disposés à tomber dans des violences de prétendues revendications qui se traduisent invariablement par le meurtre, le pillage et la destruction. C'est là une vérité que l'histoire explique à chaque page et que la commune a démontrée inutilement une fois de plus.

Cette vérité, la Banque a failli en faire l'expérience; si l'attitude excellente de tout son personnel n'eût inspiré un respect salutaire aux fédérés, si la volonté formellement exprimée de Beslay, de Jourde, de tout le parti économiste n'eût refréné les velléités spoliatrices des jacobins, si les régens, le sous-gouverneur, les chefs de service n'étaient restés impassibles à leur poste, livrant toujours dans une monotonie énervante la même bataille pour le salut de la fortune publique, c'en était fait d'elle, elle disparaissait, et à sa place l'on n'aurait plus découvert que le gouffre d'une épouvantable banqueroute où trois milliards se seraient engloutis. A cette date du 23 mai où nous sommes parvenus, elle était financièrement libérée, car elle avait pour la dernière fois subi les réquisitions du comité de salut public; mais avant d'être définitivement délivrée, avant de rentrer dans l'état normal où sa vitalité se manifeste avec une ampleur imposante, elle doit traverser encore divers incidens qui feront l'objet d'un prochain et dernier récit.

MAXIME DU CAMP.

UNE

CITÉ GRECQUE

DES TEMPS HÉROÏQUES

MYCENES ET SES TRÉSORS

Mykenæ. — Bericht ueber meine Forschungen und Entdeckungen in Mykenæ und Tiryns, von Dr Heinrich Schliemann. Leipzig, 1878.

L'archéologie a cela de remarquable qu'on ne se croit pas absolument obligé d'être savant pour s'en occuper. Bien des gens s'improvisent archéologues sans avoir fait de ces études d'ensemble qui sont le préliminaire indispensable de toutes les autres sciences. Et cependant que de connaissances ne faut-il pas avoir accumulées pour pénétrer dans le secret des anciennes civilisations! Ce sont certes des savans et de premier ordre, les écrivains qui, au moyen des monumens épargnés par le temps, ravivent les souvenirs effacés de la vie de nos ancêtres, et reconstituent les sociétés des premiers âges du monde. Quelle était l'existence des hommes qui nous ont précédés sur la terre? comment étaient-ils vêtus? quelles étaient leurs demeures? quelles industries savaient-ils exercer? de quels instrumens se servaient-ils pour la chasse, pour la pêche, pour la préparation de leurs repas? quels étaient leurs moyens d'attaque et de défense contre les bêtes sauvages et contre leurs semblables? par quels efforts et à la suite de quelles influences sont-ils sortis de la barbarie? Répondre à ces questions, c'est décrire les phases de la civilisation humaine, et c'est à cela

que doit tendre l'archéologie. Ainsi comprise et généralisée, elle se confond presque avec l'histoire, et, autant que toute autre science, elle est digne de concentrer l'attention d'un grand esprit. Mais ces hautes visées sont le privilège d'un petit nombre. A côté de l'archéologue savant, qui approfondit, compare et quelquefois explique, il y a l'archéologue qui se borne à étiqueter, à classer, tout au plus à publier des descriptions. Point n'est besoin d'être un Pic de la Mirandole pour décrire des tessons de poterie et des haches de silex. On se cantonne d'emblée dans un cercle étroit de recherches, et si l'on est consciencieux, on peut fournir de précieux matériaux et rendre de vrais services à la science, tout en y restant soi-même à peu près étranger. L'accès facile de cette sorte d'archéologie en explique le succès : elle offre des débouchés nouveaux aux gens du monde qui jadis n'avaient d'autre ressource que de traduire Horace; elle fait des prosélytes parmi les millionnaires amis de l'étude et désirant forcer la porte des académies de province. Ces derniers ont même sur tous les autres un avantage, car l'argent n'est pas seulement le nerf de la guerre; avec de l'argent pour faire exécuter des fouilles et de la chance pour ne point passer à côté des trésors sans les voir, on parvient vite à la célébrité.

Ces deux conditions n'ont pas manqué à M. Schliemann. Quant à la science, il y aurait irrévérence à la contester à un docteur allemand. On a raconté ici même (1) ses fouilles en Troade, sur le plateau de Hissarlik, qu'il disait être l'Ilion d'Homère. En échafaudant de fragiles hypothèses, il prétendit avoir retrouvé les bijoux d'Hélène et le palais de Priam. Le fait certain, c'est qu'il avait découvert de riches trésors du plus haut intérêt scientifique parmi les ruines d'une antique cité. — Mis en goût par ce succès, M. Schliemann a voulu explorer le pays des vainqueurs comme il avait fait celui des vaincus. Il se rendit en Argolide, à Mycènes, capitale des Grecs confédérés sous le sceptre d'Agamemnon, centre politique et militaire de la Grèce homérique. Ici du moins nul ne viendra dénier l'identité des ruines au milieu desquelles il a pratiqué ses fouilles : des murailles énormes ont marqué depuis plus de trois mille ans l'emplacement de Mycènes. On verra comment en quelques mois une merveilleuse collection d'objets précieux a été déterrée, qui fait aujourd'hui le plus bel ornement des musées d'Athènes.

I.

Il y a quelques années, lorsque nous avons visité Mycènes, les fouilles de M. Schliemann n'en avaient pas encore popularisé le

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1874.

nom; mais les touristes amateurs de l'antiquité n'auraient pas voulu passer en Grèce sans y faire un pèlerinage. La voie de mer est celle que l'on suit habituellement pour aller d'Athènes en Argolide. On s'embarque au Pirée, où mouillent, parmi les tartanes et les sacolèves, quelques *steamers* de la compagnie hellénique de navigation. Celui qui ne connaît que l'Atlantique ou la Manche, aux horizons brumeux et ternes, aux rives pâles de sable ou de craie, ne peut se figurer tout le charme d'une traversée dans l'archipel. Le ciel est de ce bleu intense et profond que les hommes du nord n'ont jamais vu : la mer, sous le feu des rayons du soleil, revêt cette nuance d'un violet foncé qui la faisait si justement comparer par Homère à la couleur des vins épais de l'Orient. Le navire glisse doucement sur cette nappe à la fois brillante et sombre, que ride à peine un souffle tiède, et d'agiles dauphins bondissent à la poupe dans le long sillage argenté. Rien d'effrayant dans cette mer, où l'on ne perd pas de vue les rivages : on contourne des terres surmontées de monts aux silhouettes gracieuses, aux chaudes couleurs, où chaque vallon et chaque pic rappelle par un nom harmonieux les souvenirs de l'ancienne Grèce, légende, histoire ou poésie.

Les rayons obliques du soleil levant éclairent l'acropole d'Athènes quand nous quittons les bassins du Pirée, et l'Attique se déroule derrière nous, les sommets inondés de la lumière rose du matin, tandis que la plaine est encore dans l'ombre. Chacune des terres que nous côtoyons successivement a eu ses jours de grandeur et de gloire. C'est d'abord Égine, où se dresse la belle colonnade du temple de Minerve, qu'ornaient jadis les guerriers de pierre aujourd'hui à Munich, le plus ancien chef-d'œuvre du ciseau grec; — c'est Calaurie, dont le sanctuaire dédié à Neptune attirait les dévots de la Grèce entière; — c'est la côte de Trézénie, à laquelle les arbousiers aux baies rouges, les orangers, les oliviers, les pins donnent l'aspect enchanteur d'une oasis ; — c'est Hydra, ignorée dans l'antiquité, mais dont les hardis marins avaient déjà conquis l'indépendance quand le reste de la Grèce courbait encore la tête sous le joug des pachas turcs; — c'est enfin le golfe d'Argos, que les hautes montagnes de Laconie bornent vers le sud. Les deux rives semblent se rapprocher jusqu'au moment où le navire s'arrête devant une ville assez misérable, au pied d'un fort escarpé, le fort Palamède, qui rappelle un des vieux héros des légendes d'Argos. Nous sommes à Nauplie.

Entourée de montagnes partout où elle ne confine pas à la mer, la plaine d'Argos est un type accompli de ces territoires fermés du côté de la terre, mais ouverts aux communications maritimes, où presque tous les anciens états de la Grèce ont pris naissance. Assez

isolés les uns des autres pour rester indépendans, ils pouvaient pourtant échanger leurs produits et recevoir par la mer les influences civilisatrices des peuples orientaux. C'est à ces circonstances que l'Attique et l'Argolide, pour n'en pas citer d'autres, ont dû leur rapide accroissement. L'une et l'autre, la seconde surtout, ouvraient leurs ports aux trirèmes phéniciennes, et Hérodote nous montre Argos comme le plus ancien marché où Phéniciens et Hellènes commencèrent à se mêler. Mais, si les origines furent les mêmes, bien différent fut le développement des deux pays. Aujourd'hui encore, quelle opposition entre les ruines de la plaine du Céphise et celles de la vallée de l'Inachus! quel contraste entre les impressions que l'on y ressent! Athènes représente le génie hellénique dans toute sa fleur : on y vit au milieu des souvenirs de Platon, de Périclès et de Sophocle, en parcourant les jardins d'Académus ou la vaste esplanade qui s'étend devant la tribune du Pnyx, ou le théâtre merveilleux où l'on jouait les chefs-d'œuvre de la tragédie antique. L'acropole se dresse fièrement au-dessus de la plaine, couverte de ces monumens du siècle de Périclès qui sont une des gloires de l'humanité entière autant que de la Grèce. Et tout, jusqu'aux contours harmonieux des montagnes, paraît s'être concerté pour servir de cadre à ce roc aux puissantes arêtes, splendide piédestal fourni par la nature au plus admirable monument du génie des hommes : le Parthénon! — En arrivant dans la plaine d'Argos, tout change. Ce n'est plus la Grèce classique, la Grèce de Sophocle, de Périclès, d'Aristophane, c'est la Grèce primitive chantée par les vieux aèdes, la Grèce héroïque que l'on voit revivre. Il y a même je ne sais quelle âpreté et quelle rudesse dans cette plaine pierreuse, environnée de sombres montagnes : c'est bien le cadre qui convient aux vieilles forteresses pélasgiques que nous allons visiter.

Argos n'est pas au bord de la mer : Nauplie lui servait de port dans l'antiquité comme de nos jours. Aujourd'hui une voie carrossable, chose rare en ce pays, unit les deux villes, en passant près des ruines de Tirynthe, la plus ancienne citadelle de la Grèce héroïque.

Un mamelon de roc surgit au milieu des terrains d'alluvions fluviaux et maritimes à la fois qui confinent au golfe d'Argos : de forme ovale, long d'environ trois cents mètres, et large de soixante à quatre-vingts, il était d'autant mieux approprié à devenir le siége d'une ville, qu'autrefois la mer venait en baigner la base. C'est là que fut fondée Tirynthe, dont la puissante enceinte, suivant les sinuosités du rocher, a survécu par sa propre masse aux nombreuses causes de destruction qui depuis plus de trois mille ans ont sévi contre elle. On ne

peut se figurer ce que sont ces murailles titanesques, composées de blocs non taillés et amoncelés les uns sur les autres sans chaux, ni ciment, les plus gros équilibrés par de plus petits, et n'ayant d'autre cohésion que celle donnée par leur propre pesanteur. La hauteur et la forme varient suivant celles du rocher; l'épaisseur est telle qu'on a pu ménager dans l'intérieur du rempart de longues galeries où les défenseurs de la place s'abritaient comme dans les casemates de nos forts, en même temps qu'ils épiaient les mouvemens de l'ennemi par les interstices des pierres. Une sorte d'instinct des lois physiques qu'ils ignoraient a conduit les architectes tirynthiens à donner à ces galeries la forme ogivale, de même qu'au moyen âge on appliquait les lois de la géométrie descriptive avant que Monge l'eût inventée. — Des poternes basses et également ogivales faisaient communiquer Tirynthe avec la plaine du côté de la mer; mais la véritable entrée de la citadelle était du côté opposé. On se rend encore un compte exact de ce qu'était cette porte protégée par une tour, la première, disait-on, qui eût été bâtie sur le sol grec. En contournant la tour, les assiégeans devaient forcément présenter le flanc droit aux défenseurs, qui pouvaient les cribler de traits du côté où le bouclier ne les protégeait pas : on observe cette disposition dans un grand nombre de monumens de l'ancienne architecture militaire. Une fois la tour tournée et la porte franchie, l'ennemi n'était pas encore tout à fait maître de la place : un mur séparait en deux parties l'intérieur de la forteresse, et il fallait entreprendre un nouveau siége.

En arrivant en Argolide, M. Schliemann ne put résister au désir de fouiller le sol de Tirynthe. Les résultats de cette tentative furent médiocres, si ce n'est en dehors de l'enceinte, où on fit quelques trouvailles prouvant qu'à l'époque classique, après la destruction de leur forteresse, les Tirynthiens s'étaient fondé une ville ouverte au pied de leurs anciens remparts. Dans l'acropole, M. Schliemann fit creuser quelques tranchées, d'où furent tirés divers objets préhistoriques, poteries, amulettes, que nous retrouverons à Mycènes. Rien dans ces découvertes n'a permis d'apporter quelque lumière au problème que l'on se pose tout d'abord à la vue des murailles gigantesques de Tirynthe : comment les hommes ont-ils pu construire de pareils édifices, dénués comme ils l'étaient des engins puissans de la civilisation moderne? Le temps a dû être le principal auxiliaire des architectes pélasgiques. Il règne dans les sociétés primitives une intime solidarité entre les générations successives. On travaille volontiers sans espoir de voir jamais le couronnement de l'œuvre, comme faisaient les constructeurs de nos grandes cathédrales. Ce labeur incessant et opiniâtre de plusieurs

générations s'acharnant au même ouvrage, c'est le secret de la construction des monumens énormes que les anciennes races humaines ont laissés sur toute la terre. Les Hellènes, dans les siècles postérieurs, étonnés à la vue de ces remparts, se refusaient à croire que de simples mortels eussent pu les élever, et les attribuaient aux Cyclopes. De là le nom de murailles cyclopéennes, sous lequel les murailles de Tirynthe et aussi celles de Mycènes sont connues jusqu'à nos jours. C'est à Tirynthe, la plus surprenante des deux villes et la plus ancienne aussi sans doute, qu'on avait placé la naissance d'Hercule, la personnification de la vigueur humaine.

La conservation des remparts de Tirynthe est due à l'impossibilité où se sont trouvés les paysans de les utiliser pour bâtir leurs maisons. Ce motif n'existait pas pour Argos, où l'antiquité n'a guère laissé de traces : des temples, on ne voit plus que quelques fûts de colonnes, du théâtre romain, il ne reste qu'une *cavea* taillée dans le roc, dépouillée de ses marbres. La citadelle elle-même, l'antique Larisse, n'a conservé des Pélasges, qui passaient pour l'avoir construite, que des soubassemens, surmontés de murailles du moyen âge. A l'époque où le Péloponèse était devenu une principauté franque avec Villehardouin, bail de Morée, puis prince d'Achaïe, les chevaliers français, partis sous prétexte de croisade contre les musulmans, s'étaient taillé des fiefs dans les domaines de l'empereur byzantin qu'ils avaient dépossédé. L'Argolide fut érigée en une baronnie dont la maison d'Enghien reçut l'investiture. Ce sont les barons français de Nauplie et Argos, comme on les appelait, qui ont réédifié l'ancienne Larisse, pour en faire le centre de leurs domaines. La forteresse porte encore la marque de son origine, ainsi que beaucoup d'autres en Grèce : c'est dans l'architecture qu'on retrouve les traces les plus visibles de cette glorieuse époque de notre histoire nationale où la féodalité française s'était implantée de toutes pièces en Orient, où l'on donnait des tournois sur l'acropole d'Athènes, où les douze hauts barons de Morée, vassaux du prince d'Achaïe, venaient discuter en langue française au parlement d'Andravida en Élide... La ville moderne d'Argos est une sorte de grand village, assez animé, dont la population masculine passe le temps dans les cafés à parler politique : un pallikare, à la taille cambrée, fier de son beau costume pailleté d'or et de sa blanche fustanelle flottante, considère le travail comme indigne de lui. Ainsi s'explique comment le sol est en friche dans la banlieue même des villes, et comment le pain est un aliment de luxe dans les campagnes grecques.

Nous quittons Argos à cheval, escortés de braves gendarmes qui, j'ai hâte de le dire, étaient les plus honnêtes gens du royaume. Ces malheureux portaient une vieille houppelande d'un blanc fané, ravaudée en maint endroit, et leur tenue, quelque peu débraillée,

n'était pas sans ajouter du pittoresque à notre caravane. Je veux croire qu'ils ne nous ont préservés que de dangers imaginaires; mais, pendant tout le temps que nous leur avons été confiés, ils ne nous ont pas quittés d'une semelle. Nous traversons un pays presque inculte faute de soins et faute d'eau. L'Inachos, qui répandait autrefois la fertilité, est en été un lit de cailloux desséchés, et un torrent impétueux pendant l'hiver. Devant nous des ruines commencent à se détacher sur le flanc abrupt de la montagne avec laquelle elles se confondaient d'abord : cette montagne, c'est le mont *Eubœ*, dont le nom fait allusion à de gras pâturages, remplacés maintenant par le roc : ces ruines sont celles de Mycènes, dont les grandes proportions se révèlent à mesure que nous approchons du village qui a remplacé sur les cartes modernes la ville de Pélops et d'Agamemnon.

Kharvati, assure-t-on, signifie ruines en langue turque. C'est une pauvre bourgade où la misère des paysans grecs apparaît dans toute sa nudité. Les maisons sont des huttes en torchis où bêtes et gens couchent pêle-mêle dans l'unique chambre qu'elles renferment. Grâce à la considération dont jouit notre drogman, nous trouvons un accueil empressé chez le *papa*, prêtre à barbe blanche, père d'une nombreuse lignée, qui se dépossède pour nous de sa modeste demeure. Le temps est beau : il couchera à la belle étoile avec sa famille, comme font volontiers les Grecs pendant les grandes chaleurs de l'été. Les naturels nous entourent en foule: c'est à qui nous rendra ou semblera nous rendre service, pour se donner des droits au *bakchich*, institution turque dont les Canaris et les Mavromichalis n'ont pu débarrasser leur pays quand ils ont expulsé les Ottomans. Ils sont bien quinze pour aider nos gens à desseller les chevaux et à étendre dans la chambre du papa les couchettes apportées d'Athènes. On nous offre de tous côtés des agneaux tout vivans, seul aliment que l'on trouve à peu près partout : l'un d'eux est immédiatement sacrifié, puis dépecé, rempli d'herbes aromatiques et empalé avec une longue perche qui servira de broche. On fait du feu avec des broussailles, et deux vieillards, gravement assis, font tourner l'agneau devant la flamme. Nous allons goûter au mets favori des brigands et des klephtes, à l'agneau à la pallikare, dont on nous réserve le dos, le morceau d'honneur, celui que Ménélas offrait à Télémaque son hôte dans son palais de Lacédémone.

II.

Le fondateur de Mycènes, d'après la tradition, a été Persée, dont les anciens chroniqueurs placent l'existence au XVIIe siècle

avant l'ère chrétienne. Persée avait pour père Jupiter lui-même, ce qui revient à dire que les souvenirs humains ne remontaient pas au-delà. Plus tard la royauté mycénienne passa aux mains d'une famille asiatique, les Pélopides, dont le chef Pélops avait eu pour fils Atrée, frère de Thyeste et père d'Agamemnon. Avec ce dernier, nous sommes en pleine *Iliade*. Qu'y a-t-il de vrai dans ces traditions? Nous ne chercherons pas à le savoir, certain que nous serions de n'y jamais parvenir. Quand on assiste à la formation des légendes qui se créent sous nos yeux, on est amené tout naturellement à révoquer en doute les récits que la tradition seule a perpétués. Il est manifeste que les faits sont promptement travestis dans les bouches des hommes, et souvent défigurés au point de devenir méconnaissables; mais est-ce à dire qu'il n'y ait pas un grain de vérité dans les traditions de l'âge héroïque des Grecs, et spécialement dans celles qui se rapportent à la guerre de Troie? Ce serait aller trop loin. Thucydide tenait pour un fait historique l'expédition des Grecs confédérés contre Priam. S'il est difficile au milieu des fables imaginées par les poètes de démêler la part de l'histoire, est-ce un motif pour en nier l'existence ? D'ailleurs les légendes solaires ou lunaires qu'on veut donner pour base aux récits homériques reposent sur des hypothèses bien fragiles, sinon sur des jeux de mots. On avouera qu'il est bien plus difficile de voir dans l'enlèvement d'Hélène une éclipse de lune, parce que le nom grec de la lune a quelque analogie avec celui d'Hélène, que de croire tout simplement à l'existence d'Hélène et au rapt dont elle aurait été victime. La manie du mythe a tout au moins le danger de remplacer l'improbable par l'invraisemblable. Et cela au profit de qui? A coup sûr pas au profit de la vérité... Mieux vaut se reposer doucement sur le mol oreiller du doute. Et qu'importe que ces vieilleries soient mythe ou histoire, puisque Homère les a chantées !

Ce scepticisme facile, M. Schliemann est loin de le partager, et nous devons dire que sa confiance dans Homère et dans les traditions l'a merveilleusement servi. Encouragé par ses succès en Troade, il pensa que Mycènes devait avoir conservé quelque chose des richesses qu'elle avait possédées. On racontait dans l'antiquité que les Pélopides avaient apporté d'Asie d'immenses trésors. Homère qualifie la ville d'Agamemnon d'abondante en or, et Thucydide lui-même, le grave historien de la guerre du Péloponèse, mentionne cette vieille réputation d'opulence. Au fait, Mycènes avait beaucoup de raisons d'être riche. Ses rois n'étaient-ils pas les chefs de la Grèce et ne venaient-ils pas de ces rives du Pactole, dont le nom est resté jusqu'à nos jours le synonyme de richesse ? Enfin une

tradition mentionnée par Pausanias plaçait à Mycènes le tombeau d'Agamemnon et de ses compagnons, massacrés dans un festin par Clytemnestre à leur retour de Troie. Trouver le tombeau d'Agamemnon, quel rêve pour un archéologue ! C'est sur ce dernier point que M. Schliemann concentra tous ses efforts.

Les écrivains anciens ne pouvaient pas lui fournir beaucoup de renseignemens. Plus illustre qu'aucune autre cité grecque dans la haute antiquité, Mycènes est presque oubliée aux âges classiques. Eschyle, toujours fantaisiste comme géographe, la confond avec Argos, où il place les scènes tragiques de l'*Orestie*. Beaucoup d'autres écrivains font la même confusion, et, quant aux historiens classiques, ils ne citent Mycènes que pour mentionner sa participation à la défense commune de la Grèce pendant les guerres médiques, et sa fin malheureuse en 468 avant notre ère. Argos, qui depuis le retour des Héraclides, c'est-à-dire l'invasion du Péloponèse par les Doriens, avait la suprématie dans les plaines de l'Inachus, Argos avait laissé une certaine autonomie à la ville d'Agamemnon. Mais l'envoi d'hoplites mycéniens à Platée et aux Thermopyles lui porta ombrage et la décida à se débarrasser à tout jamais d'une rivale que ses hautes murailles rendaient toujours redoutable. Les Argiens mirent le siége devant Mycènes, la prirent d'assaut et la saccagèrent. Les habitans furent dispersés dans les villes voisines, et le vainqueur n'épargna que les murailles cyclopéennes de l'acropole qu'il ne put détruire, ou auxquelles peut-être un sentiment de superstition l'empêchait de toucher.

Telle les Argiens laissèrent Mycènes, telle l'a visitée Pausanias au IIe siècle de notre ère, telle ou à peu près la voyons-nous encore aujourd'hui. A quelques pas au-dessus de Kharvati commence le vaste espace couvert de débris qu'elle occupait jadis. Une étude approfondie des lieux a fait reconnaître à M. Schliemann que la ville se composait de trois parties distinctes : l'acropole, ville sainte, entourée de murailles cyclopéennes, qui domine les deux autres, — une seconde ville fortifiée au-dessous de la première, — enfin un vaste faubourg ouvert. Il n'est guère vraisemblable que ces trois quartiers aient été fondés à la fois. Il a dû se produire à Mycènes ce qui s'est produit partout : c'est que, la première enceinte étant trop étroite, une partie de la population s'est fixée en dehors des remparts : plus tard on a cru devoir protéger ce premier faubourg par une enceinte, qui elle-même, à un moment donné, n'a pu contenir ses habitans. Alors s'est formée la ville basse et ouverte que M. Schliemann appelle le faubourg. Cependant l'architecture est partout la même, dans ce qui nous reste du moins. Ce sont partout de lourdes assises cyclopéennes, qui nous montrent que les trois

parties de la ville coexistaient déjà dans la haute antiquité. C'est même en dehors de l'acropole que se trouvent les monumens souterrains connus sous le nom de trésoreries. Le plus remarquable, nommé la trésorerie d'Atrée, se rencontre à droite en suivant le sentier qui de Kharvati mène à l'entrée de l'acropole. Une avenue en ruine conduit par une pente rapide à une porte de pierre formée de deux énormes montans, sur lesquels repose un linteau colossal : au-dessus est une niche en triangle qui contenait sans doute un bas-relief détruit. Cette porte était d'ailleurs décorée de colonnes et d'autres ornemens enlevés par les Turcs, dit-on, à qui l'on attribue en Grèce tous les méfaits dont on ne connaît pas l'auteur. L'intérieur de l'édifice se compose de deux chambres : la première, circulaire et en forme de dôme, n'a pas moins de douze mètres de hauteur. A la lueur des fascines allumées par des habitans de Kharvati qui nous accompagnaient, il nous a été possible de constater le mode de construction du dôme qui n'a d'une voûte que l'apparence : les pierres sont disposées par assises annulaires horizontales, en encorbellement : au sommet, un simple couvercle occupe la place de la clé de voûte. L'intérieur était jadis luxueusement orné : les parois nues portent encore la trace des clous servant à fixer les plaques d'airain dont elles étaient revêtues. Le métal a naturellement été enlevé, mais l'existence de ce revêtement est d'autant moins douteux que nous savons par les auteurs anciens le goût des Grecs pour ce genre de décoration intérieure de leurs palais. Une seconde chambre plus petite et taillée dans le roc s'ouvre au fond de la première : on la prendrait volontiers pour une chambre sépulcrale. Nous ne pensons pas pourtant que la trésorerie des Atrides ait jamais eu d'autre destination que celle que lui attribue la tradition d'accord avec Pausanias. Malheureusement il n'y a plus trace des trésors qu'elle renfermait : elle est vide, et depuis bien longtemps sans doute. On raconte qu'un des derniers gouverneurs turcs, Véli-Pacha, grand amateur d'antiquités pour les vendre, y a trouvé de précieux objets d'or et d'argent, mais c'est douteux, et, en tout cas, ces trouvailles auraient été dispersées. — On connaît à Mycènes plusieurs autres monumens du même genre, dont un, situé auprès de la porte de l'acropole, a été exploré par Mme Schliemann, pendant que son mari dirigeait ailleurs ses recherches. Les débris qui en ont été extraits n'ont pas donné les résultats attendus : on n'y a guère trouvé que des objets provenant de ceux mêmes qui une première fois avaient fouillé le monument dans des intentions probablement moins pures que celles de Mme Schliemann. Le mode de construction de l'édifice se rapproche de celui que nous avons décrit, et l'âge présumé est le même.

Revenons au sentier que nous avons quitté un instant, et nous arriverons en quelques minutes à l'entrée de l'acropole. Le sentier suit en partie le tracé de l'ancienne voie qui, après avoir franchi un pont dont on voit les restes sur la droite, traversait toute la ville basse pour arriver également à la ville haute. Malgré l'épithète de ville aux belles rues donnée à Mycènes par Homère, cette voie ressemblait plutôt aux ruelles montueuses et pierreuses de l'Orient qu'aux rues de nos villes modernes. Seuls, les bêtes de somme et les gens y pouvaient passer, et, de même qu'à l'Ennéapyle d'Athènes, dont M. Beulé a retrouvé la place, on voit encore les stries pratiquées sur le roc pour empêcher le glissement.

Ce que nous avons dit de Tirynthe ne suffit point pour donner une idée des murailles de Mycènes. Sur plusieurs points des remparts, l'identité de construction est complète, et tout est semblable jusqu'aux galeries ogivales. Il est probable que les deux villes datent du même temps; mais, tandis que Tirynthe s'est conservée semblable à elle-même jusqu'à son abandon, Mycènes avait dû subir à diverses époques des réparations dans son enceinte. Et de même qu'au XIIIe siècle on ajoutait volontiers un chœur gothique à une abside romane, les Mycéniens réparèrent leur ville au goût du jour sans égard pour l'unité de style. C'est ainsi qu'une partie de l'enceinte, une des mieux conservées, est bâtie en pierres polygonales, habilement ajustées, genre de construction qui marque un grand progrès sur l'appareil tirynthien, et qui est encore fréquemment usité de nos jours pour les murs de soutènement, avec la seule différence que nous employons de la chaux pour combler les interstices. Il y a mieux. Toute la partie de l'acropole voisine de l'entrée où mène le sentier que nous suivons est construite en blocs de même hauteur, posés par assises horizontales parfaitement régulières. C'est le troisième et dernier degré de l'architecture cyclopéenne. Que les blocs soient taillés à angle droit, et nous arriverions à l'appareil hellénique. Autant qu'on en peut juger dans l'état actuel, les remparts de Mycènes n'ont guère dépassé cinq ou six mètres en hauteur, ce qui est très suffisant pour la défense, surtout si l'on tient compte de la pente du terrain à l'extérieur. Seule la tour qui nous cache la principale porte s'élevait probablement beaucoup plus haut. Elle devait servir à donner des signaux dans toute la plaine qu'elle domine et jusqu'à la mer. On se rappelle que, dans Eschyle, c'est par une sorte de télégraphe aérien que la nouvelle de la prise de Troie parvient à Clytemnestre : un feu allumé d'île en île fait connaître en quelques heures la grande nouvelle et comble de joie les Mycéniens et de terreur la malheureuse reine qui, moins fidèle que l'épouse d'Ulysse, a mille raisons de redouter le retour du roi des rois.

En contournant les ruines de la tour, on entre dans une large avenue formée à droite par la tour, à gauche par les muraille de l'enceinte, et au fond de laquelle, au milieu des blocs renversés et des broussailles, s'ouvre la célèbre porte des lions, si miraculeusement échappée aux injures du temps et à celles des Argiens. Ici comme à Tirynthe, les assiégeans devaient présenter le flanc aux traits des assiégés et se trouvaient par suite dans l'impossibilité de chercher derrière leurs boucliers une protection efficace. La porte des lions, comme celle de la trésorerie des Atrides, se compose de deux montans sur lesquels repose un linteau énorme; au-dessous du linteau est ménagée une niche triangulaire, dont l'effet est d'éviter l'écrasement que le poids de la muraille pourrait faire redouter. Cette niche, vide à la trésorerie, est garnie ici par un large monolithe orné de deux lions en relief, qui, dressés sur leurs pattes de derrière, appuient celles de devant sur la base d'une petite colonne que l'on peut prendre si l'on veut pour un autel. Les lions, qui pourraient aussi bien être des tigres, et qui tout au moins sont des lionnes, ont été décapités, mais il est probable qu'ils avaient des têtes de bronze, fixées au moyen de chevilles pénétrant dans des trous encore visibles, et tournées vers les arrivans comme pour les effrayer. Malgré la rudesse du travail, il y a une certaine vigueur qui révèle déjà un sens esthétique, et la pose des grands félins de l'Orient a été sûrement observée d'après nature par le sculpteur. Est-ce à dire que l'œuvre soit d'origine asiatique? Certains indices, sans parler de la légende du lion de Némée tué par Hercule et dont on m'a montré le repaire sur la route de Cléones, portent à penser que le roi des animaux n'était pas inconnu en Grèce dans la haute antiquité. Ce qui milite en faveur de l'extranéité du monument, c'est plutôt le sujet même. Le lion était l'objet d'une vénération particulière dans les régions d'où sortaient les Pélopides, et la colonne qui forme le centre du relief rappelle, croit-on, les autels des adorateurs du feu.

Parvenu dans l'enceinte de l'acropole, M. Schliemann dut avoir un moment d'effroi en contemplant ce vaste espace couvert de décombres et d'éboulis, partagé çà et là par des pans de mur. Une lecture attentive de Pausanias lui donnait la conviction que les tombeaux d'Agamemnon et de ses compagnons étaient dans cette enceinte et non dans la ville basse. Mais par où commencer les recherches ? où donner le premier coup de pioche ? C'était en 1874. Des ouvriers furent engagés, et plus de trente puits furent creusés. La plupart ne donnèrent aucun résultat, mais quelques-uns permirent de préciser les points où les recherches auraient le plus de chance de réussir. Quand, deux ans plus tard, M. Schliemann revint à

Mycènes pour se mettre à l'œuvre, il était décidé. Au mois d'août 1876, soixante-trois ouvriers commencèrent les travaux. Nous ne parlerons pas de ceux qui, avec Mme Schliemann, fouillèrent la trésorerie située au pied de l'acropole : les autres, sous la direction de M. Schliemann lui-même, attaquèrent à la fois la porte des lions, et l'espace situé au-delà, près de la muraille qui ferme l'acropole du côté de la plaine.

Le seuil de la porte des lions fut bientôt mis au jour, — qu'il n'avait pas vu depuis plus de deux mille ans. On put constater la hauteur de la porte, qui n'est presque pas plus haute que large, — près de quatre mètres, — et que fermaient des battans épais, fixés par d'énormes verrous. Une seconde porte fut découverte, à quelques pas après la première. Entre les deux, dans une sorte de corridor, une niche d'un mètre et demi de haut a été ménagée dans le mur. M. Schliemann veut y voir la loge d'un concierge préhistorique : mais il est plus probable que c'était une sorte de guérite pour un factionnaire. L'examen de cette double entrée confirme ce que nous avons dit de l'impossibilité de pénétrer dans l'acropole avec des chariots, — sauf peut-être avec des chars de combats.

La grosseur des blocs à enlever ne permit pas de déblayer complétement les abords de la porte des lions. M. Schliemann dirigea le gros de ses travailleurs vers l'intérieur, encouragé par des trouvailles de tous les instans. La terre présentait un amas de débris de tous genres, ainsi qu'il arrive partout où les hommes ont demeuré. Les anciens habitans du Danemark ont formé peu à peu de véritables collines avec les restes de leurs repas et les silex émoussés : de même à Mycènes le sol s'est élevé par l'amoncellement des débris à plusieurs mètres au-dessus du niveau primitif. Les objets trouvés en premier lieu jettent un jour nouveau sur l'histoire mycénienne, en prouvant que la ville ne fut pas toujours déserte, après le sac de 468, comme l'ont écrit plusieurs historiens. Le sol fouillé par M. Schliemann recélait un grand nombre de vases, de médailles, des objets de fer datant, à n'en pas douter, de l'époque macédonienne. Mycènes a donc été habitée à cette époque ; mais elle ne fut pas pour cela relevée de ses ruines, et ces Mycéniens de la décadence semblent avoir été d'assez pauvres hères, demeurant dans des huttes de torchis ou de bois. Ils n'avaient pas même de monnaie, comme les Tirynthiens, et comme la plupart des villes grecques : ils n'ont laissé que des objets de peu de valeur. Cependant ce ne fut pas une occupation passagère : l'accumulation des décombres montre que l'existence de la nouvelle Mycènes s'est prolongée pendant plusieurs siècles.

A trois ou quatre mètres de profondeur, les objets changèrent de

nature et l'on atteignit une couche de débris remontant aux âges préhistoriques : des constructions cyclopéennes furent mises à nu ainsi que des travaux de canalisation. Les eaux pures et fraîches de la fontaine de Persée, située sur les pentes de la montagne au-dessus de la ville, arrivaient jusque dans les rues par une série de canaux. Parmi des tessons de grossières poteries, on découvrit un certain nombre de larges pierres, qualifiées de stèles funéraires par M. Schliemann, à qui elles firent concevoir l'espérance qu'il touchait à la nécropole royale qu'il cherchait. Plusieurs de ces pierres portent des bas-reliefs, qui au milieu d'ornemens bizarres représentent des scènes de chasse ou de guerre. Guerrier ou chasseur, l'homme est debout sur un char, qui répond assez exactement aux descriptions de *l'Iliade :* le siége est carré, contrairement à celui des chars classiques, les roues du petit diamètre n'ont que quatre rayons. Les mêmes qualités de force et de mouvement que nous avons remarquées chez les lions de la porte distinguent les animaux, chiens, cerfs ou chevaux, des stèles funéraires. Il semble que, chez les artistes encore barbares qui ont sculpté ces vieux reliefs, les qualités qui devaient s'épanouir plus tard existaient déjà virtuellement.

On s'aperçut bientôt que la place où les stèles avaient été découvertes était environnée d'une double rangée de pierres droites disposées en cercles concentriques, dont quelques-unes étaient surmontées de dalles taillées avec soin et formant une sorte de banc circulaire. M. Schliemann pensa d'abord avoir trouvé l'enceinte de la nécropole dont les stèles révélaient l'existence. Mais, en réfléchissant davantage, il crut pouvoir affirmer que cette aire arrondie n'était autre que l'ancienne *agora*, ou place publique de Mycènes, lieu de délibération des conseillers du roi. Homère parle fréquemment de ces assemblées des vieillards, réunis sous la présidence du roi, dans un emplacement à ce destiné, de forme circulaire, où ils siégent sur des dalles de pierre, habilement taillées. N'est-ce pas dans une agora de ce genre que le roi des Phéaciens, le magnanime Alcinoüs, assemble son peuple pour écouter les récits d'Ulysse? Le bouclier d'Achille, décrit par Homère, ne représentait-il pas un conseil de vieillards, assis dans un cercle sacré sur des dalles polies? Enfin, parlant de Mycènes même, Euripide n'en mentionnait-il pas l'agora circulaire? Nous partageons l'opinion de M. Schliemann d'autant plus volontiers que l'emplacement convient à merveille à un sénat grec. De même que du Pnyx d'Athènes on apercevait la plaine et la mer, de même de l'agora mycénienne, qui venait reposer sur le mur même de l'acropole, on contemplait tout le pays et le golfe d'Argos. C'était une place vraiment merveil-

leuse pour assembler les conseillers des rois fils de Pélops, dont le pouvoir s'étendait sur le Péloponèse et sur les îles, et qui avaient de là sous les yeux la plus belle partie de leurs domaines.

On peut supposer que les grands de Mycènes demeuraient auprès de l'agora; mais il est assez difficile de se représenter ce que pouvaient être leurs demeures. Je me rappelle qu'en parcourant une des collines voisines d'Athènes, j'ai pu retrouver les traces de tout un quartier de la ville antique : le roc a conservé en quelque sorte la projection des édifices détruits. Des deux côtés d'une rue étroite sillonnée par un ruisseau, on voit de petits rectangles de pierre divisés quelquefois en deux compartimens; c'étaient les maisons, dont la plupart avaient une citerne: quelques autres semblent avoir contenu des tombeaux. Le bâtiment était sans doute en bois, comme à Constantinople et dans beaucoup d'autres villes de l'Orient, ou en pierres légères, comme sont les petites maisons blanches d'Hydra et des Cyclades. L'exiguïté de ces habitations est ce qui frappe tout d'abord : on sent un peuple vivant au dehors, amateur de fêtes, de spectacles et des bavardages de la place publique. — Telles devaient être à peu près les maisons de la Mycènes homérique : les débris trouvés par M. Schliemann confirment que le bois était le plus employé des matériaux de construction. Cependant les fouilles pratiquées au-delà de l'agora, toujours auprès de l'enceinte fortifiée, ont amené la découverte d'une demeure de grande dimension; elle comprend sept chambres formées par des murailles cyclopéennes et reliées par des corridors. La plus grande chambre n'a pas moins de six mètres de long et quatre de large : elle paraît avoir été décorée avec soin, les parois étaient du moins couvertes d'un revêtement d'argile. Cependant l'étage qui nous reste était très certainement une sorte de cave ou de sous-sol : autrement on ne pourrait pas s'expliquer l'absence complète de fenêtres; de plus le niveau ne laisse aucun doute à cet égard. Les chambres découvertes par M. Schliemann servaient probablement à serrer les provisions, peut-être même à chercher pendant l'été un abri contre la chaleur. Au-dessous, des citernes creusées dans le roc conservaient dans toute sa fraîcheur les eaux de la source de Persée. Au-dessus s'élevaient des constructions en bois, dont il ne reste malheureusement que des cendres et des débris carbonisés. — Les dimensions de cette demeure ont fait penser à M. Schliemann qu'elle ne pouvait avoir appartenu à un simple particulier, mais qu'elle devait avoir été la résidence des anciens dynastes pélopides, le propre palais d'Agamemnon. C'est une hypothèse, mais pas trop invraisemblable. Si le palais du roi doit être quelque part, c'est bien dans cette partie de l'acropole, dominant

toute la plaine et à proximité de l'agora. On ne peut nier en outre que la situation ne cadre au juste avec certaines scènes des tragédies consacrées par Sophocle et Euripide aux forfaits de la maison de Pélops. C'est là qu'il faut lire l'*Électre* de Sophocle, un des plus admirables chefs-d'œuvre de la muse grecque. Il semble que le poète ait visité lui-même les lieux, tant il les décrit exactement. La scène se passe sur l'agora. « Tu vois d'ici l'antique Argos, dit le pédagogue au jeune Oreste; ici le bois sacré de la fille d'Inachos, harcelée par les taons; plus loin la place consacrée à Apollon Lycien, destructeur des loups : à gauche s'élève le temple de Junon. La ville où nous sommes, c'est Mycènes, abondante en or, et ce palais est le séjour sanglant des Pélopides. » De l'agora mycénienne, on voit en effet Argos en face de soi : dans la plaine coule l'Inachos, où se trouvait le bois sacré d'Io, la fille du fleuve, changée en génisse et aimée de Jupiter métamorphosé en taureau, — et c'est bien à gauche que l'on aperçoit les ruines du temple de Junon, l'*Heræon* célèbre de la plaine argienne. De jeunes Mycéniennes qui forment le chœur emplissent l'agora, où la vaillante Électre rencontre son frère Oreste envoyé par les dieux pour venger sur sa mère le meurtre d'Agamemnon. Ils ne se reconnaissent pas de prime abord; pour mieux tromper les soupçons, Oreste feint d'apporter la nouvelle de sa propre mort. Tout le monde est rempli de joie dans le palais, pendant qu'Électre exhale en des vers célèbres de touchantes plaintes. Enfin le frère et la sœur se reconnaissent et concertent la vengeance. Clytemnestre meurt la première : elle est frappée dans son propre palais, et ses derniers cris parviennent à l'oreille des jeunes filles sur l'agora. Mais la vengeance n'est pas complète, tant qu'Égisthe vit encore, Égisthe, le pervers conseiller, l'amant, puis l'époux de la reine. Il avait passé la journée en dehors de l'acropole; il arrive du faubourg. On le voit entrant par la porte des lions, il rencontre sur l'agora Électre et ses jeunes compagnes, tout en se dirigeant vers son palais, — où l'attend l'épée vengeresse du fils d'Agamemnon.

III.

Déblayer tout un quartier de l'ancienne Mycènes eût semblé à beaucoup d'archéologues un brillant succès; mais c'était peu pour M. Schliemann, qui avait une idée fixe : trouver le tombeau d'Agamemnon. Les pierres sculptées dont nous avons parlé et qu'il avait qualifiées, un peu pour les besoins de la cause, de stèles funéraires, lui avaient fait concevoir les plus vives espérances. La découverte de l'agora ne l'arrêta point. Avec nos idées modernes,

il semble bizarre d'enterrer les morts sous une place publique. Nous les écartons du bruit des villes, nous aimons pour eux le calme et l'ombre des cyprès dans une paisible nécropole : nous voulons cela pour leur repos, et aussi, quelque peu, pour le nôtre, car le voisinage des morts nous offusque. Mais il n'y avait rien de semblable chez les anciens : le défunt, objet d'un culte, devait reposer auprès des vivans; le bruit des rues et des places ne semblait pas incompatible avec l'éternel sommeil; les tombeaux étaient placés d'ordinaire le long des routes les plus fréquentées, et nous savons par les historiens que dans plusieurs villes, notamment à Cyrènes et à Mégare, le fondateur avait été inhumé sous la place publique. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même à Mycènes?

M. Schliemann continua donc avec ardeur. A la fin du mois d'octobre 1876, il s'aperçut qu'une vaste cavité rectangulaire de sept mètres de long sur près de trois mètres de large avait été creusée dans le roc au-dessous de l'endroit d'où la première stèle avait été tirée. C'était un tombeau; mais en même temps que l'on croyait toucher au but, de nombreux indices donnèrent à penser que des chercheurs avaient déjà passé par là. Le bouleversement du sol était manifeste : les ouvriers enlevèrent des blocs de pierre en désordre qui paraissaient avoir servi à la construction d'un monument funéraire détruit dès l'antiquité. Était-il possible d'attribuer ce bouleversement aux Argiens? N'était-il pas plutôt à craindre que les tombes n'eussent été fouillées et dévalisées une première fois? On dit que le découragement régna pendant plusieurs jours dans le camp de M. Schliemann. Mais l'heureux inventeur des trésors de Priam et d'Hélène a l'esprit persistant et opiniâtre de tous les hommes qui découvrent. Il poursuivit son œuvre au risque de ne rencontrer que ce qu'auraient oublié ou dédaigné les premiers profanateurs; et bien lui prit d'être persévérant, car les craintes ne se réalisèrent pas. — Cependant, la pluie ayant transformé en boue le sol contenu dans le premier tombeau, force fut d'y interrompre les travaux; mais une seconde excavation analogue fut bientôt reconnue sur un autre point de l'agora, et rien cette fois ne contraria l'exploration. Ici nous passons la parole à M. Schliemann : « A une profondeur de quinze pieds au-dessous de la surface du roc, dit-il, et de vingt-cinq au-dessous du sol tel que je l'avais trouvé, j'arrivai à une couche de cailloux, sous laquelle je découvris trois squelettes éloignés entre eux de trois pieds. Tous les trois avaient la tête tournée à l'est et les pieds à l'occident; ils étaient séparés du roc par une seconde couche de cailloux sur laquelle ils reposaient. »

Cinq cavités de même nature, c'est-à-dire taillées en partie dans

la roche vive et en partie formées de pierres rapportées, ont été successivement fouillées par M. Schliemann, toutes situées dans la moitié de l'agora qui confine au mur de soutènement de l'acropole. Elles ne contenaient pas moins de quinze squelettes, dont probablement deux ou trois de femmes et deux d'enfans, enfouis dans une sorte de terreau composé de cailloux et de cendres, et entourés des plus précieux trésors. Les corps étaient malheureusement dans un état de conservation si mauvais qu'ils se pulvérisaient à l'air en quelques instans. Le feu et l'humidité y avaient contribué, mais surtout l'humidité, car la crémation qu'on faisait subir aux cadavres dans la haute antiquité était trop incomplète pour s'attaquer plus loin qu'aux chairs. Les débris de cendre et les traces de la fumée montrent qu'à Mycènes l'opération avait lieu dans le tombeau même. On plaçait un bûcher dans le fond, et le corps était brûlé sur place; les couches de cailloux qui l'entouraient avaient pour but de faciliter la combustion en permettant à l'air de circuler. Avec un pareil procédé, on ne saurait prétendre à réduire un cadavre en de véritables cendres, pouvant être enfermées dans une urne. Les expériences récemment faites en Allemagne et en Italie ont prouvé combien ardente et prolongée doit être l'action du feu pour arriver à ce résultat. A Mycènes, les corps étaient plutôt grillés que brûlés. — Il paraît qu'à la nouvelle de ces trouvailles un grand concours de curieux afflua à Mycènes de tous les villages voisins et de toute la Grèce : ils ne virent que quelques tibias et une belle mâchoire bien conservée sur laquelle nous reviendrons. Un artiste grec a pu en outre peindre un buste momifié, qui résista plus que les autres à l'action de l'air. Le reste, M. Schliemann seul l'a vu.

Ces ossemens d'ailleurs ne sont qu'un accessoire dans les découvertes de M. Schliemann. Le véritable intérêt des tombes mycéniennes n'est pas là : il est dans les objets précieux dont elles regorgeaient. Il était d'usage chez la plupart des anciens peuples d'enterrer avec les morts tout ce dont ils avaient l'habitude de se servir de leur vivant. C'est que la mort, dans les idées primitives de l'humanité, ne dégageait pas l'homme des besoins terrestres : le parent, l'ami, le maître qu'on avait perdu vivait encore dans le tombeau. On se plaisait à le parer de ses plus riches vêtemens, à laisser auprès de lui ses armes et les objets qui lui étaient d'un usage familier. C'est à ces idées qu'obéissait le Scythe qui immolait les chevaux de son maître sur son tombeau, l'Inca auteur de ces momies dont M. Wiener rapportait dernièrement des modèles, l'Égyptien qui dans les tombes de l'ancien empire révélées par M. Mariette plaçait à la disposition du défunt tout ce qui avait charmé sa vie terrestre et pouvait la lui rappeler encore. Il n'en

était pas autrement en Grèce. De là les monceaux de bijoux et d'objets d'or, d'argent, d'ivoire, de cristal, de bronze qui ont été tirés des tombeaux de Mycènes.

Des vêtemens, il n'est naturellement rien resté. Le temps et le feu ont anéanti les tissus, ainsi que le bois et le cuir. Mais tout ce qui est métallique a survécu, et l'on a retrouvé à peu près intacts les ornemens et les bijoux dont la plupart des corps étaient littéralement couverts. Le visage de quelques-uns était revêtu de masques d'or, en même temps que leur front portait un diadème ou une couronne du même métal. Formés d'une feuille d'or très mince, les masques représentaient sans doute assez exactement les traits du défunt, comme ceux de Phénicie ou d'Égypte ; mais la ténuité du métal n'a pas résisté à l'écrasement du sol, et il est impossible aujourd'hui de distinguer les physionomies. Les diadèmes ou couronnes sont également en or repoussé : ils consistent en une feuille d'or d'un oval très allongé, bordée d'un fil de cuivre pour y donner plus de consistance et qu'on enroulait sans doute autour de la tête, en attachant les deux extrémités sur la nuque, de sorte que la partie la plus large se posât au milieu du front. Une plaque d'or de même forme, mais beaucoup plus grande, et sur un des côtés de laquelle sont fixées d'autres feuilles plus petites qui se dressent comme des fleurons, est qualifiée de couronne par M. Schliemann. Les dimensions de cet objet nous font supposer qu'il s'agit plutôt d'une sorte de pectoral que l'on plaquait sur la poitrine comme un hausse-col. Ce qui pourrait venir à l'appui de cette idée, c'est le véritable pectoral trouvé sur la poitrine d'une femme et marquant la place des seins : l'usage de ce genre de parure était donc connu à Mycènes. Quoi qu'il en soit, le bijou qualifié de couronne par M. Schliemann est le chef-d'œuvre de l'orfévrerie mycénienne : il est orné dans toute son étendue d'une série de petits médaillons représentant les dessins les plus variés : des boules, des spirales, des cercles concentriques, des méandres, des étoiles de toutes les formes. Ces médaillons étaient gravés en creux sur une pierre dure et d'un grain très fin : l'ouvrier venait ensuite presser la feuille d'or dans ce moule pour lui en faire prendre l'empreinte. Ce mode de travail était également suivi pour les petites feuilles d'or servant de fleurons, et pour le plus grand nombre des objets d'or trouvés à Mycènes. Il est remarquable en effet que l'or y est presque toujours employé en feuilles et rarement en lingot ou en fil.

Sur la tête des femmes, la chevelure était fixée par de belles épingles d'or, terminées quelquefois par des boucles de cristal de roche : elle était ornée çà et là de spirales d'or, et surmontée probablement d'un diadème. On a trouvé un grand nombre d'objets précieux per-

cés d'un trou qui formaient des colliers : quelques-uns sont de véritables bijoux qu'on s'étonne de voir figurer dans un ornement de ce genre, décorés et travaillés avec un art des plus délicats. Ils paraissent avoir été enfilés pêle-mêle avec des perles ou des lentilles des matières les plus précieuses : cristal de roche, onyx, agate, ambre, ivoire. Quant aux vêtemens, ils étaient décorés de riches boutons, dont la plupart étaient en bois recouvert d'une feuille d'or, et fixés avec des broches des formes les plus variées. Une de ces broches, qui représente une femme placée au milieu d'un anneau d'or et étendant les bras, est certainement un des joyaux les plus riches de la collection Schliemann. Une ceinture d'or servait à relever les longs vêtemens des femmes. Mentionnons enfin les boucles d'oreilles, les bagues, les bracelets. Un de ces derniers rappelle exactement la forme des bracelets modernes, ornés d'un médaillon.

Les objets que nous venons d'énumérer s'expliquent pour la plupart d'eux-mêmes. Boutons, boucles d'oreilles, broches, épingles, etc., ont leurs similaires dans les usages actuels. Mais les Mycéniens avaient des ornemens particuliers dont on présume l'emploi, sans pouvoir l'affirmer : c'étaient des bijoux légers, formés de feuilles d'or repoussé, et portant pour la plupart de petits trous sur les bords. Selon toute vraisemblance, on les cousait sur les vêtemens. Beaucoup ont la largeur d'une pièce de cinq francs : ce sont des papillons, des griffons, des cerfs, ou des feuilles de laurier ou d'autres arbres, tantôt isolés, tantôt groupés de manière à figurer des croix et des étoiles. D'autres atteignent la largeur de la paume de la main : c'est la dimension d'une série de plus de sept cents feuilles à peu près rondes, découvertes dans le troisième tombeau seulement. Comment supposer que des feuilles d'or grandes comme une coquille de pèlerin pouvaient être plaquées en si grand nombre sur les vêtemens? Il est à croire qu'on avait placé dans le sépulcre toutes celles qui avaient appartenu au défunt. Toujours est-il que ces feuilles d'or sont l'objet le plus typique de l'art ornemental à Mycènes. L'imagination des orfèvres s'est donné carrière en toute liberté, et avec une variété infinie. Tantôt il y a un cercle central entouré de méandres compliqués, ou d'une série d'autres petits cercles, ou de spirales : tantôt c'est une étoile dont les pointes varient de nombre et de forme. D'autres fois les sujets sont empruntés au règne végétal ou animal, tout en conservant cependant un point central, comme dans un bouclier : ce sont des papillons à grandes ailes avec des nervures rayonnantes, — des coquilles rappelant les coquilles de pèlerin, — des poulpes dont les suçoirs vont se terminer en gracieuses spirales. Le poulpe, soit dit en passant, joue un grand rôle dans l'ornementation mycénienne.

On remarquera combien est singulière l'infinie variété des sujets quand il était si facile de multiplier indéfiniment le même, puisqu'on travaillait en quelque sorte au moule. En cela, l'on sent déjà le goût des Hellènes, qui mettaient de l'art jusque dans les objets les plus vulgaires et ne connaissaient pas cette production industrielle de nos jours où l'ouvrier n'est qu'une machine à faire éternellement le même objet, en attendant qu'un ingénieur invente une véritable machine pour le remplacer. L'art et l'industrie avaient des affinités plus intimes en Grèce que dans nos sociétés modernes.

Parmi les objets placés dans les tombeaux, non plus pour parer les morts, mais comme leur ayant appartenu, figurent les armes. La lance et l'épée, compagnons du guerrier pendant sa vie, le suivaient dans la tombe. Les armes trouvées à Mycènes sont les unes de bronze, les autres de pierre; il y a comme un mélange de deux âges de la pierre et du bronze, auxquels d'ailleurs on aurait tort d'attribuer un sens chronologique trop absolu. En général, les armes de jet étaient terminées par des pointes d'obsidienne, comme les flèches et les javelots des guerriers de l'ancien Mexique : les armes d'hast étaient de bronze. M. Schliemann a ramassé auprès des squelettes un assez grand nombre d'épées, dont quelques-unes à deux tranchans, de pointes de lance, de haches, vraisemblablement employées pour le combat. Plusieurs épées avaient des poignées d'or ciselé qui ont été retrouvées : quant au bois des lances et au manche des haches, il a été détruit sans laisser de traces : tel a été aussi le sort des arcs et des flèches. — Auprès de plusieurs cadavres avaient été déposés de longs cylindres d'or en feuille contenant çà et là de la cendre de bois : ils recouvraient sans doute des sceptres; c'est du moins ce que l'on peut conclure de la proximité d'ornemens d'or, de cristal de roche ou d'argent, qui semblent avoir servi à en décorer le sommet. On sait que ces emblèmes de la royauté, sorte de houlettes des pasteurs des peuples, se terminaient par une espèce de pommeau.

On avait coutume dans l'antiquité non-seulement de placer auprès des morts les objets qui leur avaient été d'un usage quotidien, mais encore de leur offrir des repas. A Mycènes, on avait déposé des provisions de bouche dans les tombeaux. C'est à les contenir que servaient les nombreux vases qui ont été découverts : on ne saurait en expliquer autrement la présence, d'autant moins qu'il y a dans le nombre de simples chaudrons de cuivre, de l'apparence de ceux qu'on emploie encore à présent dans les cuisines, et de grands pots vulgaires en terre cuite. Ces derniers sont faits au tour pour la plupart, mais avec des formes généralement peu élégantes; quelques-uns sont encore fabriqués à la main; de ce nombre est

un vase portant deux seins de femme, genre d'ornement fort usité dans la haute antiquité. Les dessins sont grossiers et lourds, et l'on peut dire que la céramique mycénienne est encore dans l'enfance. — Tout différens sont les vases d'or et d'argent, plus nombreux encore que les autres, et dont la forme rappelle souvent celle des plus beaux produits de l'art classique. Quelques-uns par exemple se rapprochent des *canthares*, aux larges anses élevées; d'autres, assez semblables à nos aiguières modernes, ont un couvercle retenu par un fil d'or; d'autres enfin, les plus nombreux, ont une anse comme une tasse évasée, tantôt reposant directement sur le fond, tantôt montée sur un pied. L'ornementation est à peu près du même style que celle des feuilles d'or: étoiles, spirales, cercles, se croisent et s'enchevêtrent à l'infini. Le chef-d'œuvre des vases de Mycènes est une coupe d'or montée sur un pied fort élégant, et portant deux anses sur chacune desquelles repose une colombe. Outre la réelle élégance et le mérite du travail, il s'y attache un intérêt tout spécial, par la ressemblance avec la coupe de Nestor décrite par Homère. C'est en effet dans une coupe ornée de colombes d'or que le sage donneur de conseils de l'armée grecque avait coutume de boire: malgré quelques différences de détail, l'identité de style entre les deux objets n'est pas contestable.

Les richesses considérables déposées dans ces tombeaux et dont la valeur intrinsèque dépasse cent mille francs ne permettent pas de douter que les restes déterrés sous l'agora de Mycènes n'appartiennent à de hauts et puissans seigneurs de l'antiquité. Les ornemens royaux viennent à l'appui; jamais des particuliers n'auraient été inhumés en compagnie de couronnes et de sceptres! Mais étaient-ce bien les tombes du roi des rois lui-même et de ses compagnons? M. Schliemann n'hésite pas une seconde à admettre l'affirmative. Le 28 novembre 1876, il annonçait sa découverte au roi des Hellènes par un télégramme triomphant: « Avec une joie extrême, dit-il en français, j'annonce à votre majesté que j'ai découvert les tombeaux que la tradition dont Pausanias se fait l'écho désignait comme les sépulcres d'Agamemnon, de Cassandre, d'Eurymédon et de leurs camarades tués pendant le repas par Clytemnestre et son amant Égisthe... Que Dieu veuille que ces trésors soient la pierre angulaire d'une immense richesse nationale! » En même temps, M. Schliemann publiait dans tous les journaux de l'Europe qu'il avait exhumé le propre cadavre d'Agamemnon. Au roi des rois seul pouvait appartenir cette forte mâchoire ornée de trente-deux belles dents! au roi des rois seul ce visage masqué d'or qui portait encore l'empreinte du majestueux sourire du fils d'Atrée! Dans les premiers transports de l'enthousiasme, ces argu-

mens avaient paru sans réplique au savant docteur. Plus tard, en écrivant son livre, il préféra s'en tenir aux motifs tirés de Pausanias. Le géographe grec mentionne cinq tombeaux, et c'est précisément le nombre de ceux qui ont été découverts sous l'agora. Cette coïncidence dans le nombre serait certes un fort argument en faveur de l'identité des squelettes mycéniens. Par malheur le gouvernement grec ne jugea pas à propos de s'arrêter en même temps que M. Schliemann. M. Stamataki, surintendant des antiquités dans le royaume, fut chargé de continuer les fouilles, et tout récemment une sixième tombe a été trouvée dans la même moitié de l'agora où avaient été déblayées les premières et à l'extrémité occidentale. Les objets qu'elle renfermait, et les squelettes, dont un avait un masque d'or, ne permettent pas de douter qu'elle ne date de la même époque que les autres. C'est donc six tombes au moins et non pas cinq qui avaient été creusées sous l'agora de Mycènes. Comment, dès lors, les identifier avec les cinq dont parle Pausanias? Quand nous prenons le géographe grec en flagrant délit d'erreur, comment croire à l'exactitude des noms qu'il nous rapporte? — D'ailleurs, même en passant condamnation sur la divergence dans le nombre des tombeaux, il faudrait être assurés que Pausanias les plaçait réellement dans l'acropole et non dans la ville basse : c'est probable, d'après le texte de son récit, mais non pas absolument avéré. Enfin, la première de toutes les conditions pour trouver le tombeau d'Agamemnon, c'est qu'Agamemnon ait existé : n'oublions pas que, si certains savans l'affirment, beaucoup d'autres non moins savans prétendent que le roi des rois a vécu seulement dans l'imagination des poètes. Cela simplifierait singulièrement la question.

Ce sont là de bonnes raisons de douter des assertions de M. Schliemann : il y en a d'autres qui ne permettent même plus de douter. Si nous possédions le tombeau d'Agamemnon, il est clair que nous y reconnaîtrions les caractères de la civilisation homérique. Or les objets de la collection Schliemann révèlent une culture inférieure et par suite antérieure à celle de *l'Iliade*.

Dans Homère, il est peu question de l'écriture : cependant on en parle une fois et en termes trop précis pour qu'on puisse contester qu'aux temps de la guerre de Troie la connaissance de cet art merveilleux commençât à se répandre dans les pays grecs. En Asie-Mineure, dans la colline qu'il a qualifiée d'Ilion, M. Schliemann lui-même avait déterré des inscriptions gravées sur des vases. Il est vrai que les caractères, dont le sens mystérieux ne s'est dévoilé qu'aux yeux d'un sinologue appliquant en Asie-Mineure les règles de l'écriture chinoise, attendent encore leur Champollion; mais ce n'en sont pas moins certainement des inscriptions. A Mycènes au

contraire, pas un des objets tirés des tombes royales ne porte la moindre lettre.

L'absence du fer à Mycènes est bien plus concluante encore. Les métaux qu'on y a rencontrés sont l'or, venant probablement des rives du Pactole, l'argent que fournissaient les mines de Grèce, mais dont les Phéniciens étaient peut-être les seuls à connaître la préparation, enfin le cuivre et le bronze, dont l'origine phénicienne est d'autant moins douteuse que l'île de Chypre, le grand centre de l'extraction du cuivre, à qui elle a donné son nom dans toutes les langues modernes, était fréquentée par les Phéniciens dès la plus haute antiquité. Mais il n'existe pas trace de fer dans les tombeaux de Mycènes, tandis que ce métal est connu dans les poèmes homériques. Le fer, dans *l'Iliade*, est encore un objet de luxe. Sa fabrication était probablement tenue secrète dans certaines familles, ou chez certains peuples; mais il était dans le commerce, et tendait déjà à remplacer le bronze.

Les tombeaux qui nous occupent sont donc antérieurs à l'époque dite homérique : ils nous révèlent une civilisation plus ancienne née de l'influence orientale s'exerçant sur les Grecs primitifs, les Pélasges comme on les appelait, encore à l'état barbare. C'est aujourd'hui un fait bien connu que cette invasion des Phéniciens dans tout le bassin de la Méditerranée. Et ce n'était point seulement pour leur propre compte que ces hardis navigateurs sillonnaient les mers, c'était aussi pour le compte des Égyptiens, dont ils furent souvent les vassaux, et des autres peuples dénués de marine. Ils tenaient dans l'ancien monde la place qu'ont prise aujourd'hui les Anglais et les Juifs. — L'influence du commerce de l'Orient a laissé à Mycènes les preuves les plus manifestes: on a trouvé des vases de porcelaine égyptienne, des objets d'ivoire sculpté, et certains gobelets particuliers qui avaient été importés par les trirèmes de Tyr ou de Sidon, et achetés peut-être à ce marché gréco-phénicien qui se tenait jadis à Argos au rapport d'Hérodote. Un savant archéologue français, M. Rayet, qui a visité Mycènes pendant les fouilles, nous a fait observer en outre certains objets, de style phénicien, grossièrement travaillés, et probablement contrefaits sur les lieux. — Mais, en somme, ces objets, importés ou contrefaits, sont bien peu nombreux auprès de la masse des produits de l'industrie indigène. C'est surtout en fournissant les métaux que l'Orient a puissamment agi sur la civilisation mycénienne. Il n'est pas possible de rattacher sérieusement à rien de connu le style, — si style il y a, — des trésors de Mycènes. Ce n'est pas que les rapprochemens ne soient faciles : on peut toujours en faire : certains ornemens m'ont rappelé les bijoux scandinaves de Stockholm ou de Copenhague; d'autres

semblent imités de certains objets barbares trouvés dans la vallée du Danube. Des comparaisons avec l'Égypte ou l'Assyrie ne seraient pas moins aisées. Mais on ne saurait être trop réservé, quand de ressemblances lointaines on veut conclure à des relations entre les peuples. Que de fois ces ressemblances dont on s'ingénie à deviner les causes proviennent simplement de ce fonds commun à tous les hommes qui les conduit aux mêmes découvertes, aux mêmes usages, aux mêmes industries, sans qu'ils se soient concertés, par cela seulement qu'ils ont les mêmes besoins, par cela seulement qu'ils sont hommes! Il en est de même dans les institutions, le costume, la religion, l'art. On a relevé sur les monumens de l'Anahuac des méandres semblables à ceux de la Grèce; qui oserait en conclure que l'art mexicain vient de l'art grec?

Pour nous, sans nier la part des influences étrangères, nous ne croyons pas qu'on puisse contester à l'art mycénien d'être dans son ensemble un produit de l'esprit local. C'est un germe de l'art grec, mais un germe imparfait venu trop tôt et qui mourut avant de s'épanouir. Il correspond à la société des temps héroïques, à cette espèce de féodalité dont la poésie et la tradition ont gardé la mémoire, et qui disparut longtemps avant la grande époque de la civilisation hellénique. Parmi les objets trouvés sous l'agora de la ville d'Agamemnon beaucoup pourraient servir à illustrer *l'Iliade*, qui représente l'âge héroïque à son déclin. Cependant, comme on l'a vu, les tombes royales de Mycènes sont certainement antérieures à l'époque que peint Homère. Quoiqu'il soit toujours dangereux de risquer une date dans le domaine préhistorique, on peut affirmer avec quelque certitude qu'elles remontent au XIe ou même au XIIe siècle avant l'ère chrétienne. Grâce à ces belles trouvailles, on soulève un coin du voile qui recouvre la Grèce primitive, et l'on peut ajouter un chapitre à l'histoire de celui de tous les peuples qui passionne le plus notre curiosité. C'est là, ce nous semble, un assez beau titre de gloire pour que M. Schliemann s'en contente et renonce, à tout jamais, aux reliques d'Agamemnon.

GEORGE COGORDAN.

L'ENFANCE A PARIS

LA MENDICITÉ. — LES ASILES. — LES REFUGES.

I.

Beaucoup de légendes ont cours sur l'organisation de la mendicité des enfans à Paris. On a parlé de bandes d'enfans qui mendieraient pour le compte d'un entrepreneur, d'infirmités qu'on leur apprendrait à simuler, et qu'on entretiendrait même avec soin chez eux pour émouvoir la charité des passans. Il y a, grâce à Dieu, dans tout cela beaucoup d'exagérations, mais pourtant un fond de vérité. Rares sont les cas semblables à celui d'un enfant arrêté l'année dernière et qui avouait avoir appris de sa mère à simuler les *attaques de nerfs*, c'est-à-dire dans son intention l'épilepsie. Je crois même qu'il faut ranger au nombre des histoires tout à fait imaginaires celle de cette femme qui attachait, dit-on, sur les yeux de son enfant pendant la nuit des coques de noix remplies d'insectes pour amener une inflammation qui excitait le jour la sympathie des passans. Mais une chose cependant est certaine : c'est que, lorsqu'un enfant est atteint de quelque infirmité naturelle, cette infirmité devient trop souvent pour ses parens un gagne-pain. Quelques personnes peuvent se rappeler d'avoir rencontré, il y a trois ou quatre ans, sur les ponts ou aux Champs-Élysées un pauvre enfant aux jambes contrefaites silencieusement adossé à un pilier ou à un tronc d'arbre et qui n'avait pas besoin de s'adresser au public pour émouvoir la compassion. Ses journées devaient être très fructueuses ; qui aurait été assez denaturé pour lui refuser l'aumône ? Quelques âmes charitables s'avisèrent un jour de lui faire cadeau de vêtemens chauds. Au bout de deux ou trois jours, ces vêtemens n'étaient plus sur son dos. On s'informa alors de l'adresse de ses

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 1er décembre 1876, du 1er mars 1877 et du 1er juin 1878.

parens, et on leur proposa de faire admettre leur enfant à l'hospice des enfans incurables; ils acceptèrent. Peu de temps après, ils vinrent le retirer. Ils avaient vécu de son infirmité, et ils ne pouvaient prendre l'habitude de s'en passer.

En dehors de ces cas exceptionnels, les enfans qui mendient se divisent en deux catégories. Les uns mendient pour leur propre compte, parce qu'échappés du logis paternel ils ont besoin de quelques sous pour aller jusqu'au bout de leur journée. Ils fréquentent également la porte des casernes pour obtenir leur part de la soupe des soldats. Avec cette pitance quotidienne et quelques aumônes extorquées de ci et de là, ils peuvent tenir plusieurs jours sans que la faim les force à rentrer au logis. Arrêtés par la police, ils sont immédiatement, et sans intervention de la justice, rendus à leurs parens, dont ils ont à redouter parfois une correction méritée sans doute, mais un peu trop vigoureuse. Ceux-ci sont les moins intéressans, mais non pas les plus nombreux. Les trois quarts des enfans qui mendient ne font qu'obéir aux ordres de leurs parens. Le produit de la mendicité quotidienne de l'enfant est un petit *boni* régulier qui vient s'ajouter à la journée du père, quand il travaille et n'est pas un ivrogne. Instruits par leurs parens, souvent maltraités s'ils ne rapportent qu'une somme insuffisante, ces enfans finissent par acquérir une grande habileté dans l'art d'exploiter la charité des passans en échappant aux agens. L'un vendra des violettes ou des roses, l'autre du mouron pour les petits oiseaux. Un troisième s'arrêtera à la porte d'un pâtissier en renom, jetant à travers les vitres un regard mélancolique sur les gâteaux; le moyen qu'une mère qui sort au même moment avec un enfant bien repu ne soit pas émue par le contraste et ne lui fasse pas la charité de quelques sous? Que cet enfant soit arrêté et fouillé au poste, on le trouvera porteur de bons de pain et de viande suffisans pour faire vivre sa famille pendant plusieurs jours, et d'une somme qui sera relativement considérable. C'est ainsi qu'une somme de trois francs était trouvée l'année dernière dans les poches d'un enfant arrêté sur le boulevard parce qu'il se cramponnait aux jambes des passans en disant qu'il n'avait pas mangé de la journée. Heureux si parmi les objets dont ces enfans sont porteurs on n'en trouve pas quelques-uns de suspects et qui sentent le larcin. Sauf en ce cas particulier, il est très rare qu'il soit donné suite à une arrestation pour mendicité. Sur 222 arrestations opérées en 1877, il n'y a eu que 33 poursuites et 23 condamnations. Cette indulgence n'a en réalité qu'un seul effet : permettre au petit mendiant de prendre l'habitude du vagabondage et de faire son apprentissage du *vol à la tire*.

Il y a encore une catégorie assez nombreuse d'enfans qui accom-

pagnent leurs parens lorsque ceux-ci se livrent eux-mêmes à la mendicité. C'est un spectacle d'un effet infaillible lorsqu'on voit assise sous une porte cochère, par une froide journée d'hiver, une mère ayant dans ses bras un enfant de quelques mois placé sur ses genoux et à côté d'elle un ou deux enfans encore en bas âge; les aumônes pleuvent, et la recette sera très fructueuse. Notez que, dans le quartier où demeure cette femme, il y a très probablement une crèche, certainement un asile où l'enfant pourrait passer la journée au chaud sous la surveillance maternelle des sœurs; mais que deviendrait la recette? Les sceptiques vont jusqu'à prétendre que beaucoup de ces enfans sont loués. Je ne voudrais pas répondre que le cas ne se présente jamais; je dois dire cependant que des recherches assez complètes ne m'ont jamais mis en présence d'un fait de cette nature. Un grand nombre de ces familles de mendians demeurent dans une des rues les plus mal famées de Paris, la rue Sainte-Marguerite-Saint-Antoine. Il y a là un vaste garni qu'on nomme familièrement l'*hôtel des Mendians*, qui contient près de 100 locataires. On y accède par un couloir tellement étroit que l'homme le plus mince ne saurait y passer de front. Le garni se compose de chambrées et de cabinets. Les chambrées sont pour les travailleurs, charretiers, débardeurs, mariniers qui sont employés le long du canal Saint-Martin. Les cabinets sont réservés pour les mendians et pour l'attirail de leur industrie, instrumens de musique, chiens savans, mauvaises gravures, boîtes en carton, etc. Chacun a une infirmité, trop souvent vraie, parfois simulée, qu'il s'offre à vous exhiber, et cette infirmité est souvent d'un assez bon rapport. Le garni des mendians n'est pas en effet plus misérable que beaucoup d'autres, et de tous ceux que j'ai visités, c'est le seul qui contienne dans une large salle vitrée deux billards en assez bon état. C'est là que les mendians se délassent au retour de leur journée; l'heure de jeu se paie trois sous, et les *gosses* (pour leur donner leur nom générique), dès que leurs petits bras s'élèvent à la hauteur du tapis, s'exercent à manier la queue.

Mais, dira-t-on, est-il possible de soutenir que, parmi ces enfans qui mendient dans les rues, il n'y en ait pas un seul qui n'y soit poussé par quelque impérieux et irrésistible besoin, réclamant un soulagement immédiat? Assurément, lorsqu'il s'agit d'exceptions, on ne peut pas affirmer péremptoirement que tel ou tel cas ne s'est jamais présenté ou ne se présentera jamais; mais je n'hésite pas à dire, ayant étudié la question de très près et dépouillé un très grand nombre de dossiers, que, sur 100 enfans qui mendient, il y en a 99 qui exercent une industrie habituelle à laquelle ils sont façonnés par leurs parens, et qu'en s'abandonnant à ce sentiment si naturel de ne pas leur refuser un modique secours, on encou-

rage cette industrie avec toutes ses conséquences. Le moyen cependant de se montrer impitoyable et de s'exposer à ce qu'un enfant, fût-ce un seul, se couche sans manger le soir, après avoir tout le jour imploré inutilement la charité des passans! Le moyen? Il est bien simple, et il ne dépend que des personnes charitables de l'employer. Il y a à Paris une œuvre trop peu connue, dont le siége est rue Delaborde, n° 6, et qui est intitulée : OEuvre de l'assistance par le travail. Cette œuvre se charge de prendre et de fournir des renseignemens sur tout mendiant dont le nom et l'adresse lui sont envoyés, et, après avoir pris ces renseignemens, elle se charge également de faire parvenir des secours si on le désire. En envoyant à cette œuvre l'adresse d'un enfant qui mendie, et en remettant à l'enfant un bon de fourneau économique pour subvenir aux besoins de la journée, on a satisfait aux obligations de l'humanité et on n'a pas encouragé une détestable industrie, pour laquelle on se sent disposé à être encore plus sévère lorsque le hasard vous a rendu témoin des efforts que font certains ouvriers consciencieux pour préserver leurs enfans de la mendicité. Dans un de ces garnis où les enfans vivent en si tristes conditions, j'ai vu par contre une famille composée de quatre enfans et du père : la mère était morte; le père, sculpteur sur bois, faisait lui-même l'éducation de ses enfans, et à dix heures du soir, le père étant absent, deux des enfans travaillaient à la lueur d'une chandelle fumeuse, et le plus jeune dormait sous la surveillance de l'aîné. En envoyant ses enfans mendier, cet homme aurait pu se faire une recette de 5 à 6 francs par jour.

La mendicité des enfans à Paris avait encore pris, il y a quelques années, une forme assez originale dont on n'a probablement pas perdu le souvenir. Tous les amateurs de musique peuvent en effet se rappeler le temps où ils s'arrêtaient avec plaisir dans les rues et sur les promenades pour entendre des petits Italiens qui, s'accompagnant les uns sur la harpe et les autres sur le violon, chantaient à plein gosier et d'une voix nasillarde ces airs napolitains dont l'écho réveille en nous de jeunes et poétiques souvenirs : la barcarolle de *Santa Lucia*, ou la romance de *Io ti voglio ben assai*. Plus d'un peut-être parmi ces dilettanti se souvient d'avoir maudit l'intervention de la police, lorsque ces enfans, interrompus au plus beau de leurs chants, s'enfuyaient à toutes jambes devant elle; mais il pouvait se consoler lorsque dans le courant de l'été il les retrouvait, plus libres, sur la plage de Dieppe ou de Trouville, chantant au milieu d'un cercle de jeunes femmes élégantes quelques chansons dont elles ne comprenaient peut-être pas la grossièreté. Veut-on savoir quel odieux trafic se cachait derrière ce poétique vagabondage? Ces enfans étaient presque tous originaires de quelque

province du royaume de Naples et en particulier de la Basilicate, où vers l'âge de cinq ou six ans ils avaient été vendus par leurs parens, moyennant une somme une fois payée, à des entrepreneurs qui les emmenaient en France, en s'appliquant à leur faire oublier leur lieu de naissance et jusqu'à leur nom. A Paris, ils vivaient ensemble par chambrées, au nombre de vingt ou trente, dans les quartiers les plus misérables de la ville, en particulier dans les environs de la place Maubert. Tous les matins, ils étaient lancés deux par deux dans la ville, et ils devaient rapporter le soir une certaine somme à laquelle ils étaient *taxés*, sous peine de mauvais traitemens poussés parfois tellement loin que plus d'un parmi ces entrepreneurs a comparu devant la police correctionnelle. Il y avait là une véritable traite des petits blancs à laquelle une loi du parlement italien a mis un terme en interdisant sous des peines assez sévères ces ventes d'enfans. Cette loi, combinée avec une action vigoureuse de la police française, a fait disparaître de nos rues les petits chanteurs italiens, en diminuant du même coup le chiffre des arrestations annuelles dans lequel ceux-ci figuraient pour une quantité considérable, et j'avoue ne pas pousser l'amour de la musique au point de les regretter.

II.

L'instinct, la misère, la complicité des parens, telles sont donc en résumé les trois causes principales du vagabondage et de la mendicité. En ce qui concerne le vagabondage, il y en a cependant une quatrième : ce sont les entraînemens de toute nature qui déterminent les jeunes filles à se livrer à la prostitution clandestine. La prostitution à ses débuts n'est souvent, et en particulier pour les mineures, qu'une des formes et une des conséquences du vagabondage. Je ne puis donc m'abstenir de traiter cette question délicate, en y apportant cependant la réserve que commandent le lieu et le sujet. Il est d'autant plus nécessaire de ne pas s'arrêter devant les répugnances que ce sujet soulève et de montrer comment la surveillance de la police contient et réprime dans la mesure du possible cette forme, la plus triste de toutes du vagabondage, que nous assistons depuis quelques années à une véritable levée de boucliers, non-seulement contre l'organisation, mais contre le principe même de cette surveillance. Il n'est personne dont l'attention n'ait été éveillée par tout le bruit qui s'est fait depuis deux ans à propos de la police des mœurs. La campagne a été entamée au conseil municipal de Paris par les gros bonnets du radicalisme. Une partie de la presse a fait chorus, et l'opinion, troublée par des déclamations qu'on appuie sur des faits faux, semble par momens

concevoir quelques hésitations. Ce n'eût rien été cependant si les meneurs de cette campagne n'avaient reçu le renfort tout à fait inespéré de quelques personnes pieuses, qui, enflammées d'un zèle chrétien pour le salut de ces créatures égarées, mais se trompant, dans ma conviction, sur les moyens de leur venir en aide, ont contracté une alliance involontaire avec les coryphées de la libre pensée pour obtenir le rappel des dispositions qui régissent en France la prostitution. Déjà il y a quelques années, devant une croisade entreprise par la *Ladies Association*, l'Angleterre a dû s'arrêter dans la voie où elle était entrée, et le parlement Anglais a reculé, au grand regret de tous les hommes pratiques, devant l'extension à la ville de Londres des *Sanitary Acts* qui régissent les villes de garnison. L'association s'est étendue sur le continent. Elle a tenu un congrès à Genève; elle a même fondé un journal qui rassemble sans les contrôler tous les *faits divers* relatifs à la police des mœurs, et se fait une arme contre l'existence de cette police des erreurs supposées des agens, avec autant de fondement qu'on se ferait une arme contre l'existence des tribunaux des erreurs des sergens de ville. Grâce à la collection de ces forces si diverses, l'idée de la suppression de la police des mœurs commence à faire quelque chemin, et le camp où elle est accueillie avec le plus de faveur est naturellement celui des intéressées, dont plus d'une, prise en contravention, menace aujourd'hui la police « de lui faire une affaire avec la presse. » Par ce temps de concessions, je ne serais pas étonné d'assister quelque jour au succès de cette croisade, dans laquelle on voit avec regret se dépenser une grande somme d'ardeur, de courage et de charité mal dirigée; ce résultat ne sera obtenu qu'au grand détriment, non-seulement de la décence extérieure, mais de la moralité véritable. C'est ce que je voudrais démontrer, en laissant de côté toutes les raisons hygiéniques qui militent en faveur du maintien de la police des mœurs, et en me bornant à établir comment la surveillance de la police réprime et prévient, en ce qui concerne principalement les jeunes filles mineures, cette forme spéciale du vagabondage.

On ne saurait imaginer, à moins d'avoir vu les choses par soi-même et de ses yeux, combien est précoce l'instinct qui pousse les jeunes filles à descendre dans la rue. Une mère est appelée un jour à la préfecture de police pour fournir des renseignemens sur sa fille âgée de quinze ans que les agens avaient arrêtée. « Il y a longtemps, répond-elle, qu'elle m'a quittée pour se livrer au vagabondage et aux hommes. » Cette réponse brutale n'exprime qu'un fait très fréquent dans les classes inférieures et que les chiffres vont confirmer; sur 2,582 femmes arrêtées en 1877 pour la prostitution clandestine, plus de 1,500 étaient mineures; le plus

grand nombre avaient de quinze ans à dix-huit ans. C'est l'âge où la jeunesse commence à bouillonner, où la beauté se développe, où s'affaiblit le souvenir des leçons du catéchisme et de l'école; c'est l'âge aussi où cesse l'apprentissage et où la jeune fille se trouve mise en demeure de subvenir à ses besoins, et de se mettre résolûment au travail. Mais il n'est même pas rare de voir des arrestations opérées en flagrant délit au-dessous de quinze ans. J'ai vu à la préfecture de police le dossier d'une petite fille dont la première arrestation remontait à l'âge de treize ans, et ce n'était pas là un cas exceptionnel et isolé. Cette catégorie des jeunes filles arrêtées pour prostitution clandestine constitue ce qu'on appelle en style administratif la catégorie des *insoumises*, ainsi appelées parce qu'elles ne veulent pas se soumettre à la formalité de l'inscription et aux obligations que l'inscription impose. C'est vis-à-vis d'elles et contre elles qu'il est fait usage de ce droit discrétionnaire de l'inscription d'office qui est aujourd'hui l'objet de si vives attaques. J'ai voulu me rendre compte par moi-même de la façon dont ce service fonctionne, et, soit en assistant à des interrogatoires, soit en dépouillant des dossiers déjà anciens, j'ai vu défiler plus de 150 cas d'arrestations. Si les personnes charitables qui dirigent contre l'administration de la préfecture de police de si vives attaques avaient la possibilité d'en faire autant, elles auraient d'elles-mêmes laissé tomber de leurs mains la plupart des armes qu'elles emploient, vaincues par la vérité.

Cherchons d'abord où et comment s'exerce cette triste industrie de la prostitution clandestine. Un peu partout, sur les boulevards, dans les rues qui mènent aux endroits fréquentés, sur les promenades, mais en particulier à l'intérieur où à l'entour des bals publics de bas étage. Quelques-uns de ces bals sont situés au centre du vieux Paris, en pleine rue Mouffetard, comme le bal du Vieux-Chêne, d'autres dans des régions autrefois peu sûres et peu surveillées, comme le bal Émile, qui borde le canal Saint-Martin, le plus grand nombre sur les boulevards extérieurs dont la ceinture environne Paris. Les uns portent un nom vulgaire ou sinistre, comme le bal de l'Ardoise ou le bal de la Guillotine, les autres un nom retentissant ou ambitieux, comme le bal de Mars, ou le bal du Progrès. Dans les plus élégans, on n'admet pas les hommes en blouse, et on cherche à exclure par l'élévation relative du prix d'entrée, 50 centimes, la clientèle trop infime; dans les autres, le prix d'entrée descend jusqu'à 10 centimes. Le plus souvent les danses se paient en dehors, et j'ai lu à l'entrée d'un de ces bals cette pancarte caractéristique : Quadrilles, 15 centimes ; danses de caractère, 10 centimes. Il faut avoir visité ces ignobles lieux de plaisir

où la présence de deux personnes proprement habillées jette une certaine contrainte, parce qu'on flaire aussitôt *la rousse*, pour comprendre toute la signification qui dans un rapport de police s'attache à ces trois mots : fréquente les bals. Dans une atmosphère chaude et lourde, épaissie par l'âcre fumée de la pipe, retentit une musique tellement violente que les vitres et jusqu'au plancher en frémissent. Il faut cette grossière harmonie pour frapper ces oreilles épaisses, pour soulever ces corps alourdis. L'orchestre s'arrête à peine, et dans les rares momens de silence les verres qui s'entre-choquent et les bruyans éclats de rire font un vacarme que seule en effet la grosse caisse peut couvrir. Le vin coule à pleins bords dans des brocs, dans des saladiers d'étain; mais les ivrognes sont immédiatement expulsés par le commissaire du bal, un hercule aux épaules carrées qui maintient l'ordre pour le compte du patron, et qui fait au besoin appel à l'assistance des gardes municipaux dont deux sont toujours de service, l'un à l'entrée et l'autre à l'intérieur. C'est là que se réunit et se retrouve l'écume de Paris et que la police de sûreté, opérant avec discrétion pour éviter le scandale, fait avertir par le patron un individu recherché depuis longtemps « qu'il y a quelqu'un qui l'attend en bas pour lui parler. » C'est là aussi que se donnent rendez-vous ces hommes les plus vils de tous qui poussent et maintiennent dans la débauche des femmes dont ils partagent les gains. Notre vieille langue française avait pour les distinguer une expression métaphorique pleine d'un énergique mépris; la langue plus positive de la police les appelle (faut-il descendre jusqu'à les désigner par leur nom?) des *souteneurs*. Généralement bien faits de leurs personnes, mis parfois avec une certaine élégance, la casquette ou même le chapeau sur l'oreille, ils présentent sur leur physionomie un type de bassesse, s'unissant à la méchanceté lâche, qui frappe trop les yeux pour qu'on puisse l'oublier. On rencontre ces hommes un peu partout dans ces bals, mais il y en a un en particulier où ils trônent et où ils ont leur jour. Ce bal, c'est le bal de la Reine-Blanche, qui est situé sur les pentes de Montmartre, et ce jour c'est le vendredi. Le vendredi est en effet le jour de congé des malheureuses qui habitent ces régions à juste titre mal famées, et qui vivent toute la semaine sous le joug commun d'une étroite et souvent tyrannique autorité. Elles en profitent pour venir le soir au bal de la Reine-Blanche couvertes d'ajustemens brillans dont souvent pas un fil ne leur appartient et dont on leur fait payer à un prix exorbitant la location. Elles y retrouvent les misérables qui représentent cependant dans leur triste vie la part du cœur et de l'amour désintéressé. Ceux-ci les attendent dans un endroit privilégié qu'on appelle la Corbeille (est-ce un souvenir de la bourse?) où se rendent aussi ceux qui sont en quête d'une

bonne fortune dont ils voudraient tirer une bonne affaire. Ceux qui sont déjà pourvus extorquent à leurs victimes leurs gains honteux de la semaine, et, si ce gain ne leur paraît pas suffisant, les accablent d'injures et de menaces. Mais ils les protégent le soir avec une jalousie singulièrement réveillée, et, malgré leur brutalité, l'attachement de ces exploitées pour ces exploiteurs est si fort qu'il devient parfois le plus grand obstacle à leur retour au bien. Plus d'une, si on la pressait de se dégager de ces liens, renouvellerait, sous une forme ou sous une autre, la réponse qui échappait il y a quelques années à une de ses pareilles : « Si je n'aime rien, je ne suis rien. »

Ce qu'il y a de plus douloureux dans ces bals, c'est le grand nombre des enfans qu'on y rencontre. J'y ai vu des enfans à la mamelle que leurs mères regrettaient évidemment de ne pouvoir laisser sur une chaise pour se joindre au quadrille. J'y ai vu des bambins et des bambines attendre, assis sur un banc, les uns avec des yeux gros de sommeil, les autres avec la mine d'une curiosité déjà éveillée, la fin de quelque danse échevelée. J'ai même vu une femme, qu'à sa mise on aurait prise pour une ouvrière décente, guider les premiers pas de sa fille, gentille enfant de huit à dix ans, dans une danse de caractère. L'enfant s'escrimait de son mieux et levait aussi haut qu'elle le pouvait sa petite jambe. J'eus peine à contenir une observation qui aurait trahi notre présence, et le spectacle d'enfans couchés sur un lit d'hôpital m'a laissé un souvenir moins pénible. Parfois la famille tout entière est là, et la mère, avec un enfant sur ses genoux, assiste aux ébats des aînées. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de jeunes filles fassent là leurs débuts dans la débauche. Elles y viennent, tantôt attirées par la notoriété dont ces bals jouissent dans un certain monde, tantôt sous la conduite d'une amie complaisante, tantôt en société d'un amant de leur condition qui, après les avoir détournées le premier du travail, ne serait pas fâché de se débarrasser de leur entretien. « Les riches n'ont que nos restes, » disait un orateur de club, et cette cynique parole correspond bien mieux à la réalité des faits que la légende de la pauvre ouvrière victime d'une séduction aristocratique. Lorsqu'une jeune fille a fréquenté quatre ou cinq fois ces bouges, elle est perdue. Bientôt elle sera connue individuellement des agens des mœurs, qui, divisés en douze sections dont chacune est sous la direction d'un *lotier*, savent parfaitement quelles sont les femmes de leur circonscription qui ont satisfait aux obligations de police, et quelque jour elle sera arrêtée par eux, non pas à l'intérieur du bal, où aucune arrestation ne doit être opérée, mais à la porte ou aux environs, racolant un homme et cherchant à l'entraîner vers quelqu'un de ces immondes garnis dont j'ai parlé. La complicité des logeurs est en effet une des

choses qui favorisent le plus la prostitution clandestine, et il en sera ainsi tant qu'une législation plus forte ne mettra pas dans la main de l'administration une arme plus solide que des amendes insignifiantes. La jeune fille sera alors discrètement invitée par l'agent à l'accompagner au poste de police, et ce ne sera qu'en cas de résistance qu'il emploiera la contrainte. Heureux si une foule dont on peut deviner la composition n'intervient pas pour s'opposer à l'arrestation, et si le lendemain un témoin n'obtient pas l'insertion dans quelque journal d'une lettre où il protestera en faveur de l'innocente victime. Pendant ce temps, nous allons suivre cette victime, et voir comment il va être procédé avec elle.

Toute insoumise arrêtée est, après un séjour plus ou moins long au poste de police, conduite au dépôt central, dont j'ai déjà eu occasion de parler. C'est une règle invariable et très sage que toute personne arrêtée pour prostitution clandestine doit être, au dépôt, isolée et enfermée en cellule. Les cellules, suffisamment bien éclairées et aérées, qui leur sont affectées, sont placées au rez-de-chaussée et au premier étage dans un large corridor où se tient constamment une sœur. Lorsque l'arrestation d'une insoumise a présenté quelque particularité, elle est interrogée par le chef du service actif des mœurs, qui veut s'assurer si ses agens ont bien procédé avec mesure et discernement. Mais il n'a aucun pouvoir de relaxation; c'est au deuxième bureau de la première division qu'a lieu le véritable interrogatoire, à la suite duquel une décision interviendra, et le service actif n'est plus mis en jeu que pour faire prendre par des agens autres que ceux qui ont opéré l'arrestation des renseignemens demandés au commissaire de police du quartier ou aux voisins (dans ce cas toujours avec discrétion), renseignemens qui figurent au dossier. Une fois l'arrestation opérée, le rôle du service actif est terminé, celui du service administratif commence.

Le cabinet du deuxième bureau, où l'on procède à l'interrogatoire des insoumises, est aujourd'hui situé dans une cour voisine du dépôt. A ce point de vue, l'installation est commode; elle n'est défectueuse qu'au point de vue de l'espace trop étroit qui est alloué aux employés et aux dépendances. Les femmes arrêtées la veille ou l'avant-veille sont amenées une à une devant le sous-chef du bureau, après qu'on s'est préalablement assuré de l'état de leur santé, et l'interrogatoire commence. C'est là qu'il faut avoir le courage de passer quelques longues et pénibles heures, dût-on en ressortir avec une sorte de nausée morale où le dégoût combat la pitié. C'est là aussi qu'on apprend à apprécier la valeur des efforts infructueux et des moralités relatives qui ne sauraient compter dans la balance de la justice humaine, mais qui seront pesés un jour

au poids de la balance éternelle. On peut en quelques heures voir défiler devant soi tous les types les plus divers, la corruption, la folie, la faiblesse, le repentir. Celle-ci entre le front haut; elle raconte ainsi son histoire : « Mon père n'a vécu avec ma mère que deux mois; je ne l'ai vu qu'une fois dans ma vie. Il demeure aujourd'hui avec une fille qu'il a eue d'une concubine. Ma mère vit avec un autre homme dont elle a déjà un fils de huit ans. J'ai quitté ma mère il y a trois mois; mais auparavant je m'étais déjà livrée à des hommes que je ne connaissais pas, de mon plein gré et par passion. Je demande mon inscription. » Que va-t-on faire pour celle-là? l'inscrire? Non. Elle est malade, on l'envoie à Saint-Lazare, et, quand elle sera guérie, on avisera. Cette autre est mise avec une certaine élégance; elle a été arrêtée sur les boulevards et se dit élève d'une cantatrice en renom; elle se défend faiblement de l'accusation portée contre elle, alléguant que sa vie intime n'appartient à personne, mais se plaint que le gouvernement ne fasse rien pour elle, car son devoir serait d'encourager des artistes qui couvriraient leur pays de gloire. Elle a encore sa mère. On la met en liberté; la leçon pourra lui servir. Celle-ci a été arrêtée en flagrant délit dans un immonde garni; fouillée, on a trouvé sur elle 18,000 fr.; elle est mariée, elle est venue à Paris pour l'exposition, et demande qu'on la remette en liberté, alléguant qu'elle a des caprices. Sa place serait plutôt dans un établissement d'aliénés; on écrit à son mari, et on la garde provisoirement en attendant la réponse. Celle-ci entre avec une contenance assurée, mais cependant assez convenable. Elle a dix-sept ans. « Je demande mon inscription. » Elle est originaire d'un village voisin de Paris, et sort d'une honnête famille de paysans; ses frères et sœurs vivent avec ses parens. Elle n'allègue point de mauvais traitemens de leur part, a été à l'école chez les sœurs, a non-seulement fait, mais renouvelé sa première communion. « Pourquoi demandez-vous votre inscription? — C'est mon idée, et, si vous ne voulez pas m'inscrire, j'en ferai tant que vous serez obligé de le faire. » On va l'inscrire? Non, tant de perversité fait supposer qu'elle est sous quelque inexplicable influence, et, bien que ses parens, convoqués lors d'une première arrestation, aient déjà refusé de la reprendre, on la met en liberté. Si elle se fait arrêter de nouveau, on avisera. Celle-ci, au contraire, fond en larmes à peine assise. C'est une nature molle et sans résistance, qui subit toutes les influences, bonnes ou mauvaises. Arrêtée une première fois et soignée à Saint-Lazare, elle a été placée à sa sortie dans une maison religieuse. Au bout de trois mois, la nostalgie de la rue l'a prise; il n'y avait qu'une porte à franchir pour s'y retrouver; elle l'a franchie. Le soir même, elle a été arrêtée sur le boulevard. « Je ne savais où aller coucher. » Amenée au dépôt, elle a demandé assistance aux

sœurs, qui fort sagement l'ont engagée à solliciter de nouveau son placement dans une maison religieuse, mais cette fois loin de Paris, à Sainte-Anne-d'Auray. On l'y fera conduire, mais d'abord il faut écrire à sa famille et lui demander l'argent nécessaire au voyage. Si la famille refuse d'envoyer l'argent, on réquisitionnera le transport par chemin de fer. Mais, comme tout cela va prendre du temps, on la place pour quelques jours à Saint-Lazare, *en hospitalité*. Plus simple encore est la décision à prendre en ce qui concerne celle-ci. Ayant perdu ses parens en bas âge, elle a été élevée dans un orphelinat tenu par des religieuses. Un instant, elle a cru à sa propre vocation, et elle a passé quatre mois au noviciat. Elle en est sortie pour se placer comme domestique. Une faute qu'elle a commise lui a fait perdre sa place, et venant à Paris, un peu au hasard, pour chercher à y trouver une famille de sa connaissance, elle allait suivre un homme dont elle avait écouté et un peu provoqué les propositions lorsqu'elle a été arrêtée. Elle demande avec instance à être placée dans un asile; mais elle veut qu'il soit tenu par des religieuses. « Je ne veux pas de dames, des sœurs. » On lui propose un refuge bien connu à Paris. Elle hésite un peu en apprenant que ce refuge est tenu par des sœurs du même ordre que celles qui l'ont élevée, car elle a peur que ses anciennes maîtresses n'aient du chagrin de la savoir là; cependant elle finit par accepter. Elle y sera demain.

Je pourrais multiplier les exemples à l'infini, mais j'ai tenu à ne parler que de ce qui s'est passé sous mes yeux. Je crois que ces exemples suffisent pour donner une idée du tact, de la mesure, de l'humanité avec laquelle ce service est dirigé. Le spectacle auquel j'ai assisté se reproduit chacun des jours de l'année, sauf le dimanche, sans qu'il y ait de la part des fonctionnaires qui en ont la responsabilité le moindre relâchement, la moindre défaillance, ni le moindre découragement en présence de l'injustice des attaques dont ils sont parfois l'objet. Chacune des 2,582 arrestations qui ont été opérées en 1877 constitue une espèce distincte sur laquelle il faut statuer après enquête et examen, par une décision particulière et sans qu'il y ait d'autre principe et d'autre règle générale que celle-ci : n'avoir recours à l'inscription que comme moyen extrême, et lorsque tous les autres sont épuisés. Aussi jamais, je dis jamais et je défie qu'on cite un seul exemple contraire, une jeune fille n'est-elle inscrite lorsqu'elle est arrêtée pour la première fois. On se contente d'un sévère avertissement, et parfois la leçon suffit. L'émotion que l'arrestation cause à la jeune fille, la honte dont la famille se sent atteinte, apprendront à l'une à mieux se conduire, à l'autre à mieux veiller, et un séjour de quarante-huit heures en cellule au dépôt, dans une solitude propice aux ré-

flexions, aura suffi pour ramener à la maison paternelle ou à l'atelier la jeune fille qui s'était sauvée pour *faire la noce*, comme elles disent dans leur langage caractéristique. Mais trop souvent une première, une seconde, voire une troisième leçon demeurent infructueuses. A la quatrième arrestation, la menace d'inscription devient sérieuse. Parfois l'insoumise, reconnaissant qu'elle ne peut continuer avec profit son honteux trafic, la réclame elle-même; mais cette demande ne paraît pas à l'administration de la police une raison déterminante. Si l'on se trouve en présence d'une majeure, on discute avec elle les raisons qui la font agir; allègue-t-elle la nécessité de nourrir ses enfans (j'ai entendu donner cette raison), on lui offre les secours de l'Assistance publique; allègue-t-elle sa misère, on lui offre de la faire entrer dans un refuge; paraît-elle sous l'empire de quelque mauvaise influence ou d'une disposition exaltée, on l'ajourne. Ce n'est que lorsqu'on a réellement affaire à une femme maîtresse de ses actions, arrêtée plusieurs fois, évidemment pervertie et sans espoir de retour, qu'on se décide à l'inscription sur sa demande, et même malgré son refus, quand ce refus n'a de sa part d'autres motifs que l'intention de continuer sa vie de débauche sans s'assujettir aux obligations que, dans l'intérêt public, on fait peser sur ses compagnes de vice. Mais, quand il s'agit d'une mineure, les formalités et les précautions redoublent. Peu importe qu'elle demande son inscription; si cette demande (qu'on leur fait toujours signer) dégage la responsabilité du fonctionnaire vis-à-vis des tiers, elle ne le dégage pas vis-à-vis de sa propre conscience. Si les parens habitent Paris, ils sont encore convoqués, l'eussent-ils déjà été deux ou trois fois, et on leur demande s'ils réclament leur fille ou s'ils consentent à son inscription. S'ils habitent la province, on leur adresse la même question par lettre cachetée qu'on leur envoie par l'intermédiaire du maire; ou bien on écrit au curé de la paroisse. Très souvent les parens refusent leur consentement et en même temps ne veulent pas reprendre leur enfant. On les invite alors à solliciter du président du tribunal une ordonnance de correction en vertu de laquelle leur fille pourrait être détenue pendant six mois. Souvent encore ils refusent, ne voulant prendre aucune responsabilité d'aucun genre. Si les circonstances le permettent, si la prostitution clandestine s'est compliquée, chose fréquente, de quelques jours de vagabondage, on essaie parfois d'un autre moyen : c'est de livrer l'insoumise à la justice dans l'espérance que le tribunal ordonnera son envoi dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans. Mais il arrive que les magistrats, trop indulgens ou ne reconnaissant pas dans l'espèce qui leur est soumise le caractère légal du vagabondage, prononcent un acquittement; peut-être même le magistrat instructeur aura-t-il

rendu une ordonnance de non-lieu, et dans les deux cas la jeune fille retombe à la charge de l'administration. Que faire alors? On lui offre invariablement de la faire entrer dans un refuge, et la réponse qu'elle fait à cette question est toujours consignée dans le dossier. Parfois on vient alors se heurter contre les répugnances de la famille. « Mettre ma nièce dans un couvent! j'aimerais mieux lui brûler la cervelle de ma main, » s'écriait un ouvrier de Paris, qui cependant refusait de venir en aide à l'orpheline. Si la famille et la jeune fille acceptent et que les refuges de Paris soient pleins, on la dirigera, par l'intermédiaire de sœurs de Marie-Joseph, sur quelqu'un des refuges si nombreux que cet ordre possède en province, à Alençon, à Angers, à Sainte-Anne-d'Auray, ailleurs encore, et, en cas d'indigence des parens, on réquisitionnera son voyage par chemin de fer. Si rien n'est possible, ni le retour dans la famille, ni l'entrée au refuge, on va l'inscrire? Pas toujours. Cela dépend de l'âge, de l'attitude, d'une foule de nuances, qu'il faut l'habitude et la pratique pour saisir. C'est ainsi qu'une insoumise cinq fois arrêtée, du mois de février 1877 au mois de mars 1878, condamnée une fois pour vagabondage, prévenue une fois de vol, soignée deux fois à l'infirmerie de Saint-Lazare et abandonnée par sa mère, n'a pas été inscrite, bien qu'elle demandât résolûment son inscription. Elle n'avait pas quinze ans! Une autre, âgée de seize ans, huit fois arrêtée en un an, soignée une fois à Saint-Lazare, traduite deux fois en justice, et acquittée (bien à tort!) pour vagabondage, n'est pas non plus inscrite, parce qu'au dernier moment sa mère la réclame. Par contre une autre, âgée de près de dix-sept ans, sera exceptionnellement inscrite, parce que quatre fois arrêtée, sans parens qui puissent s'en occuper, et s'étant sauvée d'un refuge où on l'avait non sans peine déterminée à entrer, elle sera revenue à Paris, annonçant l'intention de reprendre sa vie de débauche, et demandant pour la troisième fois son inscription. En ce cas, ce n'est pas le chef de bureau qui statue, il se borne à faire un rapport et une proposition qui passe sous les yeux du chef de division, M. Lecour, non moins connu dans le monde de la charité pour ses intéressans travaux que pour l'inépuisable patience de sa sagacité, et le préfet, dûment averti, statuera lui-même en dernier ressort. Voilà la réalité des faits, vue d'un œil attentif et impartial. Quant à la légende de la jeune fille inscrite par un chef de bureau sur les registres de la police malgré ses larmes et son repentir, j'en demande bien pardon aux rédacteurs des journaux qui mènent si vigoureusement la campagne contre la préfecture de police, pardon aussi aux personnes excellentes si malheureusement engagées dans cette entreprise, mais c'est là un argument auquel il faut absolument renoncer.

Avais-je tort de dire que la surveillance exercée par la police sur la prostitution, et en particulier la répression de la prostitution clandestine, apportait de sérieux obstacles à l'extension de cette forme spéciale du vagabondage? Si ce honteux trafic, dont le législateur a eu depuis Moïse jusqu'à nos jours sans cesse à se préoccuper, n'était pas contenu dans certaines limites, si la voie publique était libre, si chaque jeune fille, lasse du travail et amoureuse du plaisir, pouvait sans obstacle descendre dans la rue, n'est-il pas évident que la tentation augmenterait en raison directe de la facilité que chacune aurait à s'y livrer? L'arrestation au premier pas, l'émotion et la honte salutaire qu'elle cause, n'arrêtent-elles pas souvent au sommet de cette pente celles qui n'auraient peut-être jamais la force de la remonter si elles avaient roulé jusqu'au bas? L'administration de la police, qu'on se plaît à représenter comme inhumaine et tracassière, intervient au contraire ici avec son rôle trop souvent méconnu de bienfaisance prévoyante, et, au lieu de précipiter les jeunes filles malgré elles dans l'abîme de corruption, comme on l'en accuse si légèrement, elle les remet de sa propre main dans la droite voie. Dans quelle mesure la préfecture de police fait-elle usage par contre de son droit d'inscription? Les inscriptions opérées en 1877 se sont élevées au chiffre de 553, soit environ le cinquième des arrestations, dont il n'y avait pas une seule qui ne fût justifiée : 326 inscriptions ont eu lieu sur demande, 227 d'office. Parmi les insoumises inscrites, 398 étaient majeures de vingt et un ans, 92 majeures de dix-huit ans, c'est-à-dire que les unes et les autres étaient des femmes faites, ayant parfaitement mesuré la portée de l'acte qu'elles accomplissaient. 63 seulement étaient mineures de dix-huit ans, et sur ce nombre il n'y en avait peut-être pas une seule qui n'eût réclamé son inscription. Je regrette de ne pouvoir mettre en regard le nombre des inscriptions qui ont été refusées et le nombre des jeunes filles auxquelles la préfecture de police est venue en aide soit en les faisant entrer dans des refuges, soit en déterminant leur famille à les reprendre. Mais la préfecture de police n'a pas l'habitude de tenir statistique du bien qu'elle fait, et, malgré ma demande, ce chiffre n'a pu m'être fourni. Il n'y a qu'une indication précise que je puisse donner. Le nombre des jeunes filles transportées en province par réquisition de chemin de fer, parce que leurs parens avaient refusé de payer les frais du voyage, s'élevait déjà au 1er avril de cette année au chiffre de 12, pour une période de trois mois. Or ce chiffre ne représente qu'une catégorie minime, la plupart des insoumises arrêtées ayant leurs parens à Paris ou étant rapatriées aux frais de leur famille. D'après ce que j'ai vu, je n'hésiterais pas à évaluer au tiers des arrestations de mineures, soit à plus de 500, le nombre de celles qui sont l'ob-

jet de quelque mesure bienfaisante : entrée au refuge, rapatriement, réconciliation avec la famille. 500 contre 68, telle est en une année la proportion de la bienveillance par rapport à la rigueur. Les écrivains qui critiquent avec tant d'âpreté la préfecture de police sont-ils sûrs dans leur vie entière d'avoir déjà fait autant de bien?

Enfin la surveillance de la prostitution rend encore un dernier service : celui d'indiquer à la charité sa voie, et de lui ouvrir l'accès d'un champ relativement facile à exploiter. Lorsqu'on s'est préoccupé, il n'y a pas encore bien longtemps, en Angleterre, de faire quelque chose pour combattre par des moyens moraux ce fléau de la prostitution qui sévit dans les grandes villes, et à Londres en particulier avec bien autrement d'intensité qu'en France, et lorsqu'on a essayé pour la première fois de fonder des œuvres et des asiles analogues à ceux qui, sous la dénomination générique et touchante de Bon-Pasteur, existent en France depuis plusieurs centaines d'années, une des difficultés principales auxquelles sont venues se heurter les femmes qui avaient pris à cœur cette noble tâche a été de trouver un endroit où elles pussent joindre et exhorter les malheureuses créatures qu'elles voulaient arracher à la dégradation. Les unes ont essayé de les visiter dans les hôpitaux où la maladie les jetait, d'autres leur ont adressé des appels et donné des rendez-vous publics à certaines heures et dans certains endroits déterminés. D'autres enfin ont eu en ces derniers temps le courage de pénétrer elles-mêmes dans leurs repaires pour faire arriver à leurs oreilles inaccoutumées des paroles d'exhortation et d'espérance. Qui oserait blâmer ces témérités charitables, dont le salut d'une seule âme est à la fois la justification et la récompense ? Mais je crois que pour les personnes (et elles sont pour le moins aussi nombreuses en France qu'en Angleterre) qui sont animées de la même préoccupation, ce serait faire tout à fait fausse route que de s'engager dans cette voie pleine de rebuts et de mécomptes, lorsque leur pieuse activité peut s'exercer dans des conditions beaucoup plus favorables. La prison de Saint-Lazare, par laquelle passent annuellement plus de 8,000 femmes de mauvaise vie, offre à cette activité un aliment inépuisable. Je compléterai donc cette étude par quelques renseignemens sur cette prison célèbre où un personnel dévoué lutte avec d'inextricables difficultés matérielles, et sur l'organisation de laquelle j'aurai plus tard l'occasion de revenir en parlant de l'éducation correctionnelle des jeunes filles pour en demander sous certains rapport la complète transformation (1). Mais je ne

(1) On trouvera une très exacte et intéressante description de la prison de Saint-Lazare dans l'étude de M. Maxime Du Camp sur *les Prisons de Paris* (*Revue* du 1er octobre 1869).

m'occuperai aujourd'hui que des aménagemens concernant les femmes détenues administrativement dans la portion de Saint-Lazare qu'on appelle la *deuxième section*, et des facilités que cette organisation prête à l'exercice de la charité.

J'ai dit tout à l'heure que les jeunes insoumises sur le compte desquelles l'administration faisait prendre des renseignemens en province ou dont elle cherchait à effectuer le placement dans une maison religieuse étaient, en attendant la décision à intervenir, placées à Saint-Lazare *en hospitalité*. Ces jeunes filles constituent une division spéciale qu'on tient nuit et jour soigneusement à part des autres pensionnaires sous la surveillance incessante d'une sœur de Marie-Joseph. Cette division ayant été organisée par les soins d'un ancien employé de la préfecture de police qui s'appelait Duval, on appelle familièrement dans la prison ces jeunes filles *des petites Duval*, gratifiant ainsi ce brave employé d'une postérité dont il ne serait peut-être pas très flatté. L'organisation de ce quartier, dont les pensionnaires sont rarement très nombreuses (lors de ma dernière visite à Saint-Lazare elles n'étaient que onze), est aussi bonne que le permettent l'étroitesse et la défectuosité du local. Les jeunes filles travaillent, mangent et couchent en commun. Je ne puis cependant m'empêcher de regretter l'organisation cellulaire du dépôt. Je crois que, durant cette courte période de détention, un peu de solitude serait singulièrement propice aux bonnes réflexions, et rendrait plus facilement acceptables les bons conseils. Aussi je fais des vœux avec l'espoir d'être entendu pour que dans la future prison, dont la construction a été tant de fois annoncée et ajournée, un quartier cellulaire soit réservé aux *petites Duval*.

Une autre division est réservée aux femmes inscrites qui sont détenues administrativement pour contraventions aux règlemens qui leur sont imposés, et pendant une durée de temps qui varie en moyenne de huit jours à un mois. Je n'ai point, par l'objet même de cette étude, à m'occuper des femmes qui sont définitivement enrégimentées dans la prostitution, et je n'ai point eu par conséquent à parler de cette question des contraventions et de la façon dont elles sont jugées. Je me bornerai à dire que dans cette division les personnes dont rien ne rebute la charité peuvent trouver ce qu'il y a de plus dégradé dans l'échelle des êtres, rôdeuses de barrières, buveuses d'absinthe, *pierreuses*, tout un monde d'infamie, de corruption, de laideurs physiques et morales au-dessus duquel on s'étonne de voir surnager encore quelques épaves de moralité. Telle de ces femmes aura rapporté au commissaire de police une sacoche oubliée chez elle par un garçon de banque et qui contenait plusieurs centaines de mille francs. Telle autre enverra tous les mois soixante francs à une nourrice à laquelle elle a

confié ses enfans, afin qu'ils ne sachent pas le métier qu'elle fait. Telle autre paie le loyer de deux appartemens, l'un où elle vit avec son enfant, l'autre où elle se livre à la débauche. Tant qu'une lueur morale subsiste, on peut toujours espérer de la rallumer, et assurément il est plus facile aux personnes qui entreprennent cette tâche difficile d'agir sur ces pauvres créatures lorsqu'elles ont dépouillé à la fois la livrée et l'excitation du vice et lorsqu'elles sont réunies dans un atelier commun, que s'il fallait les accoster sur la voie publique ou aller les chercher chez elles. La corde qui résonne le plus quand on peut la faire vibrer, c'est celle des enfans. Je me suis trouvé un jour assister à l'inscription, opérée sur sa demande, d'une femme d'environ quarante ans, quatre fois arrêtée pour prostitution clandestine et deux fois condamnée pour vol. On eût dit, à voir son costume et sa tranquillité, qu'elle demandait une autorisation de marchande des quatre saisons. Lui ayant entendu dire qu'elle était veuve, je lui demandai brusquement : « Avez-vous des enfans ? » Avant de l'avoir entendue, je savais sa réponse; sa figure se décomposa, et après un instant d'hésitation elle dit en pleurant : « J'ai une fille qui a dix-huit ans, mais elle est au pays. »

Il y a enfin à Saint-Lazare une dernière division, celle des femmes qui y ont été envoyées pour recevoir les soins qu'exigeait leur santé, et qui sont à l'infirmerie. L'infirmerie de Saint-Lazare est la seule portion de l'établissement qui réponde aux exigences d'une bonne installation. Spacieuse, propre, aérée, elle occupe trois étages dont le premier est réservé aux femmes inscrites, les deux autres aux insoumises. Chaque étage est divisé en quatre salles le long desquelles court un couloir dont les salles ne sont séparées que par une grille avec des barreaux en bois. Une seule sœur peut donc en se promenant dans le couloir exercer la surveillance nécessaire. Je regrette cependant que l'insuffisance du personnel ne permette pas d'établir une sœur dans chaque salle et oblige d'employer au gros ouvrage des femmes qui sont dans une situation assez singulière. Ce sont, pour dire la vérité, de vieilles prostituées plus ou moins repentantes, auxquelles les asiles pour la vieillesse refusent d'ouvrir leurs portes, et qui mourraient de faim sur la voie publique si l'administration ne leur donnait discrètement asile. Je n'ai rien à dire contre cette bonne œuvre, mais je crains (avec quelque discernement qu'on choisisse celles qu'on place dans les salles d'insoumises) que ce contact ne soit pas bon pour des jeunes filles déjà dépravées, mais pas tout à fait perdues, à l'imagination desquelles il est fâcheux de laisser apparaître Saint-Lazare comme une sorte d'Hôtel des Invalides pour les prostituées.

C'est dans ces salles de l'infirmerie de Saint-Lazare qu'on retrouve la plus grande partie de ces insoumises, qui ont passé par les bu-

reaux de la préfecture de police, souvent hardies, provocantes, en toilette tapageuse et suspecte. Il est presque impossible de les reconnaître, ayant revêtu la robe de bure, le fichu et la cornette d'indienne, et ayant pris en même temps cet aspect décent, soumis, que la main souple et ferme des sœurs excelle à donner en peu de temps à leurs pensionnaires. Point de révolte, point de bruit, point d'inconvenances. Rien n'est facile comme de plier passagèrement ces natures molles et sans résistance à des influences meilleures et même de les accoutumer à des pratiques de dévotion. J'ai traversé par hasard ces salles au moment où l'*Angelus* sonnait; il n'y avait pas une de ces jeunes filles qui ne fût debout et qui ne répondît avec zèle à la voix de la sœur en récitant la seconde partie de la salutation angélique. Sans doute il ne faut pas attacher trop d'importance à ces signes purement extérieurs; mais n'est-ce pas déjà quelque chose que d'avoir mis dans la mémoire de ces créatures incultes, dont quelques-unes sont étrangères à toute notion religieuse, une formule pieuse que leurs lèvres auront peut-être l'instinct de murmurer quand viendra cette heure de la mort? Une anecdote bizarre, qui m'a été racontée à Saint-Lazare, trouve ici naturellement sa place et démontrera quel singulier mélange de beaucoup de mauvais et d'un peu de bon se débat dans ces pauvres et faibles têtes. La prison de Saint-Lazare reçut quelques jours après le 4 septembre la visite de je ne sais quelle autorité municipale qui, voulant *laïciser* la prison, ordonna aux sœurs d'enlever tous ces emblèmes religieux, crucifix et statues, qui déshonoraient les salles. Les temps étaient durs; on obéit. Le lendemain grand tapage dans le quartier des femmes détenues pour contraventions administratives, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus bas dans la maison. Le malheur voulait qu'on eût enfermé dans ce quartier une Allemande protestante qui avait scandalisé la veille ses compagnes en se moquant de la vénération dont une statue de la Vierge, adossée à un des murs de la salle, semblait entourée. Tout l'atelier était en insurrection, déclarant ne pas vouloir se mettre au travail tant que la statue n'aurait pas été rétablie à sa place ordinaire, et menaçait de faire à l'Allemande un mauvais parti. On peut railler sans doute cette singulière explosion de patriotisme et de dévotion; mais l'instinct confus d'un bon sentiment, n'est-il pas ce lumignon qui fume encore et qu'une parole compatissante a promis de ne point éteindre?

C'est à entretenir et à ranimer cette flamme vacillante que s'emploient dans l'intérieur de la prison Saint-Lazare les efforts d'une incessante charité, et j'accepterais pour cette prison la qualification qu'on lui a donnée de citadelle de la prostitution, si on avait entendu dire que c'est là qu'elle subit les plus rudes assauts. Au pre-

mier rang des assaillans ou plutôt des assaillantes, il faut citer, parce qu'elles sont toujours sur la brèche, les sœurs de Marie-Joseph, cet ordre admirable qui se partage avec les sœurs de la Sagesse toutes les grandes prisons de femmes, et qui rend à l'administration pénitentiaire des services singulièrement appréciés par elle, tant au point de vue de la sécurité morale qu'au point de vue de l'économie. Nous assisterons probablement quelque jour à une campagne en faveur de l'emprisonnement laïque; mais je défie qu'on mène cette campagne jusqu'au bout, et qu'on trouve jamais moyen, dût-on payer le double, de remplacer par un personnel décent les sœurs de Marie-Joseph. Les sœurs ne se bornent pas à maintenir la tranquillité, la soumission, la décence, dans un monde qui ne fait cependant que leur passer par les mains pendant un temps assez court. Elles reçoivent les confidences qui sont versées dans leur oreille discrète; elles accordent l'assistance qui leur est demandée, et la supérieure passe une partie de son temps à correspondre avec les supérieures des refuges qui sont situés en province pour négocier l'admission de quelqu'une de ses pensionnaires. Mais parfois l'influence des sœurs s'use, ou bien leur habit inspire la méfiance : « C'est leur métier de prêcher, » disent les récalcitrantes, et leur oreille se ferme. Elle se rouvrira peut-être pour entendre les exhortations de femmes qui ne portent pas l'habit religieux, qui ne demeurent point avec elles dans la prison, mais qui y pénètrent régulièrement pour essayer de leur côté leurs moyens d'influence et de persuasion. La plus ancienne de ces œuvres laïques, par la composition sinon par l'esprit, est celle du Bon-Pasteur dont la fondation originaire remonte à des lettres patentes données par Louis XIV, mais qui a été reconstituée en 1819. Vient ensuite, par ordre de date, l'OEuvre des dames protestantes, dont l'origine remonte à 1839. Enfin il y a depuis 1866 une œuvre de visite israélite. Je parlerai tout à l'heure des refuges qui ont été créés par ces différentes œuvres; mais je tiens à dire dès à présent, sans faire de distinction entre les différentes professions religieuses, que les personnes qui se consacrent à cette œuvre de la visite de Saint-Lazare sont des femmes admirables de charité et de dévoûment, dont les unes disputent le temps nécessaire aux exigences d'une vie modeste et déjà bien remplie, dont les autres se dérobent non sans peine aux devoirs d'une haute position sociale, dont les autres ont consacré à la charité le déclin d'une vie dont l'aurore s'était levée pleine de joies et de promesses. Aussi j'avoue éprouver quelque surprise lorsque je lis ces petites brochures où des dames anglaises racontent avec une émotion qui ne me laisse cependant pas insensible les efforts qu'elles ont tentés pour établir dans leurs pays des œuvres analogues à celles qui existent en France depuis tantôt le XIIe siècle.

Je suis plein de respect et de sympathie pour ces allures hardies et aventureuses, fussent-elles même un peu excentriques, que chez nos voisins prend souvent la charité. Je comprends que, lorsqu'il s'agit, dans un pays où la force de l'opinion est très grande, de répandre et de vulgariser une œuvre nouvelle, il soit nécessaire aux personnes qui ont entrepris cette œuvre de raconter elles-mêmes leurs efforts et leurs succès, bien que cette obligation doive, j'en suis convaincu, leur être pénible; mais je cesse de comprendre lorsqu'en traduisant dans notre langue ces petites brochures on semble désigner leurs auteurs non-seulement à l'admiration, mais à l'imitation, comme si nous ne connaissions rien de pareil en France, et je dis qu'à ces femmes dont j'ai parlé tout à l'heure, catholiques ou protestantes, personne dans aucun pays n'a le droit d'en remontrer. Je ne veux pas parler des vivans, ni citer aucun nom, pas même celui de cette femme dont l'inépuisable charité est si bien connue à la préfecture de police que toutes les fois qu'on se trouve en présence d'une situation intéressante, on fait un dossier à part et on dit : Ce sera pour Mme X... Mais il me sera bien permis de parler des morts. Il m'a été donné de connaître dans mon enfance une des personnes qui se sont occupées le plus activement de l'œuvre du Bon-Pasteur. — Visitant un jour le refuge de ce nom, je demandais à la supérieure si elle avait été en relation fréquente avec cette personne. « Oh! oui, répondit-elle, et vous allez voir qu'elle n'est pas oubliée. Combien y en a-t-il parmi vous, mes enfans, ajouta-t-elle en élevant la voix, qui ont été amenées ici par Mlle Pomaret? — Moi, moi, moi » s'écrièrent des voix que j'entendais de tous côtés, et ce nom seul avait suffi, en réveillant les souvenirs de la reconnaissance, pour ranimer ces visages, un peu affaissés et flétris. Quelle plus belle œuvre et quel plus beau témoignage! Mais elle n'a point écrit de brochure, et elle est morte obscure et ignorée.

III.

La complexité des causes qui déterminent le vagabondage et la mendicité des enfans rend également multiples et variés les moyens de prévenir et de combattre ce fléau. A vrai dire, tout établissement, toute institution, quelle qu'en soit la nature, qui offre un asile à l'enfant du peuple ou qui vient à son aide pendant la période qui s'écoule entre le moment où il est assez grand pour vaguer seul dans les rues et celui où, après avoir terminé son apprentissage, il entre définitivement dans la vie, mérite d'être compté au nombre des remèdes ou des obstacles apportés à la mendicité et au vagabondage des enfans. Ce serait donc s'engager dans une véritable nomenclature

que de signaler, en les désignant par leur nom, tous les établissemens qui concourent à ce résultat. Je me bornerai à les distinguer par catégories, en indiquant à quelle nature de besoins ces établissemens répondent.

Au premier rang des institutions qui préservent les enfans de contracter des habitudes de mendicité et de vagabondage, il faut placer les asiles et les écoles primaires. J'ai déjà eu occasion, au début de ces études, de dire et de démontrer qu'il ne fallait pas prétendre à établir une corrélation trop directe entre l'instruction et la moralité, et qu'on s'exposerait à recevoir des faits de singuliers démentis, si l'on voulait affirmer que les départemens les plus instruits sont aussi ceux où se commettent le moins de crimes et de délits. Trop de causes diverses interviennent dans les mobiles déterminans de la criminalité pour qu'il soit possible de ramener toutes ces causes à une seule : l'ignorance. Mais, sans compter que l'instruction est un des moyens les plus efficaces de combattre la misère, qui est et restera toujours le grand mobile de la criminalité, on ne saurait nier qu'en ce qui concerne les enfans des grandes villes, tous ceux qui ne fréquentent habituellement aucune école ne soient, à d'assez rares exceptions près, sur la pente du vagabondage, et que l'école ne soit d'autant plus volontiers et plus régulièrement fréquentée par eux qu'elle se trouve davantage à leur portée. A ce point de vue, il faut signaler les immenses progrès réalisés à Paris depuis dix ans. En 1867, le nombre des asiles était de 83, comprenant 12,379 places, et celui de écoles de 220, comprenant 52,641 places. Aujourd'hui, le nombre des asiles s'élève à 119, comprenant 18,876 places, et celui des écoles à 303, comprenant 101,197 places. Toutes ces nouvelles écoles sont spacieuses, propres, abondamment pourvues de tout ce qui peut rendre pour des enfans l'enseignement primaire à la fois amusant et profitable, et la façon intelligente dont elles sont aménagées fait beaucoup d'honneur à la direction de l'enseignement primaire ainsi qu'à la préfecture de la Seine. Mais au conseil municipal de Paris revient le mérite d'avoir sans marchander répondu à l'appel de l'administration et mis des crédits considérables à sa disposition. Si nos conseillers n'avaient le tort de poursuivre parallèlement une absurde campagne contre l'enseignement congréganiste, il faudrait savoir reconnaître qu'ils ont bien mérité sous ce rapport de la population parisienne et de tous les amis de l'enfance.

La période de dix à douze ans, durée ordinaire des études primaires, n'est pas la plus dangereuse et la plus difficile à passer pour les enfans du peuple. Celle de l'apprentissage, qui commence à la sortie de l'école primaire, est bien plus redoutable, car, de douze à seize ou dix-sept ans, ils sont exposés, garçons et filles, à

toutes les tentations, à tous les périls de l'âge adulte, sans avoir la force pour y résister. La condition des apprentis à Paris, qui préoccupe depuis longtemps les législateurs et les personnes charitables, mériterait à elle seule une étude approfondie, et ce n'est pas en l'effleurant qu'on peut traiter une pareille question. Je me bornerai à indiquer les efforts récens qui ont été faits pour multiplier les moyens de venir en aide aux enfans des classes populaires pendant cette période difficile. De ces efforts, l'administration municipale n'a pas voulu se désintéresser. Elle a ouvert récemment, au n° 60 du boulevard de la Villette, une école municipale d'apprentis. A vrai dire, il faut saluer dans cette institution plutôt l'idée nouvelle que la mise à exécution, car l'école de la Villette, établie d'abord dans de vieux bâtimens, aujourd'hui démolis, est en pleine voie de reconstruction. Les ateliers seuls sont déjà installés dans des conditions satisfaisantes, bien que la moyenne de l'enseignement professionnel ne m'ait pas paru aussi élevée qu'elle pourra peut-être le devenir un jour. Une des grandes difficultés contre lesquelles l'administration très intelligente de l'école se trouve en lutte, c'est le peu de bon vouloir des parens, qui devraient laisser leurs enfans pendant trois ans à cette école, et qui se hâtent de les retirer dès qu'ils ont acquis un commencement d'instruction professionnelle. Un tiers à peine des enfans va jusqu'au bout du cours complet d'enseignement, qui, outre l'apprentissage d'un métier (menuisier, tourneur, ajusteur, etc.), comprend quelques élémens d'enseignement secondaire. Cependant l'admission à l'école est gratuite, et les enfans qui retournent coucher chez eux tous les soirs ne sont tenus à d'autre obligation que celle d'apporter leur nourriture. Les élèves de cette école sont au nombre d'environ 80; elle pourait en contenir davantage, mais ici ce sont les enfans qui font défaut à l'école, et non pas l'école aux enfans.

L'internat de Saint-Nicolas, dirigé par les frères des écoles chrétiennes, garde les enfans plus longtemps et les tient, ainsi que son nom l'indique, plus complétement sous la main; aussi peut-on y pousser plus loin leur éducation professionnelle et les façonner à des métiers très lucratifs, tels que ceux de sculpteur sur bois, opticien, horloger, etc. Mais les conditions d'admission sont toutes différentes. Le prix de la pension, qui est de 30 francs par mois, sans compter 110 francs de frais d'entrée, ferme l'accès de cette institution aux enfans de parens véritablement indigens. Néanmoins l'internat de Saint-Nicolas regorge d'enfans; il en contient plus de 900 dans la maison de Paris, sans parler des maisons annexes d'Issy et d'Igny, et tous les jours des admissions sont refusées. Cette institution, qui correspond en réalité pour la classe populaire à ce que sont les

grands lycées pour les classes aisées, a eu pendant le siége de Paris son instant de triste célébrité. Tous ceux qui ont été enfermés dans les murs de la capitale, du mois de septembre au mois de février, se souviennent de l'émotion qui se répandit dans la population lorsqu'on apprit que, pendant une des nuits du bombardement, un obus prussien était tombé sur la maison de Saint-Nicolas et l'avait traversée de part en part, tuant ou blessant un frère et plusieurs enfans. Deux jours après, un membre du gouvernement de la défense nationale venait assister à leurs funérailles, et ce tragique événement a plus fait pour la notoriété de l'internat de Saint-Nicolas que tout le bien accompli par cette œuvre pendant vingt ans.

Une institution analogue pour les jeunes filles s'élève à Paris, rue de Picpus. Moyennant un prix de pension de 30 francs par mois et un droit d'entrée de 100 francs, on y reçoit les enfans depuis l'âge de cinq ans; mais, lorsqu'une élève indemnise la maison par son travail des frais de son entretien annuel, ce qu'elle gagne en plus est placé en son nom à la caisse d'épargne. La maison, qui est sous la direction des sœurs des écoles chrétiennes, peut contenir entre 400 et 500 pensionnaires. Un legs important qu'elle a reçu lui a permis d'introduire dans ses aménagemens intérieurs le dernier mot du progrès et de l'économie en installant une buanderie et une cuisine à vapeur. De tous les établissemens que j'ai visités, aucun ne m'a paru dépasser celui-là par la perfection des dispositions intérieures, par la largeur de la direction morale et par l'intelligence de l'enseignement professionnel.

Les établissemens dont je viens de parler, asiles, écoles primaires, internats professionnels, s'ouvrant le plus souvent pour recevoir des enfans qui vivent dans des conditions régulières, ne contribuent que d'une façon très indirecte à prévenir le vagabondage, et si j'ai cru devoir en rappeler l'existence, c'est par cette considération qu'une ville où il n'y aurait ni asile ni école verrait indubitablement s'accroître considérablement le nombre des enfans vagabonds qui échapperaient à la surveillance de leurs parens. A plus forte raison en est-il ainsi des asiles si nombreux qui s'ouvrent à Paris pour les orphelins. Plus fatalement encore ceux qui ont perdu leurs gardiens naturels seraient-ils voués au vagabondage, si la charité publique ou privée n'était là pour les recueillir. N'oublions pas qu'à Paris le grand tuteur des orphelins est l'Assistance publique. Le nombre des orphelins de tout âge qui sont ses pupilles s'élevait en 1877 à 26,500, et ceux-là, quoi qu'on en pense peut-être, ne sont pas les plus à plaindre. On sait que le système adopté depuis longtemps déjà par l'Assistance publique consiste à placer à la campagne, dans le sein d'une famille de cultivateurs, l'enfant qui tombe à sa charge. Ce système donne d'excellens résul-

tats, grâce au discernement avec lequel les familles sont choisies parmi cette population rurale, sobre, laborieuse, économe, qui forme une des forces vives de la France. L'enfant ainsi élevé dans une famille où il aura pu se faire aimer, dans un village où il aura contracté les relations de son âge, connaîtra moins les tristesses de l'isolement que celui qui, au sortir d'un orphelinat où il aura été élevé avec tout le soin et toute la tendresse possible, se trouvera absolument seul dans la vie. Mais les mesures prises par l'Assistance publique pour venir en aide aux orphelins seraient insuffisantes, si elles ne recevaient de la charité privée un complément indispensable. D'abord l'Assistance publique n'adopte les orphelins que lorsqu'ils n'ont pas dépassé l'âge de douze ans. Or la prétention qu'à douze ans un enfant, garçon ou fille, soit en état de subvenir à ses propres besoins est une pure fiction, et si de nombreux établissemens privés ne s'ouvraient pour recueillir les enfans orphelins durant cette période incertaine qui sépare l'enfance de la jeunesse, ceux-ci se trouveraient en proie, les garçons à la plus affreuse misère, et les filles aux plus grands périls. Ensuite l'Assistance publique ne considère comme véritablement orphelins que ceux qui ont perdu leur père et leur mère. Mais en fait, et surtout lorsque la famille se compose de plusieurs enfans, ce n'est ni le père qui, pour nourrir sa famille, est obligé de passer la journée à l'atelier, ni la mère, dont le modique salaire est à peine suffisant pour elle-même, qui pourraient à eux seuls subvenir à la tâche d'élever et d'entretenir la famille. Ainsi est rendue nécessaire l'existence de ces nombreux orphelinats dont je dirai un mot tout à l'heure. Mais, en dehors de ces cas, je crois que la charité privée s'égare lorsqu'elle prend à son compte des enfans qui, aux termes de la loi, seraient recueillis par l'Assistance publique, et que les perspectives d'existence que l'Assistance offre à ses pupilles élevés à la campagne sont plus heureuses que celles qui attendent l'enfant élevé dans un orphelinat parisien.

Une statistique récente évalue à 68 le nombre des orphelinats situés à Paris même, et à 31 celui des orphelinats situés dans le département de la Seine, qui presque tous reçoivent des enfans de Paris. Si j'éprouvais quelque doute sur l'exactitude de cette statistique, ce serait qu'elle ne fût incomplète, et je ne serais pas étonné que depuis l'époque récente où ce dénombrement a été fait de nouveaux établissemens n'aient été ouverts. Quelques-uns de ces orphelinats reçoivent des filles et des garçons qui sont soigneusement séparés; je dirai presque trop soigneusement, car il y a quelque chose d'un peu excessif à maintenir une division aussi absolue dans les préaux et dans les réfectoires entre des enfans qui sont destinés à se retrouver un jour à un âge où leur rencontre sera beaucoup plus

périlleuse. Ces orphelinats communs aux deux sexes sont au nombre de six. Huit orphelinats sont spécialement réservés aux garçons. Quant à ceux destinés aux filles, ils s'élèvent, en comprenant ceux de Paris et ceux de la banlieue, à plus de 80, et sont, à quelques exceptions près, tenus par des congrégations religieuses. Ces orphelinats varient quant à leur importance et à leur installation, suivant le nombre d'enfans qu'ils reçoivent et les ressources souvent assez précaires dont ils disposent. Mais à un certain point de vue on peut dire qu'ils se ressemblent tous par l'uniformité du régime qui y est suivi. Tous présentent les mêmes avantages et les mêmes inconvéniens. Les avantages sont une éducation morale très pure, une éducation primaire suffisante, un enseignement professionnel poussé très loin et qui fait de ces orphelines des ouvrières très habiles, des habitudes de propreté entretenues jusqu'au raffinement. « On ne saurait trop développer chez la femme le goût de la propreté, » me disait la supérieure d'un de ces établissemens, et il est certain que la jeune fille qui aura eu dans son enfance l'habitude de se mirer dans des casseroles bien récurées et dans des tables luisantes fera plus d'efforts pour maintenir dans son petit intérieur une propreté qui, pour son mari et ses enfans, en fera l'attrait.

Quant aux inconvéniens, les voici. Ces jeunes filles restent toutes assez longtemps dans les orphelinats. Le sentiment très naturel chez les sœurs, de les livrer le plus tard possible aux dangers auxquels elles les savent exposées, la nécessité de rémunérer la maison par leur travail des dépenses que leur éducation a occasionnées, font qu'on les conserve souvent jusqu'aux environs de vingt ans. L'existence à la fois claustrale et douce dont ces jeunes filles ont vécu, l'atmosphère pieuse qu'elles ont respirée, sont tellement différentes de la rudesse et de la grossièreté du milieu où elles sont souvent destinées à retomber, que pour un trop grand nombre la transition est trop brusque et qu'elles y succombent. J'interrogeais un jour une sœur de Saint-Vincent-de-Paul, qui s'est dévouée pendant vingt ans dans le même quartier à l'éducation des jeunes filles pauvres, sur les résultats de cette éducation. « Il n'y a pas de milieu, me répondait-elle. Les unes tournent mal, et nous ne les revoyons plus. Les autres restent en relations avec nous et font d'admirables mères de famille. Mais il n'y a pas de demi-vertus. » Ces inconvéniens sont inséparables de l'organisation de ces institutions indispensables, où l'on ne peut cependant pas introduire une grossièreté et une immoralité factices pour les faire ressembler à un atelier de Paris. Mais peut-être pourrait-on s'attacher davantage à les combattre en abaissant autant que possible progressivement les barrières qui séparent ces jeunes filles du monde où elles sont destinées à rentrer et en les

familiarisant davantage avec ses aspects. Au lieu de terminer complétement leur enseignement professionnel dans l'orphelinat, il vaudrait peut-être mieux les placer en apprentissage dans des ateliers bien tenus qu'elles quitteraient chaque soir pour venir coucher à l'orphelinat. Quelques institutions sont entrées dans ce système, qu'il y aurait avantage à généraliser. Peut-être pourrait-on aussi, principalement dans les temps qui précéderont leur sortie de la maison, s'appliquer à renouer et à faciliter les relations de ces jeunes filles avec les membres de leurs familles qui y seraient disposés et qui pourraient devenir pour elles des appuis. Malheureusement les sœurs nourrissent contre les familles une méfiance qui est trop souvent bien fondée, et le règlement de la plupart de leurs maisons s'attache à rendre aussi rares que possible les visites des parens (dont beaucoup ne se soucient guère aussi de profiter de cette facilité) et prohibent absolument les sorties. Je dois dire cependant que la direction intelligente de quelques-uns de ces établissemens comprend parfaitement la nécessité de préparer le retour des enfans dans le monde et dans la famille. C'est ainsi que la maison de la rue de Picpus dont j'ai parlé ouvre largement tous les dimanches ses parloirs et ses cours aux familles des enfans, et accorde à ces dernières une sortie par mois, sans préjudice des vacances.

Enfin je crois qu'il y aurait tout avantage à varier un peu les métiers auxquels on prépare ces jeunes filles, et à ne pas les employer presque uniquement à des travaux de couture, lingerie et broderie où elles acquièrent une habileté extraordinaire, mais où elles rencontrent aussi une redoutable concurrence. Il existait autrefois à Strasbourg une œuvre dite des servantes catholiques qui préparait les jeunes filles au service domestique. J'ai toujours été étonné qu'on n'eût point pensé à relever à Paris cette œuvre excellente, qui rendrait de grands services à la fois aux jeunes filles et aux familles, et je regrette en même temps que dans un certain nombre d'orphelinats on néglige, à raison de certaines difficultés pratiques, de donner aux jeunes filles ce minimum de notions culinaires et ménagères qui sont indispensables dans la vie populaire. Ces critiques faites, car même en présence des institutions les plus respectables la vérité ne doit jamais perdre ses droits, constatons que ces établissemens, comme tous ceux qui sont tenus par des congrégations religieuses, sont pour la population nécessiteuse d'un très grand secours et contribuent à entretenir parmi les jeunes filles ces habitudes de propreté, de décence extérieure et de raffinement qui dans les basses classes rendent la population féminine de Paris tellement supérieure à celle de Londres.

Écoles primaires, écoles professionnelles, ouvroirs, orphelinats, ne

font que préserver les enfans du vagabondage en leur offrant un asile à une époque critique de leur vie. Mais il y a dans l'existence de certains enfans une période plus critique encore : c'est celle où ils ont commencé à contracter de mauvaises habitudes, où l'école les rebute, où la rue les attire, et où ils n'échappent à la main de la police que parce que son action indulgente ne s'abat sur les enfans qu'en cas d'absolue nécessité. Pour ceux-là il faut des asiles spéciaux qui, sans être une prison, les contiennent cependant sous une discipline déjà sévère, où leurs mauvais instincts soient combattus par l'influence religieuse, et leur éducation arriérée, parfois absolument nulle, refaite de fond en comble. Ces asiles ne sont pas rares à Paris, et ils tendent à se multiplier. Dès aujourd'hui on peut citer comme des spécimens excellens, quant à l'intention qui a présidé à leur création, suffisans quant à leur organisation intérieure que le défaut de ressources ne leur permet pas de développer beaucoup : pour les garçons, la maison de Notre-Dame-Préservatrice, située rue Lhomond, l'asile-école Fénelon, situé à Vaujours, dans le département de Seine-et-Oise, mais spécial pour les enfans de Paris, l'asile de jeunes garçons annexé à la maison de convalescence de la rue de Sèvres, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler ; pour les filles, l'ouvroir de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, situé rue de Vaugirard et dirigé par les sœurs de Marie-Joseph, l'œuvre de la préservation de la rue de Vanves, la classe de préservation du couvent du Bon-Pasteur de Conflans, dont la maison mère est à Angers et qui compte 120 établissemens du même genre dispersés dans les cinq parties du monde. Mais de toutes ces institutions, celle qui répond le mieux à la destination de recueillir les enfans vagabonds, c'est la maison de Bethléem.

Cette maison, située dans le haut de la rue Notre-Dame-des-Champs, est la seule dans Paris qui ouvre sa porte nuit et jour à toute femme ou petite fille qui vient tirer le cordon de la cloche placée à l'entrée d'un étroit passage, justifiant ainsi cette parole échappée un jour à la fondatrice, Mlle Jeanvrain : « La meilleure recommandation pour être admise à Bethléem, c'est de n'en point avoir. » Par exemple il ne faut point que les nouvelles arrivantes, ni même les pensionnaires plus anciennes, soient difficiles sur les conditions de leur installation. L'œuvre a été aménagée dans une vieille maison de maraîcher, dont on a tiré parti comme on a pu, mettant à profit les moindres recoins. Pour l'agrandir, on a construit dans le jardin de véritables cahutes en planches dont l'une sert de communauté aux sœurs du tiers-ordre de Saint-François, qui assistent la fondatrice. Dans l'autre sont enfermées pour deux ou trois jours les nouvelles arrivantes jusqu'à ce qu'on ait pu recueillir quelques renseignemens sur leur compte. La propreté n'est

peut-être pas minutieuse dans cette maison, mais la charité y est inépuisable. A certains jours, lorsque la maison célèbre une retraite qui attire d'anciennes pensionnaires ou de nouvelles arrivantes, on dort un peu partout, sur les planchers des réfectoires, dans les corridors, sur les marches de l'escalier tortueux. L'asile de Bethléem est excessivement pauvre, car aucune des pensionnaires n'est en état de payer; aussi vivent-elles un peu de tout, des dons, des quêtes, des restes de tables envoyés par les couvens voisins qui sont très nombreux dans le quartier, et l'on peut aisément s'imaginer le trouble qu'a dû apporter dans un budget si péniblement réglé la suppression brutale prononcée par le conseil municipal de la subvention de mille francs que la ville de Paris payait depuis longues années à cette œuvre vraiment démocratique. Malgré ce denûment, Mlle Jeanvrain a trouvé moyen de fonder à Antony un asile pour les enfans qu'elle recueille et qu'elle juge avec raison imprudent de conserver longtemps dans un milieu nécessairement mélangé. Ces enfans y sont employés à la couture ainsi qu'à la culture maraîchère, et tous les deux jours on peut rencontrer sur la route d'Antony une petite voiture attelée d'un âne qui, sous la conduite d'une franciscaine en robe bleue et en voile noir, apporte à la maison de Paris les produits du jardin de la maison des champs.

L'assistance des enfans abandonnés a pris, depuis un certain nombre d'années à Paris, une forme nouvelle et particulièrement intéressante : celle des œuvres de première communion. Les personnes qui considèrent (avec raison suivant moi) toute tentative de moralisation générale comme impuissante si elle n'est fortifiée par l'action religieuse se sont préoccupées de diminuer le nombre des enfans qui ne font pas leur première communion à l'âge fixé par l'église, dans la pensée très juste qu'arrivés à l'âge adulte il serait bien plus difficile de les amener à des pratiques auxquelles leur enfance n'aurait pas été pliée. De cette pensée sont nées un grand nombre d'œuvres de première communion, dont quelques-unes sont des œuvres purement paroissiales, se proposant pour but de déterminer les parens à envoyer leurs enfans au catéchisme et de subvenir aux quelques frais de vêtemens que la première communion entraîne. De ces œuvres, la plus originale est sans contredit celle qui a été fondée par les sœurs de la Providence-Sainte-Marie pour les enfans du faubourg Saint-Antoine. Cette œuvre s'adresse principalement aux garçons employés dans les fabriques de papiers peints qui n'ont pas été envoyés dans leur enfance à l'école et qui, à l'âge de douze ou treize ans, n'ont point encore fait leur première communion. Parallèlement à leur instruction religieuse, une sœur de Saint-Vincent-de-Paul leur fait tous les soirs une classe de deux

heures et distribue avec succès l'enseignement primaire à de jeunes garçons arriérés, dont quelques-uns ont été renvoyés des écoles communales pour leur insubordination ou leur malpropreté. Comme annexe de l'œuvre, un patronage a été fondé où de grands jeunes gens viennent jouer le dimanche aux boules et au billard. La sœur qui a eu cette idée hardie fait, dit-elle, tout ce qu'elle veut de ses *gamins*.

D'autres œuvres ont au contraire un caractère plus général. Ainsi l'abbé Roussel a fondé à Auteuil une maison où il s'efforce d'attirer les jeunes garçons qui n'ont point encore fait leur instruction religieuse et où, en les gardant plus que le temps nécessaire, on éclaire leur intelligence et on les façonne à un métier. L'œuvre s'est agrandie peu à peu d'un atelier de moulage et d'une imprimerie où l'on publie même un recueil illustré. Les enfans qui entrent dans la maison fondée par l'abbé Roussel et qui sont recrutés parmi les plus misérables en sortent pourvus de trois choses qui sont nécessaires pour traverser la vie sans encombre : l'instruction, l'éducation morale et un gagne-pain. Une œuvre de même nature, quoique moins importante, existe pour les jeunes filles. Elle est annexée à la maison de convalescence des jeunes filles dont j'ai déjà parlé et qui est située à Vaugirard, impasse Eugénie. Cette œuvre dépend, pour l'administration, de la maison dite des Enfans délaissés, dont la directrice, Mlle Delmas, et ses compagnes, cachent sous un manteau laïque la persistance d'une vocation religieuse et charitable. La difficulté pour cette œuvre serait d'aller à la découverte des jeunes filles qui n'ont pas fait leur première communion, si celles-ci ne s'indiquaient pas le chemin les unes aux autres. C'est ainsi qu'il n'y a pas longtemps venait sonner à la porte de la maison une jeune fille à laquelle sa mère avait fait en mourant cette recommandation suprême : « Surtout fais ta première communion. » Fille d'un acteur du théâtre de Belleville, elle avait trouvé un obstacle persistant dans la tyrannie paternelle, et elle avait dû attendre jusqu'au jour où, sur le conseil d'une camarade, elle était venue chercher asile dans la maison de l'impasse Eugénie.

Plus bas, plus bas encore si l'on ne songe qu'à l'abaissement des créatures qui y sont recueillies, plus haut si on envisage le mérite et le dévoûment de celle qui les recueille, sont les œuvres destinées à offrir un asile aux femmes tombées. J'ai signalé au début de cette étude l'existence de deux œuvres de visite, catholique et protestante, qui exercent leur activité dans l'intérieur de la prison de Saint-Lazare, et à chacune desquelles correspond un refuge. Je parlerai tout à l'heure du refuge protestant. Le refuge catholique est situé boulevard de l'Observatoire et connu (comme tant d'autres établissemens de ce genre) sous le nom de Bon-Pasteur. Il est

placé sous la direction des dames de Saint-Thomas de Villeneuve, qui tiennent aussi l'hôpital de l'Enfant-Jésus. On y reçoit les femmes de seize à vingt-cinq ans, et, si cela est nécessaire, avant seize ans. Quelques-unes en sortent pour être placées honorablement, d'autres y restent jusqu'à leur mort, qui se fait rarement attendre, épuisées qu'elles sont déjà par la vie qu'elles ont menée. Celles qui quittent le refuge pour reprendre leur ancienne vie n'y sont jamais admises de nouveau; mais pareilles défaillances sont très rares, et presque toutes les femmes qui sollicitent leur admission au Bon-Pasteur peuvent être considérées comme sauvées. La maison peut contenir 150 pensionnaires, et elle est toujours pleine. La construction est toute nouvelle, car l'ancienne maison, qui datait de 1819, n'a pas échappé aux fureurs de la commune. Le 23 mai 1871 elle fut envahie par une bande de forcenés qui s'apprêta à y mettre le feu. La supérieure fit évacuer précipitamment la maison, et, pendant qu'elle faisait passer ses pensionnaires une à une par une petite porte étroite, ne voulant, comme un capitaine à son bord, sortir que la dernière, elle voyait l'incendie faire des progrès rapides, et sous ses yeux une de ces bêtes féroces s'efforcer d'enduire de pétrole les vêtemens d'une sœur pour y mettre le feu. Le troupeau, sous la conduite de ses gardiennes, erra deux jours dans Paris, cherchant un asile, et, lorsqu'il fut enfin recueilli dans une maison particulière du faubourg Saint-Germain, pas une brebis ne manquait à l'appel.

Il existe à Clichy un autre refuge, celui de Saint-Anne, tenu par des dominicaines et installé dans un ancien pavillon de chasse où, dit la tradition, Mlle de La Vallière donnait autrefois rendez-vous à Louis XIV. Le refuge de Sainte-Anne n'a qu'un inconvénient, c'est d'être placé en dehors de Paris, et de ne pas offrir un asile facile à trouver aux déterminations subites. Le couvent de Saint-Michel répond à ce besoin. Cet immense établissement est installé depuis 1806 dans un quartier de Paris où la prostitution clandestine sévit beaucoup, en plein quartier latin, à dix minutes de la Closerie des Lilas. Il est dirigé par un ordre dit de Notre-Dame-de-Charité-du-Refuge, dont la fondation remonte à 1641 et que sa règle intérieure oblige à une clôture sévère. L'aspect singulièrement imposant de ce couvent a été très bien décrit par M. Lacaze dans un rapport adressé à l'assemblée nationale. « On entre, dit ce rapport, dans un cloître sévère, aux constructions massives, aux corridors silencieux, fermé à tous les bruits du monde, et où il semble qu'on soit tenté de venir se préparer plutôt à la mort qu'à la vie. L'attitude austère des sœurs dans leurs larges robes de laine blanche, le rigide appareil de la discipline claustrale, une religieuse terreur de la vie future rendue partout présente sur les murailles, tout concourt à frapper fortement les âmes, à imprimer une vio-

lente secousse aux jeunes filles qui franchissent le seuil de la maison, et à les arracher d'un coup au péché pour les mettre en présence de Dieu et d'elles-mêmes. » La maison de Saint-Michel est la seule institution dans Paris qui s'ouvre sans obstacle à toutes les nuances, à toutes les variétés du repentir, et à laquelle ses vastes dimensions permettent de ne fermer sa porte à personne, pas même aux jeunes filles qui viennent y cacher une faute dont elles attendent l'inévitable conséquence. Mais comme le couvent ne saurait à certains jours se transformer en une maternité, on assure à ces jeunes filles, lorsque l'instant de leur délivrance est venu, un asile momentané dans une maison discrète, sauf à leur ouvrir de nouveau les portes de Saint-Michel, si des circonstances malheureuses les ont déchargées de leurs devoirs de mère.

A côté des variétés qu'introduit dans l'organisation des œuvres charitables la complexité même des misères que ces œuvres se proposent de soulager, il y a celles qui résultent de la différence des confessions religieuses. A part quelques rares et d'autant plus honorables exceptions, le sentiment religieux est et sera toujours le grand mobile de la charité. Il n'est donc pas étonnant que chaque secte religieuse ait ses œuvres dont elle se montre justement fière et dont la prospérité est à ses yeux l'indice de l'ardeur de la foi chez ses adeptes. A ce point de vue, il est intéressant d'étudier à Paris les œuvres de la charité protestante. Ces œuvres sont très nombreuses et généralement très prospères, grâce au zèle et aussi à la richesse de la minorité qui les entretient. Pour ne parler que de celles intéressant l'enfance et la jeunesse, on ne compte pas à Paris moins de 111 écoles protestantes, dont 21 communales et 90 libres, auxquelles il faut ajouter 15 écoles dans la banlieue. Il existe en outre un certain nombre d'écoles du dimanche, institution essentiellement protestante dont l'enseignement a surtout un but religieux. Les orphelinats sont au nombre de 11; les écoles professionnelles étaient naguère encore au nombre de 2, dont l'une spéciale aux jeunes filles qui se destinaient à l'imprimerie. Cette école, située à Puteaux, avait été fondée par M. Martinet, le grand imprimeur, qui s'engageait à loger, nourrir et instruire pendant dix ans dans la profession de compositeur-typographe les jeunes filles qui lui étaient confiées, et qui étaient placées sous la surveillance d'une diaconesse. Cette école, qui paraissait donner de très bons résultats, a été fermée récemment pour une raison que j'ignore; mais l'idée était trop ingénieuse pour qu'elle ne soit pas reprise un jour ou l'autre.

Pour les femmes tombées dans la débauche et qui cherchent à en sortir, il existe deux refuges : l'un situé à Bourg-la-Reine, l'autre rue de Picpus. Les enfans insoumis et abandonnés sont reçus de dix à quatorze ans, les garçons rue de Flandres, les filles rue de

Fontarabie, moyennant un prix modique de pension. Enfin il existe une section spéciale pour les jeunes filles vicieuses dans la maison des diaconesses de la rue de Reuilly. La maison des diaconesses constitue un des centres importans de la charité protestante à Paris. L'œuvre a été fondée en 1841, par M. le pasteur Vermeil. Depuis la perte de la ville de Strasbourg, c'est en France la seule œuvre protestante qui, à l'exemple des communautés protestantes, très nombreuses en Allemagne et surtout en Angleterre, s'adonne en commun et sous une règle uniforme à l'exercice de la charité. La maison des diaconesses de la rue de Reuilly renferme une maison de santé pour femmes et enfans qui, au point de vue de l'installation, peut être considérée comme un modèle : une école primaire, une salle d'asile, et enfin, seule partie de l'œuvre dont j'aie à m'occuper dans cette étude, une section spéciale pour les jeunes filles mineures dont les unes ont subi une condamnation, dont les autres y ont été placées par une ordonnance de correction, ou simplement ont été reçues sur la demande de la famille. Ces trois catégories sont mélangées ensemble sans qu'on en ressente d'inconvéniens, à cause de l'étroite et minutieuse surveillance dont les jeunes filles sont l'objet. On les sépare d'après l'âge en deux catégories : le disciplinaire, pour les jeunes filles qu'on reçoit de dix à treize ans, la retenue pour les jeunes filles qu'on reçoit de quatorze à vingt et un ans. Au disciplinaire, les jeunes filles couchent en commun, elles couchent en cellule à la retenue. Elles sont employées à des travaux de couture et au blanchissage de la maison. On s'occupe aussi avec grand soin de leur donner l'enseignement primaire et de réveiller par l'enseignement religieux, où la lecture des livres saints joue un grand rôle, leur conscience engourdie. Des résultats qu'on obtient, on pourra juger par le fait suivant. Au mois d'avril 1871, la maison fut envahie par des délégués de la commune qui étaient porteurs de mandats d'amener contre quelques-unes des sœurs, et qui auraient été heureux de se servir d'un prétexte pour fermer l'établissement. Après avoir enfermé toutes les diaconesses dans une chambre, ils interrogèrent une à une toutes les jeunes filles de la retenue et du disciplinaire, les invitant à dénoncer leurs surveillantes, et leur promettant la mise en liberté immédiate, si elles disaient avoir à se plaindre de quelques mauvais traitemens. Pas une ne faiblit, et, comme le chef de la bande insistait particulièrement auprès de l'une d'entre elles, il s'attira cette réponse : « Vous n'êtes qu'un lâche! »

Peut-être éprouvera-t-on quelque étonnement à me voir ranger au nombre des œuvres de charité dont le sentiment religieux est le mobile toutes celles qui sont établies à Paris en faveur des juifs. Beaucoup de personnes inclinent en effet à penser que le judaïsme

est une religion morte qui ne compte plus aujourd'hui que de rares sectateurs, et que toute croyance, toute habitude de culte sont aujourd'hui perdues au sein des enfans d'Israël. Il serait cependant singulier que le peuple qui a eu autrefois l'honneur de conserver, au milieu des désordres intellectuels de l'humanité, la croyance en un Dieu unique fût à ce point infidèle à lui-même qu'après avoir sous les cieux les plus divers, à travers les persécutions les plus cruelles, maintenu l'unité de sa nationalité par l'unité de sa croyance, il eût tout à coup renoncé à cette croyance qui l'a fait vivre. Aussi n'en est-il rien. S'il y a au sein du judaïsme des libres penseurs et des indifférens, peut-être ne sont-ils pas en plus grand nombre que dans les autres religions, et, comme dans les autres religions, le judaïsme compte un parti orthodoxe qui tient avec ferveur aux anciens usages et un parti libéral qui voudrait modifier ces usages dans ce qu'ils ont de difficile à concilier avec les habitudes de la civilisation moderne. Peu de personnes savent qu'il y a dans les rites du judaïsme une cérémonie qu'on appelle l'*initiation*, à laquelle sont admis les enfans de douze à treize ans, et qui est la constatation solennelle de l'instruction religieuse que leurs parens sont obligés de leur donner. On ne compte guère de parens israélites, fussent-ils même parmi ces libres penseurs ou ces indifférens dont je parlais tout à l'heure, qui ne préparent pas leur enfant à l'initiation, et, s'il y a quelque différence avec le passé, ce serait que le nombre des enfans initiés est plus considérable aujourd'hui qu'autrefois, l'usage s'étant généralisé d'admettre à l'initiation les filles que la loi judaïque tend à dispenser facilement de l'accomplissement extérieur des devoirs religieux. Le judaïsme, qui a ses docteurs, ses écrivains, ses organes de publicité, est donc aussi vivace que le peuple juif lui-même, et certes il n'est pas près de mourir ce peuple qui a pris une si complète revanche de la chrétienté en concentrant entre ses mains le seul bien qui fasse aujourd'hui l'objet de l'envie et de l'adoration presque universelles : l'argent.

Enfin la perpétuité du judaïsme se traduit encore par l'exercice actif de la charité que les membres de la communauté israélite pratiquent les uns vis-à-vis des autres. Je n'ai à parler dans cette étude que des œuvres qui sont instituées pour venir en aide aux enfans; mais ces œuvres sont très nombreuses, surtout si l'on songe qu'il n'y a guère à Paris plus de quarante mille israélites, parmi lesquels il y a relativement assez peu de malheureux, bien que l'émigration polonaise et alsacienne en ait, depuis quelques années, augmenté le nombre. L'œuvre des femmes en couche accorde aux mères des secours dont l'enfant profite, que ces secours soient en argent ou en nature. L'œuvre des enfans orphelins ou abandonnés place les enfans privés de soutiens dans des familles honorables, qui s'engagent

à les élever et à leur apprendre un métier. Pour ceux qui ont conservé leurs parens, le consistoire israélite entretient, en plus des deux écoles communales qui sont aux frais de la ville de Paris, trois écoles libres où l'enseignement primaire est poussé très loin. Une société d'apprentissage s'occupe du placement des jeunes garçons, les inspecte, leur alloue tous les ans une subvention avec un habillement, et complète leur instruction au moyen du cours du soir. Cette société a fondé également, sous le nom d'école de travail, un internat professionnel, où dix places ont été créées récemment pour les enfans d'Alsace-Lorraine. Une société et une école analogues existent pour les filles. Pour les jeunes israélites qui se destinent aux professions libérales, seize bourses ont été créées dans les écoles commerciales et industrielles de Paris, sans parler de l'école dite Talmud-Torah, destinée à préparer des candidats au séminaire israélite. Enfin il existe, pour les jeunes filles vicieuses qui ont été l'objet de condamnations ou dont leurs familles ne peuvent venir à bout, une école à laquelle on a donné improprement le nom de *Refuge israélite*, car on s'y occupe au contraire avec succès de préparer ces jeunes filles à rentrer dans la vie régulière.

En plus de ces œuvres éparses, la charité israélite a encore à Paris un centre très actif. C'est un vaste terrain de plusieurs mille mètres carrés, situé entre les rues de Picpus et Lamblardie, qui contient un hôpital, un hospice pour les incurables, un asile pour les vieillards, et un orphelinat. Les frais de construction de tous ces bâtimens, dont chacun est un modèle, ont été faits par une seule famille dont il est presque inutile de citer le nom, car elle est la seule au monde qui puisse dans des proportions pareilles joindre à tous ses luxes celui de la charité. Disons cependant que, si l'hôpital a été élevé par le baron de James de Rothschild, plusieurs lits sont cependant entretenus par d'autres membres de la communauté israélite ou par des sociétés de secours mutuels comme celles de la Renaissance ou des Enfans de Sion. Quant à l'orphelinat, — la seule portion de ce vaste établissement où je voudrais faire pénétrer un moment mes lecteurs, — il a été fondé par la baronne James de Rothschild à la mémoire de son père et de sa mère, et il est entretenu uniquement par elle.

L'entrée de l'orphelinat est dans la rue Lamblardie. Lorsqu'on y pénètre, la propreté des parquets et des tables, où l'on pourrait se mirer, ferait croire qu'on se trouve dans un orphelinat tenu par des religieuses. Mais, pour s'assurer qu'on est bien dans une maison israélite, on n'a qu'à lever les yeux vers le chambranle de droite de la porte d'une chambre quelconque servant d'habitation. On y verra, uniformément fixé au chambranle, un petit cylindre en métal qui ressemble à un portecrayon. Dans l'intérieur de ce cylindre est

coulée une petite bande en parchemin sur laquelle est écrit à la main un verset du Lévitique qui se termine par cette prescription : « Que les lois que je te prescris aujourd'hui restent gravées dans ton cœur... Tu les attacheras comme un signe à ta main, comme un fronton entre tes yeux ; tu les écriras sur les poteaux de ta maison et sur tes portes, » prescription qui aujourd'hui encore est fidèlement exécutée par la plupart des enfans d'Israël. A part ce signe caractéristique, l'orphelinat, qui reçoit dans deux sections différentes des garçons et des filles, diffère peu des établissemens du même genre les mieux tenus que j'aie visités. L'enseignement primaire, poussé très loin, y est doublé pour les garçons les plus intelligens de celui de l'hébreu, et j'ai vu un enfant de douze ans lire et traduire l'Ancien-Testament à livre ouvert. Les parois de l'école sont tapissées de gravures coloriées, semblables à celles qu'on trouve surtout dans les écoles anglaises et qui représentent des scènes familières de l'histoire du peuple de Dieu. Il y a là cependant une dérogation aux prescriptions de l'ancienne loi mosaïque, qui, par horreur de l'idolâtrie, proscrivait la reproduction de la figure humaine. Aussi aucun tableau n'orne-t-il les murailles de la petite synagogue, claire, de bon goût, un peu froide, qui sert d'oratoire à l'orphelinat. Sur l'autel, appelé *tébah*, est placé un chandelier à huit branches, destiné à rappeler le souvenir de l'ancien chandelier à sept branches, dont il ne doit pas cependant être la reproduction. Dans le saint des saints, séparé de la synagogue, comme dans l'ancien temple, par un voile, sont enfermés les cinq livres du Pentateuque, écrits à main d'homme sur parchemin et roulés comme un ancien manuscrit. Chaque jour de sabbat, l'officiant, dont le nom hébreu signifie messager de la communauté, lit à haute voix une des cinquante-deux divisions du Pentateuque qui correspondent à chacune des semaines de l'année, et cette même lecture est accomplie le même jour, presque à la même heure, dans toutes les synagogues du monde.

Si longue que soit cette nomenclature des formes diverses de la charité, elle demeurerait incomplète, si, à côté des établissemens dont j'ai parlé, je ne signalais l'existence de nombreuses sociétés dont les unes, comme la Société de protection des apprentis employés dans les manufactures et d'autres associations plus modestes, s'occupent d'adoucir la condition des enfans employés dans les rudes travaux de l'industrie parisienne, dont les autres, comme la Société d'adoption, ou la Société des amis de l'enfance, s'occupent d'assurer le sort des enfans abandonnés, dont les autres, comme l'œuvre du rapatriement, fondée par l'abbé Sarrauste, cherchent à les arracher aux dangers de la grande ville et à les ramener au village, œuvre très utile à la condition qu'elle se consacre exclusivement à des

enfans dont les familles soient d'origine agricole et qu'elle n'entreprenne point de faire des agriculteurs avec des petits Parisiens qui y sont tout à fait impropres. J'espère cependant que mes lecteurs me pardonneront la fatigue que ces détails ont dû leur causer, si j'ai pu par là leur faire oublier ce que la première partie de cette étude avait d'attristant. Après avoir pénétré si avant, trop avant peut-être dans les bas-fonds d'une grande ville, il y a quelque chose qui console à trouver presque partout le bien en lutte avec le mal, et la charité aussi ingénieuse que le vice. Cependant, malgré ce grand déploiement que j'ai décrit, quelques personnes ont pensé que ces efforts étaient encore insuffisans. Elles se sont demandé si, entre ces établissemens, purement charitables, qui sont destinés à prévenir, et les colonies d'éducation correctionnelle qui sont destinées à punir, il n'y avait pas lieu de créer des établissemens qui seraient destinés à prévenir et à punir à la fois, où l'entrée et le maintien cesseraient d'être volontaires sans que l'établissement eût cependant le caractère et imprimât la souillure de la prison. Beaucoup de travaux intéressans ont été écrits sur cette question; beaucoup de propositions ont été mises en avant. Pour arriver à une solution pratique, il faut serrer les choses de près. En tout cas, il est indispensable d'étudier d'abord les résultats qui ont été obtenus dans un grand pays voisin du nôtre, où la charité publique et privée s'est trouvée aux prises avec des difficultés immenses dont elle a à peu près triomphé. Si je demande en effet qu'on ne nous humilie point par de perpétuelles comparaisons avec l'Angleterre, où on nous attribue l'infériorité sans savoir souvent ce qui se passe chez nous, je ne suis pas non plus, je l'espère du moins, de ceux qu'un sot patriotisme aveugle, et qui méconnaissent ce qui se fait de grand et de bien de l'autre côté de la Manche. Je crois cependant qu'il faut entreprendre ces études comparatives plutôt dans la pensée d'en tirer des indications instructives qu'avec le parti-pris d'arriver à une conclusion formelle quant à la supériorité d'un des deux peuples sur l'autre. Ces appréciations d'ensemble sont toujours sujettes à contestation, tandis qu'il y a tel emprunt de détail dont on ne saurait méconnaître l'utilité. C'est dans cet ordre d'idées que je m'efforcerai plus tard d'exposer la législation anglaise sur le vagabondage et la mendicité, et les résultats que cette législation a produits en particulier dans la ville de Londres.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES CONFLITS DES POUVOIRS PUBLICS SOUS L'ANCIEN RÉGIME

I.

LES ORIGINES ET LA POLITIQUE DES PARLEMENS.

Lorsque nous suivons, dans les livres contemporains, le drame à la fois splendide et sombre de notre histoire, nous nous trouvons en présence de deux écoles qui se placent chacune, dans les jugemens qu'elles portent sur l'ancienne monarchie, à un point de vue tout différent. L'une, l'école catholique et royaliste, la glorifie sans réserve comme l'idéal des gouvernemens, et accuse la révolution « d'avoir interrompu le cours glorieux de nos destinées. » L'autre, l'école démocratique, la condamne sans admettre de circonstances atténuantes; elle ne veut y voir qu'un ramas d'iniquités, et pour elle le sentiment de la liberté, de la justice et du droit ne commence qu'au XVIIIe siècle. D'un côté comme de l'autre, l'exagération est poussée aux dernières limites: la vérité disparaît devant les conceptions exclusives des partis, et l'on oublie que l'histoire doit être calme comme la mort, parce qu'elle marche sur des tombeaux. Que la monarchie ait fait de très grandes choses, on ne saurait le contester sans mauvaise foi, car elle s'est identifiée avec l'idée de la patrie, elle a tendu la main dans les communes aux déshérités de la naissance, abaissé les barrières qui séparaient les castes, posé

les bases de l'administration, organisé l'armée, arraché lambeaux par lambeaux le royaume à la féodalité et à l'étranger, opposé une invincible résistance aux trahisons passagères de la fortune; mais bien des ombres obscurcissent ce brillant tableau, et des faits trop nombreux démentent cruellement l'admiration de quelques-uns de nos plus illustres écrivains, De Bonald, De Maistre, Chateaubriand.

L'école démocratique à son tour, en méconnaissant systématiquement les œuvres vraiment glorieuses de la monarchie, a fait comme l'école royaliste, elle a supprimé une partie de l'histoire et calomnié les générations fortes et vaillantes qui nous ont précédés sur cette terre, en donnant le XVIII[e] siècle pour limite extrême à l'avènement des idées qui sont l'honneur et la force de notre société moderne. Les deux opinions, également absolues, sont également fausses. Ce qui est vrai, c'est que la monarchie a réuni tous les contrastes; elle a eu de magnifiques élans de patriotisme et des accès de tyrannie furieuse. Elle a été anarchique comme le pays sur lequel elle régnait, et ce n'était pas seulement le pouvoir absolu de ses rois qui créait l'anarchie. Elle naissait fatalement d'elle-même, d'une organisation politique incomplète et incohérente, où se confondaient les élémens les plus divers; les traditions germaniques portaient à la liberté, les traditions du droit unitaire de l'empire romain poussaient au despotisme, les coutumes féodales isolaient dans une existence égoïste les différentes circonscriptions du royaume. La plupart des libertés publiques reposaient sur le privilége au lieu de reposer sur le droit. Les provinces, les communes, les administrations, les juridictions, la noblesse, l'église, la roture, luttaient entre elles en même temps qu'elles luttaient contre le gouvernement royal, et ce gouvernement, qui n'était lui-même qu'un privilège immense élevé au-dessus de tous les privilèges, justifiait son pouvoir discrétionnaire par la nécessité de ramener vers le centre les forces vives qui tendaient toutes à l'écartement et émiettaient pour ainsi dire l'existence nationale. En apparence, c'était le chaos. Mais déjà au déclin du moyen âge on trouve dans ce chaos tous les germes fondamentaux de notre droit public; tandis que les rois, comme le paysan qui ajoute un coin de terre à l'héritage de ses pères, travaillent à agrandir le royaume, à faire un seul et même peuple des Picards, des Bretons, des Normands, des Provençaux, les états-généraux leur signalent les abus qu'ils doivent combattre, les satisfactions légitimes qu'ils doivent donner à leurs sujets; le parlement réclame contre le despotisme qui tendait à absorber la nation dans une sorte de panthéisme royal. Dès le règne de Philippe le Bel et de Charles VI, ces deux grandes institutions préparent les cahiers

de 89, car il n'est pas, quoi qu'on en ait dit, un seul de leurs principes qui n'ait ses racines dans les profondeurs obscures du passé.

Le rôle des états-généraux a été apprécié ici même par une plume autorisée. Il n'est pas sans intérêt de donner pour complément à cette étude une vue générale de l'histoire du parlement de Paris, considéré comme corps politique. Les érudits et les publicistes contemporains l'ont, ce nous semble, beaucoup trop effacé devant les états. Tout en suivant des voies différentes, il a concouru avec eux à la fondation première et lointaine du gouvernement représentatif, et comme la monarchie, dont il faisait partie intégrante, il a donné lieu aux appréciations les plus contradictoires : pour les uns, il n'a été qu'une corporation ambitieuse et turbulente, toujours prête à usurper un pouvoir qui ne lui appartenait pas, il a créé cet esprit d'opposition systématique qu'on appelle aujourd'hui le *parlementarisme*, et précipité la ruine de la dynastie capétienne; pour les autres, il a été le soutien des droits de la nation, le seul corps de l'état qui pût contenir les excès du pouvoir royal. Son rôle politique se rattache à cette question, cent fois controversée : la vieille monarchie, étant donnée son organisation et toute la bonne volonté des rois, pouvait-elle conjurer la catastrophe qui l'a engloutie, ou la révolution était-elle un fait inéluctable qui devait résulter de la force des choses? Une vue générale jetée sur son histoire nous aidera à trouver la réponse.

I.

Le parlement de Paris n'a point d'analogue dans la France moderne, et il suffirait seul à montrer la confusion inextricable qui régnait dans nos anciennes institutions, et qu'un ministre de Louis XVI, le contrôleur-général de Calonne, a lui-même constatée en des termes qui ne laissent aucune place au doute (1). L'ordonnance de Philippe le Bel, qui l'a constitué en 1302, porte « qu'il siégera chaque année deux fois à Paris, pour juger les causes à la plus grande commodité des sujets. » Il n'était donc à l'origine qu'une simple cour de justice, et cependant il a fini par étendre sa compétence à toutes les affaires du royaume, par réunir sous sa main les attributions que se partagent aujourd'hui les tribunaux de première instance, les cours d'assises, la cour de cassation, les préfectures, les ministères, le conseil d'état, les assemblées législatives. Il n'a pas non plus d'analogue sous l'ancien régime, car il

(1) Voyez le discours prononcé à l'ouverture de l'assemblée des notables de 1787. *Archives parlementaires*, Paris, 1867, et années suiv., t. Ier, p 194 et suiv.

était, comme cour des pairs, le tribunal de la grande noblesse, il avait le roi pour président-né, et, sans exagérer l'orgueil, il pouvait dire qu'il était « le sénat de la nation. » Comment est-il arrivé à cette situation sans exemple dans la monarchie française et les autres états de l'Europe?

D'après nos vieux publicistes (1) et sa propre théorie, le parlement était le successeur direct des assemblées mérovingiennes et carlovingiennes, qui rendaient la justice, exerçaient le pouvoir législatif avec le prince, et dirigeaient les affaires du royaume. Les changemens de dynastie n'avaient point interrompu son droit, et il ne faisait que continuer, sous une forme nouvelle, par les remontrances et les refus d'enregistrement, une tradition qui remontait plus haut que les Capétiens, car elle avait, disait-on, pris naissance dans les conciliabules armés de la Germanie, et l'on invoquait comme preuve que les pairs qui faisaient de droit partie du parlement y siégeaient l'épée au côté. Cette explication ne soutient pas l'examen, et, si la plupart des écrivains du XVIII[e] siècle s'y sont ralliés, ce n'était point pour rendre hommage à la vérité historique, mais pour accuser les rois d'avoir étouffé la liberté dans son berceau. Quelques érudits contemporains ont mis en avant un autre système. Suivant eux, les rois, en faisant transcrire leurs édits et ordonnances sur les registres du parlement, avaient ouvert la voie aux prétentions qu'il fit valoir dans les derniers siècles (2). La transcription, à l'origine, était précédée d'une lecture et suivie d'une simple promulgation. Plus tard, elle donna lieu à un arrêt. Pour rendre l'arrêt, il fallait le discuter; la discussion amena des critiques, les critiques à leur tour amenèrent des remontrances, et les remontrances des refus d'enregistrement. Cette fois l'explication se rapproche de la vérité, mais elle est encore insuffisante, parce qu'elle ne dit pas pourquoi l'enregistrement avait lieu, quels en étaient la signification et le véritable but.

Pour répondre à cette question, il faut se rappeler qu'une ordonnance de Philippe le Bel avait divisé le conseil ou cour du roi, *curia domini regis*, en trois sections, réservant à l'une les affaires générales du royaume, à l'autre la comptabilité, à la troisième la justice. Mais au XIV[e] siècle l'idée de la séparation effective des pouvoirs n'avait point encore pénétré dans les esprits. La section de justice, devenue le parlement de Paris, fut toujours considérée par les rois, malgré ses attributions distinctes, comme une annexe de leur conseil; à ce titre, ils lui demandèrent fréquemment des avis,

(1) Voyez le comte de Boulainvilliers, *Histoire de la pairie de France et du parlement de Paris*, 2 vol. in-12; 1733, et les Remontrances du 27 novembre 1755.

(2) Sur la transcription, *Rec. des ordonnances*, mai 1355, t. II, p. 2.

et le chargèrent de transcrire leurs ordonnances sur ses registres non-seulement comme mesure conservatoire, mais aussi pour leur donner une certification officielle et un caractère juridique qui en fortifiaient l'autorité et en rendaient l'exécution plus facile. Ce n'est donc point par usurpation, comme on l'a dit tant de fois, que le parlement a posé en principe que les actes royaux n'étaient valables qu'autant qu'il les avait vérifiés, enregistrés et promulgués. Les rois l'avaient eux-mêmes engagé dans cette voie; « c'est la coutume de France, disait Louis XI, de publier en parlement tous accords, ou autrement ne seraient de nulle valeur. » François Ier parlait dans le même sens à Charles-Quint : « La vérification est loi fondamentale en France. » Henri IV la reconnaissait pour telle, et, par un louable sentiment d'équité, les membres du parlement « voulaient voir et connaître avant que de commander et de défendre. » Pour justifier leurs titres de *conseillers*, ils jugeaient de leur devoir de chercher dans les ordonnances ce qu'elles pouvaient renfermer de contraire au bien public, à la *majesté du trône*, et « de réclamer, comme ils le disaient, au nom de la volonté légale des rois, contre leur volonté arbitraire et momentanée. » Les choses allaient toutes seules lorsque le parlement ne soulevait aucune objection. Les rois le proclamaient alors le plus ferme appui du trône, *le gardiateur* des lois, *le principal retenail de la monarchie, la source et le miroir de toute justice*, qui éclairait de sa lumière éblouissante les autres juges et les sujets. Mais, lorsqu'il refusait l'enregistrement, ils l'accusaient d'outrepasser ses pouvoirs, de jeter le trouble dans le royaume, et lui rappelaient l'ordonnance de 1302, qui ne lui avait conféré que des attributions judiciaires. En un mot, ils suivaient à son égard la même tactique qu'à l'égard des états-généraux, récusant ou acceptant sa compétence selon que sa conduite était ou non conforme à leurs vues.

Des conflits continuels résultaient de ces prétentions opposées, et, pour les résoudre à l'amiable, on avait inventé une sorte de procédure qui suivait toujours une marche régulière. Lorsque le parlement dressait des remontrances, il envoyait une députation les présenter au roi. Si le roi les trouvait justes, il modifiait ses édits dans le sens indiqué, et l'enregistrement avait lieu sans retard. S'il refusait d'y faire droit, il expédiait des *lettres de jussion*, c'est-à-dire des lettres qui ordonnaient d'enregistrer sans aucun changement. Le parlement pouvait, s'il le jugeait convenable, répondre par *d'itératives remontrances ;* sur un nouvel ordre, il enregistrait, en faisant suivre la transcription des mots : *Homologué du commandement de sa majesté*. Quand la résistance se prolongeait, le roi, accompagné des princes du sang, des officiers de la couronne et

des pairs, se rendait dans la grand'chambre et tenait *un lit de justice*. Devant cette manifestation pacifique de la force, il ne s'agissait plus de discuter, mais de se soumettre. Le greffier lisait les édits, le procureur-général prenait des conclusions, et le chancelier ordonnait l'enregistrement. Cette procédure avait l'avantage de donner au roi le temps de réfléchir, de peser les objections, d'améliorer ses ordonnances, au parlement le moyen de faire entendre ce qu'il croyait la vérité sans briser ouvertement avec le souverain, et il pouvait dire « qu'il ne laissait jamais affaiblir son autorité légitime, qu'il faisait pour le bien public tout ce que sa conscience lui commandait de faire, mais que sa sagesse savait toujours s'arrêter à temps devant les ordres de la couronne. »

Malgré le formalisme minutieux qui avait pour but d'amortir les chocs, les deux pouvoirs étaient prompts à s'emporter à des mesures extrêmes. Le parlement se vengeait des lits de justice en cassant les arrêts du conseil du roi, en suspendant ses fonctions de judicature, sans s'inquiéter du préjudice que cette grève, comme on dirait aujourd'hui, causait au public par l'ajournement indéfini de tous les procès; quelquefois même il décrétait de prise de corps les agens du gouvernement. Les rois, pour le punir, envoyaient à la Bastille quelques conseillers ou présidens, ils l'exilaient en masse à Pontoise, à Soissons, à Blois, ou le forçaient à capituler, en le prenant par la famine, c'est-à-dire en réduisant le tarif des épices qui formaient le plus clair de son revenu ou en diminuant d'un tiers ou de moitié les gages qui représentaient l'intérêt du capital versé pour l'acquisition des charges.

L'opposition du parlement a grandi en raison directe des progrès du pouvoir personnel : lorsque les états n'ont plus été réunis qu'à de longs intervalles, pour disparaître sous Louis XIII, il a voulu prendre leur place, mais, tout en s'appuyant sur les mêmes principes, il a marché dans des voies différentes. Les états-généraux embrassaient dans leurs doléances et leurs vœux l'ensemble des institutions politiques et sociales; ils signalaient théoriquement les réformes qu'ils jugeaient nécessaires et, sauf le vote des impôts qui les ramenait aux réalités du présent, ils parlaient toujours au nom de l'avenir. Le parlement au contraire n'exerçait son action que sur des faits particuliers au moment même où ils venaient de s'accomplir. Il n'a jamais songé à tracer au gouvernement sa marche future, et s'est borné à contrôler ses actes, et à leur opposer son véto, en lui rappelant l'antique formule : *Fit lex consensu populi et constitutione regis.* La permanence et la nature de ses fonctions lui donnaient sur les états un grand avantage, car il était toujours à son poste de combat, et, quand il faisait des remontrances, il les

plaçait sous la sauvegarde de ses arrêts; mais il ne puisait pas seulement sa force dans son caractère judiciaire. Une question toujours débattue depuis l'origine de la monarchie s'agitait obscurément dans les luttes sans cesse renaissantes qu'il a soutenues contre les derniers Valois et les Bourbons : cette question, c'était l'antagonisme du droit national et du droit divin, et pendant deux siècles cette grande cause a été plaidée au Palais de Justice de Paris (1).

II.

Jusqu'aux dernières années du règne de Charles VI, le parlement s'est renfermé dans ses fonctions judiciaires. Il enregistrait sans opposition les édits et ordonnances, après en avoir pris lecture, et les promulguait avec la formule : *Lecta et publicata.* Mais en 1418 le parti bourguignon, « qui possédait le roi par l'imbécillité de son cerveau, » lui arracha une ordonnance contraire aux libertés de l'église gallicane (2). Ces libertés avaient toujours été chères à la nation. Hincmar au IXe siècle, saint Bernard au XIIe, s'en étaient montrés les défenseurs convaincus (3). Saint Louis les avait confirmées, non pas dans la pragmatique qu'on lui attribue et qui n'est qu'un document apocryphe, mais par quelques articles de ses ordonnances. Le parlement s'inspira de cette tradition, il ne voulait pas que la France eût deux rois, l'un à Paris, l'autre à Rome, et il protesta, par des remontrances très fortes, contre

(1) Le parlement de Paris a été avec la royauté le plus grand pouvoir de l'ancien régime. Son histoire détaillée, comme corps de justice et comme corps politique, est encore à faire; les documens ne manqueront pas. Les archives nationales contiennent la collection des registres de cette cour souveraine ; ils sont au nombre de 10,363, donnant 5,230,000 actes de 1254 à 1790. La publication de la table de cet immense recueil a été commencée en 1863, sous le titre d'*Inventaire des actes du parlement*, par M. Boutaric, qu'une mort prématurée vient d'enlever au moment même où il était nommé membre de l'Institut. Les ouvrages imprimés sont aussi fort nombreux. La *Bibliothèque historique de la France* du père Le Long, édit. de 1778, t. IV, p. 134 et suiv., en mentionne 168. Le *Catalogue de l'Histoire de France*, publié par l'administration de la Bibliothèque nationale, t. VII, donne l'indication à peu près complète de ce qui a paru depuis. *Les Treize parlemens de France*, 1617, in-f°, de Bernard de Larocheflavin, président à mortier à Toulouse, né en 1552, mort en 1627, et l'*Histoire du parlement* de Voltaire, sont jusqu'à présent les deux meilleurs livres qui aient été écrits sur ce sujet. On trouve dans Voltaire quelques erreurs, mais on y trouve avant tout la sagacité pénétrante que ce merveilleux esprit portait en toutes choses.

(2) Pasquier, *Recherches de la France*, 1617, in-4°, p. 301 et suiv.

(3) On connaît la réponse d'Hincmar au pape qui menaçait de venir en France excommunier des évêques : *Si excommunicaturus veneris, excommunicatus abibis;* et la réponse de saint Bernard à Innocent II : *Nous sommes plus pape que vous.* Ce n'est plus ainsi que parlent nos évêques.

l'ordonnance de Charles VI; mais, par ordre du roi ou plutôt de ceux qui régnaient sous son nom, il fut contraint d'enregistrer, et c'est là le plus ancien exemple d'un enregistrement forcé, contrairement à l'opinion généralement répandue qui en fixe la première date au règne de Louis XI. Deux ans plus tard, le honteux traité de Troyes livrait le royaume et sa capitale aux Anglais. Il y eut alors deux parlemens, l'un à Paris, agissant au nom du duc de Bedford, régent de France pour Henri d'Angleterre, l'autre à Poitiers, institué par le dauphin, depuis Charles VII. Le premier témoigna une docilité servile à Bedford, car l'étranger a toujours trouvé des complices en France, et mit le dauphin Charles hors la loi. Le second, fidèle à la cause nationale, cassa invariablement les arrêts rendus à Paris. Il défendit l'honneur immaculé de Jeanne d'Arc contre ses bourreaux en la déclarant solennellement pucelle, et donna un patriotique concours aux efforts de Charles VII pour la libération du territoire. Ce prince étant entré dans la capitale en 1436, le parlement de Paris s'empressa de le reconnaître, celui de Poitiers y fut réuni, et la bonne entente avec la couronne ne fut point troublée jusqu'à la fin du règne.

Sous Louis XI, en 1461, le parlement, toujours fidèle à ses opinions gallicanes, fit des remontrances contre l'abolition de la pragmatique de Bourges; il en fit de nouvelles en 1466 contre le traité de Conflans, mais Louis XI n'avait aboli la pragmatique que pour plaire à Pie II, dont il avait besoin pour ses projets sur le royaume de Naples; il n'avait signé le traité de Conflans que pour mettre fin à la ligue du bien public, avec l'arrière-pensée de revenir aussitôt que faire se pourrait sur des concessions arrachées par la force des événemens. Les remontrances étaient d'accord avec ses vues secrètes; il pouvait s'en autoriser pour rompre ses engagemens, et, tout en feignant la colère, il se garda bien d'user de rigueur. Sur tout le reste, le parlement laissa faire, soit par terreur, soit qu'il eût adhéré complétement à la politique antiféodale du roi, et ne prit la parole que pour protester contre l'introduction de l'imprimerie en France et contre les règlemens qui s'opposaient à la libre circulation des grains.

Jusque-là, on le voit, son rôle politique avait été des plus modestes; il parut même l'abdiquer sous Charles VIII, en déclarant, par la bouche de son premier président, « que la guerre, les finances et le gouvernement ne le regardaient pas, » et ce fut seulement sous François Ier qu'il entra résolûment dans les voies de l'opposition, ce qui s'explique d'un côté par les progrès de l'administration royale qui tendait à se substituer partout aux pouvoirs locaux et faisait passer sous ses yeux un nombre toujours crois-

sant d'affaires et d'ordonnances, de l'autre par le gouvernement imprévoyant, batailleur et prodigue de François Ier, qui formait un si triste contraste avec le précédent règne, exagérait l'oppression et foulait aux pieds des libertés que Louis XI lui-même avait épargnées. Les premières luttes s'engagèrent à l'occasion du concordat de 1516.

Le parlement voyait avec raison dans ce pacte célèbre, mystérieusement conclu à l'insu du pays, le double triomphe de l'absolutisme pontifical et royal. Ses vieux instincts gallicans se réveillèrent. Il mit en jeu toute la science de ses légistes et dressa, en forme de remontrances, un traité complet de droit public sur les rapports de l'église et de l'état (1). En recevant ces remontrances, François Ier s'écria : « Ces gens-là parlent comme s'ils n'étaient pas mes sujets, comme si je ne pouvais les condamner à perdre la tête. » C'était la première fois qu'un roi de France osait proférer de pareilles menaces; mais le parlement n'en fut pas intimidé. La France entière, noblesse ou bourgeoisie, le clergé qui demandait que toute l'église gallicane fût convoquée, l'université qui en appelait au futur concile, étaient avec lui contre le pape et le roi. Fort de ces appuis, il résista deux ans et n'accorda l'enregistrement que contraint et forcé. De nouveaux conflits ne tardèrent pas à s'engager. François Ier lui fit défendre de « s'entremettre, de quelque façon que ce fût, de l'état ni d'autre chose que de la justice, et d'user par ci-après d'aucunes limitations, modifications ou restrictions sur les ordonnances et chartes. » C'était parler en maître absolu. Mais ce prince, qui suivait plus volontiers les conseils de ses maîtresses que ceux des premiers magistrats du royaume, était le premier à invoquer, lorsque les intérêts de sa politique l'exigeaient, l'autorité de ces mêmes magistrats qu'il traitait avec tant de hauteur. En 1523, il s'était engagé par lettres à ne jamais réclamer les terres du comté de Nice, tenues du duc de Savoie, ce qui ne l'empêcha point de les revendiquer plus tard; le duc lui opposa les lettres signées de sa main, et François Ier lui répondit qu'elles étaient nulles et ne l'obligeaient pas, attendu qu'elles n'avaient point été enregistrées. Ce ne fut pas du reste la seule fois qu'il renia sa signature. Pendant la captivité de Madrid, il avait, on le sait, abandonné à Charles-Quint le duché de Bourgogne et quelques autres territoires importans. A peine sorti de la prison dont il s'était ouvert les portes par un démembrement, il convoqua dans la ville de Cognac une assemblée de notables pour protester contre la

(1) *Traité des libertés de l'église gallicane*, t. Ier, p. 149 et suiv. — *Archives curieuses de l'histoire de France*, t. III, p. 350.

rançon dont il avait payé sa liberté. Après s'être engagé par le serment du sacre à maintenir l'intégrité du royaume, pouvait-il en céder une partie à un prince étranger, et disposer de ses sujets sans leur consentement? — Les notables répondirent que les engagemens du sacre primaient tous les autres. Le vaincu de Pavie, qui jusqu'alors n'avait jamais consulté les représentans de la nation et qui depuis ne les consulta jamais, s'autorisa de l'assemblée de Cognac pour garder la Bourgogne et les autres provinces et se fit absoudre par le pape, non pas de s'être parjuré en refusant à Charles-Quint les provinces qu'il avait promis de lui livrer, mais d'avoir violé le serment du sacre en donnant ce qu'il n'avait pas le droit de céder. Pour lui comme pour les autres Capétiens, le parlement et les états-généraux n'étaient qu'un instrument qu'ils utilisaient ou brisaient selon les besoins du moment. Ils leur *ouvraient la bouche*, c'était le mot consacré, quand ils avaient besoin de les faire parler, et leur imposaient silence quand ils trouvaient qu'ils parlaient trop.

III.

Dans l'affaire du concordat, le parlement s'était conduit avec autant de fermeté que de sagesse, et les sanglantes querelles de religion ne tardèrent pas à prouver combien il avait eu raison de combattre le traité qui enchaînait l'état à l'église. Au XVIe siècle, comme à toutes les époques, il a toujours compté parmi ses membres un certain nombre d'esprits supérieurs à qui l'expérience des affaires, l'étude de l'histoire et du droit, avaient appris que la seule politique rationnelle est celle qui se fonde sur la modération et cherche à satisfaire tous les intérêts et toutes les aspirations légitimes, sans se laisser entraîner par l'esprit de parti qui est la négation de l'esprit politique. C'étaient les girondins du temps; ils voulaient maintenir le catholicisme sans l'imposer par la violence (1), et repoussaient, en matière de foi, la théorie des rigueurs salutaires qui aujourd'hui même trouve encore de si nombreux apologistes; mais, par malheur, dans les troubles publics, il arrive toujours une heure fatale où la modération devient un crime, où le pouvoir passe aux mains des plus violens, quand il ne passe pas aux mains des plus pervers. Cette heure sonna pour le parlement dans la dernière

(1) Ce sont ceux-là qui ont fait entendre à Henri III ces belles paroles : « Le crime que vous voulez châtier est attaché aux consciences, lesquelles sont exemptes de la puissance du fer et du feu. Quand tout le parti des huguenots serait réduit à une seule personne, il n'y aurait un seul de nous qui osât conclure à la mort, si son procès ne lui était solennellement fait, et si elle n'était dûment convaincue de crime capital et énorme. »

année du règne de Henri II, et pendant trente ans les girondins essayèrent vainement de lutter contre la montagne ultra-catholique.

En 1559, un jour que les chambres réunies délibéraient à huis clos sur les affaires religieuses, Henri II entra inopinément dans la salle pour surprendre par lui-même les opinions de chacun, et, par une ruse indigne, il engagea les assistans à continuer la délibération et à émettre librement leur avis. Le conseiller Anne Du Bourg tomba dans le piége. Après avoir tracé un éloquent tableau des désordres qui déshonoraient la cour, il ajouta qu'il était honteux, en présence de pareils scandales, de persécuter des hommes qui servaient, comme le dit Voltaire, leur souverain selon les lois du pays et Dieu selon leur conscience. Henri II le fit arrêter séance tenante. En des jours moins agités, le parlement se serait fait un devoir de flétrir cet odieux guet-apens. Il se contenta de protester contre la décision royale qui livrait Du Bourg aux officialités, sous prétexte qu'il avait reçu la prêtrise, et le malheureux fut pendu en place de Grève, par arrêt des juges d'église, devenus les suppôts du saint-office.

A dater de cette exécution, la très grande majorité du parlement semble faire de l'intolérance une quatrième vertu théologale; elle s'associe à tous les excès des persécuteurs, les encourage par son silence ou les provoque par ses exhortations. Aux édits de pacification promulgués à la demande de L'Hospital, elle oppose des arrêts qui ordonnent de courir sus aux réformés partout où ils se réuniraient pour célébrer leur culte. Les catholiques s'empressent d'obéir, ils se livrent en divers lieux à d'affreuses cruautés, et dans la Touraine le peuple étrangle plusieurs huguenots, arrache les yeux aux pasteurs et les brûle à petit feu. La retraite de L'Hospital laisse la carrière libre aux aveugles ardeurs du prosélytisme. Le parlement légalise à l'avance le massacre de la Saint-Barthélemy, en promettant d'abord 100,000 écus à celui qui lui livrerait Coligny vivant, et dans la même année la même somme à celui qui le tuerait. Le crime du 24 août consommé, il institue pour le glorifier une procession commémorative, et cette fois il est d'accord avec Rome, car, en recevant la nouvelle de l'égorgement, le pape Grégoire XIII, qui réservait sa pitié et ses indulgences pour les âmes du purgatoire, rendit au ciel des actions de grâces solennelles et publiques, et fit peindre un tableau représentant la mort de Coligny avec cette légende: *Pontifex Colignii necem probat.*

Pendant la ligue, nous trouvons encore dans le parlement une minorité calme et sensée, qui cherche à contenir le mouvement, et refuse de s'associer aux passions remuantes et basses d'un clergé corrompu, à qui Rome avait donné pour mot d'ordre de s'élever

dans la chaire et le confessionnal contre les édits de tolérance; mais cette fois encore ce fut la violence qui l'emporta. Les 23 et 24 décembre 1588, le duc de Guise et son frère étaient tombés sous le coup des assassins apostés par Henri III. Le 7 janvier suivant, la Faculté de théologie et la Sorbonne proclamèrent la déchéance de ce prince, tandis que les Parisiens, *le feu à la tête et le fer aux mains*, couraient les rues en criant : «Dieu éteigne la race des Valois!» Le parlement délibéra pour savoir s'il s'associerait à la décision de la Sorbonne. Une cinquantaine de membres, parmi lesquels se trouvait le premier président de Harlay, l'un des grands hommes de bien de notre histoire, se prononcèrent pour le maintien de Henri III. Ils ne se dissimulaient pas combien il était criminel et méprisable, et quelle honte il jetait sur la dignité royale par des vices qui outrageaient la nature; mais ils savaient que le mot d'ordre était donné par le pape et Philippe II, et mieux valait à leurs yeux garder sur le trône un prince avili que de livrer le royaume aux déchiremens de toutes les ambitions, à la théocratie ou à l'étranger. Les Seize, devenus tout-puissans, les firent enlever et conduire à la Bastille. Les autres, au nombre de cent vingt-six, continuèrent à se réunir, et les mêmes hommes qui avaient salué par des actions de grâces l'immense hécatombe de la nuit du 24 août se déclarèrent les vengeurs des Guises, parce que le crime, cette fois, n'était pas de leur parti. Le 13 mars 1589, ils reconnurent pour chef de la ligue le duc de Mayenne, frére des princes assassinés à Blois, et le 7 août ils enregistraient, sur sa demande, un édit qui donnait la couronne à Charles X, cardinal de Bourbon et archevêque de Rouen, Mayenne ayant voulu se réserver l'accès du trône par le choix de cette royauté forcément célibataire. Ce fantôme de roi, au moment de son avénement, était prisonnier au château de Fontenay-le-Comte, où Henri IV, connaissant son attachement pour les Guises, l'avait fait enfermer en 1584, quoiqu'il fût son oncle; il y mourut en 1590. Le parlement, qui n'avait plus de roi, tourna contre le Béarnais, en attendant qu'il en ait trouvé un, la haine qu'il portait à son prédécesseur, par la raison qu'il était calviniste. Il rendit un arrêt portant défense de correspondre avec lui sous peine de mort, et pendant trois ans il ne cessa de le combattre. Quelques-uns de ses membres, le premier président Brisson, les conseillers Tardif et Larcher, ne s'associaient que mollement à sa résistance; les Seize leur appliquèrent cette abominable loi des suspects que tous les despotismes cherchent à légitimer par le prétexte du salut public, et ils les firent pendre tous trois en 1591, à une poutre de la chambre du conseil au Palais.

L'ouverture du club catholique connu sous le nom d'*États de la*

ligue, le 22 janvier 1593, réveilla enfin le patriotisme du parlement. Philippe II, qui avait épousé Élisabeth, fille de Henri II, fit réclamer, dans ces prétendus états, la couronne de France pour sa fille Isabelle, au nom des droits de sa mère, sous prétexte de défendre le catholicisme. Cette proposition ne tendait à rien moins qu'à faire de la France une annexe de l'Espagne et de l'empire. Le parlement vit le danger et le conjura par l'interprétation fautive de cette phrase du code des Francs Saliens : « *de terra salica nulla portio hereditatis mulieri veniat, sed ad virilem sexum terra salica veniat.* Il n'était nullement question dans cette phrase du droit héréditaire de la royauté; mais on traduisit par *royaume* les mots *terra salica* qui s'appliquaient exclusivement à la propriété libre et patrimoniale des Francs. C'est à l'aide de ce contre-sens que les états-généraux avaient repoussé en 1328 les prétentions d'Édouard III d'Angleterre, qui réclamait la couronne de France, comme petit-fils de Philippe IV par sa mère Isabelle; c'est encore à l'aide de ce contre-sens que le parlement repoussa en 1593 les prétentions du roi d'Espagne. La puissance du droit est si forte, même dans les révolutions, qu'il a suffi de rendre un arrêt au nom de cette loi imaginaire pour rétablir l'ordre et la paix dans le royaume. L'année suivante, Henri IV entrait dans la capitale. Il faisait déchirer sur les registres du Palais de Justice tous les actes qui rappelaient les troubles publics, et déclarait qu'il devait sa couronne « à ses bonnets quarrés. »

On vit alors se produire un fait qui, dans tous les temps y compris le nôtre, s'est renouvelé trop souvent au milieu de nos discordes civiles; les curés de Paris, qui pendant la ligue eussent volontiers arquebusé le Béarnais, s'empressèrent de chanter le *Te Deum*. Les partisans des Seize demandèrent des pensions, et le parlement, en grand appareil, alla faire « la révérence à Gabrielle. » Il crut cependant qu'il était de sa dignité de manifester encore de temps à autre un certain esprit d'opposition, pour prouver qu'il ne se soumettait pas sans réserve à l'omnipotence de la couronne, dont Henri IV avait ressaisi et fortifié les prérogatives. Lors de la prise d'Amiens par les Espagnols, il refusa d'enregistrer les édits portant création d'impôts pour le siége de cette ville, et le roi lui fit sentir avec esprit et sans colère qu'il avait fait fausse route : « Vous parlez, lui dit-il, du besoin de l'état, le plus pressant besoin est de chasser les ennemis. Vous m'avez par vos longueurs tenu ici trois mois, vous verrez le tort que vous avez fait à mes affaires. Vous faites de beaux discours, et puis après vous allez vous chauffer. » Les beaux discours recommencèrent à propos de l'édit de Nantes, car le parlement en cessant d'être ligueur était resté

intolérant. Il s'obstina pendant toute une année à refuser l'enregistrement, et n'y consentit que sur l'ordre exprès du roi. Le rappel des jésuites, qu'il avait bannis au lendemain de l'attentat de Jean Châtel, le 28 décembre 1594, lui fournit une nouvelle occasion de remontrances, car tout ce qui touchait au saint-siége lui faisait ombrage. Mais le saint-siége avait autorisé le divorce d'Henri IV avec Marguerite de Valois, et, pour prix de ce service, il demandait que l'arrêt de proscription fût levé. Le roi tenait à se ménager au besoin de nouvelles faveurs apostoliques. Il exigea l'enregistrement des lettres de rappel. Le parlement les homologua, en modifiant quelques articles pour faire sentir à la compagnie de Jésus que les lois du royaume primaient les statuts de Loyola. Par malheur pour la France, les jésuites pendant la ligue avaient contribué à répandre dans les foules l'idée qu'il était glorieux de tuer les rois pour sauver le catholicisme. Ravaillac, esprit sombre disposé à l'illuminisme, avait entendu dans sa jeunesse les prédicateurs répéter du haut de la chaire que, « quand bien même le Béarnais aurait bu toute l'eau bénite de Notre-Dame, ils ne croiraient pas à sa conversion. » Il avait entendu glorifier et sanctifier Jacques Clément. Il voulut comme lui gagner le ciel par le régicide, et le 14 mai 1610 il frappa d'un coup mortel l'un des plus grands princes qui aient jamais régné. Les jésuites, qui venaient de rentrer dans le royaume, étaient complétement étrangers à l'attentat, mais les doctrines que quelques-uns d'entre eux avaient professées pendant les troubles avaient mis le couteau aux mains de l'assassin, et le parlement les en fit souvenir.

IV.

Le duc d'Épernon, Jean-Louis de Nogaret de La Valette, se trouvait dans le carrosse du roi au moment du crime. Ce personnage, ancien mignon d'Henri III, dont la vie n'était qu'un tissu de trahisons et d'infamies, voulut en profiter pour disposer de la régence et se faire nommer membre du gouvernement. Trois heures ne s'étaient pas écoulées qu'il se rendait avec le régiment des gardes au couvent des Augustins où le parlement s'était réuni en toute hâte. Il entra brusquement dans la salle, et, mettant la main sur la garde de son épée : « Elle est encore dans le fourreau, dit-il; si la reine n'est pas déclarée régente avant que la séance soit levée, on saura bien l'en tirer. » Investi par la violence d'un droit nouveau qui flattait son orgueil, le parlement décerna la régence à Marie de Médicis; mais il ne tarda point à reconnaître que l'acte de souveraineté qu'il venait d'accomplir ne changeait rien à ses rapports avec

le gouvernement, et qu'il était toujours tenu sous sa dépendance.

Le cardinal du Perron, dont le père était calviniste et qui lui-même avait été élevé dans la religion réformée, exagérait comme Mme de Maintenon la ferveur catholique pour faire oublier son origine. Aux états-généraux de 1614, il prononça un long discours tendant à prouver que les papes ont le pouvoir de déposer les rois. Le parlement, blessé dans ses convictions gallicanes, confirma par un arrêt solennel ceux qu'il avait précédemment rendus sur la matière. Marie de Médicis fit casser l'arrêt par le conseil; l'année suivante, il demanda que les pairs fussent convoqués pour délibérer avec lui sur les affaires publiques, qui allaient de mal en pis. Il fut mandé au Louvre. Le chancelier lui signifia qu'il n'avait pas plus le droit de se mêler de ces affaires que de connaître des comptes et gabelles. Sachez bien, dit à son tour la reine mère, que le roi est votre maître, si vous contrevenez à ses ordres, il saura bien vous faire obéir. Il se plaignit, ne fut pas écouté, et Richelieu se chargea de lui apprendre qu'il n'avait pas même le droit de se plaindre. A la moindre velléité d'opposition, il le forçait à s'humilier. En 1631, il le fit venir deux fois se mettre à genoux devant Louis XIII pour demander pardon. En 1635, il envoya en exil ou à la Bastille ceux de ses membres qui s'étaient le plus vivement prononcés contre les condamnations par commissaires, ces *juges de tyrannie*, comme disait le XVIIe siècle, que la convention a remplacés par le tribunal révolutionnaire, la restauration par les cours prévôtales, et le second empire par les commissions mixtes. Désarmé, comme les lois, le parlement se courba sous un despotisme qu'il ne pouvait combattre, et attendit la mort du cardinal comme il attendit celle de Louis XIV, car, sous ces maîtres tout-puissans, la mort était la seule libératrice.

Lorsqu'il donna la régence à Marie de Médicis, le parlement pouvait dans une certaine mesure justifier sa conduite en se basant sur ce fait que le roi défunt, surpris par la mort, n'avait laissé aucune disposition testamentaire relative à l'organisation du gouvernement pendant la minorité de son fils. Mais Louis XIII avait tout réglé. Le parlement, pour disposer une seconde fois de la régence et la donner à Anne d'Autriche avec de pleins pouvoirs, cassa le testament royal, et cet acte révolutionnaire, accompli par les premiers magistrats du royaume qui déchiraient de leurs mains bourgeoises les dernières volontés d'un roi, fut comme le prélude des outrages qui attendaient dans l'avenir la dynastie capétienne. La veuve de Louis XIII n'en fut pas plus reconnaissante que la veuve de Henri IV, et la guerre entre les deux pouvoirs ne tarda pas à se ranimer.

Elle s'engagea sur des questions fiscales et des édits bursaux. Mazarin fit enfermer à Pignerol le président des enquêtes, et bannit quelques conseillers. Ceux qui restaient libres refusèrent de siéger; toutes les chambres prirent parti pour les enquêtes, ainsi que la chambre des comptes, la cour des aides, le grand conseil, et signèrent le 13 mai 1648 un *acte d'union* auquel souscrivirent les parlemens d'Aix et de Bordeaux. Cet acte fut cassé avec défense aux signataires de s'assembler; ils méprisèrent la défense. Anne d'Autriche, oubliant qu'elle leur devait son titre de régente, répétait qu'elle ne souffrirait pas que *cette canaille* insultât la majesté royale. La canaille tint bon. Elle réclama des réformes dans l'administration des finances; Mazarin n'avait pas la conscience nette, il jugea prudent de se ménager des hommes qui pouvaient d'un jour à l'autre dévoiler ses exactions. Dans le lit de justice tenu le 31 juillet 1648, le chancelier fit de nombreuses concessions, sous la réserve que les chambres ne se réuniraient plus sans la permission du roi, ce qui les réduisait à l'impuissance. Le lendemain et les jours suivans de nouvelles réunions furent tenues. Mazarin fit arrêter le président de Blancmesnil et les conseillers Broussel et Charton. Les Parisiens lui répondirent par la journée des barricades (1er et 6 août), et par la fronde.

Jusque-là, le parlement avait eu le beau rôle. Quand Mazarin jetait sans jugement dans les prisons 18,000 individus pour non paiement des tailles, et poussait l'arbitraire à tel point que les gens se regardaient comme ses obligés lorsqu'il ne les faisait pas arrêter, il avait énergiquement protesté, par l'organe du président Jacques de Mesmes, au grand scandale du cardinal-ministre, qui s'indignait « de le voir si fort déclaré pour la sûreté publique. » Il avait combattu les désastreuses mesures fiscales qui « tiraient le pain au pauvre peuple, » et lutté de tous ses efforts contre une tyrannie qui, sans avoir le caractère cruel de celle de Richelieu, n'en faisait pas moins peser sur la nation un joug intolérable; mais, en entrant dans la fronde, il échange le rôle de justicier et de légiste, qui faisait sa gloire, contre le rôle d'émeutier. Il force deux fois la reine mère à quitter Paris; il s'allie tour à tour au peuple, aux courtisans qui le méprisent, à la noblesse qu'il déteste. Il lève des troupes, nomme des généraux, met à prix la tête de Mazarin en offrant aux assassins une prime de 150,000 livres et s'attribue, pour percevoir des impôts forcés, l'autorité qu'il refuse au roi et à ses ministres. Il s'allie avec l'étranger comme au temps de la ligue, et quand il a déchaîné pendant cinq ans la guerre civile, mis hors la loi le gouvernement légal sans le remplacer autrement que par l'anarchie, combattu le despotisme sans faire rien de du-

rable pour les libertés publiques, il vient à la rentrée du roi et de Mazarin dans Paris les assurer de son dévoûment et de son obéissance. Louis XIV, déclaré majeur le 7 septembre 1651, lui fit durement expier la fronde, et la France, comme toujours, fut ramenée au despotisme par l'anarchie.

En 1653, le jeune roi était à la chasse à Vincennes, lorsqu'il apprit que son parlement, comme il disait, préparait des remontrances au sujet d'un édit sur les monnaies. Il partit aussitôt à fond de train, et, sans se faire annoncer, il entra brusquement dans la salle des séances, en bottes et le fouet à la main. — On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées, dit-il au premier président; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Je vous défends de les souffrir; et vous, ajouta-t-il en s'adressant au président des enquêtes, je vous défends de les demander. — C'était un arrêt formel de déchéance, et le ton sur lequel il avait été prononcé montrait qu'il était sans appel; il fut confirmé par plusieurs édits. L'ordonnance civile de 1667 déclara que les actes royaux auraient force de loi du jour même de leur présentation, et le titre de cour souveraine fut changé en celui de cour supérieure.

Pendant cinquante ans, le parlement ne sortit de son silence que pour protester de sa soumission. Quelques voix indépendantes s'élevèrent encore çà et là, mais sans trouver d'écho dans Versailles. Louis XIV, débarrassé de tout contradicteur, fut tout-puissant pour le mal et le bien; les flatteries des courtisans remplacèrent les remontrances des magistrats, et dans les jours attristés de la vieillesse, au milieu des désastres du déclin, le grand roi put reconnaître la vérité de ces paroles du chef le plus illustre de la fronde, le cardinal de Retz : « Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. » Il avait tenu la plus haute cour de justice du royaume sous la perpétuelle menace de son fouet de chasse. Elle s'en vengea sur son successeur, et nous verrons, dans la seconde partie de cette étude, comment elle a fait payer à la monarchie l'abaissement où l'avait réduite le prince que « l'adulation déifiait jusqu'au sein du christianisme. »

CHARLES LOUANDRE

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin 1878.

Si les réunions brillantes, si les opulens spectacles de l'industrie, reine de la paix, suffisaient pour faire oublier les problèmes qui agitent les peuples, l'exposition serait l'unique événement aujourd'hui. Paris est pour le moment la ville des démonstrations, des réceptions ministérielles, des galas de toute sorte, en attendant les revues militaires et les fêtes nationales pour lesquelles on a voté un demi-million. Paris appartient aux provinciaux et aux étrangers, aux princes qui se succèdent, aux visiteurs illustres qui passent, au shah de Perse qui arrive avec son cortége oriental comme il y a quelques années. Usbek et Rica sont au Grand-Hôtel; on peut les rencontrer au Champ-de-Mars ou dans les salons officiels.

Oui assurément, c'est une diversion d'une originalité étrange et somptueuse; mais rien ne s'interrompt au milieu des fêtes et des spectacles. Tout se mêle dans ce monde affairé, les plaisirs et les préoccupations sérieuses, le souvenir des crises d'hier et la crainte des crises qui peuvent renaître, l'écho d'une guerre mal apaisée et le bruit des attentats renouvelés. Tandis que l'exposition déploie ses merveilles, attirant tous les curieux de l'univers, la politique intérieure ou extérieure n'en reste pas moins laborieuse, quelquefois troublée et obscure. Depuis quelques jours, la politique se résume particulièrement dans trois faits saillans et caractéristiques. Nos chambres viennent de quitter Versailles après avoir bataillé jusqu'au bout dans une certaine confusion, et, si cette séparation nécessaire a l'avantage de laisser au gouvernement quelques mois de repos, il est malheureusement vrai que ce n'est là qu'une trêve parlementaire déguisant à peine des querelles intestines qui ne sont sans doute qu'ajournées. Au même instant, un congrès se réunit définitivement à Berlin pour trancher la plus grande question internationale, pour décider de la guerre ou de la paix, et, par une fatalité singulière, cette souveraine délibération de la diplomatie s'ouvre sous des

auspices assez sombres. Les plénipotentiaires de l'Europe arrivent en effet dans la capitale allemande au lendemain d'une nouvelle tentative de meurtre qui a été dirigée contre l'empereur Guillaume, qui a blessé assez grièvement le vieux souverain, et qui, après avoir eu partout un douloureux retentissement, peut avoir son influence sur la marche des affaires en Allemagne, même peut-être hors de l'Allemagne. Ce sont là les faits d'un ordre bien différent, d'une importance inégale, qui sont toute la politique du moment, qui touchent à tous les intérêts, qui contiennent le secret des prochaines destinées du monde, de la paix extérieure et intérieure pour l'Europe et pour la France elle-même. Que de choses peuvent se cacher et suivent leur cours sous ces dehors éclatans d'une exposition universelle visitée en un seul jour par deux cent mille personnes accourues de toutes les régions du globe, du midi et du nord, de l'occident et de l'orient le plus lointain!

Et d'abord le grand fait qui domine tous les autres, l'événement capital, c'est ce congrès, qui n'est plus seulement un désir ou une espérance, qui est désormais une réalité. Paris a son exposition, Berlin a son congrès définitivement réuni depuis hier, appelé à régler les affaires d'Orient, et la preuve la plus sensible de l'importance que tous les gouvernemens attachent à l'œuvre de ce grand conseil de la diplomatie, c'est l'éclat particulier qu'ils lui donnent par le choix de leurs représentans. M. de Bismarck, qu'une indisposition retenait loin de Berlin depuis quelques semaines et que l'attentat dirigé contre l'empereur Guillaume a brusquement rappelé il y a quelques jours, M. de Bismarck a naturellement la présidence de cette solennelle délibération. Le chancelier d'Allemagne entre ostensiblement aujourd'hui dans ses fonctions de « courtier honnête; » lui qui n'a jamais cru guère aux congrès et qui les a toujours traités avec une ironie méphistophélique, il préside un congrès, — qui à la vérité se tient à Berlin comme pour rendre plus apparente la prééminence de l'Allemagne! Le prince Gortchakof, malgré le poids de l'âge et les souffrances qui l'ont éprouvé depuis quelques mois, n'a voulu laisser à personne le soin et l'honneur de parler pour la Russie, et il a pour principal lieutenant l'ambassadeur du tsar à Londres, le comte Schouvalof, qui a visiblement joué un rôle décisif dans les négociations secrètes par lesquelles le congrès est devenu possible. L'Angleterre, de son côté, ne se laisse pas éclipser. Avec son ministre des affaires étrangères, lord Salisbury, et son ambassadeur en Allemagne, lord Odo Russell, elle a pour premier plénipotentiaire lord Beaconsfield lui-même, qui est aujourd'hui à Berlin. Dût la tradition parlementaire souffrir de cette dérogation d'une absence momentanée du chef responsable du cabinet, lord Beaconsfield a tenu à couvrir de sa parole devant l'Europe la politique dont il est la brillante et populaire personnification. L'Autriche, à son tour, a en-

voyé à Berlin son chancelier, le comte Andrassy, avec son ambassadeur à Rome, M. de Haymerlé, et le comte Karolyi, accrédité par l'empereur François-Joseph auprès de la cour d'Allemagne. La France est représentée par son ministre des affaires étrangères, M. Waddington, par son ambassadeur à Berlin, M. le comte de Saint-Vallier, et par le directeur des affaires politiques, M. H. Desprez. L'Italie a pour représentans son ministre des affaires étrangères, le comte Corti, et son ministre en Allemagne, le comte de Launay; elle n'a pas choisi encore un troisième délégué. La Turquie elle-même enfin envoie Méhémet-Ali, l'ancien général de l'armée de Choumla, Carathéodory-Effendi, le sous-secrétaire d'état des affaires étrangères, dont le sultan a fait récemment un ministre des travaux publics. Chaque puissance aurait trois plénipotentiaires, sans parler de tous les agens serbes, roumains, grecs ou bulgares qui vont chercher des protecteurs et défendre leurs intérêts ou leurs ambitions. Depuis le congrès de Paris, aucune réunion de cette importance ne s'était produite, et le nouveau congrès de Berlin semble vouloir renouer les traditions du vieux congrès de Vienne.

Chose curieuse! dans tout ce mouvement de diplomatie dont Berlin est le centre et où la Russie figure par ses plus éminens personnages, il n'est plus question du général Ignatief, l'ancien ambassadeur en Turquie, l'impétueux meneur de la conférence de Constantinople, l'homme qui a certes le plus fait pour entraîner son pays dans cette grande et dangereuse aventure. C'est une fortune diplomatique qui a sombré pour le moment et qui dans ses vicissitudes singulières semble représenter les contradictions, les perplexités de la politique russe.

Au moment où l'action s'engage, au début de la guerre, le général Ignatief, qui a si bien travaillé à aggraver et à précipiter la crise, est encore l'homme qui flatte les passions nationales par son programme de partage de la Turquie; il est écouté dans les conseils, il promet aux armées russes des victoires faciles, et semble leur montrer tout ouverte la route de Constantinople. C'est le personnage populaire du moment, le successeur désigné du prince Gortchakof comme chancelier de Russie! Surviennent les revers, la défense de Plevna, la retraite nécessaire derrière les Balkans, des échecs douloureux, tous ces incidens de guerre qui, en révélant de la part des Turcs une résistance inattendue, semblent tromper les promesses, les prévisions de l'audacieux diplomate, — et le général Ignatief tombe en disgrâce. Il est accusé d'avoir induit en erreur le gouvernement de Saint-Pétersbourg, il va expier dans une sorte d'exil à Kief des mécomptes dont on rejette sur lui la responsabilité. La fortune des armes du tsar se relève bientôt, on a réduit Plevna, on a passé de nouveau les Balkans, on est décidément en marche sur Constantinople, et le général Ignatief reparaît, il a reconquis son crédit! Il touche désormais où il croit toucher le but: c'est lui qui est le négociateur du

traité de San-Stefano, le premier acte du partage de l'empire Ottoman; c'est lui qui est envoyé peu après à Vienne pour essayer de convertir ou de désarmer l'Autriche. Qu'arrive-t-il alors? L'œuvre de San-Stefano apparaît dans ce qu'elle a d'exorbitant; au lieu de trouver une Europe déconcertée et soumise, elle provoque une résistance presque universelle; elle n'est acceptée nulle part, ni à Vienne ni à Londres, et elle n'est même pas en vérité défendue à Berlin. La Russie s'aperçoit que cette prétendue victoire diplomatique sur la Turquie est plus compromettante que profitable, qu'à vouloir la maintenir elle va se heurter contre l'opposition déclarée, froidement résolue de l'Angleterre,—qu'elle risque d'être entraînée dans une nouvelle et plus redoutable guerre; elle sent que ses négociateurs sont allés trop loin, et encore une fois le général Ignatief expie ses excès de zèle, il disparaît dans une nouvelle disgrâce! Deux choses sont également curieuses et significatives dans ce congrès qui vient de se réunir à Berlin : l'absence du général Ignatief et la présence de lord Beaconsfield. C'est évidemment la preuve qu'une modification des plus sérieuses a dû s'accomplir dans la situation diplomatique que le traité de San-Stefano et les premières prétentions de la Russie avaient créée, qui était devenue assez critique pour que d'un instant à l'autre la guerre pût en sortir.

Ce qui faisait la difficulté, on ne l'ignore pas, c'était une divergence absolue d'interprétation sur le caractère même du traité de San-Stefano, sur les conditions dans lesquelles un congrès pouvait se réunir pour examiner et régulariser les conséquences de la dernière guerre d'Orient. La Russie, et il ne faut pas trop s'en étonner, cédait à l'orgueil ou à l'illusion de la victoire. Sans décliner entièrement la juridiction européenne, elle prétendait du moins la limiter d'une façon singulière, elle croyait pouvoir l'éluder; elle ne voulait lui soumettre qu'à la dérobée, pour ainsi dire, et sommairement, partiellement, ce traité qu'elle venait de conquérir, qui à ses yeux faisait disparaître tout ce qui restait de l'ancien droit européen. L'Angleterre, au contraire, s'attachait de toute son énergie au principe de l'intégrité de ce droit européen dans les affaires d'Orient. Elle n'acceptait d'autre point de départ que les transactions de 1856 et de 1871 qui, seules jusqu'ici, ont lié toutes les puissances, dont aucun gouvernement ne peut s'affranchir régulièrement que par une délibération commune. Elle ne reconnaissait au traité de San-Stefano d'autre valeur que celle d'un acte provisoire, contestable, dénué de toute légalité internationale, tant qu'il n'aurait pas été soumis entièrement, sans réserve à l'Europe, tant qu'il n'aurait pas été revu, au besoin modifié et sanctionné ou accepté par elle. Ce qui ressemblait à une question de mots soulevée au seuil d'un congrès était au fond une très grave question de principe : c'était le conflit direct, éclatant du droit russe et du droit européen dans les affaires

d'Orient. Comment est-on arrivé à concilier ces deux interprétations ou du moins à les atténuer de façon à permettre une délibération? C'est l'œuvre de la mission que le comte Schouvalof est allé dernièrement remplir à Saint-Pétersbourg, et en partie sans doute de l'intervention médiatrice du gouvernement de Berlin. C'est aussi certainement le prix de la fermeté avec laquelle l'Angleterre s'est retranchée sur son inexpugnable terrain, et pour que le cabinet de Londres, après s'être montré résolu à aller jusqu'au bout, ait consenti aujourd'hui à entrer au congrès, il a fallu évidemment qu'il obtînt les garanties qu'il avait tout d'abord réclamées. Le jour où la Russie, éclairée par la mission du comte Schouvalof, persuadée par les conseils du cabinet de Berlin, a été conduite à reconnaître un grand principe de droit européen et n'a plus refusé de livrer au congrès l'œuvre entière de San-Stefano, la difficulté principale disparaissait. Le reste n'était plus qu'une affaire de forme, une question secondaire, et la diplomatie, toujours fertile en euphémismes, en formules évasives, n'a point eu de peine à imaginer un expédient : elle a trouvé ce moyen d'adresser indistinctement et simultanément à tous les cabinets l'invitation de « consentir à admettre la libre discussion de la totalité du contenu du traité de San-Stefano, et de se déclarer prêts à y participer. » L'Allemagne s'est chargée de l'invitation. C'était tout ce que l'Angleterre demandait depuis trois mois, — et de cette façon la Russie n'avait point à souffrir dans sa dignité puisqu'elle avait à répondre à une invitation adressée également à toutes les puissances. C'est ce qui a rendu le congrès possible; mais qu'on remarque bien ce qu'il a fallu de temps, de subtilités, de négociations intimes et d'efforts pour gagner cette modeste victoire préliminaire, pour en revenir à ce qui n'est après tout que le point de départ, à cette possibilité d'une délibération commune sans laquelle tout resterait livré à la force et au hasard!

Que va-t-il sortir maintenant de ce congrès qui s'ouvre à peine, qui n'est constitué que d'hier? C'est indubitablement un premier et sérieux avantage que toutes les politiques se trouvent en présence, et que les plus éminens hommes d'état de l'Europe, des chefs de cabinets soient réunis pour délibérer ensemble devant le monde, devant l'opinion universelle. Ce serait cependant aller un peu trop vite de se figurer que tout est fini ou que tout est devenu facile depuis qu'on a réussi à sortir de ces broussailles de préliminaires confus. C'est aujourd'hui au contraire que les vrais difficultés commencent et qu'on va se trouver en face de tous ces périlleux problèmes d'une réorganisation de l'Orient combinée de façon à garantir la sécurité de l'Europe sans mécontenter trop violemment la Russie. Les difficultés, elles sont de toute nature, et de forme et de fond. Il faut bien se souvenir d'abord qu'un congrès n'est point une assemblée parlementaire et qu'un vote de majorité n'a

rien de strictement obligatoire. Des réserves ont été faites sur ce point, elles n'avaient même pas besoin d'être faites. Chaque gouvernement garde son indépendance, son droit souverain; en consentant à soumettre au congrès le traité de San-Stefano tout entier, en acceptant d'entrer en délibération, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'a pas pris l'engagement de souscrire à tout ce qu'on lui proposerait; il reste libre. D'un autre côté, les questions qui se rattachent à ce traité de San-Stefano sont nombreuses, délicates et compliquées; elles touchent à tout. Évidemment lord Beaconsfield et lord Salisbury n'ont point renoncé au jugement sévère qu'ils ont plus d'une fois exprimé sur cette œuvre excessive d'une diplomatie conquérante; ils sont allés à Berlin avec l'intention de poursuivre des modifications sérieuses. Le comte Andrassy va au congrès avec les impressions et les opinions qu'il exprimait ces jours derniers encore devant les délégations autrichiennes. Or dans tout cela, on ne peut se le dissimuler, il s'agit d'une révision profonde des combinaisons russes.

On ne se refusera pas, puisque la question est tranchée par la guerre, à quelques amputations savantes pratiquées sur la Turquie, on voudra tout au moins laisser à ce malheureux empire les moyens de vivre; on n'acceptera pas cette configuration étrange tracée par les négociateurs de San-Stefano, cette Bulgarie nouvelle qui va à travers les provinces ottomanes jusqu'à la mer Égée, au risque de livrer des populations grecques à une domination bulgare. On ne contestera pas à la Russie le droit de camper provisoirement dans cette principauté de Bulgarie à laquelle elle tient, on lui demandera d'abréger son occupation et de réduire son contingent; on lui demandera aussi vraisemblablement de borner ses prétentions sur la Bessarabie roumaine, de ne pas aller jusqu'aux bouches du Danube. Si on la laisse s'établir dans le port de Batoum sur la côte d'Arménie, on lui disputera Bayazid, qui lui livrerait la route de la Perse. On s'efforcera de limiter ou de préciser sa prépondérance, de régler de nouveau, si on le peut, la situation de l'Orient. Le programme des revendications ou des résistances européennes est connu d'avance; il est écrit dans les discours, dans les dépêches, dans toutes les communications publiques ou intimes; il va se produire inévitablement dans le congrès, et c'est là que les incompatibilités peuvent se révéler ou s'accentuer. Elles sont dans la nature des choses, dans l'ordre des complications qui se succèdent en Orient.

Non assurément, rien n'est fini par la réunion d'un congrès, ce congrès fût-il pavé de bonnes intentions. Les difficultés restent immenses; mais il y a certainement aussi des signes rassurans, tout ce qui peut faire croire à une paix possible, vraisemblable. Lord Beaconsfield n'a pas pu se transporter en Allemagne sans avoir des raisons sérieuses de confiance, sans avoir mesuré les chances d'un dénoûment pacifique; il

ne s'est probablement pas exposé de gaîté de cœur à revenir à Londres pour remettre plus que jamais l'Angleterre sous les armes, s'il peut faire autrement. Il est évident que toutes les puissances représentées aujourd'hui à Berlin ont le sentiment de la grave situation où se trouve l'Europe, et, si elles refusent de livrer l'Orient à une prépondérance unique, elles ne prétendent pas enlever à la Russie tous les fruits de ses victoires, le prix de ses sacrifices; elles ne peuvent pas avoir la pensée d'abroger toutes les conséquences d'une guerre qui a éclaté sans leur aveu, il est vrai, mais qui en définitive est aujourd'hui un fait accompli; elles n'entendent combattre ou modifier que ce qui serait absolument incompatible avec les intérêts les plus élevés, les plus évidens de l'Europe. La Russie, de son côté, ne peut pas être allée au congrès sans avoir accepté d'avance la nécessité de quelques-unes des concessions qu'on veut lui demander. Elle connaît ces concessions, elle a eu le temps de s'y accoutumer; elle n'est point intéressée à se mettre en hostilité avec l'Europe, et rien ne l'empêche de s'associer aux autres gouvernemens pour substituer une œuvre de garantie commune à ce traité mal venu de San-Stefano, qui n'a été jusqu'ici pour elle qu'un embarras. En fin de compte, ce congrès, qui a déjà coûté tant d'efforts, qui est venu si laborieusement au monde, ne peut pas s'être réuni pour aboutir à un échec désastreux. Il a la mission de préparer la paix, non une guerre nouvelle, et c'est à cette œuvre pacificatrice, modératrice, que peuvent particulièrement s'employer des puissances comme la France, l'Italie, l'Allemagne elle-même, qui, sans être moins intéressées que d'autres dans les affaires d'Orient, ont été moins engagées dans les derniers conflits diplomatiques.

C'est le vrai rôle des puissances neutres, c'est surtout le rôle de la France, tel qu'il a été tracé, défini par le gouvernement, accepté par la chambre des députés dans une discussion qui a précédé le départ de M. le ministre des affaires étrangères pour Berlin. Une interpellation de M. Léon Renault a offert à M. Waddington l'occasion d'expliquer le système de conduite, la politique de notre gouvernement, de notre pays dans ces affaires d'Orient, qui agitent aujourd'hui le monde. M. le ministre des affaires étrangères a été aussi mesuré que sincère dans son langage. Il a précisé simplement, nettement, le sens de la neutralité dont la France ne s'est point départie, le caractère de sa participation au congrès où elle va maintenant prendre sa place. M. Waddington n'a rien dit de trop, il en a dit assez pour dissiper tous les doutes. La France va à Berlin sans parti pris, sans arrière-pensée et sans engagement, en puissance maîtresse d'elle-même, neutre par réflexion, par choix délibéré, non par indifférence; elle va au congrès pour être avec ceux qui défendront la paix et les principes de droit public, qui voudront assurer une protection efficace aux populations chrétiennes de

l'empire ottoman, sans sacrifier les Grecs aux Bulgares, qui se préoccuperont de régler la situation de l'Orient dans la mesure des intérêts généraux de l'Europe. M. Waddington a simplement exposé cette politique devant la chambre, et il a pu partir peu après pour Berlin avec un vote unanime qui fait son autorité dans l'œuvre patriotique qu'il est appelé à poursuivre. Quelques journaux anglais se sont plu récemment à croire que la France, impatiente de sortir de sa neutralité, était à la recherche des alliances, qu'elle avait pu se méprendre au sujet de quelques paroles aimables du prince de Galles, et ils ont pris le soin généreux de nous prémunir une fois de plus contre nos illusions. Ces journaux ne sont peut-être pas heureux dans leurs leçons de sagesse, et après tout ils se trompent. La France n'est point impatiente, elle n'a pas beaucoup d'illusions, elle est sincèrement pour la paix, pour les principes supérieurs de droit public qu'elle peut défendre avec d'autant plus d'autorité qu'elle le fait avec désintéressement, et en cela elle croit franchement n'être inutile ni à l'Europe ni à l'Angleterre elle-même dans ce congrès dont les délibérations deviennent aujourd'hui la première des préoccupations.

Jusqu'à quel point cette œuvre de diplomatie qui commence peut-elle se ressentir des émotions de Berlin et de l'Allemagne, de cette nouvelle tentative d'assassinat qui, encore une fois, vient de mettre en péril la vie de l'empereur Guillaume? C'est dans tous les cas une coïncidence étrange, et par lui-même, par les circonstances dans lesquelles il s'est produit, cet acte réitéré de perversité homicide semble prendre un caractère particulier de gravité. A peine était-on remis d'un premier attentat et des discussions parlementaires où les mesures proposées par le gouvernement contre le socialisme ont été repoussées, à la veille de la réunion du congrès, le nouveau crime a éclaté en pleine promenade publique. Le premier attentat était l'œuvre d'un ouvrier échauffé par les excitations de démagogie, égaré peut-être aussi par la misère. La tentative récente est l'œuvre d'un homme à demi lettré, à demi instruit, qui a été employé dans un bureau de statistique à Dresde, et qui a même, à ce qu'il paraît, des frères dans l'armée; elle a été visiblement, elle aussi, conçue et méditée sous l'influence socialiste, elle a été exécutée avec résolution par le docteur Nobiling, — étrange docteur en assassinat! — et cette fois elle a failli avoir un tragique et fatal dénoûment. L'empereur, qui était seul dans sa voiture, a été atteint au visage, aux bras par des grains de plomb. Sans être frappé d'une manière dangereuse, il a reçu des blessures qui pouvaient aisément s'envenimer et s'aggraver dans un corps d'octogénaire, et qui ont inspiré un moment des inquiétudes. L'empereur Guillaume a souffert assez pour être réduit à une immobilité qui contrarie ses habitudes actives, et pour être obligé de transmettre au prince de la couronne, par une

sorte de délégation temporaire, l'exercice du pouvoir souverain. C'est par le fait le prince impérial, Frédéric-Guillaume, qui gouverne aujourd'hui la Prusse et l'empire d'Allemagne; c'est lui qui a reçu officiellement les plénipotentiaires européens, et qui les réunissait hier encore dans un banquet au palais, quelques heures après l'ouverture du congrès.

A quelles résolutions va maintenant s'arrêter le gouvernement allemand pour faire face à cette contagion de régicide, aux excès de propagande démagogique qui conduisent au meurtre? Il a pu voir sans nul doute dans l'acte de Nobiling la justification presque foudroyante des mesures de préservation qu'il avait proposées, et il reviendra selon toute apparence à ces mesures ou à d'autres semblables. Il n'est point impossible que de tels événemens n'aient le fatal résultat qu'ils ont toujours, que le dernier attentat n'ait quelques conséquences de réaction. Le gouvernement de Berlin a commencé par décider la dissolution du parlement en fixant les élections qui devront être faites aux derniers jours de juillet. C'est devant le nouveau parlement qu'il se réserve sans doute de porter les plans de sauvegarde sociale qu'il paraît méditer et d'accentuer sa politique. Un moment, il est vrai, on a cru pouvoir lui attribuer un autre projet. Le cabinet de Berlin aurait eu, dit-on, la pensée d'entrer en communication avec les autres gouvernemens de l'Europe, de les associer à un vaste système de répression contre les propagandes révolutionnaires, et même de soumettre la question au congrès. A vrai dire, nous ne voyons pas bien ce que pourrait le congrès en pareille affaire. Le congrès a fait ce qu'il pouvait en commençant ses travaux par un témoignage de déférence pour le souverain prussien, en exprimant, sur la proposition du comte Andrassy, « le vœu que la Providence conserve longtemps les jours de l'empereur d'Allemagne. » Au-delà le congrès ne peut rien, il est incompétent et impuissant.

Le temps des systèmes de répression collective est passé, il n'y a plus de sainte-alliance possible. Il n'y a pour les gouvernemens, — et ils peuvent certes tous s'unir mentalement dans cette résolution, — il n'y a, disons-nous, pour les gouvernemens d'autres moyens que de s'armer de vigilance, de donner eux-mêmes l'exemple du respect du droit, de réduire les fauteurs de démagogie à l'impuissance par une politique de fermeté prévoyante et de libérale initiative. La question sociale ou socialiste ne peut donc devenir un objet de délibération diplomatique; mais, si elle n'a pas sa place au congrès, elle peut certainement avoir son influence. Ces attentats réitérés, les manifestations hostiles dont le prince impérial lui-même, dans un récent voyage à Londres, a été l'objet de la part de quelques Allemands, tout cela est de nature à frapper un homme comme M. de Bismarck. Les propagandes socialistes qui agitent l'Allemagne, qui ne font que grandir, peuvent conseiller au

chancelier de détourner des conflits qui ne seraient guère propres à décourager les passions révolutionnaires, de ne rien négliger pour faire sortir la paix de ce congrès qui s'ouvre aujourd'hui dans des conditions encore si incertaines.

C'est donc au milieu de ces préoccupations universelles des attentats allemands, du congrès de Berlin que nos chambres ont pris le parti de se disperser, de s'en aller en congé. Il était presque temps; à prolonger leur session, elles auraient fini par se perdre dans la confusion, par jouer aux conflits, ne fût-ce que pour se donner des émotions. Elles étaient en train de s'agiter dans le vide, et aux derniers jours peu s'en est fallu que quelques députés pleins d'alarmes, à la lecture de quelques journaux échauffés de réaction, n'aient cru à la nécessité d'interpeller gravement M. le garde des sceaux pour savoir s'il n'y avait pas encore dans l'air quelque nouveau 16 mai, quelque menace de coup d'état. L'alerte a été presque chaude! Qu'on se rassure : il n'y a point de 16 mai dans l'air, tout est tranquille à Paris et à Versailles. M. le président de la république reçoit paisiblement et honorablement les princes de l'Europe, nos ministres donnent des bals, l'exposition prospère et s'orne de toute sorte de congrès plus ou moins internationaux destinés sans doute à rivaliser avec le congrès de Berlin. Nos chambres ont pu partir en paix sans regarder derrière elles! Cette interruption des travaux parlementaires était certes ce qu'il y avait de mieux aujourd'hui. La manière dont elle s'est réalisée est-elle d'une légalité évidente? C'est une autre question. Il faut voir les choses comme elles sont. La constitution, et ce n'est pas sans de sérieux débats que cela a été décidé, la constitution n'admet pas la permanence des assemblées; elle n'admet que des sessions périodiques, régulières, ordinaires ou extraordinaires, que le pouvoir exécutif seul a le droit d'ouvrir et de clore en restant, bien entendu, dans les limites légales. Voilà la règle souveraine, invariable ou reputée et censée invariable. Où donc est la nécessité d'éluder la constitution par un subterfuge dont tout le monde se fait le complice et qui ne reste pas moins un subterfuge peu sérieux?

Tout compte fait, les chambres sont entrées régulièrement en session aux premiers jours de janvier; elles se sont séparées de leur propre autorité pour quelques semaines au mois d'avril pour la session des conseils-généraux, et elles étaient dans leur droit en se donnant à elles-mêmes un congé de quelques jours. Maintenant elles s'ajournent encore, c'est le mot dont on se sert, et cette fois pour plus de quatre mois, de leur propre mouvement, par une simple fixation d'ordre du jour, en laissant à leurs présidens respectifs la faculté de les rappeler par un avis de bureau. Au 28 octobre elles se réuniront de nouveau sans plus de formalités, comme si elles s'étaient réunies la veille; elles auront à peine le temps de discuter et de voter le budget avant la fin de

l'année, à la condition que d'autres incidens ne surviennent pas. La session ordinaire a-t-elle pris fin l'autre jour? La réunion du mois d'octobre sera-t-elle une session extraordinaire? Rien ne le dit : les chambres se seront perpétuées, puisqu'elles peuvent à chaque instant se retrouver à Versailles sans l'intervention du pouvoir exécutif; elles auront ainsi gagné l'heure où la session de l'année prochaine s'ouvrira, où elles pourront recommencer le même jeu, et en définitive la permanence, qui n'est pas dans la constitution, passe dans la pratique par une connivence que les présidens des deux chambres et le ministère ne devaient pas accepter. — Quel danger y a-t-il? direz-vous; c'est une simple précaution, on ne prétend pas mettre le ministère en suspicion, on ne veut que se tenir en garde contre l'imprévu. Oui, sans doute, c'est une simple précaution : on voit partout des 16 mai, des fantômes, on craint tout! On fait de la défiance une politique, et on ne s'aperçoit pas que ce n'est peut-être pas le meilleur moyen de répandre dans le pays un sentiment de confiance qu'on a si peu l'air de partager soi-même. Si on veut garder le droit de faire respecter la constitution partout et contre toutes les agressions directes ou indirectes, il faut commencer par la respecter même dans les petites choses et n'avoir pas l'air de vouloir toujours revenir à la permanence par le subterfuge des prorogations mal définies, ou à l'assemblée unique par une perpétuelle mise en suspicion du sénat. Si on veut fonder la sécurité dans les institutions nouvelles, il faut montrer une république ordonnée, régulièrement active, confiante, libérale, évitant de se livrer à l'esprit de représailles ou de tout remuer, et de tout agiter sans suite et sans règle.

C'est là malheureusement ce qu'on ne fait pas toujours, et à vrai dire cette fin de session n'a été rien moins que rassurante par le spectacle qu'elle a offert, par ce qu'elle laisse entrevoir de difficultés pour l'avenir. On arrivait à ne plus s'entendre, à ne plus se reconnaître dans ce tourbillon de propositions décousues et de projets improvisés, de lois adoptées par la chambre des députés et amendées par le sénat, d'amendemens votés par le sénat et rejetés par l'autre chambre. Le mal, et il n'est jamais mieux apparu qu'aux derniers momens de la session, est dans l'incohérence, dans l'absence de direction et de suite, dans le conflit des systèmes, des passions de partis, des initiatives individuelles souvent plus impatientes que réfléchies. Un jour l'homme qui a eu de notre temps la raison la plus claire et la plus séduisante, M. Thiers, disait à la dernière assemblée : « Nous sommes dans un pays et dans un temps qui est celui de la contradiction universelle sur toutes choses... Nous avons devant nous sinon l'anarchie politique, au moins l'anarchie intellectuelle, qui résulte de ce penchant de chacun de nous de tenir à son idée sans s'occuper de celle d'autrui... Si nous ne nous corrigeons pas de ce penchant, nous en arriverons à devenir un nation

qui ne pourra aboutir à rien! à rien!.. qu'il s'agisse d'administration, d'armée, de marine, de finances. » A quel propos M. Thiers tenait-il ce langage spirituellement vif? Il parlait ainsi dans une discussion où se débattaient toutes ces questions de douanes, de tarifs, de réformes commerciales qui sont loin d'être résolues, qui se ravivent sans cesse, qui s'agitaient hier encore, avant la prorogation parlementaire, à l'occasion du traité de commerce avec l'Italie, définitivement repoussé par la chambre des députés. Le traité de commerce avec l'Italie a été visiblement, lui aussi, la victime de « l'esprit de contradiction universelle » et, on peut l'ajouter, de la confusion des idées ou des intérêts. Ce n'est point assurément que ce traité fût sans défaut; il avait surtout l'inconvénient de répartir inégalement les avantages entre les deux pays et d'être, comme on l'a dit, libéral de la part de la France, protectionniste au profit de l'Italie. Tel qu'il était cependant, avec les correctifs qu'une commission lui avait fait subir et avec la condition d'une dénonciation toujours possible, ce qu'il y avait de mieux était encore de l'accepter. La chambre aurait évité de paraître donner une victoire à ce mouvement protectionniste qui a pris une si singulière recrudescence depuis quelque temps et que la majorité républicaine n'a pas sans doute l'intention d'encourager en France. Maintenant c'est fait; qu'en résultera-t-il? L'Italie consentira-t-elle à proroger de nouveau l'ancien traité de 1863 et à rouvrir des négociations? C'est évidemment la meilleure politique pour l'Italie comme pour la France. La pire des choses serait de laisser éclater une guerre de tarifs entre deux pays unis par tant d'intérêts.

La Belgique a en ce moment sa petite révolution toute pacifique, toute régulière qui vient de s'accomplir par un coup de scrutin et dont le seul résultat va être de faire passer le pouvoir d'un ministère catholique qui existait depuis huit ans à un ministère libéral. La Belgique avait à procéder à un renouvellement partiel de la chambre des représentans aussi bien que du sénat, et les élections avaient ce caractère particulier qu'elles étaient la première épreuve d'une nouvelle loi électorale récemment votée, destinée surtout à assurer le secret des votes. L'épreuve est faite maintenant, le scrutin a prononcé, il a donné aux libéraux une majorité de neuf ou dix voix dans la chambre des représentans, une majorité de six voix dans le sénat. Le ministère, présidé depuis longtemps par un des hommes les plus modérés du parti catholique, M. Malou, n'a point hésité à s'incliner devant ce résultat, il a remis immédiatement sa démission au roi, et c'est M. Frère-Orban qui paraît décidément chargé de former un nouveau ministère. M. Frère-Orban est un athlète assez éprouvé de la politique pour ne porter au pouvoir qu'un libéralisme sérieux et éclairé. C'est l'intérêt du parti libéral lui-même et de la Belgique.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Thalassa. An essay on the depth, temperature and currents of the Ocean, by J.-J. Wild. London, 1877. Marcus Ward.

On sait que la corvette anglaise *Challenger* a fait, de 1872 à 1876, un voyage scientifique autour du monde qui a beaucoup contribué à compléter nos connaissances sur la configuration du fond des mers ainsi que sur la flore et la faune que recèlent les abîmes. Le navire était sous les ordres du capitaine G. Nares; le professeur Wyville Thomson, d'Édimbourg, était le chef scientifique de l'expédition. L'un des savans qui ont fait partie de son « état-major civil, » M. J.-J. Wild, vient de publier, sous le titre de *Thalassa*, un ouvrage où il a réuni et discuté les résultats les plus importans des dernières recherches sur les profondeurs, les températures et les courans des deux Océans. M. Wild ne s'est pas contenté de mettre à profit les observations recueillies pendant les voyages de circumnavigation du *Challenger;* il y a joint les données fournies par les voyages antérieurs du *Lightning* et du *Porcupine*, par les expéditions récentes de la *Gazelle* et du *Tuscarora*, etc., et tous les résultats sont présentés sous une forme qui parle aux yeux, à l'aide de cartes et de diagrammes coloriés. Une bonne partie de ces matériaux précieux était jusqu'ici à peu près inédite, perdue qu'elle était dans les rapports officiels, bulletins de quelques sociétés savantes et d'autres recueils peu accessibles au public; M. Wild a eu le mérite de réunir ces données éparses et de les coordonner en tableaux.

Dans les premiers chapitres de son livre, il décrit les bassins océaniques qui ont été explorés jusqu'à ce jour; le second renferme les résultats des observations les plus récentes sur la distribution des températures à partir de la surface des mers. Le troisième est consacré à l'exposition d'un système de circulation thermale des eaux; ce n'est peut-être pas la partie la plus solide du livre (1). M. Wild reproduit ensuite d'une manière très complète les sondages bathymétriques et thermométriques du *Challenger;* enfin il expose ses idées personnelles sur une relation qui existe entre les couches de matière solide déposées au fond de la mer et les courans qui traversent les bassins où ces dépôts s'accumulent, et il esquisse une théorie nouvelle de l'origine et de la transformation des continens.

L'existence d'une véritable aire d'élévation qui embrasse les continens et dont le centre de gravité se trouve au pôle nord, et celle d'une

(1) On trouvera sur cette question des données d'un grand intérêt dans un travail récemment publié par M. E. Witte (*Über Meeresströmungen*, von Emil Witte; in-4°. Pless, 1878).

aire australe de dépression qui renferme les grands océans, sont pour M. Wild les preuves d'une tendance générale qui, selon lui, préside aux lents changemens que subit la distribution des terres et des eaux, et par suite de laquelle l'eau se porte vers le sud et va s'accumuler dans l'hémisphère austral, tandis que les dépôts solides viennent exhausser les abords de l'hémisphère boréal. D'un autre côté, on aurait constaté un mouvement de transport général de l'eau et des matières solides dirigé de l'est vers l'ouest. Ces deux tendances combinées produiraient en définitive un déplacement général des eaux dans la direction du sud-ouest, et des terres dans la direction du nord-ouest. Sans donner, à vrai dire, une explication de ces tendances, M. Wild paraît cependant les rattacher aux phénomènes généraux de la formation des dépôts sous-marins. L'océan est toujours le grand architecte de notre planète, et les eaux charrient sans cesse les matériaux finement divisés, — limons et débris organiques, — qui servent à édifier les plateaux sous-marins dont l'élévation graduelle finit par créer les îles et les continens. Mais la nature des dépôts varie considérablement avec la vitesse des courans qui leur donnent naissance et avec la distance à la source où les matériaux ont été puisés. Les matières les plus lourdes vont au fond après un parcours limité, tandis que les débris plus ténus sont portés beaucoup plus loin, et se déposent principalement dans les régions les plus calmes, et au centre des bassins océaniques. C'est ainsi qu'à l'époque où le globe était couvert par les eaux il devait se former déjà, sous la seule influence de la circulation thermale, tout un système de plateaux sous-marins de composition très diverse, dont la distribution pouvait être ensuite plus ou moins modifiée par l'action des forces souterraines, faisant jaillir du sein des plateaux primitifs des chaînes de montagnes parallèlement à l'axe longitudinal des plateaux. M. Wild s'est efforcé de montrer que cette théorie peut rendre compte de la formation du relief actuel du globe; mais ses raisonnemens laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la clarté. Néanmoins l'ouvrage de M. Wild rendra de grands services à tous ceux qui s'occupent de géographie physique, ne fût-ce qu'en leur épargnant de longues recherches et des calculs fastidieux.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVIIIe ANNÉE.

MAI — JUIN 1878

Livraison du 1er Mai.

Livraison du 15 Mai.

Livraison du 1er Juin.

Livraison du 15 Juin.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. Quantin et Ce, rue St-Benoît.